SUPPLEMENT

LE SOLEIL

Automobile—
Radio— Théâtre—
Page féminine—
L'agriculture—

51e ANNEE—No 16 QUEBEC, SAMEDI 16 JANVIER 1932 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX: DEUX CENTINS

Les Marins de Jacques-Cartier

Anciens Commandants

Anciens Lieutenants

M. JOS. ASSELIN
INSTRUCTEUR DES MARINS

M.P.E. POITRAS (Photo A. Roy) — M. GINGRAS — G. BUSSIÈRES — J.B. GOSSELIN — R. BERGEVIN — G. GIGUÈRE — L.P. DUCLOS — M. GOUPIL

M. URB. CAUMARTIN
INSTRUCTEUR DES CLAIRONS ET DES CAISSES.

CORPS DE CLAIRONS.

J.C. ROBITAILLE — L. BÉDARD — M. PLAMONDON — G. CÔTÉ

"LES MARINS" DEVANT LE MONUMENT JACQUES-CARTIER.

OFFICIERS DE 1932. AU CENTRE: LT JOS. ASSELIN, FRÈRE NICÉPHORE, DIRECTEUR DES MARINS, ET UB. CAUMARTIN.

OFFICIERS 1932
G. ST-PIERRE P. BEAULIEU A. LANGEVIN.

LES MARINS GROUPÉS DEVANT LA RÉSIDENCE DE M. AD. DESLAURIERS.

COMPAGNIE No 3, CAPITAINE: G. LANGEVIN.

- DANS LE DOMAINE DE L'AUTOMOBILE -

Dans le Monde De l'Automobile

DE SEMAINE EN SEMAINE

LES NOUVEAUX MODELES APPROCHENT

Les modèles 1932 des autos Pontiac, Oldsmobile, Cadillac et La Salle seront introduits dans un avenir prochain. Les autos McLaughlin-Buick et Chevrolet pour 1932 ont déjà été mis sur le marché et ont remporté de grands succès. La compagnie General Motors of Canada nous déclare maintenant officiellement que les autres lignes d'autos qu'elle produit seront introduites officiellement au public canadien avant le 23 janvier prochain, date de l'ouverture du Salon de l'Automobile de Montréal. On ne nous a pas encore donné les dates cependant, mais il semble entendu que l'introduction du Pontiac et de l'Oldsmobile précèdera celle du Cadillac et du La Salle.

On nous dit en plus que le prochain Pontiac Six sera plus gros, contiendra un moteur plus puissant et comportera nombre d'améliorations et de perfectionnements mécaniques. Les officiers de cette compagnie se sont cependant gardés de nous en révéler les détails complets.

Les renseignements les plus intéressants que nous ayions encore obtenus concernant la ligne Oldsmobile pour 1932 sont à l'effet qu'Oldsmobile à Six Cylindres perfectionné. Les acheteurs qui préfèrent un Oldsmobile pourront donc choisir un auto portant un moteur à six ou à huit cylindres, et la différence entre les prix n'est pas bien grande. Les officiers de l'usine Oldsmobile nous disent qu'on leur a demandé un auto portant les lignes, dessins et caractéristiques qui ont rendu l'Oldsmobile à Six Cylindres si populaire dans sa classe de prix, mais portant un moteur à Huit Cylindres. C'est donc là la raison pour laquelle ils ont produit un auto Huit en Ligne du plus grand pouvoir, de la plus grande vitesse et de la plus grande souplesse qui ne manquent jamais d'accompagner un moteur à huit cylindres. On verra donc par là qu'on n'a nullement l'intention de remplacer l'Oldsmobile à Six Cylindres par un auto à Huit Cylindres.

Lorsqu'enfin le temps venu pour l'introduction du Cadillac et du La Salle, le public verra de nombreux nouveaux perfectionnements sur les modèles La Salle V-8, Cadillac V-8, Cadillac V-12, et Cadillac V-16. Un des plus grands de ces perfectionnements serait, nous dit-on, dans la transmission.

PLUSIEURS NOUVELLES INVENTIONS ET COMMODITES

On nous annonce de l'exposition annuelle de toutes les marques d'autos qui est tenue au Grand Central Palance de New-York, et c'est là le plus grand salon de l'automobile de ce continent, que la dépression ne semble pas avoir affecté les créations automotives qui apparaissent sur les modèles de cette année. Les autos 1932 contiennent en effet non seulement nombre d'accessoires mécaniques dont le but est de rendre la promenade plus douce pour les automobilistes, mais contiennent en plus plusieurs nouveaux accessoires que l'on pourrait classer au rang du luxe. Ainsi, nous avons un auto qui est pourvu d'un appareil pour allumer les cigares et qui, non seulement allume le cigare ou la cigarette, mais qui prend en plus les premières bouffées de fumée pour assurer que la cigarette ou le cigare est bien allumé. Un autre appareil est une combinaison d'un allumeur, d'une horloge, d'un bloc-notes, d'un crayon et d'un étui pouvant contenir 20 cigarettes. Les nouvelles inventions et perfectionnnements qui attirent cependant le plus d'attention sont ceux qui améliorent la marche de l'auto. Le "contrôle de la promenade" est un de ces derniers. Le "choke" automatique en est un autre. Cet appareil sera bientôt introduit au Canada sur un auto dont le nom ne nous a pas encore été dévoilé. On a éliminé avec cette invention le bouton qui était placé sur le panneau aux instruments, car l'appareil fonctionne automatiquement, le "choke" s'ouvrant à sa pleine grandeur lorsque le moteur est froid et se refermant graduellement jusqu'à ce que la chaleur du moteur devienne normale.

CE FUT LA UNE VERITABLE EPREUVE

MM. H. McLeod et T. Bryant, de Victoria, Colombie Anglaise, mirent leur auto à une épreuve des plus complètes lorsqu'ils conduisirent récemment leur Chevrolet Convertible, modèle 1931, sur le parcours de Victoria à San Antonio et retour. Ils parcoururent ains une distance de 6315 milles sans la moinde avarie, le temps pris fut d'environ 150 heures de marche, et ils firent une moyenne de 43 milles à l'heure. Leur vitesse la plus grande fut de 78 milles à l'heure. Nos deux voyageurs furent naturellement enthousiasmés de cet accomplissement de leur auto.

LE COUT DES PERMIS D'AUTOS

Il en coûte actuellement plus cher qu'en 1931, dans au moins deux provinces du Canada, aux automobilistes qui sont à acheter leur permis d'autos pour l'année 1932. Une de ces provinces en a augmenté le coût sur une base fixe, tandis que l'autre a augmenté ce coût suivant la classification des cylindres. On n'a récemment annoncé aucun changement dans la taxe sur la gasoline, mais la rumeur veut que cette taxe soit augmentée dans diverses provinces, mais rien d'une nature officielle n'a encore été annoncé.

LES INDUSTRIES AUTOMOTIVES SONT ACTIVES

Les activités de l'industrie de l'automobile se sont fait tout particulièrement sentir dernièrement à St. Catharines, Ontario. C'est là en effet que sont les usines de la McKinnon Industries, succursale de la General Motors of Canada, et on y fabrique cette année un grand nombre de parties supplémentaires pour les autos à passagers de la General Motors. Voici ce que nous dit le président, Mr. Harry-J. Carmichael: "L'étendue de nos opérations sera de beaucoup plus vaste cette année pourvu que la production des autos en 1932 soit aussi grande qu'en 1931, et il semble raisonnable de croire que l'année 1932 sera plus active que celle qui vient de se terminer. Nous redonnons peu à peu de l'emploi à tous nos vieux employés au lieu d'en faire travailler un certain nombre pour une semaine, et les autres la semaine suivante. On semble croire partout que les affaires de l'industrie de l'automobile s'amélioreront en 1932, de sorte que nous nous attendons à un gros volume d'ouvrage pour tous".

COMBIEN DE GASOLINE EMPLOI-T-ON ?

Il nous est impossible d'obtenir des chiffres exacts sur la consommation totale de gasoline pour 1931, mais on nous a prédit que la quantité employée constituera un record, et ce en dépit du fait que l'industrie canadienne de l'automobile en général ait produit moins de nouveaux autos. On considère que les camions emploient plus de gazoline que jamais et que la proportion des autos qui commencent à "vieillir" est plus grande que jamais, et que ces autos fournissent un millage au gallon de beaucoup plus grand que jamais. Une quantité énorme de gasoline aura été consommée en 1931 si l'on trouve que le record pour l'année 1930 a été battu, car la consommation totale de gasoline par les véhicules-moteur au Canada en 1930 fut de 479,554,393 gallons. Sur cette quantité, la province de l'Ontario en consomma 239,000,000 gallons, et la provinc e de Québec, 83,000,000 gallons.

UN MISSIONNAIRE COMMERCIAL

M. Robert-M. McIntyre, assistant-gérant pour la promotion des ventes de la General Motors Products of Canada, Limited, vient de s'embarquer sur le "New Northland" pour accompagner la croisière commerciale canadienne aux Antilles Anglaises. M. McIntyre amène avec lui un joli modèle Chevrolet 1932 et apporte aussi des vues animées dans le but de montrer aux gens qui visiteront le vapeur portant les exhibits de cette exposition commerciale la manière dont les autos de la General Motors of Canada sont fabriqués. Les automobilistes de ces iles que doit visiter cette croisière de deux mois, ont toujours montré une partialité pour les autos fabriqués par cette compagnie.

L'enquête de l'Interstate Commerce Commission au sujet de l'achat du stock de Frisco par Rock Island a été fixée au 24 février.

FISHER BODY CRAFTSMAN'S GUILD

Construction du Carrosse, Article No 7

Si vous n'êtes pas déjà bien au courant des noms des diverses parties du carrosse napoléonien que vous avez commencé de construire dans le concours de $75.000 organisé par "Le Soleil" et la Guilde des Artisans en Carrosserie de la Fisher Body, vous feriez bien d'étudier vos plans et de vous familiariser avec tous les termes avant d'aller plus loin. Les assemblages supérieur et inférieur du train avant, en particulier, exigeront une grande attention. Etudiez bien ces parties pour ne pas les confondre.

ILLUSTRATION No. 13

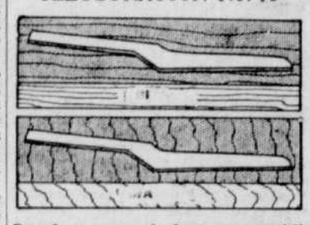

Rappelez-vous que la force est essentielle dans les parties des assemblages des trains. Choisissez donc votre bois avec soin et placez-y vos patrons de manière à profiter du sens du grain.

La volée, par exemple, est un mot qui ne vous dit pas grand'chose. C'est une partie assez simple, mais très importante de l'assemblage supérieur. Les tirants du centre reposent sur la volée; les tirants latéraux et les marchepieds de la volée y sont aussi attachés. Elle doit donc supporter un poids considérable. Elle devrait être renforcée de métal, à son sommet et à sa base, tel qu'il est suggéré dans vos plans. Beaucoup de modèles ont été endommagés, l'an dernier, parce que les artisans n'avaient pas apporté toute l'attention requise à cette partie.

Vous remarquerez aussi que la volée possède une certaine valeur décorative, tant par sa forme que par ses ornements. Quand viendra le temps de décorer cette pièce — ce qui n'est pas nécessaire pour le moment — il faudra y faire les lignes ou filets tél qu'il est indiqué sur les plans, ou bien ce dessin pourra être taillé dans le bois et le patron en retrait étampé ou picoté avec un clou pointu. Le dessin en retrait est doré.

ILLUSTRATION No. 14

On peut façonner la volée avec une lime. Choisissez un morceau de bois dur à grain pressé pour cette pièce et voyez à la tailler dans le sens du grain.

Il faut un soin spécial dans le choix du bois pour ces parties, à cause de la tension considérable qu'elles devront supporter. Le bois mou fait très bien pour les panneaux de votre carrosserie, mais les essieux, l'assemblage des trains et même les rais de vos roues devraient être en bois dur d'un grain pressé. Il est facile de se procurer le bois approprié. Les vieux meubles feront bien l'affaire, mais vous devrez éviter d'employer les pièces plaquées.

Nous verrons, la semaine prochaine, de nouveaux détails dont l'importance a été clairement démontrée par l'expérience des membres de l'an dernier.

LE PONTIAC 1932

L'annonce définie du nouveau Pontiac de 1932 sera bientôt faite par tout le Canada. Depuis plusieurs jours le public attend avec impatience les nouvelles concernant ce nouvel automobile, et l'exposition publique, qui a lieu aujourd'hui même aux salles de montre de la "Quebec Motor Sales & Supply Company Limited", confirmera les nombreuses rumurs sensationnelles disant que le nouvel automobile possède nombre d'améliorations mécaniques modernes.

Communiqué

Le Pontiac Six de 1932 a 40 Nouvelles Caractéristiques

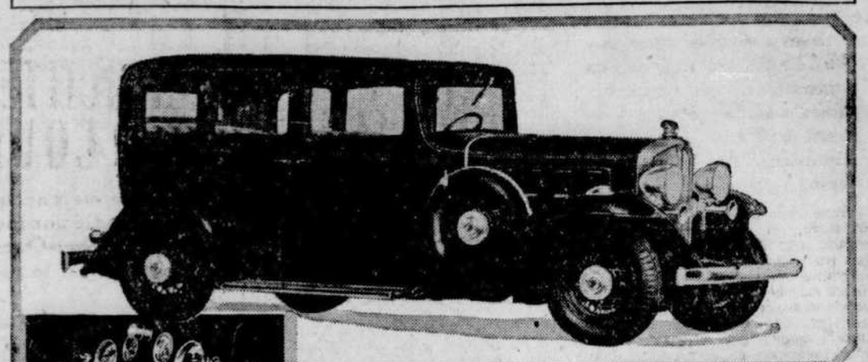

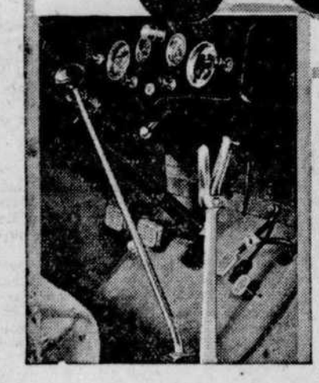

Plus de Puissance et de Confort

Les nouveaux Pontiac Six, qui viennent d'être présentés, ont un moteur plus puissant, le syncro-mesh amélioré, le roulement libre contrôlé, le régulateur de souplesse et plusieurs autres caractéristiques. En haut, le sedan spécial avec de nouvelles lignes et des commodités de "gros auto". A gauche, les pédales de contrôle améliorées. A droite, le nouveau panneau d'instruments. Un léger mouvement du bouton du régulateur de souplesse ajuste à l'instant l'action des amortisseurs. Un bouton semblable de l'autre côté de la colonne de direction contrôle le roulement libre.

Les distributeurs, à Québec, pour le nouveau Pontiac sont: QUEBEC MOTOR SALES & SUPPLY CO. LTD, 279 rue St-Joseph.

ne Duquette, Mlles Rose-Aimée Bélanger, Adrienne McCollough, MM. Ostein McCollough, Wilfrid McCollough, Aimé McCollough, Edgard McCollough, Wil.-John McCollough, M. et Mme J.-B. Casista; ses neveux et nièces, Laurent Genesse, Bertrand Genesse, Paul-Emile Létourneau, Henri Létourneau, Raoul Létourneau, M. et Mme Wilfrid Morin, M. Edouard Larochelle, Mlle Ida Larochelle, Mlles Akexandra Genesse, Allette Genesse et Florence Genesse.

Dans le cortège et à l'église on remarquait MM. Hormisdas Rodrigue, Louis Bernard, Thomas Martel, Adélard Fortin, Ernest Poulin, Jean Roberge, Horace Morissette, Arsène Bernard, Charles Morin, Aimé Giasson, Jos. Grenier, N.P., Georges Boldux, Hubert Gosselin, Onésime Tardif, Ernest Veilleux, Elisée Nadeau, Daniel Larochelle, Hormisdas Poulin, Damase Poulin, Napoléon Bougie, Emile-G. Létourneau, Henry Gagnon, Louis Gauthier, Freddy Poulin, Ml et Mme Joseph Genesse, MM. Philéas Rancourt, Roland Rhéaume, Herménégilde Simard, Antonio Giasson, Philippe Bélanger, Léo Létourneau, Wilfrid Poulin, Jean-Ls Paquet, Wilfrid Aubin, Alphonse Prevost, Laurent Genesse, Siméon Paquet, Olivier Poulin, Hormisdas Fortier, Florian Morin, Claude Bélanger, Cyrias Martel, Albert Bouchard, Charles Carter, Aimé Boulanger, Joseph Létourneau, Florian Bélanger, Emile Rancourt, Adam Leblanc, Octave Roberge, Appolinaire Larrière, Gaudiose Brochu, Jos. Breton, Thomas Poulin, Joseph Fortin, Thomas Loignon, Théodore Poulin, Pierre Gosselin, Joseph Poulin, Wilfrid Dumas, Olivier Loignon, Augustin Gagnon, Louis Gauthier, Ernest-F. Paquet, Wilfrid Roberge, Georges Cayer, Herménégilde Gagnon, Joseph Rodrigue, Jean Lachance, David Champagne, Léon Fortin, Joseph Morissette, et plusieurs autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms

Sympathies: MM. et Mmes J. Lavallée, J. Larouchelle, MM. Roméo Larochelle, Wilfrid et Aimé McCollough, Mlles Odina et Aline McCollough, M. Jos. McCollough, M. et Mme William McCollough, Ephrem McCollough, MM. Théodule Brochu, Wilfrid Poulin, Edouard Larochelle, Bertrand et Laurent Genesse, Mm s Wilfrid Fortin, Elisée Nadeau, A. Létourneau, J.-B. Casista, Mlle Ruth Paquet, Mme A. Duquet, Mlle R.-H. Bélanger, MM. Ephrem et Anicet Bélanger, MM. et Mmes Joseph Létourneau, Alfred Bélanger, MM. Thomas Genesse, Théodore Poulin, Fernando Poulin, Donat Deroulin, Joseph Genesse, MM. et Mmes Louis Demers, Adélard Bouchard, Mme Albert Bouchard, MM. Jos. Grenier, notaine, Wilfrid Poulin, professeur, Mlle Antonia Létourneau, MM. Camille Poulin, Antonio Giasson, Adélard Fortin, MM. et Mmes Wilfrid Morin, Alfred Paquet, Adélard Fortin, Ernest Genesse, Mlles Marguerite Paquet, Jeanne Bélanger, Eva Aubin, Jeanne Donovan, Stella Donovan, MM. T.-W. Donovan, Wilfrid Donovan, Alexandre Antin, Jos. Létourneau, M. et Mme Charles Carter, Mlle Madeleine Carter, Mme Johnny Létourneau, MM. Phillas Fortin, H. Dumas, Clément Dumas, Charles Bernard, Mlle Georgette Fortin, M. et Mme Philippe Bernard, M. Jos. Fortin, organiste, MM. et Mmes Emile Paquet, Alfrd Déry, C. Létourneau, Elie Genesse, H. Fortier, Mme Elzéar Fortier, M. et Mme Siméon Paquet, Mme Léo Poulin, Mlle Jeanne-d'Arc Paquet, MM. Bruno Bélanger, J.-Ls Paquet, Mlle M. Dumas, M. M. Roberge, Mme P. Bernard, M. et Mme Elie Boulanger, Mme Georges Gauthier, M. et Mme Arthur Lafontaine, Mme V. Béchard.

Nos vives sympathies à la famille en deuil.

Le lait et les dents

Pour bien se porter il faut avoir de bonnes dents. Les mauvaises dents peuvent causer de graves maladies : ce sont là deux faits bien établis. Les autorités médicales insistent aujourd'hui plus que jamais sur l'importance qu'il y a de se construire de bonnes dents et de les maintenir en bon état en mangeant de bons aliments, de les tenir constamment propres et de les faire examiner périodiquement par le dentiste.

Fort heureusement les aliments les plus abondants et les plus généralement employés fournissent les minéraux nécessaires aux bonnes dents. Le lait, qui est riche en calcium, vient premier parmi les aliments qui bâtissent les dents, et il est d'une importance vitale que le régime des enfants et des adultes comprenne une quantité suffisante de cet aliment pour fournir le calcium nécessaire. Cette lacune n'est peu à craindre si le lait est donné comme breuvage, spécialement pour les enfants, et s'il est généralement employé dans la préparation des soupes, des viandes et des légumes, ainsi que des desserts. —Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Un bon jardin

Les recherches expérimentales conduites à Lethbrige, Alberta, montrent que si l'on veut avoir un bon jardin sur terre sèche, il faut se préparer au moins une année d'avance. Dans le rapport annuel qu'il vient de publier, le régisseur, W.-H. Fairfield, M. Sc., LL.D., fait remarquer qu'il est bon de mettre en réserve deux fois l'étendue désirée, d'appliquer le fumier bien pourri à la partie que l'on doit mettre en jachère d'été avant de labourer; de cultiver juste assez pour enrayer la végétation des mauvaises herbes, de labourer à environ huit pouces de profondeur, de faire les rangées assez espacées pour que l'on puisse employer le cultivateur à bras et d'établir, du côté du vent, (pas nécessairement du côté nord) de l'emplacement permanent du jardin, un bon brise-vent. Les légumes dans un jardin de terre sèche mûrissent généralement plus tôt que sur terre irriguée.

NOUS GARANTISSONS TOUJOURS la MEME PROMPTITUDE A L'INSTALLATION ET REPARATION DE

MACHINERIE

Spécialité pour DENTISTES - - IMPRIMEURS et améliorations pour LAVEUSE DE BUANDERIE

STANISLAS HUOT

Expert - Mécanicien

147 RUE STE-HELENE

Tél.: 9852 et 2-0390s6

Que 1932 soit pour vous une année de JOIE, SANTE et BONHEUR

GARAGE

DONAT CAREAU

69, rue Bagot :-: Tél : 7683

SPECIALITES

Réparations générales — Electricité — Ajustement des freins par notre fameuse machine Bendy, etc., etc.

DENTISTE

Dr Alph. Dion

24, Côte du Palais Tél.: 2-2153

Soulagement Sûr et Rapide au RHUMATISME

La douleur cesse. Le soulagement se produit dès que les poisons causant le rhumatisme sont chassés par les TRC's

50c., et $1 chez tous les pharmaciens

Eczéma Hémorroides Irritations

Parce qu'il arrête positivement la démangeaison aussitôt qu'il est appliqué et assure le soulagement hygiénique de la peau, l'Onguent du Dr. Chase constitue le traitement le plus satisfaisant pour l'Eczéma, les Hémorroides et toutes les Irritations de la peau. Cinquante années de succès.

En boite ou en tube.

L'Onguent du Dr. Chase

GRATIS

Donné gratis avec le THE ou CAFE MIKADO

Chaque paquet de 1 lb. contient un des articles suivants en semi porcelaine:

1 tasse et une soucoupe,
1 assiette à soupe,
1 assiette à déjeûner,
8 pouces.

Meilleur que tout autre thé ou café du même prix.

En vente partout à 60 la livre Soir Japon et Café

GLOBE TEA Co. MONTREAL

Oldsmobile Huit en Ligne et Oldsmobile Six

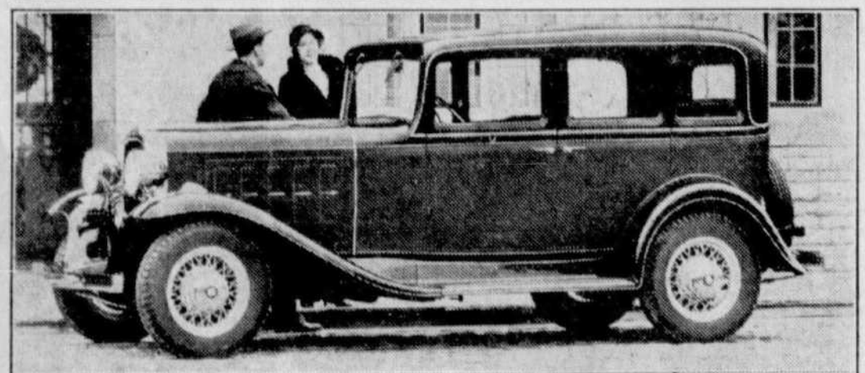

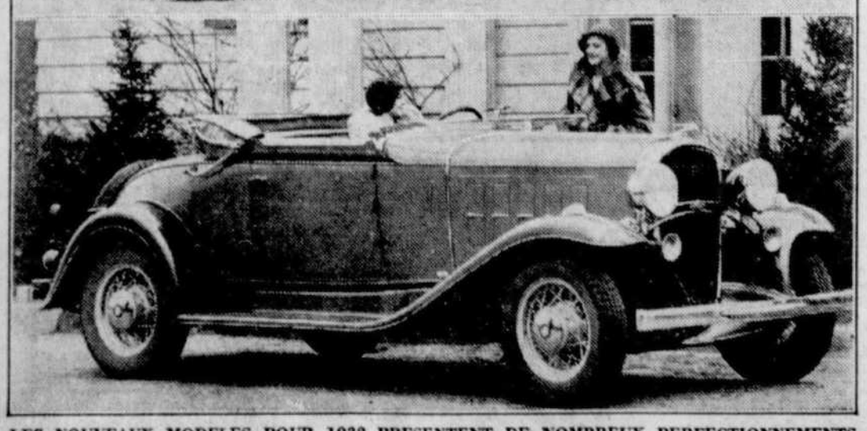

LES NOUVEAUX MODELES POUR 1932 PRESENTENT DE NOMBREUX PERFECTIONNEMENTS

En haut, le Sedan Oldsmobile Huit en Ligne de 1932. En bas, la routière convertible Oldsmobile Six de 1932. L'Oldsmobile pour 1932 offre un moteur huit en ligne et un moteur six cylindres, tous les modèles étant montés sur le même châssis de 116½ pouces d'empattement, la différence de prix entre le Huit et le Six étant légère. Les Oldsmobile sont pourvus du syncro-mesh, du roulement libre, de l'étrangleur automatique, du nouveau décarbonisateur, de carrosseries aux lignes audacieuses, d'intérieurs plus spacieux et de nombreuses commodités.

Si Votre Enfant

a des grincements de dents la nuit, démargeaison du nez, amaigrissement faites-lui prendre les

CHOCOLATS du Dr CHARLES VERMIFUGES

contre les vers. D'un effet certain, inoffensif.

LA CIE CANADA DRUG

857, Saint-Maurice — Montréal

En vente partout à 50c

Nous sommes maintenant

Distributeurs

du fameux

PONTIAC

PRODUIT DE LA GENERAL MOTORS

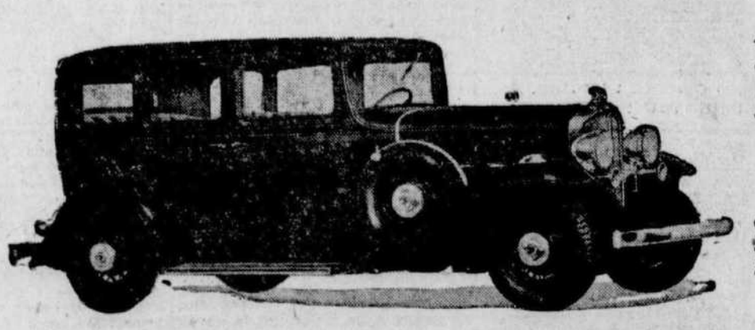

Le Nouveau PONTIAC de 1932

est en montre à nos Salles de ventes à partir

d'Aujourd'hui

Nous invitons respectueusement toutes les personnes intéressées quelque peu aux nouveaux perfectionnements automobiles 1932, à venir se rendre compte par elles-mêmes — à partir d'aujourd'hui.... à nos Salles de ventes — des nouvelles améliorations qui caractérisent le NOUVEAU PONTIAC 1932. Nous sommes positifs qu'elles trouveront, en ce plus puissant et plus bel auto la parfaite réalisation de leur rêve...

Soyez aux écoutes Dimanche Soir, à 6 h., Poste CHRC pour le Programme Québec Motor Sales

Quebec Motor Sales & Supply Co. Ltd.

BUICK ET PONTIAC

279 rue St-Joseph -- Tél.: 5102

Funérailles de Mme Ernest McCollough

St-Come-de Linière, (D.N.C.)—Mardi, le 12 janvier 1932, à 9 h. a. m. Ont eu lieu en l'Eglise de St-Côme de Linière, les funérailles de Mme Léontine Genesse, épouse de M. Ernest McCollough. Mme McCollough est décédée le 9 janvier courant, à l'âge de 41 ans et 7 mois.

Un grand nombre de parents et d'amis ont escorté la dépouille mortelle à l'église et au cimetière de la paroisse.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé J.-O. Roy, Ptre, curé de St-Côme, et le service a été chanté par M. l'abbé Donia Nadeau, ptre vicaire.

Au choeur de l'orgue, les soli suivants ont été rendus: "De Profundis" par M. Albert Bouchard, et "O Salutaris Hostia" par M. Aimé Bélanger.

Les porteurs du cercueil étaient MM. Albert Genesse, Ernest Genesse, David Bélanger et Alfred Bélanger, cousins de la défunte. M. Alfred Paquet portait la croix.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte M. Ernest McCollough; sa fille, Mlle Gemma McCollough; ses frères et soeurs, M. et Mme Joseph Genesse, M. et Mme Auguste Genesse, M. et Mme Joseph Garant, (née Georgianna), M. et Mme Joseph Achez (née Marie Genesse); ses beaux-frères et belles-soeurs, Mme Pierre Genesse, M. Ephrem McCollough; ses oncles et tantes, MM. Irenée Bélanger, Joseph McCollough, Johnny McCollough, William McCollough, Mlle Délima Bélanger. Ses cousins et cousines, MM. Arthur Bélanger, Cléophas Cormier, Elie Genesse, Mme Antoi-

UNE OEUVRE BIENFAISANTE DANS QUEBEC

Le Comité de Secours des Femmes a déjà distribué $6,373.45, en argent, en vêtements, en souscriptions à la Société St-Vincent de Paul—Généreux concours de la population.

L'âpre crise que nous traversons a fait surgir de nombreuses organisations, tant chez les catholiques que chez les protestants, qui ont groupé les bonnes volontés et permis à la charité privée de soulager plus efficacement les familles et les individus que le chômage a mis dans l'impossibilité de gagner leur subsistance. Parmi ces oeuvres éminemment louables, il en est une, en particulier, qui mérite d'autant plus d'attention qu'elle a pu mettre à son actif, en deux mois à peine d'existence, une somme de travail considérable.

Notre représentant a eu la bonne fortune d'obtenir une entrevue avec la secrétaire de cette oeuvre, le "Comité de Secours des Femmes", connu aussi sous le nom de "Women's Welfare Comittee."

Le Comité a pour objectif de travailler au soulagement des pauvres qui le méritent, en coopération avec les autres sociétés similaires, et particulièrement la St-Vincent de Paul. Pour des raisons diverses et particulières à chaque cas, nombreux sont les malheureux qui éprouvent une certaine répugnance à s'adresser directement à la St-Vincent de Paul et à quelques autres sociétés de ce genre, et qui n'en méritent pas moins d'être secourus. En outre, bien des personnes qui ne penseraient pas souvent de donner à ces sociétés soit des vêtements usagés, soit des vivres, ne refuseront pas à une femme qui le leur demandera pour elles, particulièrement s'ils la connaissent et l'estiment. Le but du comité est de coordonner tous ces efforts et toutes ces bonnes volontés pour rendre, si possible, le travail des sociétés existantes plus effectif encore.

Il existe dans chaque paroisse de la ville, un sous-comité qui a ses membres et ses officiers comme le comité central, et qui se charge de recueillir les offrandes et de les distribuer, mais sous la direction du comité central. Chaque semaine, celui-ci fait une revue des offrandes reçues et des pauvres à secourir, puis répartit le travail de distribution, en coopération avec la St-Vincent de Paul et les autres sociétés du même genre, de façon à distribuer les secours dans le plus court délai possible, et au meilleur des intérêts de chacun. On a pour principe de ne jamais donner d'argent à des particuliers, mais de fournir plutôt de la nourriture ou des vêtements, après s'être rendu compte des besoins de chacune.

Depuis les débuts, en novembre, le Comité a déjà fait un travail considérable, ainsi que l'établissement les chiffres suivants: Ont été distribuées, à date : 2627 pièces de vêtement neuves, 412 usagées, 854 paires de chaussures, 854 paires de caoutchouc, 740 verges de matériel divers de confection, 62 livres de laine, 300 livres de viande, 900 livres de pain, ainsi qu'une grande quantité de nourriture et de repas préparés par les religieuses de divers couvents avec des épiceries et des légumes fournis par le comité.

A date, le Comité a fait des déboursés pour un montant de $6,373.45 établis comme suit :

Donné à la Société St-Vincent de Paul	$3,100.00
Distribué en vêtements	2,638.30
Distribué par le Comité lui-même	558.25
Payé pour du pain	28.00
Pour des lits additionnels aux refuges de nuit	48.00
	6,373.45

Un sous-comité spécial s'occupe de la distribution des remèdes et des soins d'urgence aux malades, tandis qu'un autre voit à trouver de l'emploi aux femmes et aux jeunes filles. Depuis le début, 280 femmes, de tout âge et de toute condition, se sont présentées pour réclamer de l'ouvrage. Grâce à l'activité du Comité, 70 d'entre elles sont maintenant au travail, soit temporairement, soit à demeure. Malheureusement, il en reste encore un grand nombre à satisfaire, et il s'en présente de nouvelles chaque jour. Le Comité fait un appel pressant à toutes les personnes qui pourraient donner de l'ouvrage à ses protégées ou à leur donner des renseignements qui leur permettent d'en trouver. Il y a sur la liste, des filles de bureau, des servantes, des couturières et des femmes de peine.

PRESIDENT

M. P.-H. DUBAR, a été réélu aujourd'hui président de la section locale de la Ligue de Sécurité.

LES MARINS DE JACQUES-CARTIER

Nous croyons que la population québecoise lira avec intérêt quelques notes relatives au groupe si populaire des Marins de Jacques-Cartier.

C'est en décembre 1912 que les Marins sont littéralement "entrés en scène" dans l'interprétation d'une pièce intitulée : les Deux Robinsons. Les principaux acteurs choisis pour cette représentation furent MM. Antonio Drolet, Maurice Chartré, Ls-Ph. Paquin, Henri Choquette, Gabriel Poitras, Henri Drolet, Lucien Poitras et Séraphin Giguère. Ils étaient sous l'habile direction du cher Frère Bernon-Armand, artiste réputé, décédé en 1919. Environ 25 petits Marins figurèrent en cette circonstance.

L'idée de former un corps de Marins fut bientôt émise.

Sous les ordres du capitaine Maurice Beaubien, une cinquantaine de matelots prenaient part à la célébration de la fête nationale, en 1915. L'année suivante, sous l'impulsion du frère Raoul, aujourd'hui de l'Académie Commerciale, le nombre des cadets touchait la centaine ; quelques années plus tard, avec l'approbation de Mgr le curé, la Société St-Jean-Baptiste entreprit une campagne en faveur des Marins ; souscription fructueuse, soirées intéressantes. Un comité formé alors élut comme officiers : M. J.-E. Dion, président ; feu M. Léon Drolet, vice-président ; M. J. Gagné, secrétaire. Faisaient aussi partie du comité, MM. Th. Goulet, N. Martineau, Chs Lemay, Mag. Cauchon, C.-A. Lamontagne, Elz. Lépine, Art. Robitaille, E. Petitclerc, J.-P.-N. Foullot, Oct. Bélanger, Ls Marquis, Alb. Jobin, G. Létourneau, E. Bélanger, Ls Mathieu, A. Guenette, Ulric Rousseau, Eug. Paquet, Ph. Dumontier, D. Langlais, L.-E. Audibert, G.-H. Langlois.

Les Marins connurent des années de gloire sous la direction des frères Marcel et Romuald. Ce dernier est actuellement professeur à l'Académie De-La-Salle, aux Trois-Rivières.

En septembre 1927, le frère Nicéphore, directeur actuel des Marins, prenait charge du corps. L'oeuvre, belle et attrayante, appelait de nouveaux développements. Grâce à une campagne fortement organisée un plus grand nombre d'élèves de l'Académie Jacques-Cartier purent profiter des exercices dont bénéficiaient les Marins et cela au grand avantage de la discipline générale. Le nombre des Marins passa de la centaine à 350.

Sous la présidence de Mgr Faucher, un comité d'honneur et un comité actif furent formés qui assurèrent le succès d'une souscription, d'un euchre et de plusieurs soirées dramatiques.

Un autre grand euchre sera donné au profit de l'oeuvre, le 19 janvier, à la salle des Zouaves (Halle Berthelot).

Qu'on s'y rende en foule. Ce sera un excellent moyen non seulement de gagner de riches prix mais aussi de maintenir à sa hauteur le corps si populaire des **Marins de Jacques-Cartier.**

Billets en vente chez J.-L. Dussault et Edgar Langlois, rue St-Jean ; chez C. Robitaille, Ltée., rue St-Joseph.

LA RIVIERE CHAUDIERE EST LIBRE DE GLACES

La débâcle commencée, hier soir, s'est poursuivie aujourd'hui d'une façon normale — Quelques endroits ont été inondés, mais les dégâts ne sont pas sérieux.

Beauceville, 15.—(D. N. C.)—La débâcle est commencée sur la rivière Chaudière. Cette nouvelle extraordinaire à cette saison de l'année s'est répandue dans toute la Beauce dès hier soir. Ce matin, la rivière Chaudière était libre de glace sur toute son étendue sauf dans la partie du bas du comté où les glaces se sont arrêtées.

C'est la première fois, de mémoire d'homme, qu'on enregistre un tel fait à cette saison de l'année dans la Beauce. Les glaces sont parties de la tête de la rivière et, aidées par la pluie et la température très douce sont descendues vers le fleuve.

La pluie, le mouvement des glaces et la crue des eaux ont causé quelques dégâts à certaines parties. C'est ainsi que quelques rues de St-Georges, de Beauceville, de St-Joseph et quelques endroits de Ste-Marie ont été inondées

Les fonds dans les diverses paroisses échelonnées le long de la rivière Chaudière ont été envahis par l'eau. Mais d'une façon générale, les dommages ne sont pas considérables et si la pluie cesse on ne prévoit pas de dégâts sérieux.

Cependant si la pluie continuait des résidents de la Beauce affirment qu'il pourrait y avoir du danger et que de plus sérieuses inondations seraient à craindre. Pour le moment, la débâcle se fait d'une façon régulière, tout comme au printemps et si on en régistre des inondations légères à quelques endroits, il n'y a cependant rien à redouter.

UN PREVENU EST ACQUITTE A LA COUR

Wilfrid Lavoïe était accusé d'avoir incendié une maison dans Québec-Ouest. Il est acquitté par le juge Fortier -

Wilfrid Lavoie était accusé d'avoir incendié une maison, dans Québec-Ouest. M. le juge Hughes Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, a trouvé que les témoins assignés par la Couronne, en cette affaire, étaient des gens non dignes de créance. Il a acquitté Lavoie.

PEAUX DE RENARDS

Ulderic St-Hilaire et Camille Gaudreau, deux jeunes gens, de Sainte-Anne-de-Beaupré, subissent actuellement leur procès, devant M. le juge L.-G. Demers.

Ils sont accusés d'avoir volé pour environ six mille dollars de peaux de renards argentés, à la renardière de M. Cléophas Lachance, à la Rivière-aux-Chiens, Ste-Anne-de-Beaupré. Ils sont défendus par Me Henri Bernatchez.

UNE SEANCE TAPAGEUSE AU CONSEIL DE VILLE

(Suite)

—"Si c'est une question de privilège.....

—Très bien, monsieur le maire, si je ne suis pas dans l'ordre, je parlerai sur une motion d'ajournement, reprit l'échevin Tremblay qui ajouta: "je propose, secondé par l'échevin Noreau, que ce conseil s'ajourne".

—"Vote, vote ! demanda l'échevin Drolet, pendant que d'autres échevins soutenaient que M. Tremblay ne devait parler sur l'ajournement qu'à la fin de la séance.

Le réprésentant de Belvédère déclara alors qu'en proposant l'ajournement, comme le lui permettent les règles de la procédure, il n'avait nullement l'intention d'empêcher le conseil de disposer des questions qu'il avait devant lui, mais que c'était tout simplement pour dire ce qu'il avait à dire et retirer ensuite sa motion d'ajournement afin de continuer à siéger.

Le maire confirma l'échevin Tremblay dans sa prétention qu'il avait le droit de parler sur sa motion d'ajournement, mais le leader du Conseil, M. Emile Bouchard, ne fut pas de cet avis et voulait une décision de la chaire.

Le maire référa à l'article 34 des règles du conseil et déclara: "Une motion d'ajournement est toujours dans l'ordre".

Il ajouta cependant qu'il ne doutait pas de la bonne foi du représentant de Belvédère, mais qu'il fallait bien se comprendre. "Une motion d'ajournement est toujours dans l'ordre, cependant c'est dangereux et il faudra que M. Tremblay, lorsqu'il aura parlé, retire sa motion et que le conseil soit unanime à la lui laisser retirer."

Le représentant de Belvédère reprit donc le fil de ses remarques interrompues au début, en déclarant de nouveau: "M. le maire, vous n'ignorez pas que l'étude du bill de Québec devant la Législature est fixée pour le 19, mardi prochain, au comité des bills privés. Vous serait-il possible de m'expliquer comment il se fait, M. le maire que le bill du Quebec Power qui a été déposé au parlement trois ou quatre semaines après celui de la ville, semble, aujourd'hui, avoir préséance sur celui de Québec, quand on sait, contrairement à l'usage, que le bill du Quebec Power qui aurait dû passer après le nôtre, a subi sa deuxième lecture, hier, à l'Assemblée ?"

Le maire intervint en rappelant M. Tremblay à l'ordre. "Si ce sont des interpellations que vous voulez faire il faudrait les mettre par écrit et non pas faire un discours."

L'échevin Tramblay.—"Je suis dans l'ordre, monsieur le maire et sur une motion d'ajournement, j'ai le droit de tout dire et de vous poser des questions, pourvu que ce soit dans des termes parlementaires. C'est ce que je vais faire et vous me répondrez si vous le voulez. Je reprends donc mes remarques."

"Mes informations sont que le bill de la cité devait être présenté au comité des bills privés le 12 courant, mardi dernier, mais par la suite, monsieur le maire, j'ai appris que l'étude du Bill ne se ferait que le 19 ou le 21, soit mardi ou jeudi prochain. Ces renseignements m'ont été fournis par un de nos aviseurs légaux, en l'absence de son collègue. Je trouve pour le moins étrange, monsieur le maire, ce retard qui n'a nullement sa raison d'être. Ne craignez-vous pas, monsieur le maire, que ceci peut être de nature à déprécier tout le travail que s'est imposé la commission spéciale d'enquête sur les taux d'électricité dans le but de trouver les moyens de sauvegarder les intérêts des citoyens de Québec, et d'annuler également tous les efforts des journaux pour amener, comme conclusion de toute cette discussion, une amélioration sensible dans les taux d'électricité ?"

L'échevin Tremblay allait continuer, mais le maire voulut l'en empêcher de nouveau en le rappelant à l'ordre.

Le représentant de Belvédère ne céda pas et il poursuit en déclarant : "Monsieur le maire, je ne reflète peut-être pas l'opinion de tout le monde, ce soir, mais je redoute que la passation du Bill du Québec Power avant celui de la Cité, ait un effet désastreux à tous les points de vue. Monsieur le maire, vous vous rappelez sans doute les déclarations que vous me faisiez, le 4 janvier, dans votre bureau en présence de plusieurs échevins, alors que je vous demandais : "monsieur le maire, le Bill de Québec, qu'est-ce qu'on en dit ?" Vous me répondiez : "tout est réglé, nous n'aurons pas le pouvoir de municipaliser."

Je vous posais à la même date, une autre question, savoir : "Et le Québec Power ?" Vous me répondiez: "Tout est réglé". Sur cela j'ajoutais poursuivit l'échevin Tremblay: "Le Québec Power va réussir à passer son bill, et avec les nouveaux pouvoirs qu'il obtiendra, cela vaudra l'agglomération du tramway du gaz et de toutes les compagnies subsidiaires, n'en formant qu'une seule et empêchant la ville, à l'avenir de pouvoir se faire autoriser à municipaliser ou obtenir des réductions, si minimes soient-elles."

Ces déclarations de l'échevin Tremblay lui attiraient un nouveau rappel à l'ordre du maire qui accusa son collègue d'insinuer des choses qui n'existaient pas, le maire ajoutant: Il me fait plaisir, cependant, de constater qu'aujourd'hui, vous êtes avec nous pour la municipalisation. Mon attitude sur la question de l'électricité est bien connue, je crois, et la vôtre aussi.

"Vous n'avez pas le droit, monsieur Tremblay de parler d'entrevues dans mon bureau qui n'ont pas eu lieu, et je vous rappelle à l'ordre".

Le représentant de Belvédère ne broncha pas. Il reprit la partie interrompue de son discours, en disant : "Monsieur le maire, maintenant que le bill du Quebec Power est passé en deuxième lecture, depuis hier soir, et que le bill de la Cité n'a subi qu'une seule lecture à a Chambre, j'ai réfléchi et je réfléchis encore, me demandant comment il se fait que vous, monsieur le maire, vous faisiez une déclaration catégorique sur le sort du bill du Quebec Power et celui de la Cité ?

"J'e termine, monsieur le maire, en disant ceci : "Je trouve drôle que le 4 janvier vous saviez déjà quel serait le sort du bill de la Cité de Québec et de celui du Quebec Power, quand, hier soir, 14 janvier, pendant que j'assistais aux débats de la Chambre, j'entendais des députés argumenter contre la deuxième lecture du bill du Quebec Power, parce que, disaient-ils, "nous n'avons pas eu le temps de l'étudier", et la raison de cela, c'est que le bill ne venait que d'être distribué.

"N'est-on pas en droit, monsieur le maire, de se demannder, pour employer une vieille expression anglaise assez amusante, mais qui, parfois, veut dire beaucoup : "Is there a nigger in the wood pile ?" ou si vous aimez mieux, dans notre langage français : "Y a-t-il un nègre qui se cache dans la pile de planches ?"

La réponse du maire fut brève.

"Je ne dirai qu'un mot pour répondre à l'échevin Tremblay, déclara M. Lavigueur qui ajouta: "L'entrevue que M. Tremblay prétend avoir eue avec moi, n'a jamais eu lieu et le public sait que lorsque j'ai des confidences à faire, ce n'est pas à M. Tremblay, que je les fais. Mon attitude est comme sur la question de l'électricitée. Lorsque je décidai de former de nouveau le comisé des amendements à la charte à mon retour d'Europe et que nous décidions de présenter un bill à la Législature, c'était précisément dans le but de nous faire autoriser à municipaliser l'électricité. Je ne crains pas de discuter cette question et mardi prochain, je serai au Parlement pour défendre les intérêts des citoyens."

L'échevin Tremblay retirait, avec le consentement du conseil, sa motion d'ajournement et la séance reprenait son cours.

Tous les rapports du comité administratif étaient adoptés sans discussion, y compris un nouvel octroi de $5,000 au Secrétariat des familles, pour secours directs.

La réponse à l'interpellation faite par l'échevin Noreau, il y a quelque temps, concernant la position financière de la ville, au 1er novembre 1931, ne sera donnée qu'à la prochaine séance.

L'échevin Samson voulut savoir du maire si le rapport des opérations de la Commission de l'Exposition pour l'année 1931, allait être bientôt déposé sur la table du Conseil.

—Bientôt, repondit le maire.

—Si je fais cette demande, M. le maire, dit l'échevin Samson, c'est qu'il y a beaucoup d'entrepreneurs qui n'ont pas encore été payés et qui attendent cela pour l'être.

La séance devait nécessairement se terminer par deux autres petits incidents.

L'échevin Emond, au temps des interpellations, voulut s'intéresser au sort des propriétaires de son quartier qui prétendent qu'ils ont payé trop cher, l'an dernier, pour l'enlèvement de la neige. Le représentant de St-Roch expliquait son interpellation, lorsque M. Bouchard, leader du Conseil, souleva un point d'ordre.

"Ce n'est pas une interpellation mais un discours électoral que fait mon collègue M. Emond, dit le leader. Une interpellation doit être écrite et concise, et je demande une décision de la chaire, dit M. Bouchard.

Le maire.—M. Emond est dans l'ordre en autant qu'il s'en tiendra à son interpellation. M. Emond a la parole."

Le représentant de St-Roch voulut continuer ses explications, mais l'échevin Bouchard intervient de nouveau et le maire déclara le point d'ordre fondé, ce qui fit dire à l'échevin Emond: "M. Bouchard a-t-il peur qu'en faisant rembourser les gens de mon quartier pour ce qu'ils ont payé de trop pour leur neige, il ne reste pas d'argent pour ceux de son quartier ? Pourquoi cette opposition ?" Et l'échevin Emond déclara qu'il voulait savoir si les propriétaires de son quartier allaient être traités sur un même pied que ceux du chemin de la Canardière qui ont été remboursés pour ce qu'ils ont payé de trop l'an dernier.

Le maire:—Dans le cas des propriétaires de la Canardière il y a eu un jugement de la Cour du Recorder, autrement la ville n'aurait pas eu le droit de les rembourser. Nous n'avons pas d'autre alternative et si les propriétaires de St-Roch veulent être traités sur un même pied, il faudra qu'il procède nt de la même façon à moins que le comité administratif, recommande au conseil de payer, mais je doute que nous ayions le droit, parce que c'est une taxe. L'échevin Emond pourra soumettre la question au comité.

L'échevin Emond:—"J'en ai parlé, hier, à la séance, mais personne n'y a porté attention.

Le maire:—Il faudra qu'une proposition soit faite par un membre du comité et je puis assurer M. Emond que s'il n'y a personne, parmi les membres du comité pour le proposer, votre humble serviteur s'en fera un devoir."

M. Emond:—"Merci, monsieur le maire."

L'échevin Samson: "Pouvez-vous me dire, M. le maire comment le quartier Belvédère s'est fait rembourser $6,000 pour sa neige ?

Le maire : "Mettez donc votre interpellation par écrit je n'ai pas tout cela dans la tête et il est bien difficile de répondre de mémoire.

M. Samson: C'est bien M. le maire. D'ailleurs, je me souviens ce ne fut pas sous votre administration.

L'échevin Tremblay se levant demanda au maire: "Voulez-vous me permettre, je vais répondre."

Le maire: "Pardon, M. Tremblay, c'est moi qui préside ici et je vais présider aussi longtemps que j'y serai".

L'échevin Samson : "C'est au maire, M. Tremblay et non pas à vous que j'ai posé la question.

Et le conseil s'ajourna.

UN MEMOIRE

L'échevin Wilfrid Samson, représentant du quartier Champlain, au Conseil de ville, a fait tenir au maire et à ses collègues, hier après-midi, un mémoire assez important dans lequel, comme on le verra, dans le but d'aider à solutionner la crise du chomage en 1932, et pour améliorer l'un des services les plus importants plusieurs mesures dont voici l'exposé qu'il a l'intention de soumettre au comité administratif, la semaine prochaine:

En 1924 avait été instituée une commission de l'Aqueduc, chargée d'étudier tout notre sustème du service d'eau et de faire dans l'intérêt de la Ville toutes les suggestions nécessaires.

Cette commission produisit en 1925 un rapport dont je tire les informations qui vont suivre et sur lesquelles j'aimerais attirer votre bienveillante attention.

J'aimerais dit l'échevin Samson, ouvois recommpander fortement au Conseil de Ville et obtenir l'adhésion de mes collègues pour qu'ils chargent des ingénieurs indépendants d'examiner ce rapport, et de faire les améliorations nécessaires, qui tout en fournissant du travail aux chômeurs nous assurerait un service d'eau efficace et permettraient à la Ville de demander une réduction des taux d'assurances contre les incendies

1—Je préconiserais d'abord l'étude des conditions de notre système d'aqueduc dans la Ville, afin de réduire la consommation de l'eau à pas plus de 160 gallons par tête.

On sait que la consommation de l'eau per capita est plus grande à Québec que dans aucune autre ville du Canada. Ici le gaspillage est évident. Pendant que Montréal dépense 134 gallons par tête, Toronto 125, London Ont. 100, Québec en dépense 275 gallons ancienne mesure ou 228 gallons impériaux.

Ce chiffre est non seulement plus élevé que celui de toutes les villes canadiennes, il est aussi de beaucoup supérieur à celui des dix-neuf villes Américaines ayant une population équivalente à celle de Québec, et qui sont inscrites avec tous les détails indispensables dans le rapport de 1925.

L'on constate par les chiffres ci-dessus, que la consommation actuelle de la Cité de Québec est trop considérable. Les Compteurs Ventuvi indiquent que la consommation à Québec varie très peu pendant les différentes heures du jour et durant les différentes saisons de l'année.

La dépense maximum de l'eau pendant la jour se chiffre, en moyenne à 29,000,000 de gallons, tandis quela dépense minimum la nuit est de 24,000,000 de gallons.

La différence entre la consommation maximum et minimum enregistrée chaque jour serait donc seulement de 5,000,000 de gallons.

On attribue la consommation excessive dans la Cité aux causes suivantes, entre autres :

1. — La trop grande pression de l'eau dans les parties basses de la Cité :

2. — Les mêmes effets se produisent sur les points de distribution. Les joints de plomb sont facilement détériorés et le caractère du sous-sol, dans une grande partie de la cité, favorise l'existance de fuites d'eau qui n'apparaissent pas ou ne peuvent pas être constatées à la surface ;

3. — Le fait de fournir à presque toutes les industries de l'eau sans compteur augmente considérablement la consommation. Toutes les villes qui sont forcées d'économiser leur eau règlementent d'une manière quelconque la consommation et rendent les compteurs obligatoires, au moins pour les industries.

Pour diminuer les pertes par le gaspillage, les fuites, etc., etc., la pression dans les conduites de la partie basse de la Cité doit être réduite.

Qu'un mesurage par pitomètre, dans toute la Cité soit fait pour permettre de localiser les fuites importantes et autres pertes dans le système, ce travail devrait être fait après la division du système de distribution.

Que des compteurs soient installés dans les établissements industriels ou il se fait une grande dépense d'eau, et que la consommation soit réglementée lorsque le besoin se fera sentir.

L'approvisionnement d'eau que nous avons actuellement est absolument inefficace dans le cas de rupture de la conduite du 40 pouces.

La manoeuvre des vannes, pour concentrer le service d'eau en cas d'incendie, laisse une grande partie de la Cité sans protection contre le feu et même sans eau pour les besoins domestiques.

La construction du réservoir améliorera cet état de chose, mais ce réservoir n'est pas actuellement érigé comme il devrait l'être. Au lieu de mesurer en surface 700 pieds par 320 pieds, il devrait mesurer 450 pieds par 350 pieds et avoir huit ou dix pieds de plus d'élévation ce qui assurerait de nombreux avantages et coûterait cent mille dollars de moins. Tout le monde sait cela.

On devrait étudier la question de ce réservoir actuellement en construction, afin de savoir s'il n'y aurait pas moyen d'en changer les plans, pour être certain que l'eau sera fournie directement sur la partie la plus haute de la Ville en cas d'incendie, qui ne sera pas assuré si le réservoir est construit sur le plan actuel.

On devrait voir aussi à la réparation des valves qui existent sur le 40 pouces depuis au-delà de dix ans.

On devrait aussi s'occuper de l'enlèvement et de la réparation de la conduite du 40 pouces qui est posée sur le 30 pouces et sur le 18 pouces au pont de la Rivière-des-Mères et au pont de la rivière Saint-Charles ceci étant, d'après les ingénieurs, la cause qui provoque le plus grand nombre de ruptures du tuyau, et expose la ville d'avoir aucune distribution d'eau pendant un temps indéterminé. On devrait retenir les services d'ingénieurs indépendants et compétents pouvant faire les recherches que je demande ci-dessus, dans l'intérêt de la ville.

En faisant l'examen sérieux de notre système d'aqueduc, on devrait surtout appuyer sur ce travail que les Underwriters recommandent depuis au-delà de dix ans, pour les assisses de notre tuyau de 40 pouces.

Je crois devoir insister de nouveau sur ce travail au pont de la rivière Saint-Charles et de la rivière-des-Mères, pour y faire passer notre gros tuyau et pour faire raccordement des tuyaux de 30 et 40 pouces à divers endroits de la ville, tel que recommandé afin que s'il arrive des accidents en ville on ne soit pas privé d'eau.

Ces travaux qui pourraient être faits, cette année, en les commençant immédiatement, recevraient probablement l'appui des deux gouvernements et emploieraient deux ou trois cents hommes. On pourrait demander l'avis des syndicateurs d'assurances et savoir ce qu'ils en pensent et jusqu'à quel point cela contribuerait à faire baisser les taux d'assurance, qui à l'heure actuelle, nous paraissent trop élevés.

On pourrait aussi s'enquérir auprès des contribuables et savoir si cela donne satisfaction au public.

Le coût total des travaux que je recommande peut s'élever de cent à cent cinquante mille dollars, selon la partie et l'étendue qu'on leur donnera. Ce sera de l'argent bien dépensé, et cela contribuera à faire vivre un grand nombre de familles de sans-travail tout en améliorant considérablement notre service d'aqueduc.

Pour l'étude de ces trzvaux on devrait recommander (et je reviens là-dessus) la nomination d'ingénieurs indépendants qui ont déjà fait de l'ouvrage pour la ville, des ingénieurs qui nous ont déjà donné des études sérieuses et rendus de réels services.

REMISE DES TRAMWAYS

Le conseil a adopté, hier soir, un rapport du comité administratif qui laisse entrevoir la disparition prochaine de la remise des tramways, sise rue St-Jean, au coin de la rue Racine.

Ce rapport accordé à M. G. Gendron, le permis de transformer cette vaste construction, en une station de service pour les automobilistes, mais les autorités municipales imposent au promoteur, l'obligation d'établir à cet endroit, en même temps que sa station de service, un système de vespasiennes pour le public.

Le rapport a été approuvé par la Commission d'urbanisme ; il est d'une importance assez considérable, mais avant d'être réalisé, son promoteur devra faire l'acquisition de cette immense propriété de la compagnie du tramway qui a l'intention dès que la transaction sera faite, de transporter sa remise sur le chemin de La Canardière, à Limoilou où elle a déjà ses usines.

Le prix d'achat de l'ancienne remise du tramway, rue St-Jean, serait de $100.000 et l'on nous informait, hier après-midi, qu'il y a une option.

Un officier de la compagnie du Quebec Power que nous avons rencontré, a confirmé la rumeur qu'il était question de transporter la remise des tramways sur le chemin de la Canardière, mais en autant que la vente de cette propriété est concernée, les choses en sont encore à l'état de projet.

CLINIQUE DENTAIRE

Le Dr A.-A. Lantier, directeur de la clinique dentaire municipale, et son assistant le Dr G. Laroche, viennent de faire rapport de leurs activités pour l'année 1931.

Les statistiques de ce département important du service d'hygiène, ont été déposées sur la table du Conseil de Ville, hier soir.

On sait que la clinique dentaire, établie depuis quelques années, déjà, rend de très appréciables services à la classe pauvre principalement. Elle prend, d'année en année, une importance considérable, au point que bientôt, il faudra probablement songer à agrandir son local, situé au 4ème étage de l'hôtel de ville.

Du 1er janvier 1931 au 1er janvier 1932, le nombre d'enfants et d'adultes qui sont passés à la clinique pour y être traités, a été de 5,673.

Les enfants pauvres qui ont bénéficié des avantages qu'elle offre, sont repartis dans les écoles suivantes : Ecole Bonaventure; Refuge Dom-Bosco; Ecole Ange-Gardien; Ecole des Remparts; Ecole Colomb; Ecole Modèle, rue Champlain; Ecole Morissette; Ecole Ste-Anne; Ecole St-Maurice; Maitrise Notre-Dame; Couvent St-François d'Assise; Ecole, rue Hermine; Ecole rue St-Jean; Ecole Stadacona; Ecole Victoria; Couvent Bon Pasteur; Académie Notre-Dame, St-Malo; Académie St-Malo (Frères), Orphelinat St-Sauveur; Dispensaire Tuberculeux; Couvent St-Roch; Patronage Laval; Académie St-Jean-Baptiste; Couvent St-Sacrement; Notre-Dame de Lourdes; Soeurs Oblates; Ecole Ste-Thérèse; Ecole Immaculée Conception; Hospice St-Charles; Patronage, côte D'Abraham; Ecole St-Roch (Frè-

(Suite à la page 9, 5e col.)

Demandez à votre magasin le

SEAL HUDSON HOLLANDER

(rat musqué teint)

Ce sceau est étampé sur le cuir des pelleteries repassées et teintes par A. Hollander & Son, Ltd. Il vous assure que la fourrure gardera sa magnifique souplesse et son noir riche durant la vie tout entière du manteau.

Couleur garantie

Les manteaux de Seal Hudson repassé et teint par A. Hollander & Son, Ltd, varient de prix suivant la qualité de la pelleterie, la confection, la doublure et la garniture.

A. HOLLANDER & SON, Ltd.

Repasseurs et teinturiers de fourrures.

Ateliers: Montréal et Toronto

Nous avons un choix superbe de

FOURRURES

confectionnées de peaux traitées par HOLLANDER

Holt, Renfrew & Co. Limited

Réduisez les excroissances, gardez le cheval au travail... employez ABSORBINE

Quand le cheval boite à cause d'éparvin, excroissances, tendons enflés, entorses, foulures ou autre maladie des os, appliquez immédiatement le bon vieux remède : Absorbine. Il est puissant, efficace. Ce liniment antiseptique remet ce cheval en condition tout en travaillant. Cicatrise les plaies ouvertes. Ne cause pas d'ampoules, ne fait pas tomber le poil. Chez tous les pharmaciens ou franco, $2.55 la bouteille. Brochurette traitant des chevaux gratuite. W.-F. Young Inc., immeuble Lyman, Montréal 7

NEVRALGIE

LES angoissantes douleurs de la névralgie peuvent être calmées de la même manière que vous mettez fin au mal de tête. Prenez des tablettes Aspirine. Prenez-en assez pour vous soulager complètement. L'Aspirine ne saurait faire tort à personne.

Hommes et femmes courbés par le rhumatisme trouveront le même merveilleux confort dans ces tablettes, qui ne sont pas rien que pour les maux de tête et les rhumes ! Lisez les instructions éprouvées qui couvrent une douzaine d'autres usages: névrite, sciatique, lumbago, douleurs musculaires.

Les journées froides et humides qui vous pénètrent jusqu'aux os ont perdu leur terreur pour ceux qui portent des tablettes Aspirine sur eux ! Se trouvent chez tous les pharmaciens, dans la familière petite boîte:

Quels accidents pénibles peuvent causer les mains qui tremblent ! Photo spécialement posée par Mlle Betty Russel

PERTE DE CHAIR... ET SI NERVEUSE

—*ses mains* TREMBLENT *comme une feuille !*

Maintenant les nerfs en fer — et des courbes agréables !

VIEILLE avant son temps. Des rides autour des yeux— les joues hagardes, creuses — le cou et le poitrine décharnés, renfoncés. Les mains lui tremblent si fort qu'elle en échappe tout. Comment rivaliser avec ses jeunes amies ?

Mais aujourd'hui voyez la nouvelle Mlle Carr — la *jeune* Mlle Carr maintenant maitresse de ses nerfs. Laissons-lui raconter son secret — nous parler au long de ses nouvelles formes gracieuses, aussi :

Son émouvante histoire

"Des mois de temps j'ai été à la merci de mes nerfs. Je ne pouvais m'empêcher de sursauter au moindre bruit inattendu. Les mains me tremblaient malgré moi au point que j'en échappais souvent les choses à terre.

"Les nerfs ont dû m'affecter l'estomac, ca je n'avais pas d'appétit et je perdais du poids de minute en minute. J'étais tout le temps fatiguée à mourir, sans courage et j'avais la peau toute couverte de taches jaunâtres. Vous avez là une idée de la complète ruine nerveuse et physique que j'étais avant de commencer à prendre l'Ironized Yeast. Mais les mots ne sauraient exprimer le changement survenu chez moi depuis lors. J'ai plus que regagné le poids perdu. En deux semaines j'ai repris 12 livres. J'ai les nerfs solides et mon teint s'est merveilleusement éclairci grâce à cet excellent tonique." Mlle Annie Carr, 1864 rue St-Luc, Montréal, P. Q.

6 livres par semaine — *n'est pas exceptionnel !*

Chez foules d'autres personnes l'Ironized Yeast a fait arrondir les formes décharnées — tout aussi rapidement que chez Mlle Carr ! Et non seulement elles ont superbement amélioré leur apparence mais elles sont encore débarrassées de leurs affections alarmantes. En quelques semaines, souvent en quelques *jours*— leurs constipation, nervosité, insomnie, faiblesse, et désordres de la peau et de l'estomac se sont évanouis comme un mauvais rêve!

Découverte extraordinaire

L'Ironized Yeast contient de la *levure de bière*, un genre spécial de levure qui, aux dires des médecins, est la plus riche en valeur productrice de santé. Cette levure est cultivée par les brasseries de Copenhague de réputation mondiale. Nous la concentrons par un procédé tellement excellent que la Commission Biologique de la Société des Nations — lors d'une séance officielle tenue à Genève, Suisse — en a recommandé l'adoption comme prototype international.

Nous prenons sept livres de levure de bière crue pour faire une livre du *concentré* utilisé dans l'Ironized Yeast. Nous *ferrugisons* ensuite ce concentré avec trois sortes distinctes de fer. Ce qui permet à l'Ironized Yeast de vous mettre du vigoureux sang rouge dans les veines — le genre qui vous rend invincible contre la fatigue !

Triples épreuves

1. Ironized Yeast est non seulement préparée par de véritables experts, mais elle est encore *triplement éprouvée* au point de vue de ses résultats pour la santé. Ces épreuves sont faites par nos propres savants, par un éminent médecin et par un professeur de bio-chimie dans un fameux collège médical !

GARANTIE DE REMBOURSEMENT : Littéralement des *milliers* de personnes doivent à l'Ironized Yeast leur parfaite santé et leur superbe mine présentes ! Si la toute première bouteille ne vous fait pas de bien, à vous aussi, son prix d'achat vous sera promptement remboursé. N'ACCEPTEZ RIEN A SA PLACE. Insistez pour avoir la *véritable* Ironized Yeast — étampée "I. Y." sur chaque tablette. Se trouve chez tous les pharmaciens. Ou s'il est plus pratique de la commander directement, envoyez $1.25 à la Canadian Ironized Yeast Co., Box 1323, Montréal, Que., Desk C-201.

IRONIZED YEAST

Nouveau facteur concentré de santé sous forme d'agréables tablettes

LE BRIDGE-CONTRAT

QUELQUES NOTIONS

Qu'est ce que le Bridge-Contrat ? Voilà la question que se posent tous les bridgeurs qui veulent être à la page et qui désirent faire l'agréable et durable connaissance de cet intéressant benjamin de la belle famille du Whist. La plupart d'entre vous le connaissent malheureusement de nom seulement ; d'autres, plus heureux, s'y adonnent avec passion . La pénurie de manuels français traitant de ce jeu excuse les premiers et, pour cette raison, ils en ignorent les principes essentiels, et, forcément, le plaisir de le jouer leur est inconnu. De plus, la plupart de nos amateurs de Bridge sont sous la fausse impression que le Bridge-Contrat est un jeu très compliqué ; voilà pourquoi ce fascinant passe- temps n'a pas encore connu chez nous la grande vogue dont il jouit ailleurs depuis quelques années.

Soyez rassurés, chers amateurs ! Pour un bon joueur de Bridge à l'Enchère, le Bridge-Contrat est facile à apprendre. Pour le novice, que nous estimons tout autant que l'expert, une étude plus sérieuse est nécessaire s'il désire se lancer d'emblée dans la pratique du Bridge-Contrat, sans passer par l'école primaire du Bridge à l'Enchère.

A l'un ou l'autre jeu, les enchères procèdent de façon identique. Ainsi, si un joueur déclare 1 tric à Pique, tout autre joueur, à son tour de parler, doit déclarer 2-Trèfles, 2-Carreau ou 2-Coeurs s'il désire enchérir correctement sur son partenaire ou ses adversaires ; chaque joueur, à son tour, est libre de parler autant de fois qu'il le juge à propos.

La manche est de 100 points au Bridge-Contrat et le camp qui, le premier, gagne deux manches, gagne le robre. Les couleurs ont la valeur suivante : les couleurs mineures ou pauvres, Trèfle et Carreau, comptent pour 20 points par levée en sus du devoir qui est, comme vous le savez, de 6 levées; les couleurs majeures ou riches, Coeur et Pique, comptent pour 30 points par levée et le Sans-Atout, couleur neutre, 35 points à marquer dans la colonne de manche, en-dessous de la ligne. Comme vous le voyez, tout comme au Bridge à l'Enchère, les couleurs mineures exigent 11 levées pour gagner la manche ; 10 sont requises si la déclaration est à une couleur majeure et 9 seulement si à Sant-Atout.

Vous marquez 100 points dans la colonne des honneurs, au-dessus de la ligne, seulement quand vous avez 4 honneurs d'atout dans la même main et 150 si vous en avez 5 ; si vous avez les 4 As dans votre jeu vous marquez 150 points si la déclaration est à Sans-Atout. Ce sont les seules combinaisons d'honneurs que l'on doit marquer.

"Très facile !" dites-vous ? Oui, le Bridge-Contrat n'est pas un jeu excessivement compliqué. "Alors, pourquoi tout ce mystère autour de ce jeu ?" Un instant, Mesdames et Messieurs, un instant s'il vous plait. vous ne tarderez pas à l'apprendre.

L'INNOVATION FONDAMENTALE DU BRIDGE-CONTRAT

Au Bridge à l'Enchère, la stratégie correcte est de tenir l'enchère au plus bas degré possible, juste ce qu'il faut pour enchérir sur vos adversaires; ! au Bridge-Contrat, C'EST TOUT LE CONTRAIRE, car pour retirer tous les bénéfices possibles, la pleine force du jeu doit être déclarée. Voici pourquoi :

AU BRIDGE-CONTRAT, SEULES LES LEVEES DECLAREES ET REALISEES SONT MARQUEES POUR LA MANCHE, en-dessous de la ligne. Supposons que vous êtes le Déclarant, le joueur qui joue le "Dummy" (je n'aime pas ce qualificatif "Mort", quoi que bien français, il me semble aussi peu à sa place au jeu de Bridge, qu'une marche funèbre jouée à un festin de fiançailles) et vous avez à remplir un contrat de 2 trics à Pique ; grâce à votre habilité et MALGRE UNE DEFENSE PARFAITE, vous remportez 10 levées, soit 2 levées en plus de votre contrat. Très bien ! Vous vous marquez 60 points dans la colonne de manche pour les 2 levées que vous avez DECLAREES ET REALISEES, et 100 points de prime, soit 50 points par levée, pour les 2 levées remportées en sus de votre contrat. NE LES AYANT PAS DECLAREES, ELLES NE COMPTENT PAS POUR LA MANCHE ! Malgré que vous ayiez réalisé DIX levées à Pique, VOUS NE GAGNEZ PAS LA MANCHE ! Erreur grave, Monsieur le Déclarant ! Erreur grave, mon partenaire !

Au bridge à l'Enchère, toutes les levées remportées, même en sus de celles déclarées, vous sont marquées à votre crédit dans la colonne de manche pourvu que votre contrat soit réalisé. Comme vous le constatez, une habile tactique à un jeu est métamorphosée en fausse manoeuvre à l'autre jeu !

Les primes de Chelems DECLARES et REALISES sont très intéressantes au Bridge-Contrat : elles varient de 500 à 750 points pour le Petit Chelem et de 1000 à 1500 points pour le Grand Chelem. Tout comme pour les primes de manche, VOUS DEVEZ DECLARER ET REALISER LES CHELEMS si vous voulez en encaisser les primes. D'où la nécessité de DONNER TOUTE LA FORCE DE SON JEU jusqu'au point de rupture, NI PLUS, NI MOINS !

OU LE BRIDGEUR EST ENTRE LE FEU ET L'EAU

Au Bridge-Contrat, le joueur est toujours sur le qui-vive : il vit dans la crainte continueile de voir ses adversaires gagner la manche (ou le robre) et le priver de ses gains s'il n'enchérit pas assez haut ; cependant, s'il se lance dans une surenchère excessive, une amende lui est infligée, amende proportionnée au nombre de levées de chute qu'il subit. Ainsi, s'il est à court de 3 levées, l'amende coûte 150 ou 400 points ; si sa déclaration est Contrée (Doublée) le coût de l'amende sera de 400 ou 1000 points.

D'un autre côté, des gains très appréciables récompensent l'amateur au courant des principes de la déclaration correcte et de l'évaluation précise de son jeu, tels que primes de manches (ou robres) ou de Chelem ; joueur habile, il sait aussi pousser ses adversaires à une déclaration qu'ils ne peuvent remplir et, grâce aux levées dont ils sont à court, retirer des bénéfices tout aussi grands ou plus grands que s'il avait joué le coup à sa déclaration de choix.

En plus, l'amateur sincère éprouve une triste sensation quand, après une enchère incontestée , il se voit adjuger une déclaration ne donnant pas la manche et ,après coup, et malgré une défense parfaite, remporte un nombre suffisant de levées qui lui auraient fait gagner la manche si le camp l'avait déclarée.

Au Bridge-Contrat, le joueur, tel un aventurier à la recherche d'un trésor, rencontre de rudes obstacles sur son chemin. A un détour de la route, il aperçoit ce riche trésor... les primes de manches, Robres ou Chelems... deux pas de plus, il l'atteint, sa main semble déjà le caresser... un précipice profond et étroit est le seul obstacle à franchir... les amendes... il en mesure la largeur, la profondeur... se décide, prend son élan et saute... Franchira-t-il cet abime ?...

Oui, vraiment, le joueur de Bridge-Contrat est constamment entre l'eau et le feu ! !

A. DesROCHERS

SAMEDI PROCHAIN :— Ne manquez pas de lire l'article de M. DesRochers : "La Seconde Innovation du Bridge-Contrat."

CONSTRUCTION

"THE CANADIAN HOMEMAKER" ou "CREATEUR DU "HOME" CANADIEN"

Série d'articles hebdomadaires traitant des

PLANS - CONSTRUCTIONS - FINANCES - DECORATIONS - MEUBLES - JARDINAGE

Copyright 1931

LA TOITURE EN ARDOISE DONNE UNE BELLE APPARENCE A LA PETITE MAISON

L'ardoise est fort jolie et très durable

POURQUOI poser de l'ardoise sur le toit quand on peut le couvrir en bardeau ? D'un autre côté pourquoi employer du bardeau quand on pourrait utiliser la tuile?

Le point c'est qu'il y a un certain nombre de bons matériaux à toiture et qu'il devrait y avoir une bonne raison pour choisir l'un quelconque d'entre eux. Puisque le présent article traite de l'ardoise, pourquoi choisir l'ardoise ?

Avec certains types d'architecture — principalement le genre anglais — l'ardoise a la plus belle apparence. En certaines localités où les risques du feu sont considérables, elle possède des qualités de résistance au feu qui sont égales à celle de n'importe quel genre de couverture, la tuile exceptée. Quant à l'entretien, elle est nulle — pour ainsi dire. L'ardoise possède une couleur et une texture qui ne ressemblent en rien à celles d'aucun autre matériel et partant des caractéristiques d'apparence que pas un autre matériel ne saurait approcher.

Ensuite, il s'agit de décider quelle sorte de toiture donnera l'apparence voulue. Fournira la protection indispensable contre le feu. Si on désire un toit dont les frais d'entretien sont nuls. Enfin, si le prix en est à la portée de ses moyens.

Les vendeurs d'ardoise ont leur méthode de vente comme les autres vendeurs de différentes toitures. Quand on présente les mérites de l'ardoise sur la base des points ci-dessus mentionnés, il n'y a plus de doute quant à l'excellence de ce matériel.

Les prix varient considérablement dans les différents marchés; aussi est-il impossible de les spécifier correctement. En outre, les prix varient encore avec l'épaisseur de l'ardoise, sa couleur et la façon dont on la pose. Par exemple, si on prend l'ardoise "graduée", le prix en sera certainement élevé, car dans ce cas l'épaisseur est graduée des gouttières à l'arête —, la plus épaisse se pose en partant du larmier — et la partie exposée diminue en même temps que l'épaisseur. La chose ainsi qu'un travail soigné de pose, exige un choix spécial d'ardoise, ce qui en augmente le prix. Mais si on choisit de l'ardoise unie de dimensions uniformes et de couleur grise, on peut effectuer une économie sensible dans le prix de revient.

Dans les questions de la sorte il est bon de se fier aux conseils d'un expert. Y entrent en ligne de compte l'architecture de votre maison, les prix du marché, les mérites relatifs des matériaux et, va sans dire, votre budget à cet effet.

Consultez votre architecte.—Droits d'auteurs réservés, 1931. "The Architects' Small House Service Bureau, Inc."

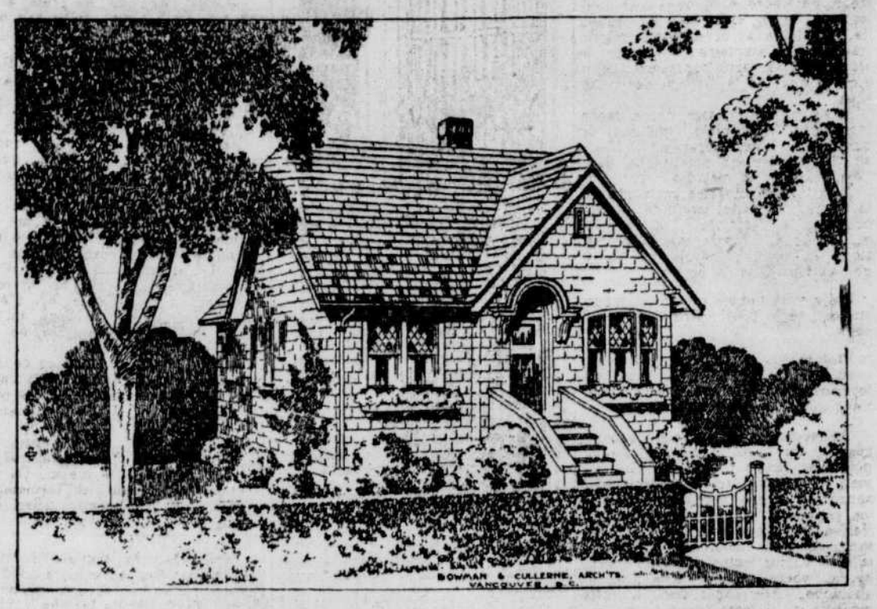

UNE JOLIE PETITE MAISON

BOWMAN & CULLERNE, Architectes

EN PORTANT le soin voulu à son dessin, une petite maison de ce genre est susceptible de présenter les plus fines caractéristiques. Malgré ses dimensions diminutives, elle n'en a pas moins fière mine. Les lignes du toit sont uniques et le dessin des fenêtres est tout à fait intéressant. Une arche semi-circulaire appuyée sur des appliques surmonte la porte, qui s'harmonise avec le reste de la maison et crée à l'entrée une atmosphère invitante.

Les murs en bardeau offrent plusieurs possibilités en fait de gammes de couleurs et, si on choisit un bardeau de bonne qualité, il fournit une excellente durabilité.

Quant au plan, on y voit nombre de particularités désirables. Un côté de la maison est entièrement consacré aux chambres à coucher, avec passage séparé commodément situé à côté de la cuisine et du vivoir. Par suite de ses proportions et de l'addition d'un solarium, le vivoir donne une impression de spaciosité. A l'extrémité de la pièce opposée au solarium un foyer de cheminée et une bibliothèque forment un groupe intéressant, et une fenêtre à baie ajoute encore de l'intérêt au côté de la pièce en question.

La partie latérale de la maison ne permet pas la présence d'une salle à manger séparée, mais l'alcôve à dîner, placée au fond de la cuisine, fournit l'espace voulu à cet effet. Bien éclairée et commodément placée, cette alcôve présente plusieurs avantages dans la petite maison.

Il n'est pas besoin d'économiser pour la grandeur de la cuisine, où il y a abondance d'espace pour les armoires. L'évier se trouve directement sous la fenêtre, flanqué de chaque côté par les cabinets d'armoires bâtis à même. Dans la chambre froide du coin il y a une boîte pour le lait et pour la glace.

Sans gaspillage d'espace, les chambres à coucher, chambre de bain, garde-robes et escalier sont disposés de façon compacte de l'autre côté de la maison. La chambre de bain s'enrichit d'un plancher en tuile et d'accessoires modernes. Le lavabo est surmonté d'un cabinet à remèdes.

Bien que la façade de la maison n'ait que 25 pieds, les chambres ne sont pas tassées. Elles sont bien aérées et commodément reliées entre elles.

Ce dessin à la fois intéressant et original permet de construire une jolie maison économique pour une famille de moyens modérés.

Aperçu du plan

Dimensions de la maison : 25 par 35 pieds.

Terrain voulu : 33 pieds de front.

Murs : Bardeau.

Toiture : Ardoise.

Chauffage : Eau chaude.

Commodités à même: Armoires de cuisine, planche à repasser.

Contenu cubique : 20,125 pieds cubes.

Coût approximatif : $3,000.

Les lecteurs désirant de plus amples renseignements concernant une maison de ce dessin sont priés de communiquer avec MM. Bowman & Cullerne, 535, rue Seymour, Vancouver, C.-A., en mentionnant le dessin No 299. Consultez un architecte local si les architectes dessinateurs demeurent trop loin de chez vous. — Droits d'auteurs réservés.

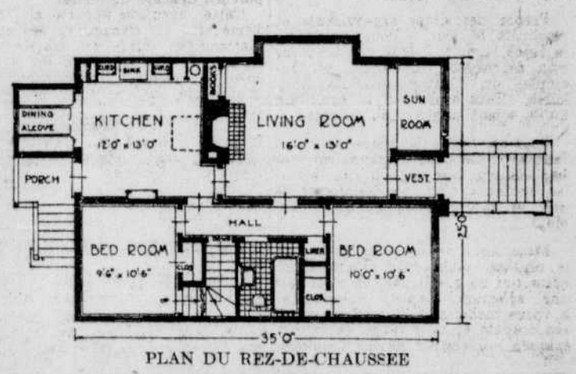

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE

ZETTE

et les Fêtes . . .

ZETTE

Zette a passé le temps dangereux des fêtes sans accroc. Grâce à une excellente santé entretenue par OVONOL, Zette n'a pas eu d'indigestion à trop manger de gâteau ; les gâteries des tantes qui auraient rendu malades n'importe qui, sont passées sur Zette sans laisser d'autres traces que du bonheur.

OVONOL est un composé d'Extrait de Foie de Morue (contenant la vitamine D, qui aide à faire grandir normalement, à donner des os forts et des dents saines), d'Hypophosphites, d'Iode, de Lécithine (Extrait de Jaune d'Oeuf), spécialement préparé d'après une formule du Médecin des Pilules Rouges, pour favoriser la croissance des enfants pâles, nerveux, pleurards, manquant d'appétit, de sommeil, souffrant de maux d'yeux, d'oreilles, de gorge, de rifle et autres éruptions. Partout ou par la poste : $1.00.

"Ma fillette de six ans était pâle, maigre, ne pesant que 36 lbs; elle souffrait de l'estomac et ne s'intéressait pas aux jeux des enfants de son âge. Je lui ai donné OVONOL, elle pèse maintenant 54 lbs et est très bien portante." Mme Ovila Rancourt, Lac Mégantic, (Frontenac), P. Q.

Voulez-vous recevoir le portrait de Zette? Nous avons des copies en couleur du tableau original de Zette (10" x 14") sans annonce et propres à être encadrées. Ecrivez-nous ou envoyez-nous le coupon avec 5 sous pour couvrir les frais de poste.

Cie Chimique Franco-Américaine Ltée, 1566 rue S.-Denis, Dépt. S., Montréal.

Veuillez trouver ci-inclus 5c (timbres ou argent) pour un portrait de Zette.

Nom .....

Adresse .....

8-1-16

OVONOL pour les Enfants

CHEZ LES OUVRIERS

Bourse du Travail

CE SOIR : Union Nationale des boulangers de Québec, Inc.

LUNDI : Fraternité des Cordonniers machinistes de Québec, Inc. Union Nationale des travailleurs du port de Québec.

Au Secrétariat

LUNDI : Union Nationale Catholique des peintres de Québec, Inc. La Caisse Populaire.

Salle Club des Marchands

DIMANCHE : Fraternité Internationale des sectionnaires.

LUNDI : Fraternité des wagonniers de chemins de fer, local 248.

Union Internationale des cordonniers, local 414.

Assemblée ouvrière

Lundi soir prochain, à 8 heures, dans les salles de l'Oeuvre de Jeunesse de St-Sauveur, aura lieu une assemblée ouvrière pour traiter les questions de l'heure. Bienvenue à tous les ouvriers. Orateurs distingués.

(Communiqué)

LA SANTE

Avant de vous installer dans une maison, vous vous assurez si les matériaux de construction sont de bonne qualité et si la maison est bien bâtie. Vous voulez habiter une belle maison, mais vous désirez aussi qu'elle soit durable.

Comme votre maison, votre corps, lui aussi, a besoin de bons matériaux de construction, et ce sont vos aliments qui vont vous les assurer. La santé de votre corps demande une alimentation ordonnée selon les besoins de l'organisme.

Les substances protéiques tiennent la première place parmi les matériaux de construction que réclame votre corps; elles sont indispensables pendant les années de croissance. Nous employons surtout les substances protéiques d'origine animale, qui se trouvent dans la viande, le poisson, les œufs, le lait et le fromage. Ces substances se trouvent aussi dans les fèves et les pois.

Vous avez besoin de conserver la chaleur de votre corps, et les aliments qui vous aideront à le faire sont le lait, le beurre, les viandes grasses et les noix. Si vous travaillez au dehors l'hiver, vous devez prendre plus de mets gras.

Vous avez besoin de renouveler l'énergie que votre corps dépense en travaux musculaires, et à ce but vous allez vous servir de céréales, de patates et de sucre. L'ouvrier et l'enfant qui grandit ont surtout besoin de ces aliments.

Le lait, les fruits et les légumes d'où votre corps retire les matériaux de construction, sa chaleur et ses énergie lui fournissent aussi les sels minéraux, tels que le calcium et le phosphore qui font de dents et d'os sains et qui pourvoient au fonctionnement normal de ses organes.

Les aliments cellulosiques vous sont nécessaires afin de vous faciliter l'institution de bonnes habitudes journalières. Le chou, le céleri et le son sont des aliments cellulosiques.

Le lait, les fruits et les légumes contiennent aussi les vitamines dont votre corps a besoin. Le corps demande une quantité suffisante de ces diverses vitamines pour se maintenir en santé et pour qu'il puisse résister aux infections.

Vous voyez donc que vous devez ordonner votre régime alimentaire selon votre âge et votre métier. A tous les âges, on doit prendre, tous les ours, du lait et des fruits et des légumes à l'état frais.

Une alimentation bien ordonnée assure, en large mesure, la santé du corps. Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184, rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

Saint-Sauveur

Assemblée spéciale

La conférence St-François-Xavier, de la Société St-Vincent de Paul, aura une assemblée spéciale demain, immédiatement après la grand'messe, dans la salle des réunions de cette conférence, et tous les membres y sont cordialement invités. Il s'agit d'une question importante et très urgente.

Congrégation des hommes

Demain, avant et après la réunion de 6 h. 30, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes, on recevra la contribution annuelle des congréganistes.

A l'Ecole Technique

Les cours de coupe et de couture, à l'Ecole Technique, Boulevard Langelier, reprendront lundi soir, à 7 h. 30. Les dames et les demoiselles qui désirent suivre ces cours sont priées de s'inscrire à cette première séance. Les anciennes élèves commes les nouvelles devront donner leurs noms. On annoncera aussi l'heure des cours à cette première séance.

Ces cours étant gratuits, les dames et les demoiselles devraient en profiter pour apprendre la coupe et se perfectionner dans la couture.

Pour le bazar

Comme nous l'avons déjà annoncé, une collecte des objets que l'on voudra bien offrir pour le bazar, qui s'ouvrira mardi prochain à la salle St-Pierre, sera faite demain à domicile par les membres des conférences de St-Vincent de Paul. Afin de ne pas trop retarder ces messieurs, l'on voudra bien préparer ces objets à l'avance.

St-Just, Montmagny

La messe de Minuit a été célébrée avec éclat cette année à St-Juste. La chorale exécutait un beau programme de chant. Les fidèles ont écouté avec satisfaction cette chorale si bien exercée. La messe des Anges en grégorien fut exécutée par le choeur des hommes Mme J.-A. Godbout touchait l'orgue . Elle mérite des félicitations pour l'accompagnement du choeur qu'elle donna avec une autorité égale à sa parfaite modestie. Entrée de la messe, Cà bergers par Mlle Cécile Vachon; A l'offertoire : Adeste Fideles par M. Joseph Sévigny; à la communion Il est né le divin Enfant par M. Joseph Godbout, il en fit le solo avec son aisance accoutumée, Berger entendez-vous ? par Mlle Rosilda Vachon; Les anges dans nos campagnes par Mlle Cécile Labrecque; Nouvelle agréable par Mlle Pouliot. A la messe de l'aurore le choeur s'est levé pour chanter des cantiques de Noel. De tous les cantiques celui de Minuit Chrétiens chanté par M. J.-A. Godbout fut goûté, ensuite Dans cette étable chanté par M. Régis Drouin, Les corus Angéliques par Mme J.-A. Godbout; O Roi de la nature par Mme Jos. Sévigny; Berger vois-tu là-bas à 2 voix par Mme J.-A. Godbout et Mme Sévigny. Les paroissiens de St-Juste toujours nombreux et recueillis en leur église garderont longtemps dans leur coeur un religieux souvenir de cette belle fête de Noël 1931.

Courcelles

Statistiques

Pendant l'année qui vient de finir il y a eu 52 naissances, 22 sépultures dont 11 grandes et 11 petites, et 4 mariages. La population est de 1384 âmes. Il a été distribué pendant l'année 21875 communions

Va-et-vient

M. et Mme Napoléon Brousseau, fils, Louis-Philippe, E.E.M., et leur filles Marguerite, Jeanne-d'Arc et Simone, à St-Ephrem, à l'occasion de la fête des Rois.

—M. Lucien Dubé, Mlles Marie-Jeanne Dubé, et Clara Dallaire, de St-Samuel, en visite chez M. Charlse Provost.

—M. Alexandre St-Pierre, nous a quittés pour aller travailler à Louiseville.

—Nos étudiants et étudiantes sont retournés dans leurs institutions, pour continuer leurs études, après avoir passé de belles vacances, dans leur famille. A tous nous souhaitons bon succès. Ainsi qu'à nos demoiselles institutrices qui sont partis pour reprendre leur classe.

—M. et Mme Paul Garant, de Lévis, et leurs enfants, étaient en visite chez M. Georges Garant à l'occasion des fêtes.

—M. le chanoine Bernier supérieur du Collège de St-Victor, était de passage au presbytère, ces jours derniers ainsi que M: Thomas Ennis, curé de Dorset.

Funérailles

Lundi, le 4 janvier, avaient lieu les funérailles de M. Gédéon Plante, époux de Dame Virginie Grégoire, décédé le 1 janvier, à l'âge de 68 ans. Il laisse pour le pleurer, outre son épouse, 6 garçons et deux filles: M. Edmond, Georges, Jean-Baptiste, Wilbrod, Alexandre, Joseph, Mme Adélard Dutil, née Marie-Anne, et Mlle Bernadette.

A la famille, nous offrons nos sincères sympathies.

La McIntosh

La vive demande dont la pomme McIntosh est l'objet sur les marchés canadiens aussi bien qu'à l'étranger, a encouragé la plantation de cette variété dans bien des parties du Canada. Il y a une chose importante à ce sujet, et que fait remarquer M. C.-E. Bailey, B.S.A., régisseur de la Station expérimentale fédérale de Frédéricton, N.-B., c'est que le pommier McIntosh est auto-stérile et qu'il faut pourvoir à une pollinisation croisée adéquate si l'on veut obtenir des récoltes satisfaisantes. Il a été démontré par des expériences que les variétés Lobo, Dudley Fameuse et Alexander pollinisent très bien la McIntosh.

Rien ne saurait égaler en valeur et en efficacité les PETITES ANNONCES DU "SOLEIL".

Pour soulager la surdité catarrhale et les bruits dans la tête

Les personnes qui souffrent de surdité catarrhale et de bruits dans la tête seront fières d'apprendre que cette affliction alarmante peut généralement se traiter avec succès chez elles grâce à une médecine interne qui, dans bien des cas, a effectué un soulagement complet, après l'échec des autres traitements. Des victimes qui avaient peine à entendre ont recouvré l'ouie au point que le tic tac d'une montre leur est pleinement perceptible à sept ou huit pouces de distance de l'une ou de l'autre oreille. En conséquence, si vous en connaissez qui sont affectés de bruits dans la tête ou de surdité catarrhale, découpez cet article pour le leur passer et vous pourrez ainsi contribuer à sauver quelque pauvre victime peut-être d'une surdité totale. La prescription peut se préparer chez soi et elle se fait comme suit :

Procurez-vous chez votre pharmacien 1 bouteille d'une once de Parmint (Double Force), que vous apportez chez vous et à laquelle vous ajouterez le ¼ d'une chopine d'eau chaude et un peu de sucre ; bien agiter jusqu'à dissolution. En prendre une cuillerée à soupe quatre fois par jour.

Le Parmint s'emploie de cette manière non seulement pour réduire par son action tonique l'inflammation et l'enflure des Tubes d'Eustache, et pour égaliser ainsi la pression de l'air sur le tympan, mais encore pour corriger tout excès de sécrétion dans l'oreille moyenne et les résultats qu'il donne sont presque toujours rapides et efficaces.

Toutes les personnes qui sont prises de catarrhe sous une forme quelconque devraient faire un essai de cette préparation.

CROWN TIRE & VULCANIZING

L.-D. LEVESQUE, Prop. TEL.: 3-0481

DISTRIBUTEUR DES PNEUS "GUTTA PERCHA" REPARATION & VULCANISATION | HUILE GAZOLINE GRAISSAGE LAVAGE SERVICE PROMPT & COURTOIS

130 rue de la Couronne - QUEBEC

Frictionner à L'HUILE ECLECTRIQUE du DR THOMAS

Rhumatisme

Voyages et Tourisme

QUEBEC CENTRAL

QUEBEC - LEVIS - SHERBROOKE

		No 2 Tous les jours dimanches ex.	No 6 Tous les jours.
Dép.	Québec (Gare du Palais)		4.10 p.m.
"	Québec (Traverse)	7.30 a.m.	
"	Lévis	7.55 a.m.	
Ar.	Sherbrooke	1.00 p.m.	9.20 p.m.

No 6.—Service direct de Wagons Salons-Restaurants et de voitures premières entre Québec et Sherbrooke.

No 2.—Service de Wagons Buffet-Club-Salon et voitures premières entre Lévis et Sherbrooke.

PRIX REDUITS pour VOYAGES ALLER ET RETOUR EN FIN DE SEMAINE

maintenant en vigueur entre toutes les gares

Pour plus de renseignements veuillez téléphoner : Bureau des billets de la ville du Pacifique Canadien-Quebec Central, 30 rue St-Jean, Tél. : 2-0093 ; Château Frontenac, Tél. : 2-1840 ; Gare du Palais, Tél. : 2-0663 ou écrire à F. O'Connell, agent des Voyageurs de District, 30 rue St-Jean, Québec, Qué.

Hotel BRIGHTON

Etabli en 1875 ATLANTIC-CITY

Favorisé depuis plus d'un demi-siècle comme le rendez-vous d'hiver des hôtes difficiles du Canada.

Taux favorables influencés par des frais grandement réduits.

FONDS CANADIENS AU PAIR

Soulagez le MAL de DOS Avec Pilules Dodd pour le Rein

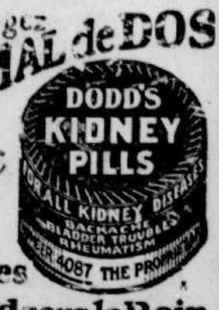

E.-A. ROUSSEAU

Tourneur, Découpeur, Meublier 1.4, du Roi. — Tél. : 4-4366

SPECIALITE

Tournage pour véranda, escalier, porte, arche.

Meubles faits sur ordre. Modèles pour machineries

ARMOIRES, BIBLIOTHEQUES, BUFFETS

Choix considérable de modèles nouveaux

* * *

O. Chalifour Inc.,

Bois et Menuiserie de Qualité

QUEBEC

J.-E. ROUILLARD

PLOMBIER - ELECTRICIEN

377 rue St-Jean - Québec

Spécialités :

REPARATIONS A DOMICILE

ENLEVEMENT DE LA NEIGE Sur les Couvertures

TELEPHONEZ Seulement à **2-6506**

E.-T. NESBITT Enr.

LUCIEN HAMEL, Gérant

Bois de toutes sortes

Manufacturier de BOITES en gros, PORTES et CHASSIS

74, 10e Ave Limoilou -:- Téls. 4-2431 4-2432

Propos féminins

CAUSERIE DU MEDECIN

La bronchite commune frappe tous les âges. Elle se manifeste d'abord par un rhume de cerveau ou "coryza" qui, selon l'expression consacrée, retombe sur la poitrine au bout de deux ou trois jours.

Les symptômes de la bronchite simple sont les suivants:

Le malade, qui s'était senti enchifrené, puis enroué, éprouve une douleur et de la sécheresse au milieu de la poitrine, au niveau de la région trachéenne, exactement derrière le sternum, à sa partie supérieure, point correspondant à la division des bronches.

Il se met à tousser d'une façon incessante et pénible, souvent en quintes. L'expectoration, difficile au début, devient plus facile dans l'évolution de la maladie.

Il existe un embarras gastrique, de la fièvre: Malaise, lassitude, langue chargée, la respiration est pénible et bruyante. Même sans auscultation, on peut percevoir les bruits qui se font dans la poitrine.

Mais c'est l'auscultation du médecin qui seule peut affirmer la bronchite.

Plus rarement—et c'est plus grave—on appelle "bronchites" des affections plus redoutables pour le patient et pour l'entourage!

Méfiez-vous! la bronchite prolongée de cet enfant, que ne calment point les sirops donnés par la maman, peut bien être une coqueluche anormale ou bien déceler la présence de ganglions autour des bronches. Veillez à cette bronchite dont les symptômes se manifestent surtout la nuit et qui traîne; malgré l'absence du "chant du coq" c'est une coqueluche. Demandez donc à votre médecin qu'il fasse passer votre enfant aux rayons X. Il a probablement une adénopathie trachéo-bronchique que seul le grand air peut guérir.

La bronchite du grand-père cédera peut-être à un peu de digitaline, car son coeur fatigué au cours de sa laborieuse existence, qui entraîne cette gêne respiratoire le faisant peiner en montant les étages, en marchant dans la rue. Mais il peut aussi se faire que ce grand-père bronchiteux depuis l'enfance, qui a maintenant quatre-vingts ans et a vu disparaître autour de lui ses enfants et ses petits-enfants, les uns morts de maladies de poitrine, les autres de méningite, que cet aïeul, qui vante la résistance des gens d'autrefois, soit un tuberculeux sans le savoir! De tout temps, il a contaminé sa famille, surtout les petits enfants, particulièrement sensibles à la tuberculose!

Une bronchite bien soignée qui traîne plus de dix jours n'est probablement pas une bronchite et doit retenir l'attention du malade et de son entourage.

Méfiez-vous! N'accumulez pas les drogues. Une bronchite guérit en gardant la chambre, en buvant abondamment et en suivant une thérapeutique modérée. Cataplasmes sinapisés, alternés, en respectant la peau qui est souvent brûlée par des révulsifs trop énergiques.

Prenez des sirops expectorants et résolutifs le jour. Pour permettre le repos la nuit, il faut une préparation de codéine (codoforme, par exemple) ou d'autres produits similaires. Tous sont bons, à condition qu'ils soient pris à dose modérée.

Peut-on éviter la bronchite? Il faut avoir de bonnes chaussures, des bas chauds, bien se couvrir, éviter les courants d'air, se désinfecter le nez, se gargariser au moindre rhume.

Mais, nous ne cesserons jamais de le répéter: méfiez-vous d'une bronchite qui ne guérit pas; ce n'est pas une affection banale. Demandez à votre médecin qu'il fasse analyser vos crahats et qu'il fasse faire un examen radiologique de vos poumons.

LE COIN DES FLEURS

Si vous avez de belles plantes d'appartement, il faut les grouper dans la partie la mieux éclairée de vos chambres.

L'arbuste que l'on voit ici, illustré est un lierre pour lequel on a bâti un treillis.

LES PLISSES AU BAS DES JUPES

On borde beaucoup de jupes avec des plissés. Les plissés-nains sont la parure préférée.

LES VOLANTS DECOUPES

Le taffetas promet d'être en vogue pour les saisons prochaines ; actuellement, des robes en taffetas glacé changeant et de tons pastellisés se portent le soir, des jupes montrent cinq volants dont chacun est découpé en dents de rose. C'est un rappel gracieux du style 1840.

POUR VIVRE MIEUX

LA VERRERIE CULINAIRE

Aucune invention susceptible d'apporter au logis un confort nouveau ne laisse indifférente la bonne maîtresse de maison. Et lorsque le côté pratique s'unit à un souci d'élégance en une découverte qui l'intéresse, ses voeux sont comblés.

La plus séduisante innovation, pour le bien du home, est incontestablement la verrerie culinaire.

Miracle charmant que celui qui réconcilie la fragilité du verre avec la violence de la flamme !

Il n'y a pas de plus jolie batterie de cuisine que celle faite en Pyrex, matière se jouant du feu et de la plus forte chaleur en offrant la transparence délicate du cristal.

Cette invention apporte au "huitième art" un élément de séduction inattendu : suivre au travers des parois de la casserole ou de la cocotte la cuisson du mets succulent, quelle joie ineffable pour un gourmet !

Le plat pourra ensuite passer du fourneau rougeoyant sur la table élégante, sans déparer l'ensemble, mais en y apportant, au contraire, l'attrait d'une originalité savoureuse, et.... décorative.

La verrerie culinaire fait de la pièce de la maison où s'élaborent les repas le véritable laboratoire que prônent les hygiénistes. C'est en effet une conquête de l'hygiène que cette batterie de cuisine, que ces ustensiles en verre qui se nettoient parfaitement, sans astiquage, se lavent à grande eau comme la vaisselle, écartent d'eux tous les dangers d'empoisonnement, d'intoxication, de malpropreté.

C'est une conquête du confort parce que la facilité d'entretien des objets de première nécessité ménage les loisirs de la dame du logis. Et, enfin, c'est une victoire culinaire parce que le verre Pyrex utilisant parfaitement la chaleur, la répartissant régulièrement, permettant la surveillance totale de la cuisson, détruit le danger des mets attachés ou brûlés, des plats gâchés ou perdus !

Les petites inventions pour le ménage ont de grands retentissements sur le bonheur général. C'est pourquoi il fallait faire une place à l'une d'elles, la plus charmante, la plus aimablement séduisante, et dont beaucoup de femmes modernes savent déjà profiter.

LA MORT DU JOUET PREFERE

J'ai rencontré hier un ami qui m'a demandé à brûle-pourpoint :

—Dites-donc, qu'est-ce que vous donneriez, vous, à une fillette de douze ans?

Il faut y songer, voici le temps des étrennes qui arrive....

Comme j'hésitais,il continua :

—C'est l'âge de ma fille et je suis très malheureux. Je ne sais plus. Je vais vous conter mon histoires: que je vous dise tout de suite que Bobo est mort. Bobo, c'était un ours en peluche que je lui avais offert quand elle commençait à parler, et jusqu'à l'an dernier, rien n'avait pu détrôner ce chéri.

"Jamais elle ne s'était endormie sans lui, et le matin, quand j'allais la voir, elle tenait Bobo entre ses bras, et il était chaud, l'animal, d'une chaleur vraiment humaine. Il me troublait. Je me demandais si, à force d'avoir été serré contre le petit corps de mon enfant, il n'arrivait pas à vivre d'une vie mystérieuse, si elle ne lui soufflait pas un peu d'âme, s'il n'était pas vraiment autre chose qu'une forme de peluche bourrée de copeaux?

"C'était contre la poitrine de Jacqueline que cette étoffe, jadis velue, s'était usée, était devenue rase comme de l'amadou. Il s'était humanisé. Sa bourre était partie, c'est une sorte de peau qui l'enveloppait. Ses yeux, deux boutons de faïence devenaient troublés, le matin. La respiration de l'enfant les ternissait ; et c'est sur le museau noirci que Jacquette a déposé sans doute ses meilleurs baisers.

"Elle était la maman de Bobo, et j'étais, bien entendu, son grand-père. Il comptait dans la maison, il faisait partie de la famille. Il avait même un emploi : il gardait les bagages prétendions-nous, car seul de tous les jouets, il était admis à voyager avec nous et on ne l'enfermait jamais dans la malle qui aurait pu s'égarer; non, il voyageait dans son sac à main.

"Rien ne portait atteinte à son prestige. A la fin de décembre, chaque année, de nouveaux cadeaux arrivaient. Vous connaissez cela... Il y avait des ménages, des poupées des pantins, sur tous les meubles ; Jacqueline était ravie et Bobo ne paraissait pas de la journée.

"Je me damandais si tel énorme bébé aux joues framboise n'allait pas prendre sa place ; et l'heure du coucher arrivait, et Bobo, qui attendait sur l'oreiller, devenait brusquement prépondérant. Pour avoir été délaissé pendant tout un jour, il était choyé plus que de coutume.

"Au bout d'une semaine, les nouveaux venus existaient à peine, car les jouets qu'un enfants ne regarde plus cessent immédiatement de vivre.

"Et bien! Bobo est mort depuis six mois. On l'a jeté avec les autres au fond d'un tiroir. Qu'est-ce qui s'est passé? Quelle étape ma fille a-t-elle franchie? Je sens qu'il y a quelque chose. C'est fini et je m'en désole, il me semble qu'elle a jeté sa petite enfance dans un placard. Comprenez-vous? Et que lui offrir désormais? Dites?

Je lui serrai la main, sans répondre à sa question, et je murmurai:

—Je comprends... Pareille histoire vient de m'arriver et j'en suis très malheureux!

LEO LARGUIER

Maintenant que la saison du bridge bat son plein, les prix originaux sont recherchés par les maîtresses de maison hospitalières.

En voici un qui sort de l'ordinaire, c'est un cadre pour instantanés formé de deux verres tenus en place par des moceaux laqués en bois et en métal.

Des serviettes à cocktail font aussi des prix de bridge. Celle que nous voyons nous montre une parade de coqs à l'une des extrémités.

QUOI DE NEUF ?

Nous aurons à laisser à nos filles et à nos nièces des bijoux aussi séduisants que ceux que nous admirions dans les coffrets de nos aïeules. Voyez cette boucle de pierres du Rhin, terminée par des glands et suspendue à deux rangées de perles de cristal rouge.

Un loquet d'or guilloché, renferme un motif de dentelle à l'aiguille, et les boucles d'oreilles l'appareillent.

LA BONNE CUISINE

Consommé au riz

Pour un dîner prié, le potage doit être plus corsé. Celui-ci fera très bien : dans un consommé où vous aurez versé une garniture de petites quenelles de veau, ajoutez du riz bien lavé, cuit à part, à raison de 3 cuillerées par pinte de consommé. Servez chaud.

Oie Bonne Femme

Parer une oie jeune, grasse à point. Lui introduire dans le corps : de toutes petites pommes de terre rondes, des marrons entiers, des chipolatas, le tout à peine sauté dans un peu de la graisse retirée et mêlée de mie de pain, d'herbes odorantes hachées, de sel et de poivre. Remplir complètement la volaille, la coudre ; graisser un plat, y installer l'oie, saler et poivrer toute la surface, verser au fond du plat un verre d'eau, chaude, couvrir d'un parchemin beurré et faire cuire au four, sans oublier d'arroser fréquemment.

Pommes à l'anchois

Choisir de petites pommes de terre, bien rondes et régulières de forme, les faire cuire à l'eau salée, sans les laisser s'écraser. Enlever la peau et laisser refroidir. Pendant ce temps, piler dans un mortier des filets d'anchois et des jaunes d'oeufs durs. Par l'une des extrémités, creuser l'intérieur des pommes de terre sans les rompre et en gardant intact un petit chapeau. Garnir l'intérieur avec la farce préparée, remettre les chapeaux pour boucher les pommes, les dresser dans un ravier et recouvrir de mayonnaise très relevée. Ce hors-d'oeuvre doit être préparé une grande heure avant d'être servi et conservé au frais.

Jamais las d'admirer ses cheveux blonds

ILS ont des reflets dorés tellement irrésistibles! Rien d'étonnant que les hommes ne cessent de les **admirer!** La chose arrive toujours lorsque les jeunes filles font usage du Blondex. Ce shampooing spécial fait briller les cheveux blonds d'une beauté et d'un lustre nouveaux! Les empêche de brunir — redonne la naturelle couleur dorée aux cheveux blonds mats fanés. Ni teinture ni ingrédients nocifs. Excellent pour le cuir chevelu. Une blonde au Blondex est toujours recherchée. Dans tous les bons magasins à rayons et pharmacies.

Cap Santé

La fête de Noel

La fête de Noel a été célébrée avec sa solennité coutumière. M. le curé Pouliot officiait à la messe de minuit, le sermon a été donné par M. l'abbé Brunet, de Lévis. Durant la messe de l'Aurore, la chorale des dames rendit les "Vieux Noels", toujours si beaux. Les communions furent très nombreuses.

Nouveau marguillier

Le 27 décembre, après la grand'messe, les anciens et nouveaux marguilliers ont élu à l'unanimité M. Côme Leclerc, cultivateur, du rang Grand Bois de l'Ail, marguillier, en remplacement de M. Edouard Lavallée, sortant de charge. Les marguilliers du banc sont : MM. Ludger Hardy, Gustave Richard et Côme Leclerc.

Statistiques paroissiales

Durant l'année 1931 il y a eu en notre paroisse : 27 baptêmes, 5 mariages et 8 sépultures, dont une de l'étranger. Ces sépultures sont comme suit : Gérard Paquet, 29 janvier, 2 ans et demi ; Adolphe Morissette, 20 février, 74 ans ; Marie-Gabrielle Hardy, 24 février, 4 mois ; Mlle Delvina Godin, de St-Jérôme, 24 mars, 79 ans ; Mlle Adélaïde Lefebvre, 12 mai, 84 ans ; Mme Ludger Hardy, 25 juin, 44 ans ; Mlle Elmire Paquin, 18 août, 75 ans ; Mme Joseph Jacques, 20 novembre, 77 ans.

Soirées :

Les 27 et 28 décembre, à notre salle municipale, d'intéressantes soirées dramatiques et musicales organisées par quelques demoiselles de notre paroisse, sous le distingué patronage de M. le curé Pouliot, et au profit de notre bibliothèque paroissiale, ont remporté un vif succès.

Nos artistes locaux, et pour plusieurs, qui en étaient à leur début, ont tenue l'assistance sous le charme de leurs talents, et nous espérons avoir le plaisir de les entendre encore, sous peu.

Réception chez M. le curé

Le 29 décembre M. le curé Pouliot recevait chez lui, au presbytère, les demoiselles qui se sont dévouées au succès de nos soirées. M. Arthur Frenette directeur artistique, et Mme Frenette y assistaient. Il y eu chant, musique et goûter.

Anémie
Fatigue
Nervosité
Bronchites
Malnutrition
Perte d'Appétit
Convalescence Lente

cèdent au

SIROP FELLOWS

Recommandé par les médecins de 53 pays depuis 50 ans

76-F

Feu Mlle Olivine Leclerc

Le 4 janvier, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu les funérailles de Mlle Olivine Leclerc, fille de M. et Mme Georges-J. Leclerc, décédée à l'âge de 16 ans. Le service a été chanté par M. le curé Pouliot. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière paroissial, et inhumés dans le terrain de la famille.

Feu Mme Eugène Frenette

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Mme Vve Eugène Frenette, née Zélia Piché, décédée à l'âge de 74 ans. Les funérailles ont eu lieu, vendredi le 8 janvier à 8 hrs ½. Nos sympathies aux familles éprouvées.

Exercices de chant

Tous les vendredis soir à la sacristie, il y a exercices de chant grégorien sous la direction de M. Charles Germain. A cette occasion notre fabrique a fait l'acquisition d'un harmonium.

Les abeilles

L'une des études les plus intéressantes en apiculture conduites sous la direction de C.-B. Gooderham, apiculteur du Dominion, porte sur le nombre de butineuses, c'est-à-dire des abeilles qui vont au loin ramasser du nectar et du miel pendant la période d'une forte récolte. En comptant 5,000 abeilles par livre et en notant le poids des colonies reposant sur les camions-bascules, on a constaté qu'il y a de vingt à vingt-cinq mille abeilles d'une même ruche qui butinent à la fois. Dans un cas la population totale de la ruche a été estimée à 55,625 abeilles dont 20,625, étaient aux champs, laissant une population de 35,000 abeilles dans la ruche. Dans un autre cas où la population totale était computée à 56,250 abeilles, on a constaté que 27,187 butinaient au dehors tandis que la population de réserve dans la ruche était de 29,063 abeilles.

MISE au POINT

Il est bon de se rappeler que les Pilules ROUGES pour les Femmes Pâles et Faibles sont produites dans des laboratoires les plus modernes sous la surveillance de savants chimistes et de docteurs, au courant des dernières découvertes de la science. Depuis leur manufacture jusqu'à la vente, elles sont contrôlées par des médecins à leur clinique, des pharmaciens et garde-malades dûment diplômés.

Les Pilules ROUGES sont aussi efficaces dans les cas de: Pâleur, faiblesse, manque d'appétit, sensation permanente de fatigue, essoufflement au moindre effort, douleurs de dos, de reins, troubles d'estomac, irritabilité, périodes douloureuses, irrégularité, troubles internes, symptômes ou conséquence de l'ANEMIE, que la plupart des produits étrangers qui, bien souvent, doivent leur célébrité à la distance bien plus qu'à leurs effets.

N'allez donc pas payer des prix exhorbitants alors que vous avez près de vous un produit aussi bon, sinon meilleur et infiniment meilleur marché.

Pensez à ceci : notre garantie est 40 années de succès croissants et de services loyaux aux femmes malades.

"Les Pilules Rouges sont en usage et à l'honneur dans ma famille depuis de longues années. Pour moi, je suis convaincue que je dois à ce remède la merveilleuse vitalité dont je jouis aujourd'hui. J'ai pris les Pilules Rouges lorsque j'étais jeune fille parce que j'étais faible, toujours fatiguée, nerveuse, que je souffrais assez souvent de douleurs de dos, de reins, de maux de tête et de douleurs dans les membres. Elles ont transformé mon organisme, faisant de moi une femme alerte, vigoureuse, robuste. Ma santé a toujours été bonne depuis et je recommande hautement les Pilules Rouges à toutes les femmes pâles et faibles." Mme Edouard Leclair, 544, rue Joliette, Montréal.

"J'étais souffrante, mes forces avaient considérablement diminué et j'attribuais cet état au travail dur que je faisais depuis plusieurs années dans les manufactures. Malgré le repos que j'avais pris et le changement d'occupation, ma faiblesse et mes malaises persistaient. Une douleur dans le dos me faisait souffrir nuit et jour. Trois ou quatre fois par semaine, j'avais une migraine terrible. Je me sentais nerveuse, des douleurs internes m'inquiétaient, l'appétit me faisait défaut et ma digestion n'était pas bonne. Je commençai l'usage des Pilules Rouges, lesquelles ramenèrent promptement mes forces et rétablirent complètement ma santé." Mme M. Lamy, 3, rue Cloutier, Trois-Rivières, P. Q.

Consultations Médicales Personnelles

au No 1570, rue S.-Denis, Montréal.

N. B. — Lorsqu'on vous a dit que tel produit est "aussi bon" et meilleur marché que les Pilules Rouges, avez-vous jamais trouvé que c'était vrai ? NON. Dans l'intérêt de votre santé, soyez énergiques et répondez : NON à toute offre de substitution.
Pilules ROUGES, partout ou par la poste : 50c la boîte ou 3, $1.25.

Pilules ROUGES

Pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique Franco-Américaine, Ltée, 1566, rue Saint-Denis, Montréal

Si on reflechissait mieux

L'on pourrait être souvent
Plus en Santé, Plus Heureux
Plus Robuste

C'est pourquoi très souvent on ruine sa vie par sa faute. Voir à sa santé est un bonheur et un devoir qu'on apprécie jamais assez, c'est le meilleur moyen d'économiser son argent et sa vie.

M. F.-X. LACROIX

NE laissez pas en vous les maladies suivantes; tels que l'anémie faiblesse teint pâle, nervosité, douleurs de rhumatismes, mauvaises digestions, constipation, rhumes opiniâtres, cathare divers et malaises dus au mauvais sang. Tout ceci est le commencement de la perte définitive de votre santé et de votre bonheur.

J'ai de très bons remèdes pour soigner tous ces malaises déjà plus de 28,000 personnes les ont employés,—pourquoi pas vous, les connaissez-vous—alors, sinon pourquoi les ignorer. Tous ces remèdes sont frais manufacturés ce qui leur conserve toute leur valeur réelle et sont vendus directement de mon laboratoire à vous par poste, ils sont envoyés partout au Canada et Etats-Unis—où directement chez moi à mon laboratoire les mardi et jeudi de 9 h. a. m., à 4½ p. m., et le samedi de 9 hr.s a. m. à 9 hr.s p. m.

Ces remèdes ne donnent aucun trouble, ils sont prêts à employer, donc bientôt si vous demeurez près venez les acheter chez moi. Si vous demeurez plus ou moins loin écrivez-moi dites vos maladies et gratis j'enverrai un livret très instructif qui vous dira tout ce que cet annonce ne dit pas—témoignages divers etc., etc.

Chez vous sans vous déranger vous pouvez soigner les diverses malaises décrits ci-haut, à un prix très modéré alors pourquoi pas—

F. X. LACROIX
—HERBORISTE—
438 rue ST-JOSEPH, Québec, Canada

Pour tout ce que vous avez à vendre ou à louer servez-vous des PETITES ANNONCES CLASSEES.

Page Féminine

Les réponses aux questions

Q.—Pourriez-vous m'enseigner où je pourrais vendre des colliers de perles de couleurs ?

2o Je voudrais avoir deux correspondants, jolis, distingués et instruits, de 20 à 25 ans.

3o Est-ce que la brocade peut servir pour des robes d'été ?

Amoureuse aux yeux bleus

R.—Vous pourriez les annoncer sur le journal, à la rubrique des petites annonces.

2o Je ne puis servir d'intermédiaire pour ces correspondances.

3o Je ne sais ce que vous désignez par cette appellation, veuillez être plus explicite.

Q.—Je suis veuve et sans fortune. J'ai été malade d'une pleurésie l'an dernier, et cette année, à la même date, cette maladie me reprend. Je n'ai pas les moyens de payer le médecin. Comme je suis inquiète et dans l'embarras, je m'adresse à vous. Quels remèdes pourrais-je prendre pour me guérir ?

2o J'ai essayé de teindre une robe de soie celanese. Je l'ai lavée et teinte suivant les directions, avec un paquet de teinture pour la laine et la soie ou un paquet pour la soie et le coton. La robe était sable foncé, je voulais la mettre noire et elle est plutôt d'un gris sale. Veuillez me dire de quoi cela dépend et comment je pourrais réussir à lui donner une meilleure teinte ?

Une qui aimerait à savoir

R.—Je ne suis pas médecin et même si je l'étais, je ne pourrais vous soigner par la malle. Vous avez besoin de repos et de médicaments. Si vous ne pouvez payer les soins de votre médecin, vous pouvez aller dans un dispensaire ou à l'hôpital. Votre docteur lui-même ne refuserait pas, tout probablement, de vous dire si vous êtes vraiment malade ou si vous êtes simplement surmenée et fatiguée.

2o Cela peut dépendre de la qualité de la soie. Il y a des étoffes fabriquées par des procédés chimiques et qui ne supportent pas la teinture. Il se peut aussi que cela dépende du procédé que vous avez pris, il faut une certaine expérience pour teindre à la maison. Il faut quelque fois ajouter du sel pour fixer la couleur. Si cela ne dépend pas de votre soie, vous pourriez essayer de la plonger de nouveau dans la teinture.

Q.—Je connais un jeune homme qui fréquente une jeune fille depuis quelques années et qui parle de l'épouser, mais ils ne se conduisent pas bien, croyez-vous qu'ils seront heureux quand même ?

Je l'ai déjà aimé

R.—Ils n'en prennent pas les moyens, car ils détruisent par avance la confiance qu'ils peuvent avoir l'un pour l'autre. Ils ne manqueront pas de se reprocher plus tard, ces écarts de conduite, et peut-être manqueront-ils de courage pour se lier l'un à l'autre.

Q.—Il y aura dix mois que je suis en deuil au mois de juin prochain. Je suis institutrice. Serait-ce déplacé d'organiser une séance de fin d'année, présidée par M. le Curé.

2o Lors de la visite de M. l'Inspecteur à l'Ecole, est-ce à la maîtresse, de lui donner la main ?

Coeur en peine

R.—Cela fait partie de vos fonctions et le deuil n'a rien à voir là dedans.

2o Elle peut lui laisser l'initiative.

Q.—J'ai reçu les souhaits d'une dame, et la carte de son mari était jointe à la sienne. Dois-je adresser mes voeux seulement à la dame ou mettre sur l'enveloppe : M. et madame X.

Jeune Colombe

R.—Cela suffit d'adresser vos voeux à madame X.

Q.—Quand je sors l'hiver, j'ai toujours le besoin de me moucher, pouvez-vous me dire de quoi cela dépend, et ce que je pourrais faire pour y remédier ?

2o De quoi dépendent les points noirs sur le visage ?

Bruit de la vague

R.—Vous souffrez sans doute d'un rhume de cerveau chronique, consultez un médecin ou demandez chez le pharmacien des remèdes qui s'appliquent extérieurement.

2o C'est une forme d'acné qui peut dépendre de l'état général de la santé, de maux d'estomac ou d'intestin. Surveillez votre régime et votre intestin. Faites des lotions chaudes additionnées d'alcool camphré.

Q.—Je suis courtisée sérieusement par un jeune homme qui possède les qualités morales pour faire un excellent mari, et qui peut compter sur un avenir assez brillant, mais son apparence physique ne me plaît pas et j'ai pour lui une affection de raison plutôt que d'enthousiasme. De plus, sa famille a gardé des manières anciennes de penser d'agir et de se vêtir. Croyez-vous que ces détails m'empêcheront d'être heureuse ?

Inquiète.

R.—Vous avez assurément plus d'estime que d'amour pour votre futur et ce n'est pas un mal si vous vous y attachez à la longue, mais il faut y songer sérieusement avant de vous engager pour la vie. Vous n'épouserez pas sa famille, mais si vous vivez dans le même endroit, vous souffrirez peut-être d'idées et d'habitudes différentes des vôtres. Tout dépend de votre caractère. Si vous reconnaissez que vous n'aimez pas suffisamment votre ami, ayez la loyauté de ne pas l'accepter ou de le faire attendre. Vous pourriez être malheureux tous les deux plus tard.

Q.—Voulez-vous me dire où je puis me procurer un correspondant de 25 à 35 ans ?

2o Quelles sont les règles du jeu de cartes "Le Charlemagne" ?

Lorraine

R.—Je ne puis servir d'intermédiaire pour ces sortes de correspondances.

2o C'est une forme de euchre qui se joue à huit cartes et dont les majeures sont la blanche, le joker, les valets de la même couleur, l'as, le roi, la dame, le dix, le neuf et le huit. On gage sur son jeu, et l'on doit ensuite faire le nombre de levées qu'on a fixé.

Q.—Je dois faire une soirée, puis-je inviter plusieurs jeunes gens qui ne sont jamais venus chez moi, mais que je connais bien pour accompagner quelques amies qui n'en connaissent pas.

2o Mes invités seront une cinquantaine, que dois-je leur offrir comme rafraîchissements ? Je ne compte pas offrir un vrai réveillon ?

3o Pouvez-vous me suggérer quelques jeux que je pourrais organiser ?

4o Pouvez-vous publier la petite poésie ci-incluse ?

Amoureuse de Jean Paul

R.—Vous pouvez inviter ces jeunes gens, mais sans leur imposer la compagnie de telle ou telle de vos amies, ils choisiront à leur guise.

2o Il faudrait au moins offrir des sandwiches et des gâteaux, du café ou de la limonade, ou des liqueurs douces.

3o Pourquoi ne commenceriez vous pas votre soirée par une partie de cartes, un bridge ou un euchre, où l'on change de table, et où l'on fait par ce moyen connaissance avec tout le monde. Vous pouvez encore préparer des charades costumées.

4o La petite poésie ne peut être publiée parce que vous ignorez les règles de la versification et qu'on ne dédie pas de tels vers à un homme qui se reconnaît tout facilement sous le voile transparent de ses initiales.

Q.—Voulez-vous me dire où se réunit le club Kiwanis et si les membres s'occupent tous de l'enseignement.

Véronique

R.—Le Club Kiwanis est une association d'hommes d'affaires qui a des déjeuners au Château et qui ne s'occupe pas du tout d'enseignement.

Q.—Est-il convenable pour une jeune fille de répondre à une carte de souhaits qui lui a été envoyée par un prêtre ou par une religieuse à l'occasion de la nouvelle année ?

2o Lorsqu'on donne un souper de famille, qu'est-il convenable d'offrir d'abord.

Paulette

R.—Vous devez remercier par une carte et offrir vous même vos bons souhaits.

2o Un bouillon dans des tasses, vous pouvez aussi donner des pâtés aux huitres, avant le plat principal.

Q.—J'ai une robe brune que j'ai tachée la première fois que je l'ai mise, pourriez-vous me dire comment la nettoyer sans la laver.

2o Est-ce déplacé pour une jeune fille de demander un jeune homme pour la reconduire après une soirée.

Une abonnée

R.—Tout dépend de la qualité de l'étoffe, si vous avez des retailles, je vous conseillerais d'essayer sur ces petits morceaux avant de risquer la robe elle-même. La gazoline est généralement efficace, et aussi l'éther, pourvu qu'il n'y ait pas de sucre. Il y a des étoffes qui se lavent très bien, mais il reste souvent un cerne blanc sur les plus foncées. Si vous êtes de la ville, je vous conseillerais plutôt de confier la robe à un dégraisseur.

2o Si c'est un étranger, c'est sûrement déplacé, mais la chose peut se faire si c'est un ami de vieille date.

Q.—Voulez-vous me donner la recette de la crème lustrée, je ne la réussis pas toujours.

2o La farine Graham se vend elle en petites quantités, y en a-t-il dans les épiceries ?

3o Un religieux m'a remerciée d'une photographie que je lui ai envoyée, et a ajouté des voeux de bonne année à sa carte. Dois-je lui répondre et lui offrir les miens.

Merci beaucoup

R.—Je n'ai pas compris ce que vous entendiez par crème lustrée, si vous voulez me donner des détails, je pourrai sans doute vous donner la recette.

2o Oui, elle se vend en petites quantités, dans les épiceries.

3o Vous le pouvez, mais il n'y a pas d'obligation, puisqu'il vous a adressé des remercîments.

Q.—Voulez-vous me donner des renseignements au sujet du placement des enfants de parents tuberculeux dans des familles afin de les préserver de la maladie. On ajoutait qu'une pension de dix pistres était allouée par mois et que les vêtements étaient aussi fournis par le gouvernement.

Senorita

R.—Il s'agit d'une nouvelle oeuvre d'assistance anti-tuberculeuse, le placement familial qui se fait par le Service Provincial d'hygiène, avec le concours du dispensaire anti-tuberculeux. Ces enfants sont placés uniquement à la campagne. On s'assure qu'ils ne sont pas atteints de tuberculose et l'on choisit soigneusement ces familles d'adoption où ils sont sous la surveillance du curé de la paroisse. Leur trousseau et leurs classes sont également payés par le gouvernement. Vous pourriez avoir tous les renseignements que vous désirez au Service Provincial d'hygiène, à l'hôtel du Gouvernement, ou au Dispensaire anti-tuberculeux, 125 rue de Mazenod.

AU FOYER

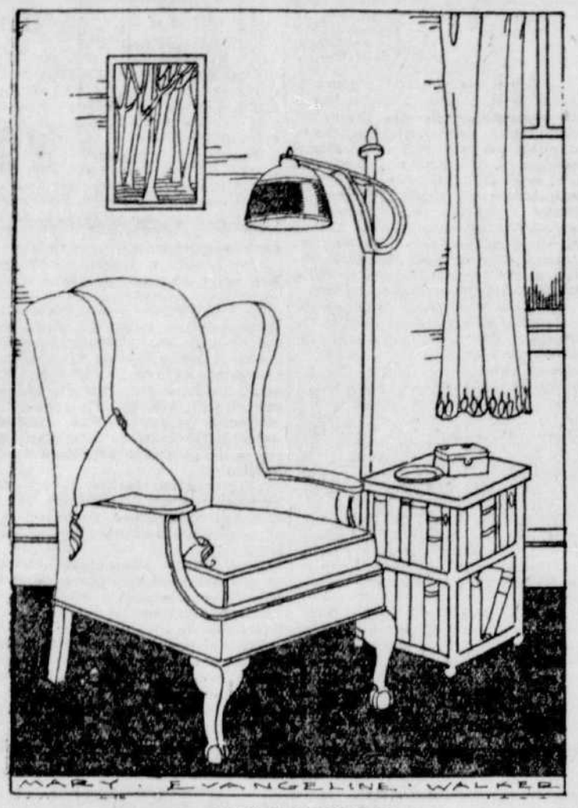

LE COIN DU LISEUR

Y a-t-il une joie plus complète pour ceux qui aiment à lire que de posséder un bon fauteuil dans une chambre paisible, une lampe placée à la bonne distance, une table pour y déposer son tricot ou son livre si c'est une femme, sa pipe ou son tabac si c'est un homme.

Le genre de table le plus apprécié est une table tournante avec des tablettes pour y placer les livres, ou encore une console qui se place à côté du fauteuil à la hauteur des appuis. Il y en a même qui ont sur le côté, un compartiment pour y glisser les revues et les journaux, afin de n'en point encombrer la chambre et de nuire au bon ordre de la pièce.

PETITS CONSEILS

Pour nettoyer les peintures des portes.—Bien que l'on pose aux portes des plaques protectrices en verre ou en métal, il arrive que la peinture en soit salie auprès des boutons. Pour son nettoyage, faites une solution de deux cuillerées à soupe de borax en poudre pour une cuvette d'eau chaude. Lavez vos portes avec cette solution non refroidie et vous enlèverez facilement toutes traces de souillures.

Pour avoir une lessive blanche.—Une cuillerée à soupe d'essence de térébentine ajoutée à la lessive aide à blanchir le linge à la perfection.

AVEC DE LA FICELLE

...Vous faites de jolis boutons qui auront du relief et de l'originalité. Voici comment vous procéderez. Nouez, tous les demi-centimètres, une ficelle sur sa longueur. Ensuite enroulez-la en colimaçon en la retenant par du fil très fin et de la teinte exacte de la ficelle. Vous placerez ces boutons de distance en distance sur un biais d'encolure et sur un biais de poignet et vous aurez créé une garniture personnelle.

COMMENT INCRUSTER LA DENTELLE DANS UN TISSU

On fait actuellement beaucoup de motifs incrustés dans un tissu des robes. Or nous croyons devoir vous indiquer comment il faut incruster la dentelle dans un tissu.

Posez la dentelle sur le tissu à la place exacte qu'elle devra remplir. Avec la mine d'un crayon suivez les contours des motifs. Passez un fil au petit point devant en suivant ce dessin fait au crayon. Coupez ensuite le tissu à l'intérieur de ce dessin faufilé en réservant un rempli. Rabattez ce rempli à l'envers du tissu. Placez alors la dentelle sur la place évidée. Pour bien réussir, il convient de placer tissu et dentelle sur un papier bien plat et souple. On bâtit le tout ; dentelle, tissu, papier. Tout autour du contour de la dentelle, travaillez alors dentelle et tissu au point de feston étroit sans serrer, mais en piquant profondément. Ensuite vous enlèverez le papier et couperez à l'envers le rempli de tissu qui pourrait rester.

UNE JOLIE BOITE A POUDRE

Cette boîte, vous la ferez vous-même de toutes pièces. Pour le fond et le dessus de la boîte, coupez des ronds de carton. Celui qui doit servir pour le dessus sera de un plus large que l'autre. Pour le corps de la boîte, coupez une bande de carton de la hauteur ordinaire à ce genré d'objet. Pourr le pied du dessus de boîte, coupez une bande plus petite, de la hauteur de deux doigts par exemple. Les morceaux de carton étant à plat, il vous sera facile de les recouvrir de tissu. Une fois cela fait, refermez en cylindre chaque corps (la bande haute et la petite). Puis formez la boîte en collant les cercles au pied de chaque corps cylindrique.

La boîte ainsi faite, et les raccords et bords dissimulés sous un cache-point fait d'un galon, serait charmante. Elle le sera davantage si vous posez sur le couvercle un énorme noeud de satin et si vous mettez à l'intérieur une houppette en cygne de couleur pastellisée du ton du ruban.

Vous pouvez aussi juponner la boîte avec un large ruban froncé, puis poser, au lieu du noeud sur le couvercle, un corps, un buste de poupée ou une petite tête de porcelaine enjuponnée de rubans.

L'ENVELOPPE A CARTES A JOUER

Vous la ferez en lamé ou en satin broché, doublé de taffetas, elle sera rectangulaire, à la forme exacte des cartes et se fermera sur sa hauteur tout comme une enveloppe ordinaire, la fermeture sera faite par un bouton pression. Sur la face de l'étui vous broderez un monogramme ou une devise amusante. Avec un jeu de cartes fines à l'intérieur, voici l'idée d'un petit cadeau qui peut faire grand plaisir.

LE CUIR REAPPLIQUE

On fait, avec du cuir de couleur, des fleurs et des découpes que l'on réapplique en garnitures de revers de vêtements, de poches en cois pour les corsages, ceintures, revers de poignets, fonds de calottes de chapeau, sacs à main, manchettes de gants. Le cuir en garniture est à l'ordre du jour.

CHAQUE BOUTEILLE
En vaut deux comme les autres

Débarrasse les voies respiratoires. Est le sirop par excellence dans les mauvais rhumes, toux obstinées, etc. Grosse bouteille, 35 cts.

SAPINOL DES MONTAGNES

LA CIE CANADA DRUG
857, St-Maurice - - - Montréal

"Je suis heureuse de vous apprendre que j'ai été sauvée de l'opération en prenant le Fémol..."

Ce témoignage est celui d'une mère affaiblie et épuisée par des douleurs périodiques et qui a été condamnée à subir une grave opération.

Vous qui avez des malaises continuels et endurez des douleurs périodiques, employez Fémol pour obtenir une suppression facile, prompte et permanente de votre maladie.

Les Pilules FEMOL

composé végétal spécialement recommandé pour les mères en grossesse et les douleurs périodiques, sont en vente dans les pharmacies, magasins généraux ou par la malle. ECHANTILLON ENVOYE GRATUITEMENT SUR DEMANDE.

N'ACCEPTEZ PAS DE SUBSTITUT

INSTITUT CAZO
Dépt. A. S. 5. 351 Place Royale
MONTREAL

LES LIVRES

La nouvelle année nous apporte des livres en étrennes que nous ne pouvons pas toujours lire immédiatement pour en parler à nos lectrices.

Nous avons reçu, cette année, deux ouvrages qui sont en même temps des témoignages de tendresse fraternelle et filiale.

Nous avons fort goûté la lecture de "Petite Soeur", biographie d'une enfant morte à onze ans, écrite par Mademoiselle Julienne Barnard, qui a eu le rare talent de décrire, comme s'il s'agissait d'une étrangère, la vie de cette enfant privilégiée par le talent et la vertu qu'elle aima cependant d'un amour de prédilection puisqu'elle fut sa cadette, sa compagne pendant les courtes années qu'elle vécut sur la terre.

En même temps que l'histoire de cette petite âme, mademoiselle Barnard nous donne aussi celle d'une de ces belles familles canadiennes, gardiennes des plus pures traditions de notre race.

Mgr Camille Roy qui présente au public québecois, ce joli volume a connu personnellement cette petite fleur, comme il l'appelle, qui s'épanouit au coteau de Saint-Denis, mais qui fut emportée trop tôt aux jardins du Paradis.

Le livre est divisé en trois parties. La première raconte la petite enfance de Marie-Antoinette Bayette pour ses intimes, jusqu'à la mort de son père, à l'Ange-Gardien, où elle naquit le jour des Rois, 1895.

La deuxième se déroule à Saint-Denis de Kamouraska, dans la grande maison de ses grands-parents, où l'enfant retrouva de chaudes affections familiales pour la dédommager de cette brusque transplantation.

Bayette a des mots qui font images et qui font sourire, d'autres qui font monter les larmes aux yeux.

La dernière partie du livre et de sa vie est comprise entre sa première communion et sa mort, c'est l'ascension d'une belle âme que la souffrance ne parvient pas à abattre et qui s'affine à son contact.

Nous conseillons à nos lectrices de se procurer cette oeuvre d'une haute inspiration morale et très bien écrite, mademoiselle Julienne Barnard suivant en cela, les traditions de famille. On trouvera "Petite Soeur" dans toutes les bonnes librairies.

L'autre volume est un monument élevé par la piété filiale de mademoiselle Marguerite Brodeur, à la mémoire de sa mère "Louyse de Bienville" et cet envol a réveillé dans notre esprit et dans notre coeur de beaux et bons souvenirs de la femme de lettres que nous avons connue personnellement et grandement appréciée.

Marie-Louise Marmette, Madame Donat Brodeur, avait toujours vécu dans un milieu intellectuel et cultivé, elle y puisa de bonne heure le goût de traduire avec sa plume, ses pensées et ses sentiments. Elle collabora à nos principaux journaux et elle a laissé une oeuvre assez considérable que sa fille a recueillie pieusement et qu'elle veut publier afin de lui permettre de continuer la lignée littéraire de sa famille dont elle était justement fière et de lui assurer la place qui lui revient dans la littérature canadienne.

Le premier volume de Louyse de Bienville est intitulé "Figures et Paysages", il est édité par la maison Beauchemin et monsieur Edouard Montpetit, qui est son pays, puisqu'il est né aussi à St-Thomas de Montmagny, voulut bien lui écrire une préface, bien qu'il affirme que la lettre touchante de mademoiselle Brodeur suffise à le présenter.

Ce volume contient des articles sur l'Ame canadienne, sur l'Inspiration, sur beaucoup de littérateurs et d'artiste qui nous ont précédés. Il renferme aussi des souvenirs de voyage fort intéressants.

D'autres suivront dont nous avons déjà les titres : "Gerbe Mystique", "Causeries Littéraires", "L'Eternel Féminin".

Nous souhaitons qu'ils fassent connaître à un public facilement oublieux l'intelligente personnalité de Louyse de Bienville.

Gmeva

LA MAISON

J'ai revu, mon aimé, la simple maison blanche
Où nous avons passé tant de jours de bonheur,
Sur ses vieux murs jaunis tombaient en avalanche
Des grappes de glycine aux odorantes fleurs.

Au pied du vieux tilleul, témoin de tant de choses,
Le lierre était toujours tendrement enlacé ;
Notre petit bosquet couvert de roses roses
Semblait un souvenir vivant du cher passé.

La chaîne du vieux puits fleuri de capucine
A pleuré sous mes doigts tremblants et maladroits ;
Et notre banc de pierre où nous lisions Racine
De mousse était feutré comme aux jours d'autrefois.

Rien n'avait trop changé des choses naturelles,
Seuls, les grands volets clos indiquaient l'abandon ;
J'ai fait ouvrir la porte aux serrures rebelles,
La porte qui grinça tristement sur ses gonds.

Hélas ! tout ce logis revu dans la pénombre,
Cette horloge muette aux si gais carillons,
Ces fauteuils recouverts de leurs robes bleu sombre
Ce piano taciturne où dormaient les chansons,

Tout m'a montré l'horreur, le vide de l'Absence,
J'ai couru jusqu'au seuil, ne voulant plus revoir
Ces témoins de bonheur expirant en silence,
Ainsi que nos deux coeurs mourant de soir en soir.

Grmaine Briffault.

Pertussin

Sûr contre la toux des enfants

D'un goût agréable et toujours efficace. Le remède idéal contre toutes les toux dont peuvent souffrir les enfants. Aide la nature à soulager la toux sans l'usage d'aucune drogue nuisible.

Recommandé par les médecins contre tous les genres de toux et troubles bronchiaux. Dans les pharmacies.

Envoyez le coupon pour obtenir une bouteille-échantillon gratuite, joignant 10 sous pour couvrir les frais postaux et d'emballage.

Pertussin Limited, C
250 ave Atlantique, Montréal.
Veuillez envoyer votre échantillon de Pertussin à
Nom.....
Adresse.....

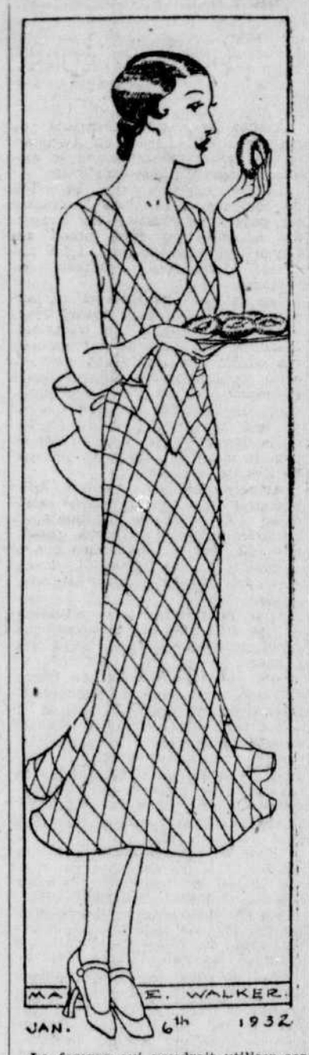

La femme qui voudrait utiliser ses talents et ses loisirs pour se faire de l'argent de poche, éprouve une grande difficulté à se créer un marché.

Si elle est habile à faire des patisseries, des bonbons, des ouvrages de fantaisie, il est probable que ses voisines et ses amies le sont aussi, et qu'elles ne lui achèteront pas les produits de son travail. Comment alors peut-elle trouver des clients.

Elle peut s'entendre avec un marchand des environs pour vendre à commission, et à un petit profit ce qu'elle fait aussi bien et mieux qu'à la manufacture. Lorsqu'elle aura une petite clientèle à cet endroit, elle pourra trouver un autre débouché, assez éloigné pour ne pas créer de compétition.

En surveillant les assemblées des clubs, elle peut demander une entrevue à celui qui est chargé de faire préparer les réveillons par l'entremise probablement d'un restaurateur ou d'un grand pâtissier, et prouver qu'elle peut fournir des mets différents, à des prix intéressants. Elle peut obtenir une commande d'essai, et si elle est bonne cuisinière, si elle sait donner du cachet à ses menus et surtout emballer ses salades, ses pains de fantaisie, ses gâteaux, de façon à ce qu'ils parviennent en bon ordre, son succès est assuré, à condition qu'elle ait aussi le talent de faire payer le temps qu'elle consacre à la confection de ces friandises.

BIBLIOGRAPHIE

"LA REVUE DU DROIT"

Ce numéro s'ouvre sur un article de Me J.-Emile Billette, avocat au Barreau de Montréal; cet article est extrait d'un ouvrage en préparation sur les donations et les testaments. Me Billette y réfute victorieusement la théorie d'après laquelle le droit anglais ferait chez nous autorité, en matière de condition dans les testaments.

La suite du cours de feu L.-A. Jetté est consacrée à l'étude des obligations de l'usufruitier.

Me Max Crestohl, avocat au Barreau de Montréal, présente une critique objective et sérée de la jurisprudence qui admet la preuve testimoniale de paiements partiels en matière commerciale en vue d'interrompre la prescription.

Me Maréchal Nantel, bibliothécaire du Barreau de Montréal, publie une recension à date de toutes les éditions du code civil, du code de procédure civile et du code municipal.

Le numéro se termine par la chronique mensuelle de jurisprudence et quelques notes d'actualité.

LES PANTOUFLES

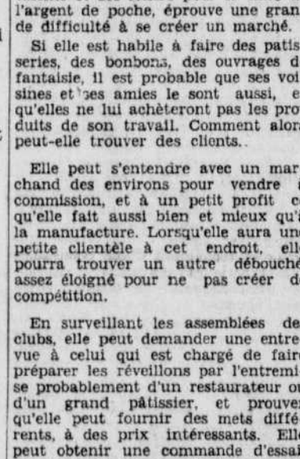

Les pantoufles sont avant tout féminines et elles doivent s'apparenter à toutes les humeurs et les caprices de la femme.

Si elle est gaie et joyeuse elle portera cette sandale de mailles d'or, avec un talon très haut en chevreau doré.

Si elle est frileuse, une petite pantoufle tricotée sera un réconfort pour ses petits pieds froids. On devrait toujours en glisser une paire dans son sac de voyage.

Plaie d'argent n'est pas mortelle

Nous traversons une crise qui prend d'autant plus d'importance qu'elle porte sur chaque instant de notre vie. Les difficultés d'argent abolissent tous les désirs et les réalisations. Du moins, nous en consolons-nous en reconnaissant : plaie d'argent n'est pas mortelle !

Certainement, l'embarras pécuniaire n'est pas mortel physiquement. Mais il peut amener moralement une véritable agonie. Je pense à l'effroi des chefs de commerce qui ne peuvent payer leurs ouvriers. Aux bouleversements sociaux qui proviennent de la débâcle monétaire. Comment ne pas comprendre que les soucis provoquent chez les hommes des accès de mauvaise humeur L'homme sait si mal souffrir ! Il est si injuste lorsqu'on le contrarie ! N'a-t-il pas aussi la responsabilité de son ménage, de sa femme, de ses enfants ? Il le prouve en manifestant son irritabilité. Le rôle de l'épouse est alors d'être douce et patiente, de savoir encourager celui dont elle comprend et partage les soucis. Elle est tendre et sourit, sa voix le calme...

Observez bien, autour de vous, toutes les femmes. Vous les verrez graves et dignes : tourmentées elles-mêmes... Car dans l'argent d'un ménage il y a celui de la femme : sa dot ou le fruit de son travail...

Mais on semble l'oublier. Actuellement, un nombre incroyable d'entre nous voit s'effondrer tous leurs espoirs d'avenir parce que leur avoir a disparu. Pourtant, elles ne se plaignent pas même des imprudences de leur mari s'il en a commis dans ses placements...

C'est que pour nous le coeur compte d'abord et que nous supporterions tous les tourments pour entendre ces mots de l'homme aimé : console-moi !

Magdeleine CHAUMONT.

GATEAU NEGRO

Faire rôtir des marrons avec leur peau ; les peler ; les aplatir juste pour les concasser grossièrement. Beurrer un moule aussi peu haut que possible; y couler une mince couche de chocolat cuit très épais,épaissi encore d'un ou deux jaunes d'oeufs ; ranger une bonne couche de marrons, verser du chocolat afin de combler tous les vides, mettre encore des marrons et terminer avec du chocolat. Faire prendre au bain-marie. Démouler froid, avant de servir, et arroser d'une sauce chocolat.

BISCOTTES POUR ESTOMACS DELICATS

Prenez un oeuf complet, 1 tasse de sucre, 1-2 tasse de beurre (légèrement fondu), mélangez-les bien en tournant, ajoutez 12 cuillerées à soupe de lait et continuez de remuer ; complétez ensuite le mélange par 2 tasses 1-2 de farine et 2 c. à thé de levure alsacienne.

Mettez au four dans un moule bas, laissez cuire environ vingt à vingt-cinq minutes, coupez le gâteau en tranches, que vous ferez griller et pourrez conserver longtemps.

Le gâteau peut être servi frais en entier ou en tranches non grillées. Il est très léger en même temps que délicieux, et convient très bien aux estomacs délicats.

Timbales russe. — Râpez trois grosses pommes de terre et rincez la pulpe ainsi obtenue à l'eau fraîche. Pressez bien, puis faites une pâte en ajoutant trois oeufs entiers, une bonne pincée de sel, une de poivre et trois cuillerées de graisse d'oie.

Mettez cette pâte dans de petites timbales de porcelaine.

Cervelles de veau à la poulette au vin. — Faites dégorger deux cervelles à l'eau fraîche, pendant deux ou trois heures; ôtez la peau fine qui les enveloppe. Ayez de l'eau bouillante dans une casserole, ajoutez-y une demi-poignée de sel, une cuillerée de vinaigre, faites-y blanchir les cervelles un bon quart d'heure, couvertes. Jetez-les à l'eau fraîche pour les raffermir; égouttez-les et mettez-les dans une casserole avec 63 grammes de beurre, une tranche de lard, poivre, un bouquet garni, une gousse d'ail, une douzaine de champignons coupés en quatre. Versez dessus un verre de bouillon et un verre de vin blanc (si vous ne les voulez pas au vin, mettez en place un verre d'eau et le jus d'un citron). Couvrez la casserole et faites cuire à petit feu trois quarts d'heure environ ou une heure.

Otez le lard et le bouquet, mettez dans une autre casserole trois jaunes d'oeufs; délayez-les peu à peu avec la sauce des cervelles; remuez; que ce soit bien lié et d'épaisseur convenable.

Arrangez les cervelles sur un plat, versez la sauce dessus.

Epinard à l'anglaise. — Mettre les épinards dans de l'eau avec du sel, bien submergés. Quand ils fléchissent sous le doigt, les hacher après qu'ils sont rafraîchis; ajoutez sel, poivre et muscade râpée; quand ils sont chauds, les retirer du feu et y mêler un morceau de beurre. On peut ajouter du consommé de la crème. S'ils sont trop mouillés, on fait réduire.

Gâteau de raisin secs. — Prendre un litre de fécule de pommes de terre et la mettre dans une terrine. Faire un trou au milieu et mettre dedans 1-2 tasse de beurre frais fondu, un peu de sel et quatre oeufs. Remuer le tout en ajoutant de temps en temps un peu de lait tiède jusqu'à ce qu'il soit bien mêlé. Mettre alors 1-2 liv. de raisins secs bien égrenés et une cuillerée de vinaigre.

Cette pâte ne doit pas être trop liquide; il faut la laisser reposer pendant quatre heures et la verser ensuite dans un moule bien beurré. Faire cuire au four pendant une heure.

RETRAITES FERMEES

A N.-D. DU CENACLE
651 rue St-Cyrille Québec

Du 25 janvier au 29 pour les dames et demoiselles.

Prière de s'inscrire à l'avance,chez les SS. Miss. de l'Im.-Conception. Tél.: 9210. La retraite du 12 finira le dimanche soir 15 mars.

9-13-16-20-23-jan

A mes - correspondants -

CHATSAINTMENE.—Je vous remercie des bons souhaits et je vous prie d'accepter les miens pour une bonne et heureuse année. Y a-t-il quelques changements dans votre vie ou si vous menez toujours la même existence paisible?

ATALA.—Je souhaite que cette année voit la réalisation de vos plus chers désirs, même si elle devait vous imposer quelques sacrifices. Vous ne me devez pas d'excuses pour ce silence involontaire. Je sais que l'on ne fait pas toujours ce que l'on veut. Vous ne perdrez pas la place que je vous ai donnée à la causerie et dans la famille de nos correspondants.

ROSETTE.—Vous êtes toujours la même amie et je vous remercie du bon souvenir, des voeux et du joli calendrier, l'effigie d'un bon vieux saint pour lequel vous connaissez mes préférences. J'espère que cette année nous donnera à toutes deux les loisirs pour une bonne causerie qui supplée à bien des lettres. Nous sommes tellement prises que les occasions de nous voir sont de moins en moins nombreuses. Heureusement que cela n'empêche pas l'union des esprits et des coeurs. Je suis embarrassée pour formuler des souhaits puisque vous êtes contente de tout ce qui vous arrive. Vous ne refuserez pas quand même la santé si nécessaire au succès et à la prospérité de vos oeuvres.

TOUJOURS CANADIENNE.—J'ai reçu votre bonne lettre avant que paraisse la dernière page, mais comme vous y aviez déjà une réponse, j'ai gardé ce billet pour aujourd'hui.

La nouvelle arrière-nièce doit être charmante, embrassez-la pour moi ainsi que la petite maman qui doit être maintenant sur pied. Il faut lui dire de bonnes choses de ma part.

Les automobiles circulent encore en dehors de la ville et on nous annonce un printemps hâtif. Je suis certaine qu'en mai les chemins seront très beaux. J'ai hâte d'entendre les projets que vous faites. Un changement ne peut être que favorable.

UNE ABONNEE.—Une entreprise comme celle que vous suggérez eut été plus facile avant le jor de l'An au moment où l'on achète des jouets, plutôt qu'en ce moment où chacun a dépensé plus que ses moyens le permettaient. Je soumettrai quand même votre projet,mais je doute qu'il soit accepté, et pas à cause des prix à donner, mais plutôt par la difficulté de trouver un personnel pour s'en occuper.

SYLVA.—Je vous remercie des bons voeux et vous souhaite une bonne et heureuse année.

GILBERTE.—Si votre ami n'a pas confiance en vous et croit tout ce qu'on lui dit, vous auriez tort de persister à vous en occuper. S'il tient à renouer ces relations, il sait où vous prendre, et en vous montrant, indépendante, votre dignité a moins été sauvée.

COEUR DE 18 ANS.—Il faut avoir bon espoir et garder ferme votre projet pour prouver que vous êtes sincère, mais il faut vous plier à ce délai sans mauvaise humeur, vous avez le temps d'attendre et au point de vue de votre santé, ce sera pour le mieux, car vous êtes bien jeune pour supporter ce surcroit de fatigue.

Je vous remercie des bons voeux et je vous offre les miens pour une bonne heureuse et profitable année.

V. D.—Vous pouvez le faire, mais ce n'est pas de rigueur, la période des fêtes étant un peu passée.

ODETTE.—Il est toujours le temps de lire des choses bonnes et agréables et vous n'avez pas d'excuses à me donner, votre pauvre santé vous mettant en garde contre le surcroit de fatigue. Je souhaite qu'elle redevienne meilleure et que 1932 vous soit en tout point favorable.

ANTONINE DES ROSES.—Oui c'est encore et toujours le temps de souhaiter du bien à ceux qu'on aime. Non je ne vous ai pas crue oublieuse, j'ai eu si souvent la preuve qu'il ne faut pas juger téméralrement. Il faut prendre de bonnes résolutions pour l'année et venir le plus souvent possible.

Je vois que les préoccupations ne vous ont pas manqué et je souhaite que l'année qui commence vous soit meilleure. Oui, l'année est finie et pour plusieurs elle ne sera guère regrettée. Heureusement que les enfants ne s'aperçoivent pas des soucis de leurs parents et qu'ils continuent d'être heureux, même avec de plus modestes étrennes. Vous voyez que le bon Dieu vous garde des compensations.

Je vous remercie de ces bons voeux si délicatement exprimés. Je ne puis rien demander de meilleur que ce que votre amitié formule.

Ecrivez-moi surtout quand vous avez des épreuves, il me semble que cela les allège de les partager avec une amie.

HELENE DE CHAMPLAIN.— J'ai songé surtout à vous faire plaisir et je vois que j'ai réussi. Merci du joli souvenir que j'utiliserai pour mon livre de chevet et je vous garde l'amitié que vous semblez bien apprécier.

J'ai parcouru la page avec grand plaisir, je la trouve très intéressante.

MARIE-ROSE.—J'ai reçu le bon billet, nous avons mêmes sentiments, mêmes souhaits en face de l'année nouvelle. Vous avez bien fait de fuir votre foyer attristé à cet anniversaire, cela rappelle trop de souvenirs, ce sont, en effet, les tout petits qui trouvent le moyen de nous égayer et ne sommes-nous pas bien partagées sur ce point. Heureuses tantes d'avoir des neveux aussi aimables; je pourrais ajouter, heureux neveux pourvus de tantes qui les aiment !

Avez-vous de grands projets de voyage pour cette année? Irez-vous admirer de nouveau les Rocheuses dans toute leur splendeur? J'ai bien peur de ne pouvoir me payer ce grand luxe, mais j'espère que nous nous verrons dans le cours de l'année.

ISOLEE DES BOIS.—Ce n'est peut-être pas nécessaire, mais l'appareil doit être trop gros choisissez-en un plus petit.

ORPHELINE.—Il faut mépriser les lettres anonymes et les gens assez lâches pour les écrire. Si vous n'en parlez à personne, elles ne peuvent vous faire aucun tort et si vous vous rendez le témoignage que vous ne méritez rien de ce que l'on vous écrit, vous aurez bien tort de vous en attrister. Il y a des gens dans le monde qui font du mal pour le plaisir d'en faire. Si c'est par vengeance que cet amoureux éconduit vous traite de cette façon vous avez bien fait de ne pas écouter ses propos. Puisque vous pouvez gagner honnêtement votre vie, à votre âge, c'est bien le meilleur parti que vous pouvez prendre. Le mieux que vous pouvez faire c'est de mettre ces lettres au panier sans les lire.

ABEILLE.—Il est encore temps, et je suis heureuse d'accueillir les retardataires, les jeunes madames comme vous ont des fêtes très remplies. Je vous remercie de tout ce que vous me souhaitez de bon et je vous fais aussi mes meilleurs voeux pour l'année nouvelle.

Ces changements sont involontaires, mais il faut s'y faire comme à tout ce que la vie nous apporte d'inattendu. Je fais vos fidèles amitiés à Laurette, à Louise Marie et vos sincères félicitations à cette dernière pour ses poésies.

L. G.—Vous avez négligé de mettre votre pseudonyme sur votre carte. Mes meilleurs voeux en échange des vôtres.

OMER RENAUD.—J'ai reçu l'article, mais je ne suis pas certaine de pouvoir le publier. Je vous ferai part de ma décision.

Les Comprimés PEPSINE et GINGEMBRE PG digèrent TOUT

**Ces comprimés composés de Ferments digestifs, de Bismuth et de Gingembre facilitent la digestion. Les victimes de dyspepsie devraient en prendre un comprimé après chaque repas. L'effet est surprenant. 25 cts la boite ou 100 comprimés pour $1.00. Chez votre pharmac

A TRAVERS LE MONDE CATHOLIQUE

ROSE DU CANADA

"C'est une jeune Canadienne tout aimable devant Dieu et devant les hommes que présente ce livre"; et le livre est écrit par le R. P. Duchaussois, O.M.I. Parce que la "Jeune Canadienne n'avait eu pour directeurs spirituels depuis l'heure décisive de sa vocation jusqu'aux derniers jours de son existence, que des Oblats de Marie Immaculée", l'auteur des **Apôtres Inconnus** fut choisi pour nous raconter cette vie. "Je n'eus... qu'à m'incliner devant le geste de mon Supérieur Général me renvoyant, pour cette fin, en mon cher Canada."

La T. H. Mère Marie-Odilon, dixième Supérieure générale de la Congrégation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, avait prié S. Exc. Mgr Dontenwill, O.M.I. de vouloir bien charger de cet ouvrage l'un de ses fils, rappelant que Marie-Rose n'avait eu pour directeurs spirituels... que des Oblats."

L'Amérique du Sud "respire sa Rose de Lima, l'Amérique du Nord respirera espérons-le — sa Rose du Canada, fleurie sur les bords du St-Laurent pour orner les autels du monde entier." La présente biographie nous dit éloquemment les raisons et les fondements de cet espoir : les vertus de Mère Marie-Rose, fondatrice de la Congrégation des Saint Noms de Jésus et de Marie. La suite du récit nous fait assister à l'éclosion, une à une, de ces vertus, puis un chapitre entier arrête le lecteur sur une vue d'ensemble pour lui procurer la joie d'en contempler d'un seul coup d'oeil l'épanouissement total. **La Floraison.** Ce chapitre — le principal — est écrit avec autant de précaution que de justesse, avec autant d'assurance que de modestie. Les révélations des procès d'information viendront certainement le compléter par la précision de certains détails dont ils gardent encore le secret mais nous sommes assuré que ces révélations elles-mêmes seront éclairées d'un supplément de lumière par ces belles pages, résumé de toute une vie de sainteté. "La sainteté est indivise. Elle est étoffe des vertus intellectuelles et morales, tissée sous l'influence des dons du Saint-Esprit, avec le double fil de la grâce divine et de la volonté libre, vêtement sans couture ni reprise, **desuper contexta par totum**, comme la robe de Jésus, et que décore la variété des vertus elles-mêmes, **depicta in varietate.**" Quelque autre théologien aurait peut-être, de-ci de-là, tendu plus fortement, sur la fine trame de cette étoffe, "le double fil de la grâce divine et de la volonté libre", mais il n'aurait pu le croiser avec plus de précaution et nous fournir un dessin plus ressemblant. Le danger de l'hagiographe c'est de tracer de la sainteté une image préconçue, puis de faire effort pour en retrouver chacun des trats dans son modèle. Il arrive ainsi qu'au terme d'une lecture on se trouve en face d'un portrait dont la ligne n'a pas le contour que le récit avait laissé prévoir. Ici, en ce chapitre seizième, le P. Duchaussois ne fait que réunir d'un crayon réussi, les traits de sainteté épars en chacune des autres pages de son magnifique volume. Il le fait avec une justesse d'autant plus remarquable que l'auteur s'est modestement interdit toute définition **a priori**, toute classification d'école, toute incursion stérile dans ces controverses sur l'ascétique et la mystique. Il se contente, avec une assurance tranquille, de nous faire voir une âme se sanctifiant par la pratique de la charité envers Dieu et envers le prochain, alimentant cet amour, par l'habitude de l'oraison et du recueillement aux sources d'une dévotion solide au Saeré Coeur, à la Sainte Eucharistie, à la Vierge Narie, à Saint Joseph. Sll est aussi agréable qu'édifiant d'apprendre comment les vertus religieuses, l'amour de la croix et de l'humilité sont toujours le chemin sûr dans lequel il faut se tenir pour franchir toutes les étapes qui mènent aux sommets de la vie spirituelle. Peut-être pourrait-on trouver dans cette vie quelques-unes de ces grâce particulières que l'Apôtre appelle des **charismes**, mais l'auteur ne fait que le noter en passant, préférant nous faire remarquer que si l'on trouve dans cette vertu un trait particulier qui la caractérise et la distingue c'est la **force** et le bon **sens**, ce qui la fixait dans cette vie commune, ordinaire, dans laquelle "elle ne chercha qu'à se mépriser et à aimer Dieu dans la simplicité de son coeur".

Tout cela est écrit d'une plume image, élégante, avec, au passage, ces multiples notations si fines qui feront le régal du psychologue, du lettré, du théologien. Ainsi, "le bon sens, appréciation exacte des possibilités, organe de la pénétration et du tact, rouage d'équilibre que ne trouble aucune exaltation maladive, aucune imagination désordonnée, est le partage des vrais mystiques, gens pratiques et d'action : il est la qualité éminente des chefs". Voilà pour le psychologue et voici, mieux encore, pour le théologien : "La prudence, gardienne, modératrice et directrice de toutes les vertus — **auriga virtutum** —perfectionna ce sens de droiture, le don de conseil en affina l'intuition ; la sagesse et l'intelligence y sauvegardèrent la science des saints."

Eulalie-Mélanie Durocher, en religion Marie-Rose, naquit le 6 octobre 1811 ; elle mourut en 1849, le 6 octobre, jour anniversaire de sa naissance, "Le Richelieu vit passer les trente-deux années de sa vie séculière, et le Saint-Laurent les six années de sa vie religieuse". C'est cette existence de trente-huit années que raconte ce volume de plus de trois cents pages ; et chacune de ces pages est riche d'édification tout autant que d'une grande variété de renseignements qui l'encadrent. Une vie de trente-huit années! le cadre ne serait-il pas trop grand pour un portrait trop petit? Déjà, dans ses autres publications, l'auteur avait orné ses récits, ses paysages, ses pages d'histoire, de riches enluminures : estampes, portraits ou croquis des personnages nombreux qu'il avait rencontrés **Aux Glaces Polaires, Sous les Feux de Ceylan,** chez les **Soeurs Grises** ou les **Apôtres Inconnus.** Il les avait dessinées là, d'un pinceau rapide et fidèle, mais presque comme un ornement d'occasion. Ici c'est toute une vie qu'il s'agit de mettre en relief, tout en la situant dans son milieu, son époque, la suite des événements dans lesquels elle s'enchaîne. Elle doit les animer et ne point s'en laisser étouffer. C'est le grand mérite de ces pages de vivifier tout ce qu'elles évoquent. Si elles rappellent un peu plus longuement certains détails familiers au lecteur canadien c'est bien volontairement que le P. Duchaussois s'y attarde — mais ce n'est pas une surcharge — dans la pensée de renseigner même le Vieux-monde et le lecteur canadien, plus averti, lui pardonnera certainement "d'avoir résumé, en faveur du public étranger, quelques lignes historiques et géographiques situant la scène où se déroula l'action" qu'il devait exposer.

Dans la suite des médaillons qui encadrent la figure de Mère Marie-Rose voici celui de Mgr Bourget : "Cet évêque qui succomba dans sa quatre-vingt-cinquième année, au bout de quarante-huit ans d'épiscopat et après avoir gouverné durant trente-six ans l'immense diocèse de Montréal, avait porté si profondément et si loin son action, tant dans l'ordre matériel que dans l'ordre moral, qu'il serait difficile de montrer, d'une extrémité à l'autre du Canada et même en plusieurs Etats de la République voisine, une oeuvre de bien qui ne soit frappée à l'effigie de son âme". La jeune Durocher s'est appliquée, sa vie durant, à reproduire les vertus de religieux et d'apôtre de son frère Flavien Durocher, séminariste, sulpicien, missionnaire, premier curé de Saint-Sauveur de Québec. Encore séminariste, "Flavien était déjà à ses yeux l'homme de la ponctualité, de la mortification, tout d'une pièce jusqu'à la raideur, le serviteur de Marie et de Jésus, l'ami des petits. Il n'allait pas démentir ces dispositions. On le verrait journellement tous les jours de sa vie, s'ensanglanter avec ses disciplines, se donner à Marie et aux humbles dans une société vouée à l'Immaculée Conception et à l'apostolat des pauvres, se constituer surtout la victime eucharistique de son peuple. Depuis son âge de séminariste jusqu'à la soixante-seizième et dernière année de son existence, il passa chaque jour de, longues heures devant le tabernacle, ne s'appuyant jamais à son prie-Dieu, s'offrant ainsi à Notre-Seigneur".

La jeune novice de la nouvelle Congrégation fut formée à l'école du Père Allard O.M.I.; "austère, rigide pour lui-même et pour les autres, méticuleux à l'extrême, il ne laissait s'échapper aucune imperfection. Il était de l'école des Pères du désert, de ceux qui posent et cimentent les fondations ascétiques impérissables, et ses élèves en spiritualité devenaient capable de tous les sacrifices, de tous les dévouements".

"C'est dans l'une des grandes lignées du Canada français que venait l'enfant de bénédiction.... La ténacité normande, par la veine paternelle, et la finesse angevine, par la veine maternelle, alliées au bon sens classique du Grand Siècle qui avait formé le Canada, avaient circulé, à travers les deux arbres généalogiques, jusqu'au tendre rejeton, destiné à devenir le tronc de l'une des familles spirituelles les plus magnifiques". Un de ses ancêtres, Blaise Juillet, se trouva parmi les Français qui moururent aux côtés de Dollard, ce qui nous vaut une brève mais vive évocation du glorieux fait d'armes du Long-Sault, tandis que la suite de ses études et les recherches de sa vocation font revivre sous nos yeux les grandes figures de Marie de l'Incarnation, de Marguerite Bourgeoys et de la Mère D'Youville. Ainsi passe, tout le long du récit si intéressant, le cortège nombreux des personnages de l'histoire canadienne, les uns plus marquants, d'autres moins connus, ceux-ci d'une effigie mieux frappée, ceux-là croqués dans une silhouette légère, tous bien vivants et dont les faits et gestes mettent en un relief plus saillant ceux de la vie dont on raconte les vertus.

Nous en dirons autant de l'étude des mœurs qui place bien dans son temps cette biographie de Marie-Rose. Elle est de la première moitié du dix-neuvième siècle ; quelques-unes des habitudes de son époque ont survécu jusqu'à nos jours, d'autres ont disparu, mais le souvenir en est marqué d'un trait si juste qu'il nous semble être contemporains de ce genre de vie qui vient de disparaître.

Cadre de la société, cadre du milieu, cadre de l'histoire, cadre de mœurs tout cela fait une belle bordure à la paisible mais transparante figure de la fondatrice d'une Congrégation nouvelle. Mais ce qui l'encadre mieux encore c'est la description de la nature canadienne sur laquelle s'épanouit cette rose du Canada. Le Père la voit, cette nature avec ses yeux d'artiste ; il se plaît dans une contemplation qu'il prolonge avec délices : la Rivière Richelieu, brillant signet de ce grand livre qui s'ouvre du Lac Champlain au Saint-Laurent ; Belœil "tira son nom de sa propre beauté et du privilège qu'elle ne partage avec aucune autre cité, de contempler, avec un juste recul, toute la majesté du mont Saint-Hilaire". Du temps de Eulalie Durocher, "la grandiose liberté du Saint-Laurent, dérougi du sang iroquois et du sang français, régnait encore, et son vaste miroir ne reflétait aux regards de Longueuil que les tons et les ors dans lesquels les crépuscules canadiens se plaisent à ensevelir la longue montagne de la rive gauche". Nous avons lu plusieurs fois ces attrayantes pages, chaque reprise nous procurant une joie nouvelle. Nous refermons ce volume en suivant par la pensée et le désir, non seulement l'admirable extension de la nouvelle communauté "Dans le temps et l'espace", mais surtout l'ascension "Vers la gloire" de la "Jeune Canadienne tout aimable devant Dieu et devant les hommes", soupirant après le "Jour solennel où l'image de Marie-Rose resplendira dans la **Gloire du Bernin,** à Saint-Pierre de Rome."

Alexandre Faure, O.M.I.

(La Semaine Religieuse)

LE RECRUTEMENT DES PASTEURS ANGLAIS

A côté des progrès incessants que marque le catholicisme en Angleterre, une grave préoccupation se manifeste dans l'Eglise anglicane.

Une statistique vient, en effet, de démontrer que, dans l'ensemble du pays, l'insuffisance du nombre des ministres du culte prend des proportions inquiétantes : 1,139 paroisses constituées manquent de pasteurs.

Les milieux protestants britanniques déplorent, sans doute, beaucoup cette pénurie de vocations. Mais ils sont tout autant inquiets des conclusions qu'il faut tirer de cette répugnance des jeunes gens à embrasser le ministère ecclésiastique, car il est à craindre que ce ne soit une pénible démonstration de la décadence de l'esprit religieux dans la masse et de son éloignement de l'Eglise anglicane.

Actuellement, on compte 2,308 ministres du culte anglican de moins qu'en 1905. Or, les candidats au ministère ne furent, l'année passée, que 503, soit 150 de moins que le nombre de postes devenus vacants au cours de cette même et seule année.

Pour remédier à cette situation, qui pourrait devenir désastreuse, il serait nécessaire que chaque année, pendant dix ans, le chiffre des ministres fût au minimum de 650 à 700, et encore tous les besoins ne seraient-ils pas satisfaits.

Toute la question est de trouver des candidats.

Un centenaire oublié: le Jésuite von Spee et son livre contre les procès des sorcières

Une des plaies morales du moyen âge fut l'épidémie — vraiment étonnante en ces siècles de foi ardente — de sorciers et de sorcières, tandis que leur répression qui dura, en certaines contrées, jusqu'au XVIIIe siècle atteignit un degré de cruauté inimaginable pour notre mentalité moderne.

Sans doute, les supplices que l'on faisait subir à ceux qu'on estimait criminels faisaient alors partie de l'appareil de la justice ordinaire, tant civile que religieuse ; et si l'Inquisition ou des autorités ecclésiastiques aidèrent les pouvoirs laïques dans la chasse aux sorcières, ce fut, bien souvent, parce que ces malheureuses n'étaient pas seulement des praticiennes des "arts magiques et démoniaux", mais aussi des femmes perverses, de vie scandaleuse, dangereuses pour la société et hérétiques qualifiées parfois.

Quels que fussent leurs crimes, cependant, il n'est pas moins vrai que la sévérité des peines qui leur furent infligées, le régime de terreur dont elles étaient enveloppées dépassaient les bornes d'une justice normale et témoignait d'une persistance de barbarie que n'avaient pu atténuer complètement les enseignements de l'Eglise.

Souvent, en effet, les Papes prêchèrent aux juges laïques et religieux, la modération dans les sentences comme aussi l'esprit d'impartialité dans les enquêtes, tandis qu'ils les mettaient en garde contre les emportements des foules qui traînèrent maintes fois devant eux de pauvres gens innocents ou simplement imprudents, qu'une dénonciation mensongère ou haineuse leur avait livrés. Ce fut du reste auprès des évêques qu'on rencontra le plus de résistance contre les excès des procès de sorciers, et ceux-ci, au moins devant les tribunaux ecclésiastiques, trouvaient l'assistance judiciaire et le secours d'un prêtre, c'est-à-dire toutes les possibilités de défense. Malheureusement, les inculpés, même non coupables, menacés de tortures épouvantables croyaient se sauver de tout danger en avouant, par peur, des crimes qu'ils n'avaient pas commis. Et ces aveux précipités furent pour un très grand nombre la voie qui les conduisit au bûcher.

En Allemagne, alors que la chasse aux sorcières paraissait, sous l'influence de l'épiscopat, se ralentir, elle prit une extension nouvelle et plus ardente avec l'avènement du protestantisme et ce fut, dès lors, dans les Etats devenus protestants qu'elle se pratiqua avec le plus de rigueur

Or, c'est à un Jésuite allemand, Frédéric von Spee, que l'on doit la première et vigoureuse réaction contre ces mesures cruelles.

En effet, il y a trois siècles, en 1631, le P. von Spee publia un livre **Cautio criminatis seu De processibus contra Sagas Liber** où, se dressant courageusement contre les incompréhensions de son temps, il dénonça l'iniquité des procès pénaux engagés contre tant de malheureuses femmes par la force de ses arguments et de sa charité chrétienne, il parvint à émouvoir la conscience des peuples et à convaincre les juges eux-mêmes de l'ignominie des sentences qu'ils avaient accoutumé de rendre. Grâce à ses efforts, les pouvoirs publics et religieux reconnurent l'illégalité des procédures suivies contre les sorciers, la prévention s'atténua et peu à peu la guerre aux sorciers s'éteignit comme disparurent peut-être, par voie de conséquence les sorciers eux-mêmes.

Pour se rendre compte du service que rendit le Jésuite allemand à la cause de l'humanité et de la justice chrétienne, il suffit de citer les chiffres suivants :

Sous le règne du Parlement, en Angleterre et pays de Galles, 1,000 sorcières furent brûlées. En Ecosse, 3,400 périrent entre les XVIe et XVIIe siècles. En Allemagne, on en brûla 10 en un seul jour, à Wolfenbuttel (1593) et 121, en trois mois, à Osnabruck. En France, en 1437, on en vit condamner 150 à Briançon dont la plupart furent noyées.

(La Croix)

Affranchissons-nous de la routine qui ne tend à rien moins qu'à supprimer l'action et à défier l'inertie.

Mgr Gibier

MORT PREMATUREE DU MISSIONNAIRE

La mort prématurée, les forces usées trop vite, voilà bien ce qu'acceptent à l'avance tous ces volontaires du labeur le plus rude. Pourtant, si leur sacrifice doit féconder de façon invisible le champ où ils commencèrent à peine à semer, il ne faut pas oublier que c'est pour vivre et travailler de toutes ses forces qu'on devient missionnaire, et que des bras vigoureux sont dès aujourd'hui nécessaires pour engranger la récolte semée par d'autres.

Une enquête sur la mortalité des missionnaires donne des résultats fort impressionnants. Cette enquête fut entreprise, à l'occasion de l'Exposition vaticane, par les soins du R. P. Agostino Gemelli, franciscain, recteur magnifique de l'Université catholique de Milan, lui-même docteur en médecine et, avant d'entrer en religion, l'un des disciples les plus remarqués du célèbre histologue Golgi Camillo, de Pavie; il fut ensuite professeur de psychologie expérimentale à la Royale Académie des Sciences et Lettres d'Italie. Les statistiques furent contrôlées de très près par le professeur Franchini, directeur de la section pathologique coloniale et chef de la clinique médicale de l'Université de Bologne. Ces titres suffisent à établir la valeur des chiffres que nous allons aligner. Nous nous permettons seulement de les présenter de façon un peu différente.

Les statistiques montrent d'abord que, parmi les Européens transplantés, ce sont les missionnaires qui ont la plus forte mortalité. Bien plus, la durée moyenne d'une vie de missionnaire est, à la durée de vie d'un colon, ce que 78 est à 100, c'est-à-dire diminuée environ d'un quart, ce qui a d'énormes conséquences pour l'apostolat.

Vie moyenne — Durée du missionnaire comparée à celle des colons)	Mort avancée de	Age moyen de la mort	Apostolat effectif — Début à 25 ans
Afrique (75 pour 100)	16 ans	48 ans	23 ans
Asie (82 pour 100)	12 "	54 "	29 "
Régions tropicales (75 pour 100)	17 "	46 "	21 "
Régions tempérées (82 pour 100)	12 "	54 "	29 "
Régions non assistées (71 pour 100)	19 "	45 "	20 "
Régions organisées (83 pour 100)	11 "	54 "	29 "

On voit donc que, si le missionnaire tombe plus tôt en Afrique qu'en Asie, dans les régions tropicales que dans les régions tempérées, c'est encore dans les pays dépourvus de toute assistance médicale qu'il est en moyenne le plus tôt frappé et que son apostolat est par suite le plus court. Le climat le plus dévorant ne fait pas pire que l'absence de toute organisation sanitaire. Il est vrai que, le plus souvent, ces deux causes néfastes se trouveront associées pour accroître leurs déplorables effets; la première expliquant la seconde.

Faute de secours médicaux, les missionnaires n'ont souvent pas le temps de mettre la main à l'ouvrage. Parfois une mission tout entière est emportée très vite, même sans la moindre épidémie. En 1896, arrive au Zambèze une mission de Jésuites dont un membre vit encore à Marseille. On adopte l'installation et le mode de vie des indigènes. Il n'y a pas moyen de faire autrement: il faut bien supporter le poids écrasant du jour et l'humidité des nuits, se soutenir avec la nourriture du pays. Résultat: en dix ans, l'effectif était tombé de 70 à 5.

(1) Les chiffres de ce tableau semblent encore être plus favorables aux missionnaires que ne l'est la réalité, car ils se basent sur une vie moyenne de colon européen comprise entre soixante et soixante-cinq ans, ce qui nous paraît exceptionnel.

(Les Missions Franciscaines)

MGR AUGUSTIN DONTENWILL SUPERIEUR GENERAL DES OBLATS DE MARIE-IMMACULEE

UNE AME ROBUSTE

Sa mort, inattendue, et qui, malgré son âge relativement avancé, a paru prématurée, a été un vrai deuil pour toute la colonie française de Rome. On ne se fait pas à la pensée qu'on ne reverra plus ce grand missionnaire, dont la carrure robuste semblait une réplique de sa vigueur spirituelle et de son équilibre moral, dont le large visage s'éclaircissait d'un sourire plein d'affabilité, et qui posait sur vous, quand il vous abordait, un regard si bienveillant.

Et pourtant, il eût semblé que sa disparition n'eût point dû laisser un tel vide. Tout entier appliqué au gouvernement de sa Congrégation— dont les effectifs ont doublé sous son généralat, — Mgr Dontenwill ne se prodiguait guère, durant ses séjours à Rome. On l'apercevait aux grandes cérémonies religieuses. On le rencontrait aux réunions de la colonie française, plusieurs fois par an aux réceptions de l'ambassade. Et c'était tout. Encore faisait-il de longues absences de la Ville Eternelle. Il avait voulu visiter toutes les maisons de sa Congrégation, et connaître personnellement, autant qu'il était humainement possible, chacun de ses religieux. Et il était allé en Espagne à Ceylan, dans le Sud-Africain, au Texas, au Mexique, au Canada. C'est tout juste s'il n'avait pas poussé jusqu'aux Missions lointaines des Esquimaux.

C'est qu'il était impossible de l'approcher sans ressentir l'impression de la bonté profonde qui caractérisait ce fils de l'Alsace. Une inaltérable égalité d'humeur la rendait plus sensible encore : elle était devenue légendaire dans sa Congrégation, où personne ne se souvenait de l'avoir vu troublé ni fâché. Lors de son jubilé sacerdotal, les **Petites Annales des Oblats de Marie-Immaculés** évoquèrent, à ce propos, une amusante histoire de sa jeunesse religieuse. Il arrivait aux scolastiques d'Archeville, au Canada, de faire de longues excursions pendant leurs vacances. Chacun d'eux, à son tour, était chargé de la cuisine. Le jour où ce soin incomba au Fr. Dontenwill — qui passait d'ailleurs pour avoir des talents culinaires, — les malicieux confrères fermèrent le complot de mettre cette imperturbabilité à l'épreuve. A peine le repas était-il commencé qu'un feu roulant de critiques s'abattit sur le Fr. Augustin, dont chacun qualifia le dîner d'exécrable. Celui-ci se contenta de sourire, et mangea sa part de bon appétit. Nombre d'années plus tard, au lendemain de l'élection de Mgr Dontenwill au généralat Mgr Pascal, évêque de Prince-Albert (ces vieux missionnaires gardent une âme si jeune !), voulut sonder de nouveau les ressources de cette patience étonnante.

A quatre reprises, durant la journée, il vint tout exprès lui poser des questions futiles. "Et vous ne vous fâchez pas!" lui demanda-t-il enfin, heureux d'avouer sa défaite...

Une pareille sérénité ne s'explique point par le seul tempérament. Il y avait, chez le Supérieur des Oblats de Marie-Immaculée, une charité intarissable. Dans ses visites aux maisons de sa Congrégation, il tenait à se rendre compte de tout. Pourtant, tout de suite, chacun était à l'aise. Mgr Dontenwill n'apparaissait point comme un inspecteur soupçonneux, contre lequel, instinctivement, on se met en garde; c'était le père auquel chacun se confiait; il avait, à un degré rare, le don d'encourager, de réconforter, d'infuser une ardeur nouvelle. Il savait commander, d'un ton cordial, et avec quelle précision! Il savait aussi, avec la même simplicité, condescendre aux désirs de ses fils. Durant ses visites il devenait le premier missionnaire de la Mission, président des cérémonies, recevant les chrétiens, devenant, à la lettre, le serviteurs de tous.

Plus que par ses paroles, il dirigeait par ses exemples. Il n'était que de le regarder pour se rappeler les exigences de la vie religieuse. **Forma gregis ex animo.** Il ne s'accordait aucune exception à la règle. On le voyait partout et toujours le premier aux exercices communs. Au choeur, il n'eût souffert la moindre précipitation, dans la récitation de l'office divin. Même ponctualité pour ses exercices personnels. Sa visite au Saint Sacrement se faisait chaque jour à la même heure. Archevêque, Supérieur général, il se contentait, dans sa Curie générale, de deux petites chambres. L'économe de la maison lui proposa un jour de profiter d'une occasion avantageuse pour meubler d'une façon plus avenante et plus confortable ce modeste appartement. Mgr Dontenvill refusa : "N'avons-nous pas fait le voeu de pauvreté?"

Ces vertus extérieures étaient comme le treillis qui garantissait sa vie intérieure; il la puisait à sa source la plus haute : la messe. L'**imitamini quod tractatis** (Cherchez dans la célébration des saints mystères le modèle de votre propre vie), s'était gravé profondément, en cette âme très peu compliquée, mais très profonde. Ses intimes ont observé qu'il cherchait le sujet de sa méditation quotidienne dans la messe du jour; et quand la partie mobile de la messe était du "commun", c'étaient les prières du "Canon" qui lui fournissaient un aliment intarissable. Un autre trait complète et explique celui-là : avec son missel, la sainte Bible et le bréviaire, il ne manquait jamais d'emporter dans ses voyages **les Elévations sur les mystères,** de Bossuet, auxquelles il revenait sans cesse. Et, dans sa maladie qui devait l'emporter, la dernière lecture qu'il se fit faire fut une page de ce livre incomparable

Une piété et une dévotion de cette trempe-là révèlent tout un tempérament spirituel. On comprend qu'une âme ainsi orientée ait été sensible aux touches de l'Esprit-Saint et prompte à y correspondre — ce qui constitue le don de piété, — précisément parce que la dévotion était vraiment chez lui, conformément aux paroles de saint Thomas, une volonté virile de se porter avec empressement à tout ce qui intéresse le service de Dieu.

Ainsi s'expliquent la fécondité de cette vie et la sereine tranquillité de cette mort.

B. SIENNE.

(La Croix)

Voyez-vous cette pendule? On lui dirait : "Si tu sonnes dans dix minutes, on te coupera la tête", que dans dix minutes, elle ne sonnerait pas moins l'heure qu'elle doit sonner. Faites comme cette pendule : quoi qu'il puisse arriver, sonnez toujours votre heure !

Lacordaire

LE JUBILE D'UN PRETRE TONKINOIS

Le doyen des prêtres indigènes de Hanoï, le R. P. Paul Diên, a fêté le 50e anniversaire de son ordination sacerdotale. Les cérémonies étaient présidées par Mgr Gendreau, vicaire apostolique à Cong-Xa, la paroisse dont le P. Diên est curé depuis plus de quarante ans; 5 missionnaires, 26 prêtres indigènes, une quarantaine de catéchistes et plusieurs milliers de fidèles avaient tenu à venir témoigner au vénérable jubilaire l'affection que sa bonté, son zèle et sa grande piété lui ont bien méritée.

Au cours de sa longue carrière sacerdotale, le P. Diên a formé de nombreux catéchistes, et il est fier d'avoir préparé 7 prêtres indigènes. Il a 87 ans mais il exerce encore toutes les fonctions du saint ministère. Il ne craint pas de monter à cheval pour aller visiter les malades. Le jour de ses noces d'or, il a chanté la messe et donné d'une voix bien timbrée, encore que très émue, la bénédiction papale. Le P. Diên a reçu du Souverain Pontife sa photographie, avec un autographe, et il y voit le plus beau des présents qui lui ont été faits pour son jubilé.

UNE NOUVELLE TRADUCTION DE L'"IMITATION"

Livre unique, l'**Imitation de Jésus-Christ** a le privilège de solliciter sans cesse l'active admiration de tous ceux qui la lisent. Tandis que les simples fidèles se contentent de la méditer et d'en nourrir leur vie intérieure, les critiques en éditent le texte, les historiens en recherchent l'auteur ; les lettrés en font des traductions. Il y a des siècles qu'il en est ainsi : on ne compte plus les études dont l'**Imitation** a été l'objet, non plus que les éditions ou les traductions qui en ont été multipliées. Il semblerait que l'on dût renoncer à poursuivre désormais une besogne tant de fois entreprise, et assurément réussie. Mais nul ne se décourage. Et l'**Imitation** continue à exercer son véritable attrait.

De même qu'il paraît quelque peu paradoxal de recommencer à traduire l'**Imitation,** il faut à première vue une certaine audace à un critique pour entreprendre d'en lancer une traduction nouvelle. On se rappelle les réflexions faites jadis par saint Augustin à saint Jérôme, à propos de la version de l'Ancien Testament qu'il venait d'entreprendre : "C'est pour moi une stupeur, écrivait l'Evêque d'Hippone, qu'il y ait encore dans l'hébreu quelque chose qui ait échappé à tant d'interprètes consommés de cette langue. Ce qui me frappe surtout, c'est que ceux qui ont travaillé après les Septantes à traduire l'Ecriture et qui passent pour s'être attachés à rendre au plus juste le génie des expressions et des tours hébraïques, non seulement ne soient point d'accord entre eux, mais encore aient négligé tant de difficultés qu'il faut maintenant exhumer ou mettre en leur jour. Car enfin, ces passages-là sont clairs ou obscurs. S'ils sont obscurs, il est à croire que vous avez pu vous tromper aussi bien qu'eux ; et s'ils sont clairs, le moyen de supposer qu'ils s'y sont trompés ?"

Ce dilemme revient fatalement à l'esprit devant les traductions nouvelles de l'**Imitation.** Mais il y a une échappatoire, que, malgré son génie, saint Augustin n'a pas vue, ou qu'il n'a du moins pas mentionnée. Il n'est pas question nécessairement de faire mieux que les autres. Il s'agit de faire autrement. On a commencé par lire le texte latin du livre si beau et si pieux, et l'on s'est laissé prendre. Alors on a fait, pour soi seul, une traduction d'un chapitre, et on l'a poursuivie sans y penser. On n'a pas eu sous les yeux les oeuvres de ses devanciers. A quoi bon ? On s'est mis, tout seul, en présence du texte ; on l'a pénétré ; on a vécu longuement en sa présence. Lorsque la traduction s'est trouvée achevée, on y avait mis toute son âme.

C'est ainsi, semble-t-il, qu'André Beaunier a travaillé, jour après jour, à la traduction nouvelle qui vient d'être publiée à la librairie Grasset, avec une introduction de Georges Goyau. Voici plusieurs années déjà que ce délicat lettré nous a quittés : il n'avait jamais recherché la popularité ; beaucoup déjà l'ont oublié parmi ceux qui l'avaient connu ; mais son souvenir, pieusement entretenu par les vieux, reste vivant chez de fidèles amis, qui aiment à relire ses analyses si pénétrantes et si fines.

On devine sans peine le charme que doit avoir une traduction de l'**Imitation** faite par un humaniste de la valeur d'André Beaunier. C'est assurément quelque chose de très personnel, de très original. Et au début, certains se sentent même déconcertés. Le traducteur s'est efforcé de rester aussi près que possible de l'original, non pas de s'effacer lui-même, mais, au contraire, de se montrer en s'appliquant à traduire les moindres nuances d'un texte qui est tout en nuances. Il a voulu rendre chaque mot latin, même le plus insignifiant en apparence par un mot français, faire correspondre l'ordre des mots français à l'ordre des mots latins, garder l'allure simple à la fois et émouvante du style ; et, malgré ce souci de la minutie, donner à sa traduction un ton très français ; éviter le charabia et le nègre, faire, d'un mot, oeuvre de parfait lettré.

Oeuvre complexe. André Beaunier l'a merveilleusement réussie ; et lorsqu'on sait en quelles conditions il y a besogné, on se sent pris de la plus vive admiration pour ce bon ouvrier des lettres, qui était en même temps un croyant.

Il a fallu beaucoup de persévérance et de zèle à Mme André Beaunier pour achever la publication de cette traduction. Elle a bien droit à des remerciements pour avoir mené à bien la tâche, et ces remerciements s'adressent aussi à M. Georges Goyau à qui l'on doit la belle préface qui orne le livre.

G. B.

(La Vie Catholique)

J'ai horreur du pessimisme; je le regarde comme le plus grand crime contre Dieu et l'humanité: il met un terme au progrès.

Mgr Ireland

STATISTIQUES CATHOLIQUES DE LA YOUGOSLAVIE

Ainsi que nous l'avons déjà dit, le dernier recensement pratiqué en Yougoslavie donnait à ce pays balkanique, sur une population totale de 14 millions d'individus — soit une augmentation de 2 millions en dix ans, — une fraction importante de 5,607,000 catholiques, qui représentent un accroissement de 800,000 fidèles depuis 1921, et une proportion de 40 pour 100 du chiffre global des habitants.

C'est dans les provinces rédimées que se rencontrent le plus grand nombre de catholiques. En Croatie, le diocèse de Zagreb en comprend 1,661,668, et le diocèse de Lioubliana, 516,132; le diocèse de Maribor, en Slovénie, 612,566, et la Backa, ou administration apostolique de Subatica (anciens diocèses hongrois de Kalocsa et de Bacs), 516,132. Ajoutons enfin le diocèse de Krizevci, ou Crisium, unique pour toute la Yougoslavie de rite grec, où l'on a dénombré 60,000 uniates.

La population catholique est très diverse dans les 18 diocèses ou les deux administrations apostoliques : elle y va de 2 à 95 pour 100 de leurs habitants.

Il y a 3,810 prêtres dans tout le pays, avec 454 clercs dans les Grands Séminaires et 1,534 élèves dans les Petits Séminaires.

On compte 1,922 paroisses auxquelles il faut ajouter des stations là où, comme dans la Vieille Serbie et la Macédoine, les fidèles sont très dispersés en trop petits groupes.

Parmi les Ordres religieux, ce sont les Frères Mineurs qui sont les plus importants. Ils ont six provinces avec un nombre de religieux supérieur à celui des autres Congrégations réunies, et ont la charge de plusieurs centaines de paroisses.

On n'a pas encore les résultats particuliers pour Belgrade. La dernière statistique, qui datait de 1928, donnait à la capitale 32,000 catholiques avec une augmentation de 23,000 depuis 1921. D'autre part, de 1930 à 1931, le chiffre des enfants fréquentant les écoles catholiques de Belgrade est passé de 1416 à 1557.

L'ensemble de ces résultats donne les plus satisfaisants espoirs pour l'avenir catholique du pays ami.

L'Eglise n'a pour adversaires que l'orgueil et l'erreur; toute science qui la combat ou même qui ne la sert point est par là même convaincue de fausseté.

Mgr Berteaud

Le retour à la tradition catholique chez les protestants de Suisse

Le **Diakoniebote** (Message des diaconies), organe de la Société suisse (protestante) des diaconies, vient de rendre compte d'une assemblée de cette association qui a eu lieu récemment à Nidelbad, près de Ruschlikon (Zudich). L'assemblée s'est ouverte un samedi soir par l'office des Vêpres. Le dimanche matin, il y a eu un office célébré en ornements liturgiques. Il y eut de nombreuses "communions".

Les délibérations de l'assemblée accusèrent un mouvement très sensible en faveur du rétablissement de la hiérarchie de la liturgie et du culte eucharistique dans le protestantisme.

Le siège de l'association des diaconies contient une chapelle avec autel pour la célébration de l'office divin.

La même livraison du **Diakoniebote** contient un article sur le Concile d'Ephèse et cite une démonstration de Luther en faveur de la maternité divine de Marie.

Le pauvre est le seul moyen que nous ayons de donner quelque chose à Dieu.

Saint François D'Arsise.

Tous les peuples, en tant que membres de l'universelle famille humaine, sont liés ensemble par des rapports de fraternité.

Pie XI, Encyclique "Ubi arcano"

UNE RETRAITE PAR T. S. F.

Elle a été donnée à l'hôpital Fitzimmons, de Denver (Etats-Unis) durant une semaine entière.

Six cents malades qui étaient soignés dans cet établissement ont pu la suivre aisément au moyen de postes d'audition privés installés près de leurs lits.

Le prédicateur se tenait dans la chapelle de l'hôpital où avait été installé un microphone, lequel apportait aussi aux auditeurs un écho des services religieux célébrés à cette occasion.

Le résultat a été des plus satisfaisants. En effet, bien que 200 seulement des malades fussent des catholiques, tous les patient ont suivi régulièrement les instructions. Et à la fin de la retraite, 26 d'entre eux ont demandé à s'instruire dans la religion catholique.

Toute erreur est fondée sur une vérité dont on abuse.

Bossuet

Vous pouvez maigrir d'une livre par jour l'estomac plein de *cette façon*

Deux simples choses à faire -- et la graisse fond

La science a fait d'importantes découvertes pour réduire l'embonpoint. La plupart des personnes trop grasses peuvent maintenant perdre une livre par jour—de quatre à sept livres par semaine ! — l'estomac plein, sans jamais sentir la faim un moment. Aussi ce serait maintenant folie que de rester trop gras.

Voici quoi faire : Prendre une cuillerée à thé de Sels Jad ordinaires dans un verre d'eau une demi-heure avant déjeuner le matin. Ce traitement réduit à l'instant le poids liquide. Débarrasse également le système des déchets et excès de toxines présents chez la plupart des personnes grasses, et fait disparaître la bouffissure et le gonflement.

Puis voici le régime alimentaire. MANGER PLEIN VOTRE ESTOMAC — à satiété — de viandes ma

Madame Stella Rubinstein

Experte en Beauté
de PARIS, FRANCE

MADAME STELLA RUBINSTEIN, de Paris, France, soeur de Mme Helena Rubinstein, qui est une experte en Beauté—de renommée mondiale et qui fut, durant nombre d'années, dirigeante des fameux salons de beauté Rubinstein, à Paris, **sera de passage à Québec** dans le but de faire bénéficier notre distinguée clientèle de ses connaissances techniques; ses conseils seront absolument gratuits.

Madame Stella se fera entendre sur l'émission radiophonique du Poste CHRC demain, Dimanche, le 17 , à 7.45 h. du soir. Le 19, elle donnera lecture d'un sujet fort intéressant, à 2.30 h. de l'après-midi dans la salle de conférence, Château Frontenac. Le 18 et 19 de 10 h. a. m. a 5 h. p. m. Madame Stella sera à la disposition des dames et demoiselles a sa suite au Château.

Les personnes désireuses d'y assister devront réserver leurs places d'avance en appelant au téléphone, No **2-5214**. Le 20 du courant, elle sera à nos magasins, à partir de 10 h. du matin jusqu'à 5 h. de l'après-midi. Nous vous y invitons toutes respectueusement.

Madame Stella

parle couramment l'anglais et le français

Ces avantages spéciaux offerts, à titre tout à fait gratuit, à notre clientèle et aux dames de Québec, constituent un autre effort de la direction pour améliorer notre service. **Nous comptons sur votre coopération.**

J.-E. LIVERNOIS Ltée

Rue St-Jean - Québec - Tél.: 2-5214

La Vie Sociale

Le Brigadier-Général J.-B. White, de Montréal, était de passage à Québec, ces jours-ci.

— o —

Madame Harry McKenna a reçu à une partie de bridge et à l'heure du thé, au Château, jeudi. Madame J.-E. Turcot et madame Paul Malouin servaient le thé et les glaces aidées de madame H.-C. Mariotti et mesdemoiselles Ursula et Helen Byrne.

— o —

Madame Henri Boivin a donné une charmante réception à l'heure du thé, jeudi à sa résidence, Grande-Allée, pour sa jeune fille, mademoiselle Mariette Boivin, débutante de la présente saison mondaine. Madame Joseph Sirois, Madame Clovis Martin, Madame Paul Robitaille et mademoiselle Alice Sirois présidaient à la table de thé assistées de mademoiselle Charlotte Fortier, mademoiselle Josette Sirois, mademoiselle Mariette LaRochelle, mademoiselle Jacqueline Audet, mademoiselle Jeannette Ouellet et mademoiselle Thérèse Martin. Les salons et la table du thé étaient fleuris d'oeillets, de roses et de verdure. Une centaine d'invitées assistaient à la réception.

— o —

Madame Lucien Letellier, avenue de la Tour, recevra à l'heure du thé, dimanche, pour sa jeune fille, mademoiselle Louise Letellier, qui est au nombre des débutantes de la saison.

— o —

Madame J.-E. Dussault, avenue du Parc, recevra à une partie de bridge, mardi.

— o —

M. Ernest Routier est parti pour Montréal, où il passera la fin de semaine.

— o —

Mademoiselle Idola Saint-Jean, de Montréal, est à Québec, pour quelques jours.

— o —

Madame Donat Gendron recevait à l'heure du thé, mercredi, à sa résidence, rue St-Jean, en l'honneur de sa jeune fille, mademoiselle Thérèse Gendron, débutante de la saison. Le thé et les glaces furent servis par madame Arthur LaRue, madame A. Jolicoeur, madame Georges Parent et madame Henri Coulombe, aidées de mesdemoiselles Paulette Ferrati, Pauline LeMoine, Gabrielle DesRivières, Madeleine Picher, Madeleine Amyot et Louise Gagné.

— o —

Mademoiselle Sara-L. de Lottinville est repartie pour Trois-Rivières, après un séjour de quelques semaines à Montréal et Québec.

— o —

Madame Henri Lemieux recevra à une partie de bridge lundi, en l'honneur de sa jeune fille, Cécile, débutante de la saison. Madame Lemieux recevra également, mardi, au bridge, pour sa fille, Mlle Annette Lemieux.

— o —

Madame A.-M. Tessier recevait intimement, mercredi après-midi, à son appartement, au Claridge, à une partie de bridge.

— o —

Mlle Madeleine Sévigny recevait, ces jours derniers, à l'heure du thé, à la résidence de ses parents, avenue des Bernières.

— o —

Monsieur et madame Jules Legault ainsi que monsieur et madame Télesphore Saint-Arnaud, de Montréal, se sont embarqués à New-York, le 9 janvier, pour un voyage de quelques mois outre-mer.

— o —

Madame Georges Robinson a reçu à diner, dimanche, en l'honneur des fiançailles de sa soeur, Gabrielle, à M. Thomas Bernier.

— o —

Monsieur et madame Wilfrid Mercier font part de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Dollard-Roland. Parrain et marraine, M. et Mme Dollard Barbeau, oncle et tante de l'enfant. Madame Joseph Bérubé portait son petit-fils sur les fonts baptismaux.

— o —

M. Paul Miquelon fait un bref séjour à Montréal, en voyage d'affaires.

— o —

Mlle Lucienne Poulin, de cette ville, recevait à la résidence de son père, rue d'Argenson, en l'honneur de Mlle Yvonne Voyer et de son fiancé.

LA FEMME ELEGANTE
VEUT
UN INTERIEUR ELEGANT

Et c'est parce qu'elle apporte le même soin dans le choix de son appartement que dans celui de ses toilettes qu'elle comprend que l'endroit le plus chic à Québec est le

CLARIDGE
220 Grande Allée

Une visite au Claridge vous convaincra de l'originalité de son atmosphère du bon goût de sa décoration et de la supériorité de ses appartements.

LA PROTECTION SAUVE
LA CORRECTION DES YEUX

Evitez le moindre

soupçon d'affection de la vue en venant nous voir tout de suite. Vous courez chez votre médecin au moindre signe de maladie corporelle. Vous prenez tous les soins pour que vos organes fonctionnent comme il faut. Et cependant vous semblez croire que vos yeux continueront à fonctionner indéfiniment sans soin ni protection. La correction est ce qui vous fait généralement venir chez nous. Ce devrait être la protection. Consultez-nous dès aujourd'hui. Vous voudrez voir nos nouveaux **VERRES SOFT-LITE.** Ils fournissent à l'oeil normal la protection complète en écartant l'éclat — l'élément fatigant qu'il y a dans la lumière. Excellents pour les sports au grand air et pour l'automobilisme.

"Nous améliorons la perspective de la vie"

DANIEL PICHE ENR.
OPTICIEN
325½ St-Joseph Tél : 3-0043
QUEBEC

Eleveur décédé

Oshawa, Ont., 16.—(P. C.)—Wm Graham, éleveur et juge de pur-sangs, connu au Canada et aux Etats-Unis, est décédé vendredi à son domicile de Claremont. Il avait été blessé par une ruade de cheval en exerçant ses fonctions de juge de la qualité des chevaux à l'exposition de Toronto l'automne dernier.

IL PLEUT ! IL PLEUT !

"Il pleut bergère, rentre tes blancs moutons", dit la chanson, hélas les mauvais rhumes arrivent plus vite. Dès le début d'un rhume, essayez le fameux sirop au miel **OXYMEL à l'Eucalyptus.** Vous le trouverez chez Livernois Ltée et Brunet & Cie.

Téléphone : 4-1252 - résidence : 8202
Dr Donat Roy
CHIRURGIEN-DENTISTE
Heures de bureau { 9 h. à 12 a. m. / 2 h. à 5 p. m.
Le soir : Lundi, mercredi et vendredi 7 à 9 p. m.
173 3e Ave Limoilou, Québec

Le bébé demeurait éveillé une partie de la nuit. Cuticura le soulagea

"L'eczéma se développa en éruptions sur la figure, le cou et la tête de mon bébé et formèrent des éruptions humides, douloureuses derrière ses oreilles. L'atroce démangeaison le portait à se gratter.

"J'essayai différents remèdes qui ne lui firent aucun bien. Je commençai à le traiter au savon et à l'onguent Cuticura et après environ une semaine les éruptions commencèrent à se cicatriser et après avoir utilisé deux morceaux de savon Cuticura et deux boîtes d'onguent Cuticura, il fut parfaitement rétabli." (Signé) Mme N. Brown, Casier 74, rue Elm, Paris, Ont., 17 oct., 1930.

Savon 25c. Onguent 25 et 50c. Talc 25c. En vente partout. Echantillon de chacun gratis. S'adresser aux Dépositaires Canadiens: **J. T. Wait Company Limited, Montréal.**

NOUVEAU DEPARTEMENT DE
REPARATION des MEUBLES
BOIS, BOURRURE, TEINTURE, POLISSAGE, ETC.,
MARIER & TREMBLAY
42 rue Du Pont -:- Tél.: 4-3541

St-Philippe de Néri

Réception

A l'occasion des fêtes se trouvait réunie toute la famille de M. Léon Sirois de Saint-Philippe de Néri.

Etaient en promenade, cinq de ses fils, dont un était en voyage de noces, M. Joseph Sirois, commerçant Il était accompagné de son frère et de sa belle-soeur, M. et Mme Arthur Sirois, commerçant également de Fortierville; M. Louis Sirois, bijoutier, marchand général, entrepreneur de pompes funèbres de Rivière Bleu, se trouvait aussi en promenade ainsi que deux étudiants au collège de Saint-Anne de la Pocatière, Ernest et Léon.

M. et Mme Léon Sirois étaient très heureux d'avoir avec eux leurs neuf enfants, dont sept fils et deux filles.

Trouver le pot d'Or au bout de l'Arc-En-Ciel - - -

Un moyen pratique de trouver fortune c'est de cultiver la précieuse habitude de l'épargne méthodique—la base de l'indépendance. Nos Concours Annuels d'épargne vous offrent l'occasion. Des prix en argent de $5. à $50.00 seront décernés par lot à la fin de l'année parmi ceux qui auront déposé régulièrement 25c ou $1.00 chaque semaine. Peut-être que vous aurez la chance de doubler vos dépôts... Gagnant ou non vous amassez un joli magot. Enrôlez-vous sans délai. Les entrées ferment le 31 janvier.

Détails complets à nos 13 Bureaux à Québec et Lévis.

LA CAISSE D'ECONOMIE
DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

Lettre d'une missionnaire franciscaine

Nous sommes heureux de reproduire ici la lettre touchante que la Révérende Mère Marie-Gabriel-Lallemant, franciscaine missionnaire de Marie, vient d'écrire à sa mère, madame

M. Grenier, 460 1ère avenue, St-François-d'Assise. Voici le texte de cette lettre :

19 oct. au 29 nov. 1931

Généra' Metzinger
Messagerie Maritime
Ma Maman bien aimée

C'est votre Gaby qui vient vous donner tous ses baisers. Oui maman chérie, je suis vraiment en route pour les missions si ardemment désirées. Je suis heureuse de vous raconter mon long voyage; déjà j'ai envoyé quelques cartes afin que vous ne soyez pas inquiète sur mon sort. Je suis très bien, et Jésus gâte bien ses petites missionnaires. Il me manquait qu'une chose—c'était votre chère présence—mais nos coeurs étaient bien unis malgré la distance et tous les jours mon esprit traversait l'immense Océan, allait auprès de ma petite maman, lui dire tout mon amour et mon bonheur.

19 oct.—Je suis partie de Rome, pour Marseille, nous étions dix, et dix autres se trouvaient déjà là qui devaient prendre le bateau le 23 avec nous.

J'avais le coeur bien gros en quittant la chère Casa Romaine où tout nous parle de Notre regrettée Mère générale, où repose le corps de notre vénérée Mère Fondatrice ; mais quand même heureuse et ravie d'aller enfin sur le champ d'apostolat —Maman chérie je vous demande une prière pour votre fille, **demandez à Jésus pour moi** que je **l'aime** beaucoup et que je **puisse ensuite le donner aux amis.** Oh ! ma petite mère, si vous saviez comme il faut être bonne et sainte pour sauver les âmes, pour faire aimer le bon Dieu—et hélas votre pauvre Gaby est bien imparfaite —priez, ma maman, j'ai beaucoup de confiance en vos chères prières.

Donc je reviens à mon journal.

Le 20 oct.—Nous sommes arrivées à Marseille, là nous nous sommes reposées deux bonnes journées.

23 oct.—Marseille.—5 heures du matin. Réveil Préparatif un peu précipité des malles qui devaient partir à 7½. A 6 h. 30, toutes les futures missionnaires devaient se rendre à Notre-Dame-de-la-Garde où nous avons eu le bonheur d'avoir la sainte messe et la communion par un prêtre cousin, d'une des partantes. Nous avons chanté l'Ave Maris Stella et l'organiste a joué de jolis morceaux, —puis une dernière fois la bénédiction du St-Sacrement sur la chère terre d'Europe. Après, visite à la crypte, et nous nous mettons encore une fois sous la protection de notre Mère Immaculée en chantant 3 fois le "Monstra te esse Matrem", "O Marie, soyez-nous mère maintenant et toujours". Maman chérie, là j'ai bien prié pour vous, pour tous ceux qui vous sont chers, parents, amis.

Puis nous admirons le joli port de Marseille qui est si intéressant ; la vue est magnifique. Nous nous rendons à la maison, déjeuner, et, après une fervente adoration,ce sont encore une fois les adieux à nos soeurs de Saint Raphael.

Dans l'après-midi, départ mouvementé. Imaginez-vous, 20 partantes par un temps affreux. La pluie tombait à torrent, je crois que messire le diable était vraiment fâché de voir partir tant de missionnaires pour aller le détrôner dans les lieux où il règne en maître. Enfin nous montons en taxis, sept à la queue leu, leu ; c'était un peu amusant—Rde Mère Provinciale et Mère Supérieure de Marseille nous accompagnaient.

Enfin, à 4 heures 30,adieux. Passerelle levée, le bateau quitte le port. Pensez, maman, que les chères mères qui nous accompagnaient sont restées deux heures à attendre que le bateau parte; elles sont trempées par la pluie. Nous sommes heureuses de les voir, mais notre anxiété, c'est qu'elles ne soient pas malades.

Tout doucement, le paquebot s'éloigne. Nous enlevons nos manteaux,malgré le jour baissant et la pluie, afin que par nos robes blanches elles vissent mieux nos silhouettes et longtemps encore nous agitons nos manches ; peu à peu tout s'estompe et disparait dans la brume, dans la nuit tombante. Ave Maris Stella.

Lorsqu'il n'est plus humainement possible de discerner le plus petit lambeau de manteau gris, on se hâte de regagner les cabines et de rejoindre les deux "sentinelles-victimes", qui avaient eu la charge de garder les innombrables colis disséminés dans les cabines.

Il fallait bien quelqu'un pour garder les bagages, n'est-ce pas. Rapidement on fait le cubage, des cabines et notre foi réussit à élargir assez l'une d'entre elles pour s'y caser toutes. C'était pour la distribution de quelques souvenirs, que notre chère Mère Vicaire Générale avait fait préparer pour les missionnaires.

Un qui ne partage pas la joie et l'émotion des partantes c'est M. le commissaire qui, depuis un quart d'heure, attend en vain à la porte de la cabine pour demander quelque chose. Il doit être bien étonné de ce conseil de guerre.

L'ensemble des choses rappelle vraiment la stratégie militaire parce que, après quelques minutes, on peut voir notre directrice de voyage, ("car nous étions 20, et une autre devait monter à Port Laid, alors il fallait quelqu'un pour mettre un peu d'ordre dans nos rangs"), pour compter les soldats, contrôler les groupes, les distribuer dans les nombreuses cabines se partager les colis et les sacs contenant les effroyables casques des heureuses indiennes; car il y en avait six des nôtres qui devaient descendre à Colombo après 17 jours de voyage. — Alors à Colombo il faut mettre les casques; grand chapeau en liège recouvert de peau blanche, qui préserve des ardents rayons de soleil des tropiques.

24-25 oct... Le lendemain et les jours suivants, à la salle à manger notre nombre respectable nous permet d'occuper en maîtres exclusivement deux grandes tables.

Or un soir, chose qui se répétait à plusieurs repas quelques incidents assez comiques se passaient.

Vous connaissez le mal de mer, n'est-ce pas? Il arrive toujours sans tambour ni trompette; encore plus quand nous sommes à table à attendre indéfiniment les plats. Alors un de ces jours où l'on attendait — on vit arriver des soeurs, encore des soeurs— car je crois qu'il y avait 45 religieuses de différentes congrégations. Naturellement nous attendons encore — ..... mais quel horreur, voilà un spectre redoutable qui guette les vaillantes missionnaires,— .... on se regarde, on pâlit.... le combat s'engage.... on tâche de tenir bon, —de sourire même — mais devant la violence des attaques de l'ennemi — le vide commence à se faire dans les rangs et les victimes s'enfuient hors de la salle c'était un peu drôle—"J'étais une de celles qui ont été les plus "vaillantes car je n'ai pas eu le mal "de mer, j'ai été un peu fatiguée, "quelques jours, mais ce n'est rien". Les robes blanches des victimes **seront lavées à l'eau potable** le soir même par celles qui ont résisté jusqu'au bout. Le soir nous nous endormons dans l'espoir de recevoir le lendemain le bon Dieu — car nous avons six prêtres à bord. Un père Jésuite, 2 des missions étrangères et 3 Lazaristes— quelle grâce d'avoir

(Suite à la page 9, 1ère col.)

MARCONI

LE PLUS GRAND NOM EN RADIO
VEUT DIRE
EXCELLENCE TOUT LE TEMPS

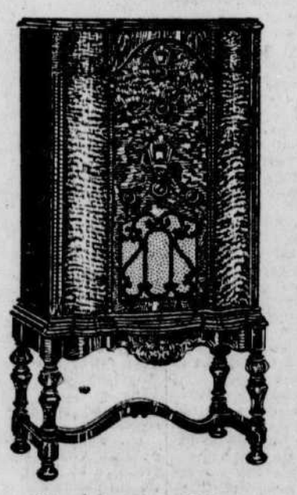

$164.50
Complet avec lampes

Le
"International"

Un radio à neuf lampes combinant la réception à ondes longues et à ondes courtes dans un cabinet distinctif en noyer de pied.

Comprenant le nouveau circuit Marconi super-hétérodyne et le Radiotron Pentode.

Sensibilité et sélectivité extrêmes avec des qualités tonales inapprochables.

Avec ce radio vous pouvez passer des postes locaux et distants que vous entendez régulièrement aux fameux postes à ondes courtes d'outre-mer.

A nos conditions faciles de $10 comptant et $8 par mois

SI LA RADIO VOUS INTERESSE
FAITES DEMANDER LE
CATALOGUE MARCONI ILLUSTRE
qui dépeint tous les modèles en même temps qu'il donne la description au long de chacun.

LINDSAY'S
C. W. LINDSAY & CO. LIMITED
E.-H. DROLET -:- GERANT
201-203
RUE ST-JEAN
Québec

VOULEZ-VOUS APPRENDRE LE BRIDGE-CONTRAT?

Mesdames, tout autant que ces sérieux messieurs, vous jouez au Bridge à l'Enchère et vous en retirez un immense plaisir.

Jusqu'à présent, le jeu est votre passe-temps favori mais vous aimeriez connaître ce nouveau jeu dont on parle tant : — LE BRIDGE-CONTRAT. Vos amies vous en parlent ; votre mari croit vous épater en vous disant de son air le plus sérieux:—"Ce soir, je vais jouer au Bridge-Contrat!" Depuis longtemps il vous fait croire que "c'est un jeu trop difficile à jouer pour ces dames !"

Est-ce que ces messieurs savent qu'un des meilleurs couples de joueurs de bridge au monde est composé d'un homme et d'une fille d'Eve ? Et ce qui est le plus extraordinaire, et ce qui surprendra encore plus ces messieurs, ces joueurs experts sont le mari et l'épouse ! Son épouse et partenaire préférée ! Ces deux experts sont : M. et Mme Ely Culbertson de New-York.

Nous inaugurons aujourd'hui une chronique de Bridge-Contrat. Nous avons retenu les services de M. A. DesRochers, chroniqueur et professeur de Bridge québecois. En plus de ses connaissances personnelles, que vous fûtes à même d'apprécier depuis plusieurs mois dans les pages de notre journal, M. DesRochers s'est assuré les conseils de M. Milton-C. Work, expert pédagogue. M. DesRochers a aussi la permission d'écrire des articles sur le "Système Officiel du Bridge-Contrat" système établi par douze experts américains.

Parmi ceux-ci, on compte Sidney-S. Lenz, détenteur de près de 600 trophées gagnés à des tournois de Bridge, Milton-C. Work, expert et auteur de réputation internationale, George Reith, W. Ligget, jr. et Victor-R. Smith, auteurs réputés. Le regretté Wilbur-C. Whitehead, connu de tous les Bridgeurs, faisait aussi partie du Conseil Consultatif lors de l'élaboration du "Système Officiel".

Donc, chères lectrices, suivez nos "Chroniques du Bridge-Contrat" qui paraitront chaque samedi dans nos colonnes. Aujourd'hui nous publions, dans une autre page, notre première chronique. Lisez-là dès maintenant et prenez l'habitude de la lire dorénavant tous les samedis.

Lettre d'une missionnaire franciscaine

(Suite)

tous les jours la sainte messe et la communion; c'est **là "tout notre force"** nous sommes bien partagées —

Mais le lendemain nous nous éveillons joyeuses — pensant que l'ennemi est en fuite; mais dès qu'on touche par terre, tout tourne; impossible de tenir debout—je ne peux vous dire combien lamentable est le spectacle, ni combien d'efforts il coûte aux moins frappées de s'habiller convenablement pour aller à la messe, — ces matins du 24 et 25, de toutes les religieuses qui sont à bord, peu nombreuses sont celles qui peuvent et osent communier, Pourtant la mer n'est pas très mauvaise et la faute ne doit être que de l'inexpérience de la plupart — moi vous voyez, maman, que j'avais le pied marin puisque j'avais déjà traversé l'Atlantique.

28 oct. La mer est magnifique. A midi nous serons à Port Said première escale. Nous étions occupées à regarder la plage, le paysage tout à coup nous apercevons trois de nos soeurs dans une pétrolette (le bateau n'allait pas au quai) imaginez notre joie — parmi elles se trouvait notre chère soeur Marie-Bathilda qui venait grossir notre nombre pour la Chine. En février dernier elle s'était embarquée et s'étant trouvée fatiguée en chemin elle avait dû renoncer à continuer un si long voyage. Maintenant elle est très bien — Nous faisons la connaissance avec les arabes, qui envahissent même le pont pour vendre leurs marchandises. **"Pas cher Madame** — A 3 heures on quitte le port et nous entrons enfin dans le canal de Suez. C'est féerique, le coucher du soleil laissant sa longue traînée d'or sur les eaux, c'est magnifique, la mer était comme un lac, et d'un moment à l'autre elle nous apparaissait sous un nouvel aspect. — Le bon Dieu y a vraiment écrit son amour par les ravissants dessins qui s'y produisent, avec ma plume je ne peux guère vous en faire la description, j'ai moins de difficulté, avec un pinceau.

Jeudi 29. A l'aube nous sortons, du canal de Suez. Après la messe nous voyons de loin la ville d'Ismalia —nous sommes dans la Mer Rouge il fait une chaleur de plus en plus accablante — ce qui permet à celles qui vont aux Indes de se préparer à un climat plus chaud.

Lundi 2 nov. En nous rendant à la messe nous voyons des côtes, nous sommes à Djiboutit — pendant la messe nous sommes dérangées, dans nos dévotions par les habitants du lieu — Ce sont des nègres de la chère Afrique, nous entendons des ha ha, ho ho, c'est une chanson interminable sur toutes les notes de la gamme — En sortant sur le pont nous apercevons tout près du bateau, à la surface de l'eau une trentaine de négrillons. On ne leur voyait que la tête — nous reconnaissons alors les auteurs des cris perçants. Les petits nègres tendent la main en criant dans leur langue des sons — alors les passagers leur jettent dix sous et ils se précipitent tous ensemble au fond de l'eau. C'est à qui l'aurait il faut voir quelques fois. C'est une bataille en règle — ils plongent à quatre ou cinq pieds de profondeurs — ils apparaissent ensuite à la surface avec l'argent dans leur bouche —pauvres petits ils sont bien à plaindre car ils sont menés au bout du fouet. On ne peut exprimer ce que nos coeurs éprouvent à la vue de tant de misères : c'est bien triste de penser que ces pauvres êtres ne **connaissent** pas Dieu.

6 nov. Nous sommes vraiment entre le ciel et la mer. Les jours passés sur la mer Rouge nous invitaient à bénir la chaleur, mais sur l'Océan Indien c'est le vent qui nous accompagne se permettant d'inspecter nos livres et de disperser nos images et presque révéler nos secrets, au public — Il fait en même bien chaud, la terre canadienne a sans doute revêtu son joli manteau blanc. Quel bonheur au moins il ne fait pas chaud — j'espère qu'en Chine je retrouverai ma chère neige il y a presque trois ans que je ne l'ai pas vue.

9 nov. Journée émouvante pour les six Indiennes qui, déjà le matin, apercevaient un coin de leur terre promise — Lorsqu'à 5½ nous montons sur le pont quel magnifique paysage se présente, à nos yeux! Sous un ciel d'un bleu intense et brodé de-ci de-là de nuages couleur feu, les rayons d'or du soleil tropical, nous apercevons Ceylan à travers une poussière rose et mauve qui se reflète dans la mer, qui donne à la nature verdure et palmiers l'idée d'un gris vert très tendre — l'ensemble aide au coeur chrétien à louer le Créateur pour tant de merveilles — Enfin le bateau s'arrête. Nouss ommes à Ceylan l'Ile enchanteresse — Nous descendons dans ue petite barque pour nous rendre à la jetée avec deux des nôtres qui sont venues à notre rencontre.

Nous nous divisons en deux groupes, les premières iront visiter notre **maison St-Antoine** et les dernières iront directement à l'hôpital St-Pierre, tenue par nos soeurs. L'autocar nous conduit par des avenues magnifiques; toujours nous longeons la plage. Que c'est ravissant à travers la verdure et les palmiers. On aperçoit l'Océan d'un bleu vert, avec ses vagues blanches de neige qui viennent mourir en frôlant de près le joli gazon; Les rues sont en Alsphalte comme en Europe la pelouse, les parterres, des villas. La floraison est d'une telle beauté. On nous dit que c'est l'hiver maintenant mais qu'est-ce donc alors que la belle saison ? Puis nous traversons les quartiers indigènes, c'est bien différent, presque chacun est une boutique de marchand de quatre saisons. Il faut voir l'installation, c'est vraiment à la bonne franquette.

L'auto file toujours enfin nous voici à l'hôpital—Quel bonheur et comme il fait bon de se sentir chez nous, et solide sur la terre—La Chère Mère Provinciale et Mère Supérieure ouvrent bien grands leur coeur et leurs bras pour recevoir les petites missionnaires et leur procurer beaucoup de gâteries— Nous visitons en premier lieu notre cher Jésus. Nous le remercions de nous avoir conduites à bon port et nous lui demandons grâces et bénédictions, pour ceux qui nous sont chers, la grâce de faire de bonnes et courageuses missionnaires.

Enfin à 11 heures, visite à l'hôpital. Il y a 8 à 900 neuf cents malades, 25 salles. Nous en visitons 12 à 13. Nos coeurs missionnaires sont bien émus en voyant ces pauvres noirs déprimés par la chaleur et la maladie, et tous païens pour la plupart—mais quand même malgré leur souffrance, nous admirons leur grande résignation. Ils se sentent si heureux sous la tutelle des soeurs blanches.

Dans une des salles nous avons fait la connaissance d'une bonne vieille de 95 ans et qui avait un énorme cancer au visage, elle faisait vraiment peur à voir, (elle était chrétienne) son âme devait être bien belle. Nous avons demandé à la bonne vieille de danser, elle était à fumer son cigare, elle le déposa par terre et se mit en devoir de chanter et d'exécuter un cotillon cingalais—comme c'est amusant de la voir—si vous l'aviez vu cette vieille extraordinairement leste — la danse finie elle ramassa son cigare et se remit à fumer de plus belle, quel courage—Aussi dans une autre salle c'était un prêtre boudiste qui s'était endormi dans son auto et se reveilla tout brulé des pieds à la tête. Pauvre homme c'était affreux de le voir. Tout son corps n'était qu'une plaie ses yeux avait l'air si malheureux Oh! maman chérie comme je remercie le bon Dieu de m'avoir donné des parents chrétiens une si bonne maman qui m'a appris à L'aimer, Cela fait beaucoup de peine de voir tant de pauvres gens qui ne connaissent pas Jésus et ne peuvent demander secours dans leurs souffrances.

Après la visite à l'hôpital et ses dépendances nous nous rendons à St-Antoine—une autre de nos maisons à environ une demi-heure de marche en ruchon 1-4 heure. C'est une sorte de voiture à deux grandes roues traînée par un indigène, car les chevaux sont rares, et c'est le gagne pain de ces hommes. C'est affreux n'est-ce pas maman ? Alors à la queue leu leu, dans chacun un pousse nous nous rendons à St-Antoine—nous visitons les oeuvres, les broderies à l'atelier, admirons l'habilité des petites cingalaises pour la dentelle—on trouve les indigènes dans toutes les charges, cuisine, lingerie, vestiaire, repassage, fabrication des hosties même à la sacristie. C'est vraiment intéressant. J'aurais encore beaucoup de choses à dire ici mais je ne peux m'arrêter trop longtemps car mon journal est déjà long.

Enfin à 8 h. 30 du soir nous retournons à notre maison flottante. A minuit le bateau se remet en route vers d'autres rives.

11 nov—Mer très calme, chaleur excessive. Comme c'était fête de l'armistice nous avons eu une messe à 8 h. 30, beaucoup de passagers y ont assisté. A 11 heures un grand coup de sirène nous cloue sur place silence pour 2 minutes — "Les dames arrêtent leur langue et les hommes enlèvent leur chapeau — puis le second coup retenti, l'orchestre du bord joue la Marseillaise pour commémorer la fête de 1918.

14 nov.—Nous entrons dans le détroit de Malacca demain à 8 hrs nous serons à Singapour.

15 nov.—En effet nous voici à Singapour. Sur le pont les Chinois, Indiens, Arabes même fourmillent, les uns installant leur marchandise, les autres attendent les clients, enfin ceux qui ne bougent pas font sans doute l'office de spectateurs; — après le déjeuner nous descendons à terre et nous nous rendons à l'église Ste-Thérèse où nous avons le privilège d'entendre une messe et un sermon en anglais aussi un en Chinois s'il vous plait.

A 11 heures nous sommes de retour à notre maison flottante heureusement, car le temps s'assombrit. Un terrible orage s'annonce en effet il pleut à verse, les pauvres marchands ambulants sont obligés de déambuler au triple galot et nous aussi—à 2 heures nous voguons vers Saigon.

17 nov.—Il fait toujours chaud quoique nous nous éloignions de l'équateur, après maints détours dans le Delta, nous sommes à Saigon. Nous resterons ici trois jours, mais nous descendrons à terre que demain matin, car il fait nuit et il pleut à torrents.— Saigon offre à la curiosité du touriste un nombre relativement considérable d'attractions, le palais Royal, les magnifiques églises — plusieurs temples de païens, le jardin botanique etc.

Il y a beaucoup d'Européens car c'est une colonie française, mais aussi beaucoup d'annamites.

Nous avons logé chez les Sœurs de Notre-Dame de Charte elles sont très bonnes .

Les Dames de Chartes ont un noviciat indigène — c'est étrange de voir le costume des postulantes — elles ont un pantalon qui descend jusqu'à la cheville et une chemisette tombante au genoux — elles sont pieds nus. —Les sœurs ont aussi un pensionnat de jeunes filles, le nombre du personnel de la maison est environ de cinq à six cents personnes mais elles ont des maisons et des jardins splendides.

Nous avons été très bien et nous nous sommes un peu reposées des bruits du siècle.

Samedi, à 1 heure, nous retournons au bateau en route pour Houykay.

Dimanche 22 nov.—Bonne fête de Ste-Cécile maman chérie — Je suis très bien — mais aujourd'hui la mer est très mauvaise; plusieurs, restent prisonnière, à cause du roulis.

Mercredi 25.—Hongkong — Dans trois jours nous serons à Changhaï. Oh ! quel bonheur, nous aurons 35 jours de voyage.

Ici on ne voit que des Chinois — mais le panorama est magnifique De jolies montagnes encerclent le port, c'est le plus beau des sites — Je ne peux m'empêcher de vous dépeindre la beauté des lieux.

Hongkong signifie Ile aux sources parfumées — Le peak Victoria qui domine est d'environ 500 mètres de hauteur; c'est le lieu de résidence favori des Européens. Les habitations sont curieusement bâties au flanc de la montagne au milieu de jardins fleuris. Toute l'île d'ailleurs est un immense jardin.

La majeure partie des habitants sont Chinois.

La vue de Hongkong, tout illuminée le soir, est un spectacle d'une impressionnante féerie.

Dès l'arrivée, le port lui-même retient la curiosité des voyageurs par son activité — les mouvements des navires en rade, les ferry-boats et les innombrables jonques chinoises qui le sillonnent en tous sens.

N'est-ce pas, ma maman chérie que c'est jolie, cela vous donne envie, je suis certaine—d'y faire votre résidence ?—

—Enfin ! ce soir nous quittons l'île enchanteresse — à destination de notre "home"—

Oh! comme je suis heureuse—

28 novembre—A 3 heures nous, sommes rendues. Quel bonheur!

—Après les passeports — la douane ,etc.—

Notre chère Mère Supérieure ouvre son coeur bien grand pour recevoir les quinze missionnaires.

Merci, mon Dieu, de nous avoir conduites à bon port. Remerciez-le avec moi, ma maman. — la distance qui nous sépare est bien grande, mon coeur est tout près de vous ; je suis contente et heureuse — — Jouissez de mon bonheur.

29 nov.—Changhai. — Je suis à l'hôpital général. Je crois que j'y resterai quelque temps, car notre Mère Provinciale est aux Iles Philippines pour le moment — le 21 décembre elle sera ici — Ici j'ai retrouvé beaucoup de connaissances que j'avais connues, au noviciat. Entre autres, la tante des demoiselles et Messieurs Parent, de Québec — que j'avais connue avec les demoiselles Drouin — nous nous sommes souvent rencontrées dans nos réunions avec le docteur Bouchard — Je n'ai pas connu la tante car il y a trente ans qu'elle a quitté Québec — N'est-ce pas c'est étrange comme on se retrouve — Aussi une demoiselle Drolet, du Faubourg St-Jean-Baptiste, amie de Marguerite Barrette-Gaby, etc.

Oh Maman Bien Aimée, j'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais je dois m'arrêter — A la prochaine, je vous dirai le reste. Bon Noël, et Bonne et Sainte Année, petite maman — que Jésus fasse descendre sur vous ses plus tendres bénédictions et exauce vos plus chers désirs.

Bénissez votre enfant qui vous aime et vous embrasse de tout son coeur — Croyez maman chérie au meilleur souvenir dans mes prières. Je vous reste unie en J.M. J.N.R.

Sr F. Marie Gabriel Lalement
F.M.M.

La Vie Sociale

TROIS-RIVIERES

Mademoiselle Jeanne Bisson recevait à l'heure du thé, dimanche, en l'honneur de ses invitées, mesdemoiselles Thérèse Désy et Louise Blondin. Des roses décoraient les salons. Servaient le thé : Mesdames G.-H. Robichon, G. Méthot, Henri Bisson et mademoiselle Concorde Rousseau.

— o —

Mademoiselle Rolande Gauthier recevait à une partie de bridge, samedi. Madame Jean-Jacques Ryan et mademoiselle Jeanne Bisson gagnèrent les prix.

— o —

Mademoiselle Olivette Pothier est retournée à Montréal, après avoir fait un séjour aux Trois-Rivières.

— o —

M. Henri Balcer est à Toronto.

— o —

L'honorable juge Stein est aux Trois-Rivières.

— o —

L'honorable juge H.-A. Fortier est aux Trois-Rivières actuellement.
SOCIALE 3

MONTREAL

Bridge et thé, aujourd'hui, chez Mlle Simone DeSerres, en l'honneur de Mlle Raymonde Préfontaine. Mme Harold Savoy, Mlle Louise Branchaud et Mlle Françoise Martineau servent le thé et les glaces aidées de Mlles Paule Martin et Madeleine Saucier. Les salons sont ornés de roses roses.

— o —

Madame L. Pelletier-Mailhot, d'Outremont, fait part des fiançailles de sa fille, Fernande, avec Me Lucien Rodier, d'Outremont, fils de Me Charlemagne Rodier, c.r., et de Mme Rodier.

— o —

On annonce les fiançailles de Mlle Mildred-Lillian Lincoln, fille de M. et de Mme W.-F. Lincoln, avec M. John-M. Pringle, de Montréal et de la Jamaïque, fils de sir John Pringle, décédé, et de lady Pringle, de la Jamaïque.

Mlle Martie-Marthe LeDuc est partie pour Saint-Eustache où elle sera pendant quelque temps, l'invitée de M. et de Mme Jean Lahaie.

— o —

Mme John Scott part ce soir pour Washington.

— o —

M. et Mme Albert Pageau, de Longueuil, s'embarqueront vendredi à New-York, à bord du "Paris", pour un voyage en Europe.

— o —

M. et Mme E.-Fernand Emery, de Montréal, et leurs enfants, étaient à Sorel la semaine dernière, chez M. et Mme Henri Emery.

OTTAWA

Madame Arthur Hardy a reçu à déjeuner, aujourd'hui, en l'honneur de sa mère, madame George Fulford, de Brockville.

— o —

M. Raymond Gérard est retourné à New-Haven, Con., après avoir été l'invité de sa soeur, Mme Henry Wiser, pendant quelque temps.

— o —

Madame A.-J. Major réunira un groupe d'invités à souper, vendredi prochain.

— o —

Mme Robert Laurier a reçu à l'heure du thé, dimanche, en l'honneur de Mme Edouard Garneau, de Montréal, et de Mme J. Shehyn, de Québec.

— o —

Bridge, mardi dernier, chez Mme S.-N. Parent, en l'honneur de madame Edouard Garneau, de Montréal, et de madame L.-A. Globensky, de Terrebonne.

— o —

Madame Hubert Huard a reçu mardi, à l'heure du thé, en l'honneur de Mlle Jeannette Cousineau, à l'occasion de son prochain mariage. Les salons étaient décorés de narcisses. Madame Louis Cousineau, madame Edgar Carrière et Mlle Donalda DeFayette ont servi le thé et les glaces, aidées de Mlles Françoise, Lucile et Simone Cousineau et de Mlle Suzanne Carrière.

UNE SEANCE TAPAGEUSE AU CONSEIL DE VILLE

(Suite)

res); Académie St-Joseph (Frères); Académie Jacques-Cartier; Ecole du Palais; Ecole St-Louis de Gonzague; Ecole St-Sauveur (Frères); Ecole St-Charles; Notre-Dame de la Garde; La Providence; Académie Mallet; Ecole St-Antoine; Ecole St-Joseph; Ecole St-Alexandre; Ecole Kirouac; St. Brigit's Home; Ecole St-Luc; Ecole St-Patrick; Académie Ste-Marie; Académie Notre-Dame (des Oblats); La Goutte de Lait; Victoria School; Ecole Sacré-Coeur; Ecole St-Coeur de Marie; Séminaire; Académie Notre-Dame du Chemin; Ecole Notre-Dame des Victoires; Jardins de l'Enfance; Enfants ne fréquentant pas l'école et adultes pauvres et chômeurs.

Il y a eu 11,021 extractions, 54 anesthésies générales, 10,834 anesthésies locales, 956 oblurations (plombage) 1,016 traitements et 1099 prophylaxies.

Les routes

M. J.-E. Renaud, secrétaire du Club Automobile nous informe que les routes sont ouvertes aux automobilex. "Si la plupart des grandes routes sont ouvertes, on ne peut dire la même chose des routes régionales," nous dit M. Renaud. "Il est pratiquement impossible de se rendre à la Tuque ou à la Malbaie. Que les automobilistes se contentent de rouler sur les chemins Lévis-Rivière-du-Loup ou plus bas, Lévis-la Beauce, Québec et Montréal,mais qu'on n'oublie pas d'emporter des chaines."

La ville de Beauceville-Est recevra du Département de la Voirie une somme de $1200 en dédommagement de dommage causés au système d'égoûts lors des travaux faits pour poser un tuyau reliant entre les municipalités de Beauceville-Est et de Beauceville-Ouest. La Commission des Services Publics a rendu cette ordonnance dernièrement confirmant l'offre faite à la municipalité par l'hon. M. Perrault et diminuant de $411 les réclamations de Beauceville-Est.

Le Dr Rousseau président

Une nouvelle organisation destinée à grouper les médecins-professeurs, d'étendre le champ des études scientifiques et d'établir des relations plus suivies avec les facultés de médecine des autres universités, vient d'être mise sur pieds hier soir par des professeurs de l'Université Laval. Elle portera les noms de Société Médicale des Hôpitaux Universitaires. Ses cadres seront ouverts à tous les médecins et chirurgiens des hôpitaux de Laval, et sa constitution est à peu près semblable à celle de la Société Médicale, de Paris.

Le président de la nouvelle association est M. le Dr Arthur Rousseau, qui en a été l'un des instigateurs. Ses collaborateurs seront: MM. les Drs Jos Guérard, Roland DesMeules et Desrochers, respectivement vice-président, secrétaire et trésorier.

A la première assemblée, hier soir à l'Hôtel-Dieu, MM. les Drs Joseph Guérard, J.-B. Jobin, Gaumond, Paul Garneau, Rosaire Potvin, André Simard et Raymond D'Auteuil ont présentés des travaux très intéressants. Il a été convenu que la société tiendra une assemblée régulièrement chaque premier et troisième vendredi du mois.

Sur tout son
STOCK DE MEUBLES et MOBILIERS
CHESTERFIELDS — SALLE A MANGER — CHAMBRE A COUCHER
RADIOS — TENTURES — TAPIS

DUCLOS offre un ESCOMPTE de 20%

D'Ici au 31 Janvier

Ces réductions ne se rencontrent pas tous les jours, pour des valeurs comme peut vous offrir Duclos... N'oubliez pas que ces réductions s'appliquent sur tout le stock de Chesterfields, Salles à Mangtr, Chambres à Coucher, Radios, Tentures et Tapis. Donnez-vous la peine de venir voir ces valeurs, et faites-en votre bénéfice !

Futurs Epoux !
C'est une occasion unique de vous procurer de Vrais Meubles Duclos à des Réductions qui en valent la peine . . . Moyennant un léger acompte nous garderons les meubles et mobiliers achetés, en entrepôt, jusqu'au printemps.

HENRI Duclos LIMITÉE
MEUBLES - TAPIS - PRELARTS - TENTURES
68 de la Couronne · · Québec

TROIS CONSEILLERS A NEUVILLE

On voit ici trois conseillers de la mun icipalité de Neuville. De gauche à droite : M. Jos. Denis, plombier ; M. Siméon Hardy, agent d'assurances ; M. Dave Devito, contracteur.

EAU! FEU! FUMEE!
Attendez notre
GRANDE VENTE DE FEU!

où vous trouverez des occasions absolument inédites . . . Jamais VENTE DE FEU n'aura offert d'aussi merveilleuses valeurs aux Réductions auxquelles nous allons les offrir nous-mêmes.

Bijouterie de Toutes Sortes
à des Prix Encore Jamais Vus !

Nouvelle ADRESSE !
Vu les grandes réparations qu'exige notre magasin, par suite de l'incendie, nous avons transporté, pour cette vente, tout notre stock à l'adresse suivante:
Angle Boulevard DES FOSSES et de la rue GRANT

Jos. PAQUET
BIJOUTIER — HORLOGER
Transporté aux Nos 78 Des Fossés et 73 rue Grant

BURDOCK BLOOD BITTERS

Gros maux de tête et boutons sur le visage

Mlle Marie-L.-C. Blackwell, Gunn, Alb., écrit : — "J'ai souffert deux ans de gros maux de tête et de boutons sur le visage.

"Mes maux de tête semblaient incurables, et je croyais que mes boutons ne disparaîtraient jamais.

"Une amie m'ayant recommandé des Amers de Bardane pour le Sang (Burdock Blood Bitters), j'en ai essayé une bouteille, les maux de tête ont disparu, et je ne suis plus ennuyée par les boutons."

En vente dans tous les magasins généraux et pharmacies; préparées depuis les 52 dernières années, seulement par La Cie T. Milburn (limitée), Toronto, Ontario.

EMPECHEZ les petits MAUX de se changer en GROS MAUX !

Peut-être un simple empâtement de la langue ce soir — les yeux morts, mauvaise couleur et mauvaise haleine. Or c'est par ces symptômes que la Nature vous avertit que vous pouvez avoir un enfant malade demain.

Le secourir ce soir est facile. Demain ça pourrait être plus difficile. Une seule et simple dose de Castoria est d'ordinaire tout ce qu'il faut pour procurer du soulagement; et empêche souvent de se développer une maladie grave.

Le Castoria, vous savez, est le vrai remède des enfants — spécialement préparé pour fournir le gentil secours dont leurs organes délicats ont besoin. C'est une préparation végétale pure; ne contenant ni drogues violentes, ni narcotiques.

Au début de toute maladie, soit rhume, petite fièvre, dérangement d'estomac, une dose de Castoria comme premier secours est toujours une sage précaution.

Il n'est jamais difficile de faire prendre le Castoria aux enfants. Ils en aiment le goût, et ils sont fiers du soulagement qu'il procure toujours à leur organisme endolori.

Pour les bébés ou les enfants plus âgés, fiez-vous à la gentille régulation du Castoria. Il a empêché bien des petites affections de se changer en maladies graves ! Le Castoria authentique porte toujours le nom de Chas-H. Fletcher sur la boite et sur la bouteille.

(FAIT AU CANADA) Chas H. Fletcher.
CASTORIA
LES ENFANTS CRIENT POUR EN AVOIR

DANS NOS THEATRES

CAPITOL

Représentation continue DEMAIN DE 1 h. 30 à 11 HEURES

3 JOURS : DEMAIN, LUNDI et MARDI

METTANT EN VEDETTE LA CELEBRE COMEDIE

MARIUS

de MARCEL PAGNOL

La meilleure pièce française portée à l'écran avec toute la troupe parisienne originale.

L'EMINENT ARTISTE

RAIMU

dans le rôle principal de CESAR

PIERRE FRESNAY

dans le rôle de MARIUS

ORANE DEMAZIS

dans le rôle de FANNY

EXCELLENTS ACTEURS DANS LES ROLES SECONDAIRES

FERNAND CHARPIN --- MIHALESCO
PAUL DULLAC -- ALIDA ROUFFE

Un grand et émouvant conflit entre l'amour d'une femme et le vieil esprit d'aventures sur mer.

Dernière fois aujourd'hui
SYLVIA SIDNEY, GENE RAYMOND, WYNNE GIBSON dans
"LADIES OF THE BIG HOUSE"
CE SOIR
"DRESSER WARE"

LISEZ ATTENTIVEMENT : Etant donnée la longueur du film Marius, il ne sera montré qu'une seule fois en matinée lundi et mardi, à 2.20; la représentation commençant à 2 heures par les sujets courts ; le soir la première représentation sera à 6.30 au lieu de 7 heures, et la seconde à 8 heures 40.
DEMAIN : REPRESENTATION CONTINUE DE 1.30 A 11 H.

AU CANADIEN

Lucien Muratore, le plus célèbre chanteur du monde, dans "Le Chanteur Inconnu", avec Simone Cerdan, Jean Max et Jim Gerald.

"Le Chanteur Inconnu", le grand film parlant et chantant français qui met en vedette l'illustre ténor Lucien Muratore, passera en primeur à partir d'aujourd'hui, au théâtre Canadien.

La voix magnifique de Lucien Muratore fait merveille dans ce film pathétique, mystérieux, émouvant. Tourjansky, le réalisateur de cette production Osso, a superbement utilisé les qualités lyriques et dramatiques de Lucien Muratore. Le scénario de Diamant-Berger est excellent et donne lieu à une action pittoresque et remplie d'imprévu.

Aux côtés de Muratore nous voyons Simone Cerdan, Jean Max, Jim Gerald, Mathillon, Simone Simon, et la petite Denise Guilloux. Cette excellente distribution nous révèle deux artistes nouveaux, et qui font des débuts sensationnels, en la personne de Simone Simon, une jeune fantaisiste de grand talent, et Denise Guilloux, assurément la moins âgée des vedettes françaises puisqu'elle n'a que trois ans et demi. Le film comporte plusieurs chansons qui ont été écrites spécialement pour Lucien Muratore. Parmi celles-ci il faut citer : "Quand je suis loin de toi", "Cauchemars", "Le plus joli nom", "Puisque je t'aime" et "Monella".

Lucien Muratore interprète le rôle d'un chanteur d'opéra, Claude Ferval, disparu en mer et recueilli par une barque de pêcheurs. Il est découvert, quelques années plus tard, en Russie, par un camelot français qui devient son impressario et le fait engager pour chanter au poste de T.S.F. de Riga. La voix merveilleuse au Chanteur Inconnu fait sensation dans toute l'Europe. Cette voix arrive un soir dans un luxueux intérieur, chez Hélène Corbigny, qui est stupéfaite de reconnaître la voix de son mari. Toute l'intrigue roulera dorénavant sur cette tragique situation et les événements se compliqueront d'autant plus que Claude Ferval a perdu la mémoire au cours de sa disparition en mer.

Dans "Le Chanteur Inconnu", on pénétrera dans l'auditorium d'une grande société de radiophonie, et on verra comment les plus grands artistes parlent pour le monde entier, devant le microphone. Les prises de vues de l'auditorium reconstitué avec une rigoureuse authenticité par des ingénieurs spécialistes, et des décorateurs qualifiés, nous initieront à la vie pittoresque de ces nouveaux centres d'art et d'informations, et au mystère des ondes. C'est un des agréments et une des utilités de l'art nouveau du spectacle que cette partie documentaire qui s'incorpore étroitement à l'action d'une belle histoire.

Le programme qui entoure le film principal a été préparé avec le plus grand soin et comporte les intéressantes actualités françaises du Pathé-Journal, les dessins animés en musique, et autres courts sujets de premier choix. Il ne faut donc pas manquer d'aller voir ce programme où il y a du mystère, de l'émotion, de l'humour, et la voix magnifique de Lucien Muratore dans "Le Chanteur Inconnu".

Communiqué.

EMPIRE

COMMENCANT AUJOURD'HUI

La Plus Récente innovation dans le monde de la Cinématographie

VOS ARTISTES AMERICAINS FAVORIS

Joan CRAWFORD

CLARK GABLE
CLIFF EDWARDS
WILLIAM BAKEWELL
NATALIE MOORHEAD
LESTER VAIL, Etc.

DANS une VUE PARLANTE en FRANCAIS

LA PENTE

Version Française
DE
"DANCE, FOOLS, DANCE"

Présenté par Metro-Goldwyn

Remarquez nos Prix Populaires

MATINEE 2.00 .25 SOIRS 7.30 - 9.15 .35

DIMANCHE : CONTINUEL 1.30 A 11 HRS P. M.

GRETA GARBO AU CARTIER DEMAIN

GRETA GARBO et CLARK GABLE, dans "SUSAN LENOX", au théâtre Cartier demain, lundi et mardi, en même temps que "SKYLINE" avec Thomas Meighan comme étoile.

'MARIUS' AU CAPITOL

Note : Etant donnée la longueur du film Marius, il ne sera montré qu'une fois en matinée, lundi et mardi à 2.20, la représentation commençant à 2 heures par les sujets courts; le soir, la première représentation commencera à 6.30 heures au lieu de 7 heures, et la seconde représentation complète sera à 8.40 heures; demain la représentation sera continuée comme d'habitude de 1.30 à 11 heures.

Fanny, la jolie petite marchande de coquillages dont l'éventaire est installé à la terrasse du Bar de la Marine, qu'exploite César, est très éprise de Marius, le fils du cafetier.

Fanny et Marius ont grandi côte à cote et la jeune fille attend impatiemment que son ancien camarade de jeux se déclare; mais lui, qui l'aime pourtant tendrement, semble retenu par quelque scrupule. C'est qu'il garde au fond du coeur un secret désir de faire de grands voyages, de partir sur un de ces bâteaux qu'il voit chaque jour dans le port et de connaître les pays lointains et mystérieux dont son vieil ami Piquoiseau, qui a bourlingué sur toutes les mers du monde, ne cesse de lui vanter les attraits.

Une idylle s'est ébauchée entre Marius et Fanny et leurs parents ont décidé de les marier. Mais à la dernière minute, voici que s'offre enfin à Marius l'occasion qu'il avait tant cherchée, d'embarquer sur un navire en partance. Va-t-il abandonner Fanny, aura-t-il, au contraire le courage de lui sacrifier tous ses rêves d'avantures?

C'est ce que vous saurez en allant voir "MARIUS", qui passera demain, lundi, mardi au Capitol.

La charmante comédie de Marcel Pagnol, qui obtint au Théâtre de Paris un succès triomphal, a été adaptée pour l'écran par Marcel Pagnol lui-même et mise en scène par Alexandre Korda Raimu, Pierre Fresnay et Orane Demazis, qui en furent les interprètes, ont repris, devant la "camera" les rôles qu'ils ont créés à la scène de façon magistrale.

C'EST UN FILM PARAMOUNT
Communiqué.

AU VICTORIA

"To-Night Or Never" avec Gloria Swanson est la principale attraction à partir d'aujourd'hui.

La brillante Gloria Swanson figure de nouveau au théâtre Victoria aujourd'hui dans un magnifique drame romanesque, "To-Night Or Never", un film possédant tout le fini dramatique qui caractérise les productions de Samuel Goldwyn. Dans sa forme théâtrale c'est la dernière production à sensation de David Belasco à New-York. Son brillant est encore plus frappant sur l'écran. Mlle Swanson est, naturellement, une grande beauté et une fine actrice dans son rôle de jeune chanteuse d'opéra à Budapest, qui passe pas bien des vicissitudes avant de pouvoir chanter avec le feu émouvant d'une grande actrice. Ses toilettes, dessinées par Chanel, la fameuse couturière parisienne, sont un vrai délice pour l'oeil, et elles lui vont comme un gant. Mais bien plus important que tout cela c'est le charme irrésistible de son jeu versatile, qui passe sans hésitation de la haute comédie aux profondeurs de la plus grande émotion. Ce sont les différentes Gloria Swanson de "The Trespasser" et de "Indiscret", toutes deux dans la même vue. Melvyn Douglas, qui joue le rôle du mystérieux jeune héros, est une figure nouvelle sur l'écran, bien que sa performance dans le même rôle dans la production de New-York de "To-Night Or Never" l'ait rendu fameux dans le monde théâtral.

Outre cette super-production, plusieurs sujets courts viennent compléter le programme.

Communiqué

IMPERIAL THEATRE

DEMAIN - LUNDI ET MARDI

Grande Vue Parlante Française

"UN - SOIR - AU - FRONT"

Un drame Poignant dans le Cadre même de la Guerre — 9 parties

Aussi WILLIAM HAYNES dans

"TAILOR MADE MAN"

VAUDEVILLE SPECIAL

LUNDI 18 JANVIER

LA "TRAHISON"
drame en 1 acte par LERY

"SUR LA PLAGE"
Comédie par TIZOUNE
Tizoune — Raoul Lery et Cie

Vue—Merc., Jeu., Ven. Sam.
Programme double
"THE BAT WHISPERS"
Chester Morris
aussi 'UN SOIR AU FRONT'
Jeanne Boitel
Matinée: 25c — Soirée: 35c
Regardez nos annonces pour la semaine prochaine

THEATRE PRINCESS

DEMAIN - LUNDI ET MARDI

TOM TYLER dans "Fantôme de l'Ouest"

Premier épisode de la plus grande série de l'ouest jamais montrée

Aussi épisode 9—"EMPREINTES DIGITALES"

Grande Vue Parlante en 6 parties
"Partners of the Trail"
avec "TOM TYLER"
VAUDEVILLE par
"SWIFTY", "CAROLINE" EXHAUSTE"
ADMISSION: 25 cents toujours

ARLEQUIN

DRAME EN 5 TABLEAUX

"LA CONSCIENCE D'UN PRETRE"

par JULIEN D'AOUST

Mat. MAR.-JEU.-SAMEDI ET FETES

CANADIEN

LUNDI SOIREE D'ARGENTERIE

MATINEES : 25c
SOIREES: 30c et 40c

Foyer du Film Parlant Français

LE PLUS GRAND TENOR DU MONDE DANS SON 1er FILM PARLANT et CHANTANT

Lucien MURATORE

dans une émouvante production d'Adolphe OSSO

"LE CHANTEUR INCONNU"

-- avec --

SIMONE CERDAN, JIM GERALD, JEAN MAX

UN GRAND ARTISTE LYRIQUE DANS UN FILM REMARQUABLE, DRAMATIQUE et PITTORESQUE

Représentations continue samedi et dimanche de 1 à 11 h. p. m.

MON COEUR... INCOGNITO AU RIALTO

Trois jours à partir de demain le théâtre Rialto présentera "Mon Coeur... Incognito", production française de haut ton.

L'action se passe en Grégorie, pays fictif, mais qui peut se trouver du côté des Balkans. Successivement les scènes, se déroulent, dans le Palais Royal, sur la route, dans une auberge de campagne, dans un cabaret à Paris, puis à nouveau en Grégorie.

Toutes les scènes sont traitées avec un grand souci de la vérité. Parmi les plus saillantes, il faut signaler les adieux de la Reine à son régiment de Hussard, la révolution, l'accident d'automobile, le cabaret à Paris, la fête à l'auberge, etc...

Qui est Fédor ? Qui est Alexia ? Quel est ce chauffeur ? Pourquoi ce mystère ? Qu'est devenu le portefeuille ? L'aime-t-elle ? — Réponses, au Rialto, cette semaine par 'Mon Coeur... Incognito" film 100 p.c. parlant français avec Mady Christians, Jean Angelo, Jim Gerald, Maurice Lagrenée et Roger Tréville.

Le programme comporte aussi les "Cartoons" et les "Nouvelles sur l'écran".

Communiqué

A L'IMPERIAL

Splendide programme double

A partir de demain, "Un soir au Front", vue parlant français, avec Jeanne Boitel dans le rôle de Marie-Anne, et le populaire William Haynes dans "The Tailor Made Man", vue parlant anglais en 5 parties. Aussi comédie et Nouvelles de La Presse.

La vue française sera montrée avant et la vue anglaise après le vaudeville. Sur le théâtre une piècette dramatique spéciale par Raoul Léry "La Trahison", avec l'artiste canadien-français bien connu, Jean-Nel. A. Saint-Charles, Simonne Devurennes, Alice Allard et autres. Un sketch comique, "Sur la Place" par Tizoune et toute la troupe. Aussi Mlle Effie Mack.

La vue anglaise sera changée mercredi pour "The Bat Whispers", une vue de mystères avec William Norris
Communiqué

Pour tout ce que vous avez à vendre ou à louer servez-vous des PETITES ANNONCES CLASSEES.

"IL A PROMIS DE ME REVENIR, *mais*—"

Qui pourrait la condamner pour la voie qu'elle a choisie ?

Trahie, seule, elle lutte pour sa part de bonheur !

Une vue magnifique—le film parlant le plus émouvant de la charmante Greta Garbo !

GRETA GARBO dans **Susan Lenox**
(HER FALL AND RISE)
avec CLARK GABLE
JEAN HERSHOLT
JOHN MILJAN

Une VUE Metro-Goldwyn-Mayer

Aussi Thomas Meighan dans "SKYLINE" à partir de DEMAIN

CARTIER

Aujourd'hui dernière représentation: "Just a Gigolo" avec William Haines, "The Great Lover" avec Adolphe Menjou, et Comédie "The Lone Starved Ranger".

AUX PRISES AVEC LES DIFFICULTES DE LA VIE

. . . il arrive que parfois l'intelligence et l'esprit semblent en révolte, lorsque le pauvre coeur humain voudrait avoir sa part de bonheur. Et c'est alors que les situations se compliquent, s'enchevêtrent au point qu'il ne reste plus que quelques minutes qui sont grosses de signification dans la décision à prendre.

SAMUEL GOLDWYN PRESENTE

GLORIA SWANSON

DANS

"TONIGHT OR NEVER"

A PARTIR D'AUJOURD'HUI

VICTORIA

UNE VUE "UNITED ARTISTS"

Toilettes par la Maison CHANEL de PARIS

DANS NOS THEATRES

AU THEATRE VICTORIA A PARTIR D'AUJOURD'HUI

GLORIA SWANSON dans une scène de "Tonight or Never", qui sera la principale vue en vedette au Théâtre Victoria à partir d'aujourd'hui.

AU PRINCESS

Une sensation à l'affiche

La première série faite par Tom Tyler, le populaire cowboy, "Le Fantôme de l'Ouest", en dix grands épisodes émouvants et sensationnels. Dans cette vue, Tom Tyler, qui est également le plus populaire de toutes les étoiles des films de l'Ouest, est à la tête d'une distribution toute d'étoiles assemblées par le réalisateur Nat Levine. "Le Fantôme de l'Ouest", cette nouvelle série commence ses représentations à partir de demain pour trois (3) jours au théâtre Princess.

Aussi la même étoile dans "Partners of the Trail", autre vue de l'Ouest en 6 parties, et le 9e épisode des "Empreintes Digitales", avec Kenneth Harlan et Edna Murphy. Changement de programme mercredi avec "The Third Alarm".

Communiqué.

M. RAOUL LERY le populaire artiste du théâtre Impérial

A L'IMPERIAL

Attractions à l'affiche

La direction du théâtre Impérial offrira au public le 24 janvier une représentation unique à Québec, un spectacle pour les parents, pour les garçons et pour les demoiselles. Tout sera moral, tout en étant très intéressant, très comique, très nouveau et quelquefois un peu triste. (Pas de burlesques).

Voici l'ordre du programme à l'avenir : Le dimanche, le lundi et le mardi de chaque semaine une grande vue parlant anglais de premier choix, puis comédie et nouvelles. Aussi trois grands numéros de vaudeville venant de New-York. En outre les populaires artistes français, Raoul Léry et Jean Nel, encadrés de Mlle Simonne Devarennes et autres acteurs, dans une comédie nouveau genre. Aussi un petit drame en un acte.

Changement de vue tous les mercredis, pour la dernière partie de la semaine. Une grande vue parlant français, avec du vaudeville, un drame et une comédie. Ce nouveau changement fournira ainsi aux amateurs de vues animées parlant soit anglais ou français l'occasion d'être satisfaits au commencement ou à la fin de la semaine.

Prix d'entrée 25 sous, matinées et soirées. Les dimanches 35c chaque représentation.

AU CAPITOL

RAIMU, en vedette dans "Marius", le film français Paramount qui passera au Capitol demain, lundi et mardi.

AU CLASSIC

La Direction de ce théâtre présentera trois jours à partir de demain deux belles grandes vues dont la première est "A mi-chemin du ciel". C'est une oeuvre dramatique puissante dont les péripéties se déroulent dans cette ambiance toute spéciale des gens de cirque, et le fond même du film est une belle étude de ce que peut-être exactement l'existence des artistes forains.

Enrique Rivero, Janine Meerau et Marguerite Moreno paraissent dans cette bande sous leur jour le plus favorable. Enrique Rivero est un jeune premier de grande classe et un comédien d'une rare adresse. Janine Meerey, dont le regard intrépide est l'un des charmes les plus attirants, ne manquera certes pas de plaire. Quant à Marguerite Moreno, son talent est aujourd'hui suffisamment connu des Québecois.

La seconde est intitulée "Renegades" interprétée par les artistes suivants : Warner Baxter, Myrna Loy et Noah Beery. Communiqué

CLASSIC
LE SEUL THEATRE PAR EXCELLENCE

3 jours commençant demain Une belle vue française Enrique Rivero, le plus séduisant des jeunes premiers avec Janine Meerey, et Marguerite Moreno la plus versatile des comédiennes dans

"A MI-CHEMIN DU CIEL"

C'est une oeuvre dramatique puissante dont les péripéties se déroulent dans cette ambiance toute spéciale des gens de cirque. En plus : Warner Baxter, Myrna Loy, Noah Beery dans

"RENEGADES"

Actualité et comédie

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Le valeur résiste à l'épreuve.

AU CARTIER

"Susan Lenox" avec Greta Garbo et "Skyline" avec Thomas Meighan sont les deux attractions de demain à mardi

A partir de demain Greta Garbo brille de nouveau dans un drame puissant, 'Susan Lenox, Her Fall and Rise'. Les amateurs de vues animées seront fiers de voir aux côtés de Garbo la toute dernière sensation de l'écran, Clark Gable, lequel marche sûrement dans la voie des étoiles. Comme partenaires à l'écran Gable et Garbo ne laissent rien à désirer. La performance du nouveau venu et celle de la grande favorite se marient admirablement ensemble. Gable est idéal dans le rôle du jeune ingénieur qui en fait d'abord accroire à la jeune Suédoise, mais qui se repent et souffre lorsqu'il se rend compte de sa véritable affection pour elle, et du bonheur dont elle est pour lui la signification. Les rôles rendus par Jean Hersholt, John Miljan, Alan Hale, Hale Hamilton et Ian Keith sont également remarquables.

Dans "Skyline", c'est Thomas Meighan qui est l'étoile. On voit là un aperçu de la vie de New-York, l'électrique et dynamique métropole du monde. Dans la danse des millions d'êtres humains, il y en a des milliers qui montent constamment vers les sommets, comme il y en a des milliers d'autres qui sont entraînés vers les profondeurs abysmales. C'est un thème épique, dont l'intrigue se développe avec largeur, force et mouvement rapide. Il s'y entre mêle une fine idylle sur le fond de tableau que présente la grande ville. Au nombre des autres interprètes on remarque Hardie Albright, Maureen O'Sullivan et Myrna Loy.

Une comédie intitulée "Mama loves Papa" et les Nouvelles Fox complètent cet exceptionnel double programme qui pa se au théâtre Cartier demain, lundi et mardi.

Communiqué

A L'EMPIRE

La direction du théâtre Empire n'épargne rien pour offrir au public de Québec un programme varié de ce qu'il y a de plus nouveau sur le marché du cinéma.

Commençant aujourd'hui pour 4 jours, le théâtre Empire présentera un film parlant en français Metro Goldwyn, ayant pour titre "LA PENTE", qui est la version française de Dance, Fools, Dance. Vous y trouverez dans les mêmes rôles que la version anglaise, plusieurs de vos artistes favoris, dont Joan Crawford, et Clark Gable. Ce film vient de remporter le plus gros succès enregistré à Paris jusqu'à date par les films parlants français tournés aux Etats-Unis.

Le fait d'entendre ces deux vedettes en français attire beaucoup la curiosité de leurs admirateurs. Le succès que remportera cette vue à l'Empire est déjà assuré par le nombre considérable d'appels téléphoniques reçus au contrôle depuis lundi. Comme tous les grands spéciaux montrés à l'Empire "La Pente" ne sera présenté dans aucun autre théâtre d'ici plusieurs mois et on fera bien de venir dès les premiers jours, car ce film ne pourra être à l'affiche que quatre jours jusqu'à mardi inclusivement. Les matinées sont à 2 heures et les représentations du soir à 7.30 et 9.15. Dimanche, il y aura représentation continuelle de 1.30 à 11 heures.

Communiqué

Saint-Romuald

Euchre :

Le euchre du Cercle Richard de l'A.C.J.C. dont les gens entendent parler depuis quelque temps aura lieu jeudi prochain, le 21 janvier. C'est la décision qui a été prise par le Cercle à sa dernière assemblée. Ce euchre aura lieu à la Salle de la Fanfare et comme les places sont limitées, ceux qui veulent y assister feront bien de se procurer leurs cartes d'avance à l'un des deux bureaux de poste ou chez les membres du Cercle. Il est bon de se rappeler que l'an dernier, il n'y eut pas de place pour tout le monde. Il y a actuellement une soixantaine de prix et les organisateurs sont assurés d'en avoir au moins 75 le soir du 21. Il y aura également un magnifique prix d'assistance dont nous vous parlerons, lundi. Donc, ne manquez pas de lire le prochain courrier.

Les glaces :

A la suite des pluies abondantes que nous avons eues et du doux temps qui se maintient, la rivière Etchemin a monté considérablement et toutes les glaces sont descendues. Nous croyons que c'est la première fois que pareille chose se produit à Saint Romuald.

Assemblée

Le Cercle Richard de l'A. C. J. C. a tenu son assemblée régulière mercredi dernier, le 13 courant. M. Honoré Rochette, vice-président présidait; le président, M. Joseph Bélanger, n'ayant pu se rendre pour cause de maladie. Après les questions de routine M. Antoine Gosselin donna un beau travail sur Mgr Laval. Le chroniqueur était M. Mario Roberge. C'est également à cette assemblée que l'on décida la date du prochain euchre au profit de l'oeuvre.

Malade

Nous avons regretté d'apprendre que M. Joseph Bélanger, président du Cercle Richard de l'A. C. J. C. était retenu à sa chambre. M. Bélanger souffre d'une mauvaise grippe; son état va cependant s'améliorant. Nous lui souhaitons une guérison complète et un prompt retour au milieu de la jeunesse catholique de St-Romuald.

La chorale

Après une vacance de quelques semaines la Chorale des Chanteurs de Saint Gabriel reprendra bientôt ses activités. Une assemblée sera tenue prochainement et l'on est à considérer de grands projets en outre de la préparation du programme de Pâques. La date de cette assemblée sera annoncée dans notre courrier.

THEATRE RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES

3 Jours Com. Demain

La Plus Séduisante des Opérettes

"MON COEUR... INCOGNITO"

avec Jean Angelo et Mady Christians aussi actualité, caricature et comédie.

CE SOIR

SEULEMENT A 11 HEURES

A la demande générale nous donnerons une représentation spéciale des deux comédiens inséparables LAUREL & HARDY dans leur grande vue entièrement parlée français.

"LES CAROTTIERS"

et sujets courts

Admission ..... 15 cts

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

M. l'abbé J.-O. Turgeon, curé de St-Raphael, était dernièrement de passage dans sa famille, à Lévis.

—M. le Dr Paul Goulet, chirurgien-dentiste, de Lévis, était en promenade, ces jours derniers, chez son père, M. Louis Goulet, à St-Gervais

—Mlle Laurette Lahaye est retournée au Couvent de St-Gervais, après avoir passé les vacances des fêtes dans sa famille à Bienville.

—M. l'abbé Joseph-Arthur Nadeau, de l'Ecole Apostolique de Lévis, était dernièrement en promenade chez M. Adélard Nadeau, à St-Raphael.

—M. et Mme Aimé Chabot, Mlles Gabrielle et Olivette Chabot, de Beaumont, sont venues récemment rendre visite à leur fille, Sœur Emilienne, religieuse au Couvent de Bienville.

—Mme Ed. Roberge, de Willemay étaient en promenade, ces jours derniers, chez sa fille, Mme J.-Théodore Paradis, à St-Isidore.

—Mlle Rollande Cliche, de Lévis, était dernièrement en promenade chez ses parents à St-Georges de Beauce.

Prochain mariage

On annonce pour le 23 janvier le mariage de M. Philippe Bélanger, fils de M. et Mme Gustave Bélanger, de St-David de Lévis, avec Mlle Jeanne Cadoret, fille de M. et Mme Georges Cadoret, de St-Romuald.

Elle a dit adieu au monde

Dimanche dernier, en la chapelle des Soeurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours, à St-Dominique a eu lieu une belle cérémonie de vêture et de profession religieuse. Parmi les jeunes filles qui ont revêtu le saint habit, il y avait Mlle Annie Beaudoin, de St-Henri de Lévis, qui a pris en religion le nom de Soeur St-Léa.

La solennité du St-Nom de Jésus.

Demain, dans les différentes églises de la rive sud, sera célébrée la solennité de la fête du St-Nom de Jésus Ce sera aussi le deuxième dimanche après l'Epiphanie.

Un vol commis à l'epicerie Dodier, à Lévis

Dans la nuit de mercredi à jeudi dernier des voleurs ont visité l'épicerie de M. J.-P. Dodier, rue St-Georges, à Lévis. M. Dodier ferma son magasin comme d'habitude le mercredi soir et plaça dans son bureau une somme de $80 en argent américain et canadien. Les voleurs s'introduisirent dans le magasin en passant par un soupirail de la cave et se rendant dans le magasin prirent l'argent. M. Dodier constata la chose jeudi matin et porta plainte à la police qui a commencé des recherches et croit être sur la trace des coupables.

La Commission des Chemins de Fer siègera à Lévis, le 27 janvier

On nous apprend que la Commission des Chemins de Fer siègera à Lévis mercredi, le 27 janvier, à 10 heures du matin. On prendra en considération la requête des citoyens demandant que les Chemins de Fer Nationaux reconsidèrent la suppression du train local du matin circulant entre la Rivière-du-Loup et Lévis.

Il a trouvée six belles pensées dans son jardin

Un fait qui ne s'est probablement jamais produit à cette saison - ci de l'année est arrivé avant-hier. M. Eugène Guérin, entrepreneur peintre décorateur, demeurant, rue Wolfe, à Bienville, en passant dans son jardin aperçut des pensées comme on en voit l'été un peu partout. Il en cueillit six et surprit les membres de sa famille et ses amis qui ne purent en croire leurs yeux car cueillir de belles pensées au milieu de janvier est une chose qui sort de l'ordinaire. On dit que dans les champs l'herbe commence à reverdir en certains endroits.

L'Archevêque-élu de Québec remercie

Les officiers et membres de la Cour Notre-Dame de Lévis, No 841, de l'Ordre Canadien des Forestiers, à leur dernière assemblée passèrent une résolution de félicitations à l'occasion de la nomination de S. E Mgr Rodrigue Villeneuve, évêque de Gravelbourg, comme archevêque de Québec et chargèrent le secrétaire-archiviste de trasnmettre copie de cette résolution à S. E. Mgr Villeneuve. L'Archevêque-élu de Québec vient de répondre en remerciant la Cour lévisienne de ses bons sentiments et adresse à tous les membres ses gages de bons voeux et sa bénédiction.

Il souffre d'une pneumonie

M. George Masson, employé de la Traverse de Lévis et demeurant chez M. Alyre Poulin, rue Déziel, à Lévis, a été transporté hier, par l'ambulance de M. J.-P. Thibault, de Lévis, à l'hôpital de Lévis. M. Masson souffre d'une pneumonie.

Les Quarante-Heures à l'Hôtel-Dieu de Lévis

Hier matin à 9 heures en la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Lévis, se sont ouverts les pieux exercices des Quarante-Heures. M. l'abbé Eugène Carrier, curé de Lévis, a officié à la messe d'ouverture. Ces exercices se termineront demain, à la grand'messe de 9 heures 30.

M. et Mme Aimé Bourget, de Lauzon, plongés dans le deuil

M. et Mme J.-Aimé Bourget, de Lauzon, viennent d'être plongés dans le deuil par la mort de leur jeune bébé, âgé de 8 mois, arrivée hier à leur résidence, rue Couillard. La sépulture a eu lieu cet après-midi, à 4 heures, en l'église de Lauzon et l'inhumation a été faite au cimetière St-Joseph. Nos sympathies à la famille en deuil.

Mme William Dussault, de St-David, dans le deuil

Mme William Dussault, de St-David, Mme Alfred Demers, de St-Romuald, Mme Abraham Cantin, de Charny, ainsi que MM. Joseph et Philippe Couture, de St-Romuald, viennent d'être plongés dans le deuil par la mort de leur frère, M. Wilfrid Couture, arrivée le 12 janvier, à Berlin, N.-H.-. Un libera a été chanté hier après-midi, en l'église de St-Romuald et l'inhumation a été faite dans le cimetière de la paroisse. Nos plus cordiales sympathies à la famille en deuil.

Un Lévisien dans le marathon du patin à roulettes.

M. Rosario Thibault, de Lévis, vient de s'inscrire pour prendre part au marathon sur patins à roulettes organisé par le club Pierrot, de Québe et qui commencera demain. Ce marathon est organisé pour battre le record de 70 heures et 10 minutes. M. Thibault représentera dans le marathon M. J.-P. Thibault, entrepreneur de pompes funèbres, de Lévis.

Le "Napoléon Junior" doit jouer demain.

Si la température permet de refaire la patinoire, le club "Napoléon Junior" jouera demain, à la patinoire Labadie, à Bienville, à 2 heures de l'après-midi, avec le club "Canadien-Français. Avant la joute aura lieu le tirage du $5 en or. La direction fera l'impossible pour donner satisfaction au public qui, mardi dernier, a été un peu désappointé de ne pas voir jouer le club lévisien. Si la température ne permet pas de jouer, le tirage aura lieu à la salle Giguère, à Lévis. Nul doute que les sportsmen de la rive sud iront en foule à cette joute encourager les joueurs du club "Napoléon Junior".

On fête leur 16e anniversaire de mariage

Dimanche soir dernier, un nombreux groupe de parents et d'amis se réunirent à la résidence de M. Emile Ringuet, contremaître au chantier Davie et de Mme Ringuet, rue Foisy, à Lévis, pour les féliciter et leur offrir leurs meilleurs souhaits de bonheur à l'occasion du 16ème anniversaire de leur mariage.

Il y eut présentation de plusieurs riches cadeaux et on fit du chant et de la musique. A minuit, un succulent goûter fut servi et ce ne fut que tard dans la nuit que chacun se sépara avec le meilleur souvenir de cette charmante réunion, à laquelle étaient présents : M. et Mme Emile Ringuet, les héros de la fête, leur fils Jean-Marie Ringuet, Mme Vve E. Ringuet, mère du jubilaire, M. et Mme Joseph Marcoux, père et mère de la jubilaire, M. et Mme Adjutor Marcoux, frère et belle-sœur de Mme Ringuet, Mlle Marie-Antoinette Marcoux, sœur de Mme Ringuet, Mlles Marie-Ange Dyotte et Jeanne Blais, amies de la famille, M. et Mme Albert Thivierge, M. Gérard Houde, de Lauzon, M. J.-A. Thivierge, Mlles Angéline, Gilberte, Antoinette et Paul-Henri Marcoux.

Assemblée de la Chambre de Commerce de L vis lundi soir

Une assemblée générale de la Chambre de Commerce de Lévis sera tenue lundi soir prochain à 8 heures, à la salle Dion, rue St-Louis, à Lév s. Un souper aux huitres sera aussi donné à cette occasion. Un orateur de marque de Montréal traitera le sujet "Canadien d'abord" et une représentation cinématographique terminera l'assemblée. Tous les membres, leurs amis et tous les hommes d'affaires sont invités à ce souper et à l'importante assemblée On pourra s'adresser à M. Irenée Lecours pour acheter les cartes d'admission.

Initiation de Chevaliers de Colomb demain

Plusieurs candidats du Conseil Notre-Dame, des Chevaliers de Colomb de Lévis seront initiés demain. On assistera d'abord demain matin, à 10 heures, à la messe, dans la chapelle des Congréganistes, à Lévis. Les degrés seront conférés dans l'après-midi dans les salles du Conseil Laval, 113 rue Fleury, à Québec. Tous les membres voudront bien assister à la messe et à la confération des degrés.

La salle Giguère n'a pu triompher de la salle Hawey

Jeudi soir dernier, à la salle Giguère, à Lévis a eu lieu une intéressante joute de pool à laquelle assistèrent plusieurs centaines d'amateurs. Malgré leur jeu remarquable, Giguère et Collette ne purent vaincre Verret et Blanchet et furent battus au score de 250 à 97. La partie ouverte par M. le Dr Joseph Leblond, maire de Lévis.

Une intéressante conférence par M. le commandeur Bédard.

La salle St-François-Xavier était remplie jeudi soir de personnes venues entendre M. le commandeur Rodolphe Bédard leur parler de la Société des Artisans Canadiens-Français dont il est le président général. Le conférencier fut présenté à l'assistance par M. Bernard Bernier président de la succursale de Lévis et adressèrent aussi la parole. M. le notaire Brassard, vice-président de la Société et M. le curé Eugène Carrier, de Lévis.

Pendant la soirée un beau programme musical fut exécuté par des artistes lévisiens; Mlle Gabrielle Guimont et Mlle Germaine Roy, jouèrent le duo d'entrée. Mlles Jeannine Michaud, pianiste, Simone Michaud, violonniste, et M. Edouard Coulombe, tenor furent rappelés et applaudis. Il y eut une comédie interprétée avec succès par MM. Emile Giguère et Albert Dumontier. E.E.D.

Un prochain concert à Bienville

M. Robert Tavara, professeur de chant, de Québec, viendra prochainement donner un grand concert dans la salle paroissiale de Bienville, au profit des familles pauvres. Il sera accompagné de sa soeur, Mlle Nellie Tavara, professeur de piano et de quelques élèves de son studio. Mlles Géraldine, Maria et Thérèse Thibault, Mlle Aline Cloutier, et Mlle Lucile Dompierre, professeur de piano grand prix d'Europe, 1919. La date de concert sera annoncée prochainement.

Naissance

M. le Dr Emile Martel et Mme Martel, née Carmelle Bourgault, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 6 janvier et baptisée le lendemain par M. l'abbé J.-G. Bouillon, curé de Baraboi, Gaspé, sous le prénom de Jocelyne.

Parrain, le major C.-E. Bourgault, arpenteur, de Bienville, représenté par M. le curé J.-C. Belles-Isle, de Grande Rivière, Gaspé. Marraine, Mme C.-E. Bourgault, grand'parents de l'enfant. Porteuse, Mme A. Bertrand, grand'mère de l'enfant.

Assemblée des Forestiers Canadiens.

Une assemblée des officiers et membres de la Cour Notre-Dame no. 841, de l'Ordre Canadien des Forestiers, sera tenue mardi soir prochain, à 8 heures, dans la salle Dion, rue St-Louis, à Lévis. On demande à tous les membres d'être présents à cette assemblée importante.

Assemblée demain après-midi à Lauzon.

Telle qu'annoncée hier, une réunion des contribuables de Lauzon aura lieu demain après-midi, à 2 heures 30, en la salle de l'hôtel de ville de Lauzon, à laquelle on demande d'assister le plus nombreux possible. Il s'agit de choisir le candidat qui viendra sur les rangs à la charge de maire de la ville de Lauzon pour les deux prochaines années. Il est probable que l'on demandera à M. le maire J.-Aurèle Dorval, sortant de charge, de bien vouloir consentir à revenir sur les rangs pour un nouveau terme.

Les élèves inscrits au tableau d'honneur

Voici la liste des élèves de l'Ecole St-Dominique, à Bienville, dont les noms sont inscrits au tableau d'honneur pour le mois de décembre dernier :

1ère classes : 6ème Année : Cours supérieur : 1er, Eugène Langlois ; 2è, Reginald Haince ; 3è, Lucien Martel ; 4è, Roland Pouliot ; 5è, J.-B. Dumas ; 6è, Marcel Lejeune et 7è, Raymond Routhier; 5ème année : 1er Emile Fleury ; 2è, Armand Picard, 3è, Conrad Carbonneau; 4è, Dominique Bouchard et 5è, Albéric Forgues.

2ème classe : 4ème année : Cours moyen : 1er Marcel Guay ; 2è, Yvon Fontaine, 3è, Adrien Bernard, 4è, Fernand Ouzilleau, 5è, Jean-Guy Létourneau, 6è, Fernand Guay, 7è, Roger Nolin, 8è, Henri Moreau.

3ème classes : 3ème année : Cours moyen : Première division : 1er, Charles-Henri Parent ; 2è, Luc Fontaine ; 3è, Raynald Michaud ; 4è, Robert Samson, 5è, Gérard Bolduc. Deuxième division : 1er, Robert Caron ; 2è, Jean-Marie Gosselin ; 3è, Marcel Bilodeau.

4ème classe : 2ème année : Cours inférieur : Première division ; 1er, Benoit Fleury, 2è, Jean Cloutier, 3è, François Rivard, 4è, Roland Ruel ; 5è, Marcel Marotte ; 6è, Jacques Langlois. Deuxième division, 1er, Noel Létourneau, 2è, Paul-Eugène Béchard, 3è, Yvon Tanguay, 4è, Robert Normand, 5è, Marc-Henri Lemieux.

5ème classes : 2ème année ; Cours inférieur : Première division : 1er, Jean-Paul Samson, 2è, Clermont Marotte, 3è, J.-B. Rivard, 4è, André Garant. Deuxième division : 1er, Jean-Paul Boulanger, 2è, Roch Anderson, 3è, Burno Forgues, 4è, Paul-André Bilodeau.

6ème classe : 1ère année : cours inférieur : première division : 1er, Harold Baker ; 2e, Donat Lemay ; 3e, Gilles Gosselin ; 4e, Roger Thibault ; 5e, Jean-Paul Picard. Deuxième division, 1er, Adrien Cantin ; 2e, René Bolduc ; 3e, Luc Létourneau ; 4e, Roland Gosselin ; 5e, Léonard Duval.

7ème classe : cours préparatoire, première division : 1er, Laurent Langlois ; 2e, René Vien ; 3e, Lionel Labonté ; 4e, Roland Marceau ; 5eu Claude Galarneau Deuxième division : 1er, L.-P. Bouchard ; 2e, Roger Guay ; 3e Georges-Henri Nadeau et 5e, Henri Robinson.

L'excursion des raquetteurs à Loretteville demain

Demain, les clubs de raquettes de l'Union locale auront leur convention régionale à Loretteville, sous les auspices du club "Aiglon." Le club lévisien "Le Voltigeur", avec son corps de clairon, s'y rendra nombreux. Il y aura parade

(Suite à la page 19, 4e col.)

Théâtre FRANCAIS

DEMAIN et LUNDI
Vue parlante française
"TRADER HORN"
aussi **Nancy Carroll** dans
"PERSONNAID MAID"
et Comédie

DERNIERE FOIS-AUJOURD'HUI
Les quatre frères Marx dans
"MONKEY BUSINESS" aussi
JOAN CRAYFORD
dans "LAUGHING SINNERS"

Matinée 10c Soirées, 15c

Bientôt **MAURICE CHEVALIER** dans
"SMILING LIEUTENANT"
Version française

Résultats des opérations de

LA

Compagnie d'Assurance

MUTUAL LIFE

DU CANADA

pour l'année terminée le 31 décembre 1931

× × ×

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

BASE DE REVENUS

Fonds de surplus au 31 décembre 1930, se composant de:			
Réserve générale de placement		$ 1,326,490.94	
Surplus libre pour contingences		4,302,022.96	
			$ 5,628,513.90
REVENUS:			
Primes (net)	$18,879,019.95		
Intérêt et loyers (déduction faite de $394,287.16 pour perte possible d'intérêt sur hypothèques agricoles	6,489,518.58		
Contrats supplémentaires	2,306,089.85		
Profit et appréciation sur actifs au grand-livre	35,954.28		
		$27,890,582.66	
DEPENSES ET RESERVES:			
Réclamations mortuaires et d'invalidité, dotations à maturité, polices remises, contrats supplémentaires, etc.	9,683,463.08		
Augmentation en réserve actuarielle et montants laissés en dépôt	9,007,263.65		
Commission taxes et dépenses générales	3,482,247.27		
Perte et dépréciation sur actifs au Grand-livre	113,928.66		
Montants déduits des immeubles du bureau-chef	50,000.00		
		$22,336,902.66	
Surplus des gains pour l'année		$ 5,463,680.00	
FRAIS SPECIAUX:			
Réserve additionnelle spécifique contre perte de principa. sur hypothèques et promesses de vente.	314,862.43		
Montants déduits sur valeur aux livres des obligations comme provision pour pertes possibles	500,000.00	814,862.43	
Montant total transféré au fonds de surplus		$ 4,648,817.57	4,648,817.57
TOTAL			$10,277,331.47
A déduire:			
Surplus payé ou alloué aux assurés		$ 4,773,173.71	
Provision pour pensions du personnel		139,323.00	
			4,912,496.71
Fonds de surplus au 31 décembre 1931, comprenant:			
Réserve générale de placement		$ 826,490.94	
Surplus libre pour contingences		4,538,343.82	
			$ 5,364,834.76

× × ×

Points saillants du bilan de 1931 :

Fonds de surplus et réserves pour contingences	$ 12,412,836.25
Dividendes payés aux assurés	$ 4,989,562.37
Total des actifs	$125,848,128.74
Nouvelles assurances payées	$ 53,193,505.00
Assurances en vigueur le 31 décembre 1931	$513,379,937.00

La plus faible proportion de dépenses dans l'histoire de la compagnie
Les pertes mortuaires ont été bien dans les limites attendues.
Surplus de revenus par $1,000 d'actif total ont été de $43.41.

× × ×

Les résultats hautement satisfaisants des opérations de l'année dernière permettent le paiement aux assurés durant 1932 des mêmes dividendes élevés qui ont été payés durant l'année 1931.

× × ×

Une Compagnie Purement Mutuelle

Fondée en 1869

RECORD DES PROGRES

Année	Revenu	Actifs	Pays aux assurés	Assurances en vigueur
1891	$547,620	$1,941,570	$211,607	$14,934,807
1911	$3,329,541	$18,161,847	$978,100	$71,020,770
1931	$27,530,942	$125,848,128	$14,664,372	$513,379,937

La 62e assemblée annuelle des porteurs de polices aura lieu le jeudi 4 février 1932, au siège social, Waterloo, Ontario

Le président : R.-O. McCULLOCH — *Le premier vice-président :* LOUIS-L. LANG
Le président du conseil : C.-M. BOWMAN — *Le gérant général :* W.-H. SOMERVILLE

57ème assemblée générale annuelle

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

L'actif, qui est en augmentation, s'établit à $150,210,246

Les dépôts s'élèvent à $116,417,589

Les bénéfices nets se chiffrent par $1,001,940

Grande liquidité de l'actif

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le vendredi 15 janvier, à son siège social, Place d'Armes, à Montréal, la 57ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires.

Après les formalités d'usage le président, l'hon. F.-L. Béique, a invité le gérant général, M. Beaudry Leman, à donner lecture du rapport du Conseil d'administration :

Le relevé des opérations de la Banque Canadienne Nationale, que nous venons de vous exposer, révèle une situation satisfaisante, compte tenu des conditions économiques au Canada et à l'étranger. Il est peut-être opportun de passer brièvement en revue les résultats du dernier exercice de notre institution et les principaux événements qui ont influé, au cours de l'année dernière, sur la marche des affaires au pays et à l'extérieur.

LES BENEFICES NETS

Le compte Profits et Pertes fait ressortir à $1,001,940 les bénéfices nets de l'exercice clôturé le 30 novembre 1931, en regard à $1,024,702 au cours de l'exercice antérieur. Cette diminution de $22,762, soit environ 2.2 pour cent, s'explique par la réduction du volume des affaires et, par conséquent, des opérations de banque. Les bénéfices de l'exercice sont l'équivalent de 14.31 pour cent du capital, à rapprocher de 14.64 en 1930, et représentent 7.07 pour cent du capital et de la réserve, contre 7.25 l'année précédente.

LES DEPOTS

Les dépôts forment une somme de $116,417,589. Les dépôts ne portant pas intérêt, qui se sont à peu près maintenus, se chiffrent par $18,325,996, et les dépôts portant intérêt, en diminution de $3,280,690, s'élèvent à $98,091,593. Les dépôts portant intérêt, en diminution de $3,280,690, s'élèvent à $98,091,593. Les dépôts d'épargne proprement dits, qui constituent en chiffres ronds un total de $89,500,000, à rapprocher de $91,100,000 à la fin de l'exercice précédent, ont subi en novembre une contraction attribuable à la souscription du public au grand emprunt intérieur de l'Etat. La preuve en est qu'en août, septembre et octobre 1931, ils étaient plus élevés qu'au 29 novembre 1930.

ACTIF DE LA BANQUE

L'actif de la Banque Canadienne Nationale s'établit à $150,210,246, accusant une augmentation de $2,966,114 relativement à l'exercice antérieur. L'actif liquide se chiffre par $16,358,381, contre $21,227,299 il y a un an. L'actif disponible, ou immédiatement réalisable, s'élève à $78,264,984, à rapprocher de $72,721,566 au 29 novembre 1930. Le rapport de l'actif disponible au passif envers le public s'est relevé, d'une année à l'autre, de 54.98 à 57.78 pour cent.

LES PRETS COURANTS ET ESCOMPTES

La somme des prêts courants et escomptes, déduction faite des créances irrécouvrables ou douteuses et des provisions destinées à parer à l'imprévu, s'établit au 30 novembre à $63,560,303, en regard de $66,424,828 à la clôture de l'exercice précédent. Si cette contraction de $2,864,525 s'explique par le ralentissement des affaires et la baisse générale des prix, sa faible importance — soit environ 4.30 pour cent — n'en indique pas moins que, dans notre pays, l'activité économique n'a pas fléchi aussi profondément qu'on aurait pu le redouter dans les circonstances.

LES BUREAUX DE LA BANQUE

Au cours du dernier exercice, la Banque Canadienne Nationale a ouvert une succursale à Montréal (1141 rue Bélanger) et des agences à Ste-Cécile de Masham, comté du Hull, et à Greenfield Park, comté de Chambly. Elle a fermé sa succursale de Dollard, Sask, et ses agences à Cyrville, Ont., à Val Marie, Sask., à St-Pierre-Baptiste, comté de Mégantic, et au Cap Chat, comté de Gaspé. Elle a transformé en succursale son agence de St-Marc des Carrières, comté de Portneuf, et transformé en agence sa succursale de Vernon, Ont. Elle tint maintenant à la disposition du public 272 succursales, dont 231 sont concentrées dans la province de Québec, et 318 agences, dont 300 se trouvent dans cette province, soit 590 bureaux, sans compter sa filiale de Paris, la Banque Canadienne Nationale (France).

La Banque Canadienne Nationale (France) s'est installée récemment dans son nouvel immeuble, situé au centre de Paris, 37, rue Caumartin. Ses bureaux modernes et spacieux ses divers services et son personnel expérimenté offrent tous les avantages désirables aux Français et aux Canadiens désireux d'affectuer directement entre la France et le Canada des opérations de banque ou de placement.

LE PERSONNEL

Il est agréable aux administrateurs de la Banque Canadienne Nationale de reconnaître que le dévouement éclairé du personnel de notre institution a beaucoup contribué aux résultats que nous venons d'exposer. Les difficultés qu'ont connues toutes les entreprises au cours de l'année écoulée ont alourdi d'autant la tâche de chacun, et le personnel s'en est acquitté d'une façon digne d'éloge. Le conseil d'administration désire féliciter tout particulièrement ceux qui, en suivant des cours de perfectionnement ou en s'imposant un travail personnel assidu, s'efforcent d'augmenter leur compétence professionnelle et l'utilité de leur service.

La SITUATION GENERALE

La crise économique dont souffre le Canada, bien qu'elle y soit moins grave que dans la plupart des autres pays, a suivi son cours en 1931. L'agriculture, qui tient une si grande place dans notre économie nationale, continue d'être affectée à la fois par l'avilissement des prix et par le fléchissement de la demande mondiale. Toutes les branches de l'industrie, sauf l'extraction de l'or qui connaît une remarquable activité, doivent encore travailler au ralenti afin de proportionner leurs rendements à la capacité d'achat momentanément restreinte des marchés. D'où chômage, diminution des disponibilités de la population rurale et urbaine, ralentissement général du commerce intérieur et extérieur, des transports et des opérations de banque.

Le Canada ne saurait se soustraire à la solidarité qui unit toutes les nations, qu'elles le veuillent ou non. Il est d'autant plus sensible aux influences extérieures, que sa population relativement peu nombreuse laisse disponible pour l'exportation une large part de sa production. Il y a lieu de remarquer en outre que nos principaux produits d'exportation, denrées agricoles et matières premières sont ceux dont la production emploie le plus grand nombre de travailleurs, et que ce sont aussi ceux qui subissent la baisse la plus profonde. L'amélioration de la situation économique de notre pays dépend donc, dans une large mesure, de l'assainissement du monde.

La lecture des journaux et revues est peut-être susceptible de créer l'impression que le monde est aujourd'hui en plus mauvaise posture qu'il n'était il y a un an. Il n'en est rien, croyons-nous. Ce qui peut faire illusion à ce sujet, c'est que de nombreux et graves problèmes, longtemps laissés en suspens, se posent à présent avec une urgence telle, qu'elle n'autorise plus ni compromis ni atermoiement, mais exige impérieusement une solution. La vérité semble-t-il, c'est que la situation internationale est parvenue à un point de son évolution où les grandes nations seront contraintes de prendre, à bref délai et à quelque prix que ce soit, les initiatives qui apparaissent maintenant aux yeux de tous comme indispensables au rétablissement de l'équilibre économique mondial.

LES CAUSES LOINTAINES

La présente situation tient à de multiples causes politiques, économiques et financières, les unes lointaines, les autres récentes, dont il n'est peut-être pas inutile de retracer brièvement les grandes lignes afin d'en mieux montrer les conséquences. Plus de treize ans après la conclusion de la paix, la Grande Guerre n'est pas encore liquidée. Dettes et réparations ont fait l'objet de nombreuses négociations dont aucune n'a jamais eu un caractère définitif. Le seul moyen rationnel et pratique dont disposaient les Etats débiteurs pour s'acquitter envers leurs créanciers étangers, c'était évidemment l'exportation de marchandises. Or la guerre a été suivie d'une vague de nationalisme économique qui a suscité partout des entraves aux échanges. Plusieurs pays ont voulu s'industrialiser rapidement afin de fournir du travail aux hommes démobilisés et de reconstituer la fortune nationale. Ils ont élevé, dans cette intention, des barrières douanières parfois infranchissables. Les pays déjà industrialisés, et dont quelques-uns avaient développé leur outillage pendant les hostilités, recoururent à leur tour au relèvement des droits de douane, en vue de protéger leurs marchés contre la concurrence de pays étrangers disposant d'une main-d'œuvre moins bien rétribuée. Circonstance aggravante, la plupart des gouvernements demandaient en même temps au tarif fiscal une partie des ressources dont ils avaient besoin pour solder les dépenses publiques sans cesse croissantes.

De 1914 à 1918 de no mbreux pays avaient donné une grande extension à leurs exploitations agricoles et industrielles, afin de répondre aux besoins anormaux du temps de guerre. Après l'armistice, lorsque les anciens combattants furent réintégrés dans la vie économique et que les Etats nouveaux, créés ou reconstitués par le traité de Versailles, se mirent résolument au travail, la production mondiale de la plupart des matières de grande consommation, pour ne rien dire des objets fabriqués, atteignit bientôt un volume très considérable. Loin de trouver une contrepartie dans un accroissement de la demande, cette augmentation de l'offre coïncida avec les événements qui se sont produits en Russie et en Asie, et qui ont en grade partie, écarté du marché international de sept à huit cents millions d'êtres humains, qui comptaient en temps normal—selon M. Georges Blondel—pour environ 30 pour cent dans les échanges mondiaux.

LES CAUSES RECENTES

Après la crise de 1921, dont la leçon ne semble guère avoir été profitable, le monde connut une reprise générale des affaires qui aboutit, en 1928-1929, à la période d'inflation et de spéculation que l'on connaît, et qui devait avoir les conséquences qui se font encore sentir. Nous n'éprouvons aucun vain plaisir à rappeler aujourd'hui que nous avions prévu ces conséquences, du moins en ce qui concerne notre pays. Mais, puisque en certains milieux on prétend encore en faire porter aux banques canadiennes une partie de la responsabilité, qu'il nous soit permis de citer un court passage du rapport annuel du conseil d'administration de la Banque Canadienne Nationale, qui était soumis aux actionnaires de notre institution il y a exactement trois ans, c'est-à-dire le 15 janvier 1929:

"Dès le mois de janvier 1928—lisons-nous dans ce rapport—les banques canadiennes, dans leurs rapport annuels, mettaient le public en garde contre les excès de la spéculation, particulièrement lorsqu'il font assumer aux épargnants des engagements au-delà de leurs moyens. Ces avis, qui ont été renouvelés cette année, devraient être d'autant mieux accueil. lis qu'ils paraissent aujourd'hui plus opportuns que jamais et qu'ils sont désintéressés, puisqu'une plus grande activité financière raffermissant les taux d'intérêt, profite aux banques. Après ces conseils de prudence on aurait mauvaise grâce à s'en prendre aux banques lorsque se produirent en Bourse des réactions qu'elles n'auront pas provoquées, qu'elles ne pourront pas empêcher, et dont elles devront subir le contrecoup".

L'abus du crédit prit d'immenses proportions. Aux Etats-Unis surtout, on étendit à toutes sortes d'objets de luxe et de demi-luxe le crédit à la consommation, et les ventes à tempérament hypothéquèrent pour des années à venir une partie du pouvoir d'achat du public, apportant à plusieurs branches de l'industrie un stimulant momentané. Les capitaux, qui abondaient sur les grands marchés financiers internationaux, se lancèrent à l'aventure. Ne trouvant plus l'emploi habituel, ils s'engagèrent inconsidérément à l'étranger dans des conditions qui ne présentaient ni la sécurité ni la mobilité nécessaires. Prêts à court terme et à long terme se multiplièrent avec un rapidité sans exemple. Dans divers pays de l'Europe et de l'Amérique méridionale le produit d'une grande partie de ces emprunts fut affecté à des fins improductives ou immobilisé de quelque autre façon. Ainsi s'édifiait un vaste échafaudage de crédit qui se trouvait à la merci du premier ébranlement de la confiance qui pouvait se produire.

LA CRISE FINANCIERE

Lorsque la dépression économique vint contracter le rendement des impôts et la matière imposable elle-même, les budgets de plusieurs Etats accusèrent des déficits d'autant plus importants, qu'ils étaient déjà lourdement obérés par de grandes entreprises de travaux publics, l'application de nombreuses lois sociales et des subventions de toute nature. Les créanciers de ces Etats ou de leurs nationaux s'en alarmèrent. Au mois de mai 1931 la suspension des paiements d'une banque autrichienne déclencha la crise de confiance Au cours du printemps les prêteurs étrangers tentèrent de faire rentrer brusquement une grande partie des placements à court terme qu'ils avaient faits en Allemagne et qu'on a évalués à une dizaine de milliards de marks. Le moratoire Hoover, au mois de juin, amena une détente, mais l'amélioration fut de courte durée. Dès le début de juillet une importante banque allemande dût suspendre ses paiements, et la situation de l'Allemagne empira rapidement. D'autres pays, en Europe et ailleurs, se trouvaient aussi en mauvaise posture. Le marché de Londres, dont les ramifications s'étendent à tous les continents, ne tarda pas à ressentir le contrecoup de ces perturbations. Les capitaux à court terme, qui y avaient afflué au printemps, furent l'objet de retraits si massifs au cours de l'été, que la Banque d'Angleterre dût exporter une quantité d'or qui réduisit ses réserves d'environ 20 pour cent pendant les trois dernières semaines de juillet. Elle ne put maintenir la livre au pair, malgré ses importants avoirs à l'étranger, qui ne présentaient pas la liquidité nécessaire, et malgré les crédits que lui consentirent la Federal Reserve Bank de New-York et la Banque de France. Aussi, comme chacun sait, le 21 septembre, la Banque d'Angleterre abandonnait-elle la convertibilité en or de ses billets. Cette mesure, bien qu'elle ne fût pas sans exemple en Grande-Bretagne, généralisa en l'aggravant la crise de confiance. Il se produisit une véritable ruée vers l'or, chacun voulant échanger à tout prix contre le métal précieux les titres qu'il détenait, quels qu'ils fussent. Le marché international des valeurs mobilières en subit un rude choc, dont il n'est pas encore complètement remis.

LE DOLLAR CANADIEN

La dépréciation de la livre sterling provoqua une forte baisse de notre change sur New-York. Le Canada applique ses créances en livres provenant de l'excédent de ses exportations vers l'Angleterre à la compensation de ses dettes en dollars résultant de son excédent d'importations des Etats-Unis. Le fléchissement du cours de la livre réduit d'autant ses moyens de règlement à New-York.

En temps normal, un pays rectifie le cours de son change en expédiant de l'or sur le marché où la balance de ses comptes internationaux présente un solde déficitaire. Mais à situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles. Le Canada, qui n'a pas encore accumulé assez de capitaux pour mettre lui-même en valeur toutes ses ressources, n'est pas un marché financier international. Avant de prétendre satisfaire aux demandes d'or du monde entier, il se devait de défendre sa monnaie et sa situation financière. Il n'effectue momentanément des envois de métal précieux que lorsqu'il s'agit d'acquitter des créances payables en or à l'étranger. Les créances de cette nature, qui pèsent lourdement sur notre change, se sont du reste multipliées plus que de raison depuis quelques années. Des corps publics et des sociétés avaient pris l'habitude d'emprunter à New-York ou d'émettre des titres payables en fonds américains. Tous ne se rendaient peut-être pas compte de la portée de leurs engagements, qu'ils prenaient afin de profiter d'un avantage immédiat. Pourtant, le fléchissement de notre change sur New-York n'est pas un fait sans précédent : n'avons-nous pas vu, il y a une dizaine d'années, le dollar canadien se déprécier dans la mesure de 17 pour cent relativement au dollar, des Etats-Unis ? Les échéances en fonds américains, qui sont très onéreuses en ce moment, comportent une utile leçon, c'est qu'il vaut mieux, sauf quand il est impossible de faire autrement, conserver au pays les titres des dettes publiques. Le remarquable succès remporté l'automne dernier par l'Emprunt dit de service national a montré que les disponibilités du marché intérieur sont beaucoup plus considérables qu'on ne le croit généralement.

La dépréciation de notre change tient à un certain nombre d'autres causes, telles que la contraction en volume et en valeur de nos exportations vers les Etats-Unis, la suspension de nos emprunts à New-York et le retrait de capitaux étrangers placés au Canada, pour ne rien dire de la crise de confiance qui sévit dans le pays voisin et qui s'est parfois manifestée au détriment des institutions américaines elles-mêmes. Le rétablissement de notre change s'effectuera par degrés au fur et à mesure que s'améliorera un ensemble de conditions échappant, en grande partie, à notre volonté.

L'AVENIR

Si le retour d'un état économique plus normal dans notre pays ne dépend pas uniquement de nous-mêmes, nous pouvons néanmoins préparer et même hâter la reprise des affaires, au lieu de l'attendre passivement. Ce qui s'impose avant tout, c'est une œuvre d'assainissement financier. Bien que nous ne nous soyons pas laisser entraîner aussi loin que d'autres dans cette voie, nous avons commis, nous aussi, des abus de crédit. La facilité de l'argent, en période de prospérité, a incité un grand nombre de corps publics et de sociétés à négocier des emprunts qui n'étaient pas tous justifiables ou dont le produit n'a pas toujours été affecté à des fins judicieuses. Il importe que chacun ne recoure désormais au crédit que dans la stricte mesure de ses besoins essentiels. L'Etat, les provinces et les municipalités doivent se préoccuper avant tout de proportionner leurs dépenses à leurs revenus, d'équilibrer leurs budgets et d'amortir leurs dettes en grevant le moins possible les contribuables. Les chefs d'entreprise et même les simples particuliers ne sauraient mieux faire que de pratiquer l'antique vertu d'économie et de se constituer des réserves. Tout le monde devrait enfin se faire un devoir d'apporter à sa tâche, quelle qu'elle soit, son plus consciencieux effort, parce qu'il est plus nécessaire que jamais de proportionner le rendement du travail à sa rémunération.

Le Canada a été moins atteint que la plupart des autres régions de la terre par la tourmente qui balaie le monde depuis plus de deux ans. Il convient d'en rendre grâces à la Providence. L'équilibre qui règne entre la production agricole et la production industrielle donne à l'économie canadienne une grande force de résistance. Nos ressources naturelles, immenses réservoirs de richesses réelles, n'ont rien perdu de leur valeur intrinsèque. Notre armature financière est intacte. Tout justifie donc la plus entière confiance dans les brillantes destinées de notre pays.

DISCOURS DU PRESIDENT L'HON. F.-L. BEIQUE

Messieurs,

Le rapport de vos admnistrateurs, dont vous venez d'entendre la lecture contient, je crois, tous les commentaires qu'il était utile de faire sur les opérations de notre institution au cours du dernier exercice. Il donne un aperçu de la situation générale de notre pays et fait un bref exposé de la crise économique, auquel il me semble qu'il n'y a rien à ajouter, Je désirerais seulement attirer votre attention sur la stabilité qui caractérise, en cette période difficile, le régime bancaire du Canada.

Les Etats-Unis et le Canada forment, sous ce rapport , un contraste frappant. M. John-W. Pole, contrôleur de la monnaie, déclarait dans un récent rapport au Congrès qu'il y a eu, dans la République voisine, 2,342 faillites de banques pendant la période de douze mois terminée le 31 octobre dernier. La dépression économique ne suffit pas à expliquer cette situation, puisque pendant la décade close à la fin de 1931, et qui comprenait plusieurs années de grande prospérité, on a compté quelque 8,000 faillites de banques. On en saisit facilement la cause principale quand on sait que 60 pour cent de ces 8,000 banques avaient un capital inférieur à $25,000. Aux Etats-Unis, où se trouvent quelques-unes des plus grandes institutions financières du monde, il y a un très grand nombre de banques locales. La modicité de leurs ressources et la faible étendue de leur champ d'action ne leur permettant pas de répartir leurs crédits, leur sort est lié à celui d'une région ou d'un groupe restreint d'industries. M. Pole, après avoir exposé cet état de choses, indique quel remède il conviendrait d'y apporter : "En résumé, dit-il, l'objet de la législation que nous recommandons serait de renforcer notre régime de banques isolées, à étendre leurs opérations aux régions rurales environnantes au moyen de succursales."

C'est précisément ce régime qui fonctionne dans notre pays et qui a fait ses preuves depuis longtemps et surtout au cours des deux dernières années. Si les banques à charte du Canada ont pu traverser la crise sans encombre, et si notre armature financière est intacte aujourd'hui, nous le devons sans doute aux méthodes de nos établissements de crédit et au régime bancaire canadien. Les administrateurs de banque ont apporté à la conduite de leurs affaires la prudence qui s'imposait, ils ont eu notamment la préoccupation constante de conserver à leur actif toute la liquidité nécessaire. Le régime des succursales permet aux banques canadiennes de diversifier leurs crédits économiquement et géographiquement, et de répartir les éléments de leur actif selon les besoins du pays, avec rapidité et à peu de frais. Nos banques servent ainsi l'intérêt public, tout en accordant aux déposants et aux actionnaires la protection à laquelle ils ont droit.

Les actionnaires, après avoir adopté des résolutions de félicitations à l'adresse des administrateurs et de remerciements à l'adresse du personnel, ont réélu le conseil d'administration, ainsi composé : l'hon. F.-L. Béique, MM. Armand Chaput, A.-N. Drolet et J.-H. Fortier, sir J.-Geo. Garneau, MM. A.-A. Larocque, Ch. Laurendeau, c.r., et Beaudry Leman. l'hon. D.-O. L'Espérance, M. Léo-G Ryan, l'hon. J.-M. Wilson.

CHEZ GEOFFRION & RAINVILLE

HENRI GEOFFRION — G.-H. RAINVILLE

Qui viennent de fusionner les firmes de courtage Geoffrion & Cie et Bruneau & Rainville pour former une seule maison qui sera connue sous le nom de Geoffrion & Rainville.

NEW-YORK CURB

GEOFFRION & CIE

105 côte de la Montagne

— LE 15 JANVIER —

	Ouv.	Ferm.
Alum. of Am.	57½	59½
Am. Gas and Elec.	39	38⅞
Am. Superpower	4⅜	4⅛
Ass. Gas and El. 'A'	4½	4½
Brazilian	11⅛	11
Cities Service	6⅝	6⅜
Cons. Gas of Balt.	63½	63½
Cord	7⅞	7⅝
Elec. Bonds and S.	12⅝	13¼
Ford of Can. 'A'	11½	11½
Fox Theatre 'A'	1	1
Gulf Oil	30⅞	30
Imperial Oil	9⅜	8⅝
Int. Util. 'B'	2⅜	2⅜
Mountain Prod.	2¼	2¼
Nat. Pub. Serv. 'A'	8⅜	8⅜
National F. and Gas	12½	12½
Niagara and Hudson	6⅞	6¾
S. O. of Indiana	16¾	16⅝
St. Regis Paper	4⅝	4⅝
Stutz Motors	13⅜	13⅜
United L. and P.	8¼	8

Un vif succès

Un récital d'orgue a été donné en la chapelle de l'oratoire St-Joseph, par Mlle Rolande Drolet, organiste à St-Louis de Courville, avec le concours de Mme (le Docteur) W.-H. Delaney, soprano. Voici le programme qui a été exécuté :

1 a Scherzoro ..... Woodman
b Andantino ..... H. Lemarre
c Toccata et Fugue.....J.S. Bach
ré mineur
2 Chant, a Agnus Dei.....G. Bizet
b Salutation angélique... H. Busser
Mme Delaney
3 a Pastorale .....César Franck
b Symphonie II..... Louis Vierne
c Intermezzo ..... Ch. M. Widor
(VI Symphonie)
4 Chant :
a O Salutaris ..... G. Fauré
b Vierge Sainte ..... E. Missa
Mme Delaney
5 a Légende ..... A. Guilmant
b Ricercare ..... Palestrina
c Prélude ..... G. Pierné

Les deux artistes ont remporté un franc succès qui leur a mérité les félicitations tant de profanes qui assistaient au concert que des Dames Religieuses de la Communauté.

Feu Mme Dupuis

Dans le compte-rendu des funérailles de Mme Dupuis, dans la dernière page de notre édition d'hier, nous avons bien involontairement omis les noms de MM. Alfred Bouret sr, Adjutor Bouret et L.-P. Bouret.

Un officier de l'Aluminum Co. a déclaré que l'industrie de l'aluminium sera probablement la première à bénéficier d'une amélioration dans les affaires à cause de l'usage diversifié de ce métal.

CHANGES A QUEBEC

(Par E.-L. Hardy & Cie)
Le 15 janvier, à midi

Londres (Livre)	4.1234
Berlin	.2827
Copenague (Couronne)	.2275
Stockols (Couronne)	.2291
Paris (Franc)	.0467
Rome (Lire)	.0605
Rotterdam (Couronne)	.4775
Bruxelles (Belga)	.1657
Geneve (Franc)	.2318
Madrid (Peseta)	.1005
Rio-de-Janeiro (milreis)	.0756

LEGERE TENDANCE A BAISSER SUR LA LISTE DES MINES

Toronto, 15—(P.C.)— Midi — Les quelques changements de prix qui se sont produits sur le Standard Stock & Mining Exchange au cours de cet avant-midi ont été vers la baisse, mais peu étendues.

Teck Hughes a déclin é de .10 à $4.90; Granada de .01 à $1.20 et Dome s'est maintenue avec Barry Hollinger, Parmi les titres meilleurs marché, Bidgood a déclin é d'une fraction à .07 et des transactions eurent lieu dans Stadacona, Moffatt Hall, Ribago, Capital Rouyn et Kirkland Townsite à de légères concessions sur leur cote finale d'hier.

St-Anthony monta de .01 pour se rendre à .11.

Vers midi, Noranda descendit de .15 à $16.40, mais les autres valeurs du groupe des métaux basiques restèrent stationnaires de même que .es argentifères et les huiles.

FERMETURE – MINES

BARRY & McMANAMY
72 rue St-Pierre

Le 15 janvier	Ouv.	Ferm.
Acme Oil	.16	.16¼
Ajax Oil	1.12	1.09
B. A. Oil	.10½b	10.25b
Barry Holl	.08¼	.08¼
Bidgood	.07½	.07½
Cons. Smelters	71.00	70.00
Dome Mines	10.00	10.00
Eldorado	1.25	1.20
Falconbridge	1.00	1.00
Granada	1.25	1.20
Hollinger	5.45	5.40
Howey Gold	.36	.34½
Hudson Bay	2.75	2.70
Imperial Oil	10.25	10.25
Int. Nickel	10.25	10.25
Int. Petroleum	11.25	11.25
Lake Sagce	28.50	28.5
Mining Corp	1.30	1.40
Moss	.39½	.39
Newbec	.02½	.02½
Nipissing	1.04	1.04
Noranda	16.75	16.85
Premier	.63	.63
Sherritt Gordon	.63	.63
Sisco	.52	.51¾
Sudbury Basin	.45	.45
Sylvanite	.62	.60½
Teck Hughes	4.93	4.80
Ventures	.50	.50
Wright Har	2.90	2.80

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Le valeur résiste à l'épreuve.

McCOLL ET C. P. R. SONT EN VEDETTE ET ILS AVANCENT

Montréal, 15.—(P.C.) — Fermeture. —Ce sont les actions du C. P. R. qui ont été les plus en vedette à la Bourse de Montréal aujourd'hui, alors qu'elles ont touché un nouveau maximum pour la reprise courante à 18¼ avec 3-4 de point d'appréciation.

Une autre vedette intéressante a été McColl-Frontenac qui, au milieu d'une forte activité, enregistra une avance de 1-8 pour fermer à 10. Le prix minima "fixé" de ce titre était 9 7-8.

Ailleurs, l'intérêt se porta surtout sur les valeurs inscrites sur plusieurs Bourses. Ces stocks n'ont que peu fluctué dans l'ensemble.

Brazilian est resté stationnaire à 13 ; Nickel a baissé de 1-4 pour tomber à 10 1-4 et Consolidated Semelters a fermé à 69 3-4 avec 1¼ point de perte.

Howard Smith privilégié est aparu pour la première fois au tableau depuis qu'on l'a enlevé de la liste des valeurs à prix 'fixé". Ce stock a décliné de 13 points pour toucher un nouveau minimum à 27. Cette forte baisse provient du fait que les acheteurs de cette valeur sont rares présentement.

Plusieurs stocks bougèrent un peu, mais l'ensemble des gains et des pertes resta à peu près également répartie.

FERMETURE – MONTREAL

L.-G. BEAUBIEN & CIE
72 rue St-Pierre

— LE 15 JANVIER —

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Fer.
Abitibi	3	3	3	3
Bell Telephone	119	119	119	119
Brazilian Traction	13	13¼	13	13⅛
B. C. Packers	1¼	1¼	1¼	1¼
Canada Cement	6½	6½	6½	6½
Do priv.	61¾	62	61¾	62
Canadian Car	7	7⅛	7	7
Can. Ind. Alcohol	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜
Do "B"	¾	¾	¾	¾
Canadian Pacific	17⅞	18⅜	17⅝	18⅜
Cockshutt Plow	5	5	5	5
Cons. Smelting	70	71	69½	70
Dom. Bridge	27	27	27	27
D. Steel & Coal "B"	2	2	2	2
Dom. Textile	63¼	63¼	63¼	63¼
Fraser	1	1	1	1
Gen. Steel Wares	2½	2½	2½	2½
Int. Nickel	10¼	10⅜	10	10⅜
Massey-Harris	4	4	4	4
McColl-Frontenac	9⅞	9¼	9⅞	10¼
Montreal Power	38	38	38	38
Nat. Steel Car	10	10	10	10
St. Law. Corp.	80	80	80	80
Viau Biscuit	11	11	10½	10½

LE BLE AVANCE A CHICAGO; PAS DE GAIN A WINNIPEG

Winnipeg, 15. (P.C.)—Fermeture. —Des ventes peu considérables et la vigueur encourageante du marché de Chicago ont eu pour effet de faire disparaître les pertes fractionnaires qui avaient été enregistrées au commencement de la séance d'aujourd'hui sur le marché local des grains et le marché a fermé aux mêmes niveaux qu'hier soir.

La livraison à terme du blé sur mai a clôturé à 62½c; celle de juillet à 63½ et celle d'octobre, qui a été négociée aujourd'hui pour la première fois, a fermé à .65.

Les fortes expéditions de blé faites par l'Australie et qui avaient affecté les prix à Liverpool, ont amené la baisse notée ici au commencement de la séance.

Chicoga, 15. (P.C.)—Fermeture.—Stimulés par une reprise dans les valeurs inscrites à Wall Street, les cours des grains ont enregistré une avance vers la fin de la séance d'aujourd'hui sur le marché local.

Comparativement à hier, le blé a compté presque 1c de hausse par boisseau. Cette céréale a clôturé fermе avec des gains de 1-4 à 5-8c tandis que le mais était en mieux de 1-8 à 3-8c de même que l'avoine.

Les provisions accusaient des pertes de 0 à 5c.

MONTREAL TELEGRAPH

Montréal, 15. — (P. C.)—Dans son rapport sur les opérations de l'année 1931, la Montreal Telegraph Company montre des revenus s'élevant à $168,708. Ce chiffre comprend $165,000 de la Great North Western Telegraph Co. et $3,708 des revenus de placements. La compagnie a déboursé un montant de $145,600 en dividendes et elle a mis de côté un montant de $14,400 pour la taxe sur le revenu. Les dépenses d'administration ont absorbé $5,863 laissant un surplus de $2,845 pour l'année écoulée.

On en est venu à une entente en principe concernant une extension de l'accord avec l'Allemagne pour une nouvelle année.

Philips Petroleum a obtenu le contrat de l'armée américaine pour 3,819,000 gallons de gazoline naturelle 100 pour cent.

MONTREAL CURB

GEOFFRION & CIE
105, côte de la Montagne

(LE 15 JANVIER 1932)

B. A. Oil	10½	10½
Dist. Seagram	6	6¼
Dominion Stores	18	18
Hiram-Walker	3½	3½
Imperial Oil	10¾	10⅝
Imperial Tob.	7⅝	7⅝
Int. Petroleum	11⅝	11⅝
Int. Util. "B"	2⅜	2⅜
Lake Shore	29	29
Mitchell (Robert)	8	8
MINES		
Big Missouri	.15	.15
Moss Mines	.39½	.39
Noranda	16.75	16.75
Sherritt Gordon	.62	.62
Siscoe	.51¾	.51¾
Teck Hughes	5.00	4.75

MOYENS POUR QUE LES AFFAIRES SE RELEVENT BIENTOT

(par CLAUDE-A. JAGGER)
Rédacteur financier de la Presse Associée
(Droits réservés par la Presse Associée)

New-York, 15. — Une partie importante des principaux économistes des Etats-Unis, après avoir échangé leurs opinions depuis deux mois, ont élaboré un programme d'action économique très simple qui, d'après eux, serait de nature à faire renaître les affaires, à restaurer les valeurs, augmenter le travail et renforcir les banques.

Warren-J. Persons, économiste réputé, au cours d'une entrevue exclusive donnée à l'Associated Press aujourd'hui, a dit que ce programme avait déjà été adopté par les associations de commerce, les membres du Congrès, des organisations agricoles et des particuliers influents. Son succès, dit-il, dépend de la coopération en masse des hommes en vue, en particulier des industriels et des banquiers — et il semble assuré.

Le programme dont il est question ici est relativement simple et, comme l'a expliqué le Dr Persons, il représente "le plus petit commun dénominateur" d'une base sur laquelle on puisse s'entendre pour produire des résultats. Les aspects du problème dont le programme ne fait aucune mention n'en sont pas moins étudiés par les membres de ce groupe qui leur donne toute l'importance qu'ils méritent.

Voici quels sont les quatre mesures recommandées par ces économistes:

1—La passation du bill érigeant la Reconstruction Finance Corp. qui pourra agir plus effectivement dans les cas d'urgence;

2—Une économie convenable dans les budgets d'Etat, municipaux et nationaux et une augmentation des impôts;

3—Une politique libérale de la part de la Feceral Reserve Bank, ayant pour but dempêcher la contraction des crédits et d'en encourager l'expansion;

4—Une politique de commerce par les banques qui devront coopérer avec le Federal Reserve pour enrayer les diminutions dans les avances de fonds et en encourager l'augmentation, entre autres.

(A) une augmentation des placements solides,

(B) coopérer pour aider les emprunts nécessaires pour le Trésor.

(C) emprunter des Federal Reserve Banks au besoin pour faire face à ces besoins ou à d'autres besoins réellement nécessaires.

Plusieurs sont d'opinion que la poursuite de ce but est avantageuse, qu'elle ne comporte aucun risque important et qu'elle devrait tendre puissamment aux fins suivantes :

1—Enrayer la tendance des prix vers la baisse ;

2—Faire revenir aux banques l'argent retiré par le public sous l'empire de la crainte.

3—Restaurer la valeur normale aux valeurs et

4—Déclancher un commencement de reprise dans les affaires.

WESTERN UNION

New-York, 15. (P.C.)—En 1931, la Western Union Telegraph Company a subi une diminution de $2,991,483 dans ses revenus nets par rapport à l'année précédente. Durant le même temps, la compagnie a rédult ses dépenses par le montant de $19,937,794. Les nouveaux revenus se sont élevés à $6,255,549 durant l'année dernière à rapprocher de $9,247,032 pour 1930. Les revenus de 1931 ont représenté $6.10 par action au lieu de $9.03 par action durant l'année précédente. Le stock payé actuellement un dividende de $6. par année.

Les chemins de fer de l'ouest ont inscrit une opposition devant l'Interstate Commerce Commission contre la pétition concernant la construction d'une ligne électrifiée de 800 milles entre Denver et Los Angeles.

PRIME POUR
Monnaie Américaine
Nous achetons l'argent dur américain à prime
E.-L. Hardy & Cie
74 St-Pierre - Québec
Tél: 2-8620-6274

WALL ST REUSSIT A SURMONTER LES PRISES DE PROFIT

New-York, 15.—(Par Claude-A. Jagger, rédacteur financier de la Presse Associée.)—Fermeture.—Le marché des valeurs a aisément surmonté les prises de profit aujourd'hui et il s'est engagé dans un relèvement modéré au cours de l'après-midi, après s'être montré al

Le "SOLEIL" est lu dans 100% des familles canadiennes-françaises de Québec

LE SOLEIL

MEMBRE DE L'A. B. C.

LISEZ L'ANNONCE DE LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

EN PAGE 17

51e ANNEE—No 16 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, SAMEDI 16 JANVIER 1932 CIRCULATION EN DECEMBRE 52,108 — PRIX: DEUX CENTINS

Faits divers de partout

M. Coursier va au Maroc

Ottawa, 16 (P.C.) — Henri Coursier, qui était second secrétaire de la légation française à Ottawa, est nommé secrétaire commercial du résident général de France au Maroc.

RACKETEER EXECUTE EN IRLANDE

Belfast, Irlande, 16.—Eddie Cullens, racketeer américain accusé du meurtre de son associé en affaires, Achmet Musa, a payé son crime sur l'échafaud. Il a fait face à la mort avec calme. Il n'y avait pas de curieux à l'exécution.

INONDATIONS

Monroe, Louisiane, 16. — Des pluies continuelles font monter les cours d'eau dans la Louisiane. La situation est grave. Il y a déjà bon nombre de réfugiés dans le nord de l'Etat.

Les prisonniers de Paris et les sauveteurs locaux ont déjà rescapé 75 familles à West Monroe sur l'Ouachita. D'autres familles s'apprêtent à partir.

DECOUVERTE FRANCAISE EN SUEDE

Paris, 16.—Des ingénieurs français se servant d'un procédé électrique de devination ont annoncé aujourd'hui la découverte de 40 gisements de zinc, argent, arsenic, soufre, et or dans le district Skellefteå de la Suède septentrionale. Ces gisements renfermaient en moyenne deux pour cent de cuivre, dix pour cent d'arsenic, deux onces d'argent et 13 deniers (20 de ces deniers égalent une once) d'or par tonne. L'affinage se fera dans une île de la mer Baltique à cause des gaz d'arsenic.

REVOLUTIONNAIRES EMPRISONNES

Varsovie, Pologne, 16.—La Pologne ne va pas de main morte pour punir les révolutionnaires. Elle en a condamné une dizaine à un terme de prison variant de 1 à 3 ans et demi. Parmi les plus fameux prisonniers on cite l'ex-premier Witos qui devra passer un an et demi loin de la civilisation et les ex-membres du ministère Kiernack et Barlick tous leux devant purger une sentence de deux ans et demi.

VICTIME DU DEVOIR

Var, 16 — Le quartier-maître scaphandrier Paul Milonne, 33 ans, qui était en plongée par 100 pieds de profondeur, en rade des Salins-d'Hyères, pour repêcher des torpilles ayant servi à des essais, s'est senti subitement indisposé.

Sur son appel, il fut remonté à la surface, mais, malgré les soins empressés qui lui ont été donnés sur le Condorcet, vaisseau de l'école des torpilles, il est décédé.

Le contre-amiral Castex, commandant du vaisseau-école, a salué la dépouille mortelle du scaphandrier.

POPULATION EGYPTIENNE

Le Caire, 16 — La population totale de l'Egypte serait de 14,217,864 habitants, dont 225,600 étrangers.

Mais qui se serait imaginé qu'il y a bel et bien là-bas 7,499 centenaires?

Voici d'autres chiffres qui ne sont pas moins curieux : tout le monde sait qu'en pays musulman on se marie jeune. Il y aurait en Egypte 152 maris âgés de moins de dix ans! (10, soit-il dit en passant, ont déjà divorcé!) le nombre des "femmes" mariées de moins de dix ans, est plus grand encore : 689 ! (dont 37 pauvres petites divorcées et 70 veuves...)

SOMMAIRE

Deuxième page
Section de l'automobile
Troisième page
Nouvelles diverses
Quatrième page
La construction
Chez les ouvriers
Cinquième page
Propos féminins
Sixième page
Page féminine
Septième page
Le monde catholique
Huitième et 9e pages
La vie sociale
Dixième et 11e pages
Dans nos théâtres
Nouvelles de Lévis
Douzième page
Finance
Treizième page
Nouvelles étrangères
Quatorzième page
Feuilleton
Quinzième page
Nouvelles de Québec
Seizième page
Editorial
Dix-septième page
Nouvelles diverses
Dix-huitième page
Sports
Dix-neuvième page
Radio
Vingtième et 21e pages
Petites annonces classées
Vingt-deuxième page
Encans
Vingt-troisième page
Naissances et décès
Vingt-quatrième page
Nouvelles générales

Le 18e amendement

Washington, 16. (A.P.)—Les deux blocs anti-prohibitionnistes de la Chambre des représentants ont décidé vendredi d'appuyer le projet d'amender le 18e amendement de façon à laisser aux états le monopole du commerce des alcools.

M. GARLAND DESIRE DE L'ARGENT

Selon le député de Bow River, à Ottawa, les banques et le gouvernement canadien pourraient mettre fin au marasme en donnant plus de crédits à la population — La journée de travail.

Drumheller, 16. (P.C.)—"Les banques et le gouvernement fédéral pourraient mettre fin au marasme dans le Dominion", a déclaré E.-J. Garland député de Bow River à Ottawa, au banquet annuel de la Fédération du travail d'Alberta jeudi soir.

"Y a-t-il un remède à ce marasme?" demanda-t-il? "Le numéraire est un chainon indispensable dans l'enchainement de notre vie économique. A l'heure qu'il est les banques pourraient adopter une ligne de conduite qui ferait cesser ce marasme en moins de 30 jours. chose que nul être humain par ailleurs ne pourrait faire. Le gouvernement canadien, pour combattre la déflation artificielle qui s'est produite pourrait également émettre du papier-monnaie, ce qui permettrait au public d'acheter le surplus, également artificiel, des marchandises en stock."

M. Garland ajouta que raccourcir la journée de travail pourrait améliorer la situation, mais que cela ne suffirait pas. "Le vrai remède réside dans une plus grande quantité d'argent", dit-il.

Les Vétérans

Ottawa, 16.—(P. C.)—Une délégation des associations d'anciens combattants a demandé au premier ministre vendredi le maintien à titre permanent du privilège reconnu aux anciens soldats par la loi de 1921 d'entrer de préférence aux autres dans les fonctions publiques. Le mémoire qu'ils ont présenté à ce sujet dit, entre autres choses :

"Cette faveur a contribué beaucoup à la réintégration des anciens combattants dans la vie civile ; sans elle on verrait parmi eux beaucoup plus de souffrance qu'il n'en existe actuellement.

"Il ne se passe pas d'année, cependant, sans qu'elle soit l'objet d'attaques répétées ; chaque année les chefs de nos goupements doivent consacrer à la défendre une énergie qui, sans cette obligation, serait mise au service de nos camarades dans le besoin. Nous sommes unanimes à croire que, si ce privilège avait sa moindre raison d'être en 1921, il l'a encore aujourd'hui ; et nous demandons au gouvernement d'en assurer la permanence."

Pour empêcher de nouveaux crimes

Honolulu, 16.—(P. A.)—Pour mettre fin aux attentats dont les femmes sont victimes à Honolulu le gouverneur Judd doit proposer à la législature hawaienne que le rapt soit punissable de mort ou d'emprisonnement à perpétuité. Il a fait part de cette intention au département de l'intérieur des Etats-Unis par un cablogramme dans lequel il se défend d'être partiellement responsable de l'épidémie de crimes sévissant actuellement aux îles Hawaii. On a établi hier la première liste d'où sortira le jury qui doit juger Mme Fortescue et ses coaccusés. Parmi les 26 noms inscrits sur cette liste sont ceux de 6 Chinois, 5 Hawaiens, 3 Japonais, 2 Portugais et 10 blancs de langue anglaise.

Le bilan du Nouv.-Brunswick

Frédéricton, N.-B., 16. (D.N.C.)—Le bilan de la province du Nouveau-Brunswick sera publié dans la Gazette Royale à la fin de janvier. Un journal qui s'occupe de finances annonce que la dette consolidée de la province au 30 décembre 1931, y compris les nouvelles obligations qui sont maintenant sur le marché, est de $53,516,996, et que la dette nette est de $41,895,537. De plus, la province aurait une dette flottante de $2,289,000 et des obligations qu'elle aurait garanties, $1,-157,000. La dette flottante se rapporte aux chemins permanents, aux ponts et aux édifices publics. Pour l'année qui s'est terminée le 31 octobre 1931, les recettes de la province se seraient élevées à $5,934,-746 et les dépenses à $6,616,448, laissant un déficit de $681,702.

REVENUS ET DEPENSES DE NOTRE PAYS

Les taxes d'accise ont compensé, en décembre la diminution dans les droits de douane — Augmentation obtenue par l'impôt sur le revenu.

Ottawa, 15. (P.C.) — Les recettes ordinaires totales du Canada en décembre ont été de $26,775,515 et les dépenses ordinaires de $25,573,977 d'après un état publié aujourd'hui par le ministère des finances. En décembre 1930 recettes et dépenses avaient été respectivement de $23,500,742 et $28,264,727.

Pour les neuf mois de l'exercice en cours les recettes ordinaires ont totalisé $253,641,191 et les dépenses ordinaires $268,199,739. Pour la période correspondante de 1930 recettes et dépenses avaient été de $285,221,051 et $280,722,205.

La dette nette du Canada à la fin de 1931 s'établissait à $2,315,911,423 contre $2,193,748,531 un an auparavant.

L'une des augmentations constatées dans les recettes ordinaires le mois dernier par rapport à décembre 1930 intéresse le département des postes. Ses recettes furent en décembre dernier de $5,208,241 contre $4,415,-934 il y a un an.

Ottawa, 16. (P. C.) — Il ressort d'un état publié hier que les recettes du Revenu National (département) ont augmenté de $1,268,789 en décembre dernier, une diminution de $1,531,114 dans les droits de douane étant plus que compensée par un accroissement de $3,041,626 dans les taxes d'accise. Dans le mois qui nous occupe le département a perçu $17,-529,928 contre $16,261,138 en décembre 1930.

Durant les 9 premiers mois de l'exercice en cours il a perçu $161,783,503, soit $19,194,992 de moins que durant la période correspondante de 1930.

L'impot sur le revenu accuse une augmentation de $2,069,773 pour le mois, les totaux étant respectievment de $745,809 pour décembre 1930 et de $2,815,582 pour décembre dernier. Voici un tableau comparatif des recettes du département :

	Déc. 1930	Déc. 1931
Douane	$ 8,781,989	$ 7,250,875
Taxes d'accise	2,905,686	5,947,312
Driots d'accise	4,497,202	4,262,172
Divers	76,259	69,568

Pour les 9 mois la comparaison s'établit comme suit :

	1930	1931
Douanes	$103,635,750	$ 80,268,213
Taxes d'accise	29,907,318	42,048,287
Droits d'accise	46,805,336	38,756,279
Divers	930,090	710,724

Durant ces 9 mois l'impot sur le revenu a rapporté $55,007,803, une diminution de $13,966,937, par rapport à la période précédente.

Ottawa, 16. (P. C.) — La balance commerciale est redevenue favorable au Canada. L'exercice en cours, jusqu'à présent, se solde par un excédent d'exportations de $10,744,995, d'après le rapport publié hier par le Revenu National, qui montre que les balances favorables de ces mois derniers ont plus que compensé pour les balances défavorables des premiers mois de l'exercice.

Le "Jour du Souvenir"

Ottawa, 16. (P.C.)—Les anciens combattants du Canada s'opposeront de toutes leurs forces aux tentatives qu'on pourra faire pour amener l'abrogation de la loi qui fait du 11 novembre un jour de congé public sous le nom de "jour du souvenir". Leur délégation, composée des présidents de leurs diverses associations, a fait part à M. Bennett aujourd'hui de leur ferme détermination à ce sujet.

"Pareille fête, lit-on dans le mémoire qu'ils ont présenté au premier ministre, a sa place dans notre vie nationale au Canada. Aussi nous opposerons-nous de toutes nos forces aux tentatives faites pour que soit abrogée la loi qui la consacre."

Un nouvel état

Shanghai, 16. — (P. A.) — La nouvelle de source japonaise arrive de Moukden Mandchourie que la création du nouvel état indépendant de Mandchourie et Mongolie, à la suite de l'expulsion des forces de Tchang Soué-Liang, avance rapidement. Le nouvel Etat comprendra les provinces de Kirine, Moukden et Heilung-Kiang en Mandchourie proprement dite et aura pour chef un président. On ajoute que le nouveau régime sera probablement inauguré le 11 février prochain, et que la Mandchourie deviendra plus ou moins de ce fait protectorat japonais.

Les sans-travail

Rome, 16 (P.A.)— A la fin de 1931 on comptait 982,000 sans-travail en Italie. Décembre à lui seul a vu leur nombre grossir de 104,000.

Deux arrestations

Dundas, Ont., 16.—(P. C.)—Deux individus ont été arrêtés hier midi par suite des incendies de granges qui, le mois dernier, ne cessaient d'éclairer le ciel la nuit. Jams MacConnell, 25 ans, garçon de ferme, et John Berta, propriétaire de l'une des granges incendiées, sont les deux détenus. Leur arrestation a été l'aboutissement d'une longue enquête. McConnell va être poursuivi comme incendiaire et Berta pour avoir brûlé sa grange afin de retirer l'assurance.

UN MORT ET DEUX BLESSES A NEW-YORK

Sur la route élevée où les autos voyagent à grande vitesse, une machine dérape et va se jeter sur la bordure du chemin — Un des occupants est tué et les deux autres blessés.

New-York, 16.— (Spéciale). — Au cours du premier accident sérieux qui se soit produit sur le chemin élevé depuis l'ouverture de celui-ci l'an dernier, un homme a été tué, un autre a été gravement blessé, et un troisième, portant un collet romain a reçu un choc très grave qui lui a causé une crise d'hystérie, quand le coupé dans lequel ils voyageaient tous trois à grande vitesse, glissa sur le pavé humide et alla s'écraser sur la bordure du chemin.

L'homme qui a été tué fut projeté avec force en dehors de l'automobile et le véhicule alla l'écraser à mort avant de s'arrêter et de prendre feu. On a pu identifier la victime comme étant Thomas Rodden, demeurant à 50 rue Barclay. L'un des deux autres voyageurs a pu donner son nom après avoir repris connaissance à l'hôpital. C'est William Brennan, de Jamaïca Queens, qui souffre de plusieurs blessures et d'une fracture du crâne.

Le troisième voyageur a réussi à se sauver en sortant par le toit de l'automobile et on l'a transporté immédiatement à l'hôpital St-Vincent, parce qu'il faisait de l'hystérie. Il portait un collet romain et l'on a pu comprendre, parmi ses paroles incohérentes, qu'il se nommait Walsh. C'et le seul renseignement qu'on en a pu tirer. Tout le trafic a été suspendu pendant trois quarts d'heure sur la route élevée où les pompiers ont dû étendre des boyaux pour arroser l'auto en flamme.

Nouveau traitement

Ann Harbor, Mich., 16. (A.P.)) — L'université du Michigan fait rapport de la découverte d'un traitement nouveau et fort simplifié pour l'anémie pernicieuse. Il consiste dans l'injection à l'intérieur des veines d'un extrait de foie concentré, obviant ainsi à la nécessité d'administrer ces extraits qui répugnent à beaucoup de patients. Des extraits concentrés pour l'injection dans les veines existaient déjà, mais du fait de la présence de certaines substances inconnues ces injections donnent lieu à des maux de tête, à des frissons et à une diminution de la pression sanguine. Par la découverte faite à l'université du Michigan ces extraits sont purifiés au point de ne plus produire aucune réaction nocive. Ils sont de 15 à 30 fois plus puissants que ceux administrés par la bouche.

L'opinion du "Temps"

Paris, 16. (A.P.)—Le "Temps", qui reflète les vues du gouvernement français en politique étrangère, disait hier que les Etats-Unis devraient entrer dans un arrangement qui permettrait aux pays européens de résoudre en douceur la question des réparations et préparer ainsi la voie à un règlement général.

"La formule d'un moratoire général de courte durée, avec des sauvegardes certaines pour les droits de tous, devrait rallier les Etats-Unis, dit ce journal, puisque c'est d'eux qu'est partie l'initiative du moratoire."

Le "Saurel" à l'oeuvre

Ottawa, 16. (P.C.).—Le brise-glace "Saurel", envoyé sur le lac St-Pierre pour s'y frayer un passage, avait déjà traversé le lac dans la moitié de sa longueur jeudi soir, après moins d'une journée d'opérations. Il est retourné aux Trois-Rivières pour la nuit du jeudi à vendredi. Hier matin le brouillard l'a empêché de se remettre à l'œuvre. La glace rencontrée jeudi avait de 5 à 6 pouces d'épaisseur; plusieurs parties du lac en étaient libres.

La flotte américaine

Washington, 16. — (P. C.) — Le contre-amiral Moffett, chef du bureau de l'aéronautique, s'est déclaré, hier, devant une commission de la Chambre entièrement opposé à toute limitation des porte-avions américains à la conférence de Genève. Il a également proposé que soit voté le crédit de 616 millions demandé pour donner à la flotte américaine toute la force qu'elle peut avoir en vertu du traité de Londres.

Publicité

Los Angeles, 16 (P.C.)—"Je suis las de servir d'agent de publicité à ce "show", a soupiré hier le capitaine Jones, de la police des mœurs en arrêtant au petit jour, pour la seconde fois en une semaine, la vedette Nance O'Neil avec 58 de ses compagnes, parce qu'elles continuaient à jouer "Lysistrate", tragédie grecque modernisée.

PROBLEME GASPESIEN A L'ETUDE

Echos d'une conférence donnée aux Etudes Juridiques — La population de Gaspé et de Bonaventure est intéressée — Titres et état juridique des immeubles.

Dans les comtés de Bonaventure et de Gaspé, englobés jadis, au temps de la conquête de notre pays par l'Angleterre, sous la dénomination commune de District Inférieur de Gaspé, fut créée, depuis le début du XIXème Siècle, une situation extraordinaire pour les titres et l'état juridique des immeubles.

Une conférence propre à remuer vivement tout le monde légal de notre province vient d'être prononcée, làdessus ,par un brillant jeune avocat du Barreau de Québec, Me Marie-Louis Beaulieu, sous les auspices de la Société des Etudes Juridiques de la Vieille Capitale.

Les juges de paix, ministres de culte, curés, missionnaires, ainsi que le protonotaire reçoivent les actes authentiques, dans Gaspé et Bonaventure. Le législateur leur a donné ce privilège, il y a déjà plus d'un siècle. Il voulut ainsi régulariser un état de choses qui existait depuis longtemps, et dont les résultats auraient pu être désastreux pour les habitants de la Gaspésie d'alors. La réception des actes solennels: inventaires, donations, partages et testaments, n'est pas le seul domaine où l'on ignorait les dispositions de la loi dans la Gaspésie du temps passé. Beaucoup de mariages, par exemple, avaient été célébrés, qui n'en étaient pas, par des ministres non compétents, spécialement des ministres de l'Eglise d'Ecosse, certains ministres protestants et des juges de paix.

La Législature, en 1821, sous le règne de George IV, crut devoir valider tous ces mariages-là. Sous le règne suivant, celui de Guillaume IV, dut être passée une autre loi qui permettait de faire, en le District Inférieur de Gaspé, c'est-à-dire toujours dans les comtés de Bonaventure et Gaspé, la preuve légale des baptêmes, mariages et sépultures. Une période de cinq ans était accordée à pareille fin.

C'est le 9 mars 1824 que fut sanctionné le premier des statuts qui s'occupent de l'enregistrement des actes solennels, dans Gaspé et Bonaventure. Il était intitulé : "Acte pour valider certains Actes, Accords par écrit et Contrats de Mariage sous seing privé, ci-devant passés et exécutés, dans le District Inférieur de Gaspé, et qui supplée au défaut de "Notaires résidants dans le District Inférieur". Notre gracieux souverain du temps était Sa Majesté George IV. Ce statut comporte deux parties: l'une regardant les actes faits dans le passé et l'autre regardant l'avenir. La procédure à suivre, pour valider les actes faits par d'autres personnes que des notaires, était la suivante: une requête; le juge entendant les parties, les témoins ou toute autre personne et accordant ou rejetant la requête, c'est-à-dire l'enregistrement. Il pouvait y avoir appel de cette décision à la Cour du Banc du Roi. Après l'avoir un peu modifié, ce statut-là accordait pour trois autres années le privilège ou traitement de faveur dont jouissait ainsi Gaspé et Bonaventure. Il légalisait le passé et il accordait un privilège temporaire seulement, non une exception permanente aux disposition de notre Code Civil, afin de permettre aux gens de cette immense partie-là du Bas-Canada de se familiariser avec la procédure de l'acte authentique reçu devant un homme de loi. L'espérance du législateur était que des notaires traient s'établir dans la région.

Comme les notaires manquaient toujours, ce privilège, qui expirait, le 9 mars 1827, fut continué jusqu'au premier juillet 1829. En 1829, la situation n'ayant pas changé, on continua de nouveau le privilège jusqu'au premier mai 1832. En 1832, même situation et extension du privilège jusqu'au premier mai 1835. En 1836, prolongement du privilège jusqu'au premier mai 1840, mais avec un proviso très important et qui est le pivot même du très opportun et intéressant travail de Me Maris-Louis Beaulieu. Le voici, ce proviso : "Pourvu toujours que cette clause cessera d'être en force dans le cas où il y aura des Notaires domiciliés et pratiquant, à Carleton, New-Richmond et New-Carlisle, dans le Comté de Bonaventure, et à Percé et à la Grande-Grève ou au Bassin de Gaspé, dans le Comté de Gaspé".

L'intervention de la Législature n'est pas nécessaire. Que le public soit averti ou non, peu importe. Le domicile de notaires, en nombre voulu, est comme un avertissement à la population. Les notaires n'ont aucun avis à donner : leur établissement de domicile a, pour ainsi dire, la même portée que la sanction d'un statut d'intérêt public. Etrange législation !

Le Conseil Spécial qui administra le Canada, à la suite des troubles de 1837-38, passa une ordonnance, en 1840, pour faire disparaitre les doutes sur la validité des actes passés, dans Gaspé et Bonaventure, devant les personnes autres que des notaires et aussi pour valider les testaments, donations, etc., faits entre le premier mai 1835 et le 31 mars 1836, période où les populations du District Inférieur de Gaspé furent tout à fait oubliées par l'autorité souveraine. Un nouveau proviso vint, en 1840, qui déclarait suffisante la présence de deux notaires seulement, dans chacun des comtés de Bonaventure et de Gaspé, et d'après lequel peu importait l'endroit de leur domicile.

Il y avait alors deux notaires dans Bonaventure.

Ainsi, ce proviso devenait opérant et faisait disparaitre le privilège qui avait été l'apanage uniquement du District Inférieur de Gaspé, au moment même où le statut dans lequel était incorporé ce proviso accordait au dit privilège une nouvelle extension. Etrange législation !

On a probablement accordé au privilège une nouvelle extension de temps, par crainte que les notaires déjà établis dans Bonaventure quittassent la région et ne fussent pas remplacés. On a préféré prendre le risque que quantité d'actes fussent nuls, espérant vraisemblablement que cette nullité ne serait jamais invoquée. Cette ordonnance fut sanctionnée, le 30 avril 1840, par le gouverneur-général Thompson, plus tard lord Sydenham.

Il y eut aussi d'autres statuts relatifs à la réception des actes solennels, dans Bonaventure et Gaspé : en 1861 et en 1869 et en 1875. Il était fait mention, dans ces lois aussi, "des actes ou documents passés par-devant tout juge de paix, ministre, curé ou missionnaire et deux témoins, à défaut de notaires..." Comme question de fait, de 1875 à nos jours, les juges de paix, ministres, curés et missionnaires ont continué de recevoir des actes, dans Bonaventure et Gaspé. Il existe certainement des juges de paix, des curés, des missionnaires très renseignés. "J'ai beaucoup de difficultés cependant à admettre", dit Me Marie-Louis Beaulieu, "que ces messieurs constitueraient une section de la Chambre des Notaires qui ferait honneur à la profession. Un des principaux citoyens de Gaspé me disait, en 1926, que la moitié de ses compatriotes n'étaient pas chez eux. Un autre ajoutait que le meilleur moyen d'acquérir la propriété, dans la Gaspésie, était la Prescription. Peut-être exagéraient ils."

Me Beaulieu mentionne les notaires qui ont pratiqué, dans la Gaspésie, de 1830 à 1836. L'un de ceux-là fut le notaire Pierre-Clovis Beauchesne, le père du distingué et savant greffier de la Chambre des Communes du Canada, M. Arthur Beauchesne. Le notaire Pierre-Clovis Beauchesne fut, pendant près de cinquante ans, l'une des figures les plus intéressantes de la Gaspésie. Il a laissé un greffe très considérable qui est déposé, à Montréal, où il est mort, en 1918. En 1886, cessa de pratiquer dans Bonaventure, le notaire Martin Sheppard. Ce notaire Sheppard, Jerseyais, avait longtemps fréquenté Victor Hugo, exilé volontairement dans l'île anglo-normande que le long séjour du génial poète a illustrée. Le notaire Sheppard aimait à raconter ses visites chez Hugo, qui lui lisait "Les Misérables", alors à l'état de manuscrit.

"Que faut-il penser", demande, à un passage de sa très intéressante conférence, Me Marie-Louis Beaulieu, "de la validité des actes reçus, dans la Gaspésie, de 1886 à nos jours ?"

(Suite à la page 22, 5e col.)

Une panthère

Stony Point, N.-Y., 16.—(P. C.)—On croit que l'énigme du massacre de nombreux veaux et moutons dans le pays a été déchiffrée hier midi par Frank Rossi, mécanicien à l'emploi du département du commerce. Grimpant hier au flanc du rude mont Dunderberg pour y inspecter un "beacon" d'aéroroute, cet homme dit avoir aperçu une panthère grosse comme un chien St-Bernard sur une hauteur 2,000 pieds au-dessus de l'Hudson.

LES DETTES NE SONT PAS LES REPARATIONS

Le sénateur Reed, de Pennsylvanie, porte-paroles du gouvernement au Sénat, explique qu'il y a une différence entre les réparations et les dettes cntractées par les nations européennes, pendant la guerre.

Washington, 16 — (P.C.) — Le sénateur Reed, de Pennsylvanie, porte paroles du gouvernement au Sénat, a déclaré hier soir que nulle relation n'existait entre les dettes de guerre contractées par les nations européennes envers les Etats-Unis et les réparations allemandes. Il a reconnu cependant que le cas de l'Angleterre méritait considération.

En réponse aux incessants rapports d'Europe publiés dans les journaux, où les dettes de guerre envers le gouvernement américain sont classées avec les Réparations, le sénateur a fait hier une déclaration formelle, disant que l'argent prêté aux alliés était bel et bien l'argent du peuple américain, et que les modalités de son remboursement avaient été arrêtées après la guerre, indépendamment des Réparations.

En se déclarant prêt à envisager un rajustement temporaire pour certains pays le sénateur Reed a fait une concession, car il s'était déjà prononcé contre la proposition Hoover de ressusciter la commission des dettes pour procéder aux revisions nécessaires. Il en tient cependant pour que le cas de chaque nation soit étudié à part.

Un forçat assassin

Bellefont, Pa., 16. (Spécial)—Un forçat désigné comme gardien à la résidence du Dr Asa-Lee Hickok, chef du service de psychopatie au pénitencier de Rockview a attaqué Mlle Elizabeth Hickok, âgée de 22 ans en l'absence de ses parents et l'a assassiné avec un couteau de boucherie.

Le meurtrier, un nègre du nom de Fred Collins, âgé de 37 ans, se rendit après le crime de lui-même à la prison située à un demi-mille de la maison du Dr Hickok, et là, il fit une confession complète de son odieux forfait.

Collins qui purgeait actuellement une sentence de dix à vingt ans de travaux forcés après avoir été trouvé coupable de meurtre au second degré dans une affaire qui se passa dans le district d'Allegheny, était à la clinique des aliénés de ce pénitencier depuis quatre ans et il n'était pas considéré comme dangereux. Comme gardien de l'établissement du Dr Hickok, il faisait pratiquement partie de la maison.

Déclaration

Londres, 16 (Spéciale)—Le Foreign Office a déclaré hier que M. Matsudaira, ambassadeur du Japon à Londres, ayant visité sir John Simon, secrétaire pour affaires étrangères, lui a de nouveau donné l'assurance que le Japon n'avait nulle ambition territoriale en Mandchour.e.

Pas de taxe en Ontario

Toronto, 16. (P.C.).—"Nous n'avons pas la moindre intention d'imposer de nouvelles taxes sur les boissons vendues en Ontario", a déclaré sir Henry Drayton, président de la régie des alcools, à qui on demandait hier si l'Ontario suivrait l'exemple du Québec en prélevant 5, 10 ou 15 sous par bouteille.

LA VAPEUR ACTIONNERAIT LES AVIONS

Un ingénieur américain prétend que la vapeur est destinée à remplacer la gazoline — Une nouvelle invention qui révolutionnerait l'industrie aéronautique.

Cleveland, O., 16.—(A. P.)—d'ici 4 semaines on essayera pour tout de bon l'emploi de la vapeur comme force motrice sur les avions. Le capitaine Richardson, directeur technique de la Great Lakes Aircraft Corp'n, dit que le moteur employé est une turbine comme on en trouve sur certaines locomotives européennes. La vapeur est produite dans une bouilloire entourée d'eau. Après avoir servi elle est condensée sur les ailes de l'avion et revient sous forme d'eau à la bouilloire avec peu de perte. Quant à la bouilloire, elle est chauffée à l'huile au moyen de brûleurs pareils à ceux qu'on trouve dans les fournaises de maison. Le clapet (throttle) du moteur règle à la fois la vapeur et l'huile. Pas besoin de réchauffer le moteur pour partir.

Le capitaine Richardson trouve à la machine à vapeur plusieurs avantages sur le moteur à essence. Elle diminue les frais de carburant, le danger d'incendie, les frais d'huile à lubrifier, dispense du tuyau d'échappement (exhaust), élimine le bruit et la vibration. Inutile avec elle de surcharger pour les hautes altitudes. De même le danger de l'atterrissage forcé par suite d'une suspension subite de la force motrice se trouve grandement diminué.

Une machine à vapeur, au dire du capitaine, pourrait prendre la place de toute une batterie de moteurs sur les gros avions, qui deviendraient ainsi plus faciles à manier dans l'air. On mesurerait par années la vie de cette machine quand on mesure par heures la vie d'un moteur, et elle coûterait beaucoup moins cher d'entretien.

Mauvaise position

Un chauffeur de camion a eu hier la peur de sa vie alors que lui et sa voiture furent suspendus au-dessus d'une rivière dans une position si critique que la voiture semblait devoir tomber à chaque instant.

Il s'agit de M. J.-A. Thomassin, qui conduisait un lourd camion-citerne chargé de gazoline. Ce camion appartenait à la Shell Oil Company. Le chauffeur ramenait le camion de Saint-Romuald à Lévis. En arrivant à "la côte Bennett", que les pluies récentes avaient lavée et rendue très glissante, le chauffeur appliqua ses freins et pour plus de sûreté fit usage de la compression de son moteur, mais quelles qu'aient été les précautions prises, à peine s'était-il engagé dans la côte que les roues du camion se mirent à glisser, et que la voiture tourna dans la côte bout pour bout. En décrivant cette courbe, le camion heurta la garde-fou, le long de la route, et le brisa. Les roues arrières et la moitié du camion étaient suspendues dans le vide à une hauteur de 25 pieds au-dessus de la rivière Etchemin. Seules les roues avant retenaient encore la voiture sur la route. On conçoit facilement le frisson qui courut dans le dos du chauffeur, lorsqu'il descendit de sa voiture pour constater dans quel état elle était, et qu'il l'aperçut suspendue dans le vide par un miracle d'équilibre.

Hier soir la remorqueuse Berthelot alla tirer le camion de sa précaire position et le ramena à Québec; il est assez fortement endommagé.

M. J. Smith accusé

New-York, 16. — (P. C.)— Walter-J Smith, 22 ans, fils de l'ex-gouverneur Alfred-E. Smith, a été arrêté hier pour homicide à la suite d'un accident d'automobile. L'accusation qui pèse sur lui est à titre purement légal.

LA LIBERTE EST MORTE EN EUROPE

C'est ce que déclare un écrivain anglais bien connu, M. Hessell Tiltman, qui vient de publier son dernier ouvrage intitulé : "La terreur en Europe". — Lenine et Mussolini.

New-York, 16.—(Spéciale). — Plus de deux cent millions d'Européens vivent sous un régime de tyrannie et de terreur, d'après M. Hessell Tiltman, auteur d'une remarquable biographie du Premier ministre Macdonald, qui a publié avant-hier un nouveau livre intitulé : "La terreur en Europe."

L'Italie avec le fascisme et la Russie avec le communisme, présentent peut-être l'exemple le plus sombre du terrorisme, mais elles sont suivies de près par la Pologne et la Hongrie.

Lenien avait l'habitude de dire à ses partisans que 'la liberté est un rêve bourgeois." Mussolini est allé encore plus loin et n'a pas craint d'exposer ainsi sa conception de la dictature : "Disons une fois pour toutes que le Fascisme ne connait pas d'idoles et qu'il n'adore aucun fétiche. Il a déjà foulé aux pieds le corps en putréfaction de la déesse Liberté et, si la chose devenait nécessaire, il le ferait de nouveau."

M. Tiltman écrit que la Russsie et l'Italie contemporaines ont adopté et apliqué cette politique de telle sorte qu'elles ont dépouillé leurs nationaux des "droits fondamentaux de la liberté, droits que tous ceux qui croient en cette dernière considèrent comme les prérogatives essentielles de la race humaine."

L'écrivain signale ensuite les agissements de la police secrète, dans ces deux pays, la déportation et l'emprisonnement sans procès, le rôle des agents provocateurs, la servilité des juges et même la remise en honneur de tortures abandonnées depuis un siècle.

A l'hôpital Laval

Le Dr Roland Desmeules, assistant-surintendant médical de l'hôpital Laval, a présenté son rapport à l'assemblée des directeurs de l'hôpital, hier soir, au Palais de Justice. On y relève les chiffres suivants:

Ont été admis à l'hôpital, au cours de l'année, 593 patients. dont 243 hommes, 269 femmes et 86 enfants. On y a traité 958 malades, soit 146,365 jours de traitement. 469 sont sortis au cours de l'année, 89 sont morts, et, au 31 décembre, il restait 390 patients.

Voici comment se répartissent les malades:

De tuberculose pulmonaire: 1ère période 135, deuxième 163, troisième 169.

De tuberculose osseuse et autres, 48.

Non tuberculeux 84.

A leur sortie de l'hôpital, 92 étaient apparemment guéris, 61 partiellement, 240 étaient en période d'amélioration et 86 dans le même état qu'à leur arrivée.

"En septembre dernier, nous eûmes le regret de voir disparaître le docteur Arthur Simard. Chirurgien en chef de l'hôpital Laval pendant plusieurs années, il apporta à nos malades le grand bénéfice de son dévouement et d'un esprit clinique remarquable. Il est vivement regretté par le personnel médical et hospitalier de notre maison.

"C'est à l'influence et à l'initiative du docteur Arthur Rousseau que nous devons la venue à l'hôpital Laval du professeur Emile Sergent. Pendant un mois, nous avons bénéficié du contact immédiat et de l'enseignement clinique de ce grand maître de la médecine française. Nos malades profitèrent aussi largement du séjour parmi nous du professeur Sergent.

"Répondant aimablement à l'invitation de notre surintendant, le professeur Archibald nous honora de sa visite et nous fit bénéficier de sa très grande expérience en chirurgie thoracique".

Roland DESMEULES, M. D.,
Assistant-surintendant

Aussitôt après la lecture du rapport, on procéda à l'élection des nouveaux officiers. Ce sont : Président, l'honorable M. L.-A. Taschereau, vice-président, l'honorable M. Gerald Power; secrétaire, M. le juge Ferdinand Roy; directeurs, Mgr Camille Roy, P. A., M. le Dr Arthur Rousseau M. J.-H. Fortier et M. Léon-T. des Rivières.

Andrew Mellon se défend devant le comité judiciaire du Congrès américain

Washington, 16. — (A.P.) — Représentant Andrew Mellon, secrétaire du trésor, Alexander Gregg a entrepris hier de réfuter point par point devant la commission judiciaire de la Chambre le réquisitoire prononcé par W. Patman, membre de la Chambre, qui avait accusé M. Mellon de s'être engagé dans les affaires tout en restant trésorier, au mépris de la loi. Le représentant Patman est un démocrate du Texas. Son témoignage ou réquisitoire avait duré deux jours.

Parlant après lui, hier, M. Gregg déclara qu'il répondrait à tous les allégués contenus dans la résolution d'"impeachment". Il avoua ne pas savoir si le secrétaire du trésor possédait des actions dans 300 compagnies aux ressources globales de $3 milliards.

"M. Mellon ne contrôle aucune compagnie, dit-il. Quant à celles que sa famille ou ses associés en affaires peuvent contrôler, je n'en sais rien. M. Mellon ne possède pas plus de la moitié du stock d'aucune compagnie. Quant à sa famille, je ne crois pas qu'il puisse en être question ici."

Une importante cachette de liqueurs a été découverte à Halifax, hier

Halifax, 16. — (P.C.) — Il a suffi d'un tiroir un peu en pente dans une salle de bain pour faire découvrir, hier, l'une des cachettes de boissons les mieux dissimulées qu'on eût jamais vues à Halifax. Derrière le tiroir, au premier étage d'une maison qui en avait trois, était dissimulé un petit boyau communiquant avec un réservoir de 40 gallons muré au second étage et alimenté par un entonnoir caché au troisième.

**Depuis plus d'un an le service douanier de la prévention savait que cette maison du haut de Water Street était une base de ravitaillement pour n

LES LETTRES QUE NOUS RECEVONS

(Suite)

bre de Commerce depuis déjà nombre d'années, je ne voudrais pas qu'elle se coiffe d'un tel bonnet.

Qu'un mouvement de développement industriel soit patronné à la fois par la Chambre de Commerce locale et par le conseil de ville, cela va de soi. Que le comité en charge du travail effectif comprenne un représentant de chacun de ces corps, c'est encore logique. Mais, le comité de développement industriel ne doit pas être subordonné au conseil de ville, ni à la Chambre de Commerce — il doit être complètement indépendant. Nous venons d'assister, à Montréal, au fiasco d'un mouvement de développement industriel fort bien lancé, mais qui était subordonné au conseil municipal... et à la politique. Quant à soumettre le comité au contrôle de toute une Chambre de Commerce (ou tout au moins à tous ses membres agissants) le proverbe anglais s'applique: "too many cooks spoil the broth".

Le développement industriel est aujourd'hui une science exacte, ayant ses élèves, ses adeptes, ses zélateurs et ses maitres. On ne se transforme pas, du jour au lendemain, en technicien du développement industriel et l'on ne saurait s'assurer les services d'un véritable expert pour le salaire d'un garçon de bureau. C'est ce que trop de nos groupements semblent ignorer, bien que certains aient perdu des sommes comparativement considérables et un temps précieux, en voulant économiser sur le coût des services de celui auquel on confiait la tache d'industrialiser une ville.

Il ne faut pas, non plus, exiger de la Chambre de Commerce qu'elle supporte à elle seule tous les frais d'une campagne — ces frais sont par trop élevés. Une somme considérable est nécessaire pour mener à bonne fin une campagne de développement industriel — et il faut que l'effort soit continué longtemps avant de produire des résultats appréciables. Renseignez-vous quant au budget de la Commission Industrielle de Toronto.

La dépense de fortes sommes est-elle justifiable? Il n'y a pas de placement qui puisse amener la richesse ou dont l'influence puisse contribuer au développement direct et indirect de la propriété d'une ville comme l'établissement, chez elle, d'industries nouvelles. Immédiatement le revenu des taxes est augmenté; les produits fabriqués, distribués dans les divers marchés étrangers, amènent l'argent à la municipalité. Cet argent revient à l'ouvrier, au fournisseur de matière première, puis se répand dans toutes les lignes de commerce, profitant également aux professionnels de la localité.

Il vaut mieux ne pas entreprendre une campagne de développement industriel si l'on n'a pas obtenu au préalable la promesse **écrite** de contributions annuelles suffisantes pour en couvrir le coût pendant trois à cinq années. Ces souscriptions doivent venir d'abord du Conseil de ville, ensuite des utilités publiques tournissant la force motrice, puis des magasins à rayons et grossistes et, enfin, des autres intéressés au pro rata du profit qu'ils peuvent retirer, directement ou indirectement, du développement de leur localité.

Une fois les onds assurés, il faut faire faire un bilan détaillé des avantages qu'offre la localité comme centre industriel—main d'oeuvre, eau potable, salaires moyens, coût de la vie, facilités de transport, proximité des marchés mondiaux, etc., etc, ad infinitum.

Comme ce sont surtout des industriels américains qu'il s'agit d'intéresser, il est important que l'analyse locale soit faite par un des bureaux dits "de recherche industrielle" établis aux Etats-Unis. Ces bureaux sont, comme la femme de César, à l'abri de tout soupçon. Leurs affirmations auront beaucoup plus de poids pour les Américains que le rapport du meilleur technicien canadien, qui serait toujours pris "cum grano salis".

Evidemment, nos voisins du Sud ne travaillent pas pour des prunes. Le rapport de leurs experts coûtera cher, fort cher même (Montréal en sait quelque chose) mais, somme toute, leur travail constitue la base même de toute campagne systématique de développement industriel et si nous sommes enclins à économiser sur les fondations, l'édifice court un fort risque de s'écrouler...

Il ne suffit pas de faire de la publicité pour voir les industries accourir chez vous. Durant les sept années pendant lesquelles je me suis occupé des Cantons de l'Est, je puis dire en toute sincérité, que l'annonce a été pour très peu dans les résultats obtenus. C'est l'effort constant d'un personnel de techniciens, groupés sous une direction unique et sustentés par l'initiative privée, avec bureaux à Montréal, New-York, et Toronto, qui a transformé les Cantons de l'Est en centre industriel. Je connais des cas où il a fallu 14 ans de relancement avant qu'une industrie se décide à venir fabriquer au Canada.

Ceux qui sont sous l'impression que c'est le marché canadien qui attire, chez nous, les fabricants américains sont fort peu au courant de l'économie mondiale. Un marché de 10,000,000 de personnes ne suffit pas pour justifier les frais d'établissement d'une grosse industrie comme la Celanese, à Drummondville, la Ford à Windsor, la General Motors à Oshawa et nombre d'autres. C'est le marché de l'Empire britannique que visent les fabricants, les tarifs préférentiels favorisant la production canadienne. Si les Américains s'établissent chez nous plutôt que dans d'autres parties de l'Empire c'est qu'ici, leurs filiales sont à proximité des maisons principales et la haute direction américaine peut diriger, avec le minimum de déplacement, la succursale canadienne.

On parle souvent avec envie du développement des villes industrielles de l'Ontario (Windsor, Oshawa, Cobourg, Bridgeburg, Hamilton, London, Brantford, Kitchener, Guelph, etc.). Or sachez que le développement de ces villes est moins dû à un effort organisé qu'à leur **situation géographique**. Un coup d'oeil sur une carte vous révélera le secret de leur industrialisme—ces villes sont les plus rapprochées au Canada des centres industriels américains tels que Détroit, Buffalo, Rochester, Cleveland, etc.

Si les Cantons de l'Est ont été préférés à d'autres localités de la province de Québec, pour y établir des filiales de maisons américaines, c'est à cause de leur proximité des centres industriels de la Nouvelle-Angleterre et du nord-est de l'Etat de New-York.

Vous voyez, qu'en plus de la modicité des frais d'établissement, du coût de la main d'oeuvre, etc., un élément **purement géographique** entre dans l'équation.

Or, la ville de Québec n'est pas à proximité des centres industriels américains—par contre, elle offre, au point de vue de l'exportations, des avantages fort appréciables. Son port de mer permet le transport économique des produits fabriqués chez elle destinés aux pays européens.

Québec peut attirer chez elle des industrie américaines—pourvu qu'elle s'en occupe avant que d'autres villes canadiennes n'aient pris le devant. Sans quoi, elle continuera à vivre de l'industrie purement locale et de l'industrie du tourisme qui n'est d'ailleurs pas à dédaigner. Vous avez à faire valoir les succès de la Dominion Corset, de la Rock City Tobacco et quelques autres qui font de l'exportation—mais il faudra que Québec fasse un effort **beaucoup plus considérable** que d'autres localités pour contre-balancer le désavantage de sa situation géographique par rapport aux centres industriels des Etats-Unis.

Charlie Holmes

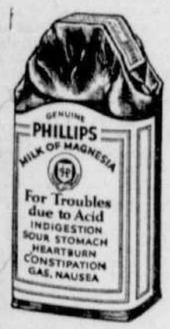

ACIDITE d'estomac

L'excès d'acide est la cause commune de l'indigestion. Il en résulte de la douleur et de l'aigreur environ deux heures après avoir mangé. Il est responsable de la plupart des malaises dont souffrent les gens; maux de tête, manque d'énergie, nausées, excès de bile, gaz d'estomac, etc. Le correctif rapide est un alcali qui neutralise l'acide. Le meilleur correctif, c'est le Lait de Magnésie de Phillips, lequel est encore le remède par excellence chez les médecins, 50 ans après sa découverte.

Une cuillerée de Lait de Magnésie de Phillips neutralise à l'instant plusieurs fois son volume d'acide. Il est inoffensif et sans goût et son action est rapide. Vous n'aurez jamais recours aux méthodes de fortune, vous ne continuerez plus à souffrir, une fois que vous aurez appris comment ce procédé souverain agit vite et agréablement. Faites-vous le montrer — tout de suite.

Allez à la pharmacie et procurez-vous-en une bouteille pour essayer. Prenez-en ce soir et suivez les instructions trouvées dans le paquet. Apprenez ce que signifie un système bien alkalinisé. Constatez l'amélioration générale de votre santé. Combien rarement vous aurez la grippe.

Soyez certain que vous achetez le véritable Lait de Magnésie de Phillips, prescrit par les médecins. Il se vend en bouteilles de 50c dans les pharmacies portout au Canada.

Pour garder vos dents blanches et vous protéger contre l'acide de la bouche, servez-vous de la Magnésie Dentale de Phillips; c'est une pâte à dents supérieure. (Faite au Can.)

Hâtez votre convalescence. Evitez les rechutes, les complications. Prenez aujourd'hui même l'Elixir Tonique du Dr. Montier, il vous fera vite recouvrer force et santé.

Elixir Tonique du DR Montier

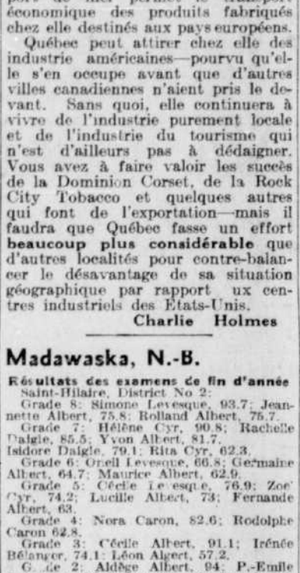

Douloureuse Maladie de Peau

"L'hiver dernier ma femme devint affligée d'une éruption de la peau," écrit Monsieur C.-F. Tabbert de Onamia, Minn. "Cela était très douloureux et elle n'avait de repos ni jour ni nuit. En plus, elle souffrait aussi beaucoup de constipation. Après quelques jours d'emploi de Novoro du Dr. Pierre les démangeaisons diminuèrent et elle redevint en bonne santé peu de temps après." En régularisant les intestins et en augmentant le flux urinaire, cette incomparable médecine faite de plantes aide à éliminer les impuretés du corps et par son action sur le procédé de digestion elle aide aussi à fortifier le corps. Ne la demandez pas aux pharmaciens car seuls des agents spécialement désignés par le Dr. Peter Fahrney & Sons Co., de Chicago, Ill., peuvent la fournir.

Livré exempt de douane au Canada.

Madawaska, N.-B.

Résultats des examens de fin d'année

Saint-Hilaire, District No 2:

Grade 8: Simone Levesque, 93.7; Jeannette Albert, 75.8; Rolland Albert, 75.7.

Grade 7: Hélène Cyr, 90.8; Rachelle Daigle, 85.5; Yvon Albert, 81.7.

Isidore Daigle, 79.1; Rita Cyr, 62.3.

Grade 6: Oreil Levesque, 66.8; Germaine Albert, 64.7; Maurice Albert, 62.9.

Grade 5: Cécile Levesque, 76.9; Zoé Cyr, 74.2; Lucille Albert, 73; Fernande Albert, 63.

Grade 4: Nora Caron, 82.6; Rodolphe Caron 62.8.

Grade 3: Cécile Albert, 91.1; Irénée Bélanger, 74.1; Léon Aigect, 57.2.

Grade 2: Aldège Albert, 94; P.-Emile Cyr, 90.4; M.-Reine Cyr, 99; Joseph Bélanger, 60.3.

Grade 1: Armand Levesque, 91.1; Alix Bélanger, 74; Albecte Albert, 70; Armand Bélanger, 66; Fernand Albert, 42.1.

Marie-Anne Félanger, institutrice.

District Bas-Madawaska

Grade 7: Eddy Therriault, 95.

Grade 6: Adrienne Therriault, 81; Olvie Daigle, 81; Maxime Therriault, 79.

Grade 4: Thérèse Beaulieu, 96; Elsie Dufour, 88; Zéphirin Beaulieu, 81; René St-Onge, 74.

Grade 3: Lévis Therriault, 95; Emile Dufour, 88; Alphonse Dufour, 86; Yvette Beaulieu, 79.

Grade 2: Lucille Chouinard, 95; Laurette Beaulieu, 95; Lucille Beaulieu, 92; Lucille Michaud, 91.

Grade 1: Annette Beaulieu, 93; Bella Daigle, 93; Lucien Chouinard, 9 ; Annette Dufour, 92; Hernel Beaulieu, 91; Ameida Dufour, 91; Léo Beaulieu, 90.

Léa Temers, institutrice.

Baker-Brook

Grade 8: Emily Emond, Rosa Therriault, Juliette Cloutier, Yvette Michaud, Alma Roussel, Alberte Bouchard, Lorette Martin, Flora Cyr, Rosa Morneault.

Grade 7: Jeanne-D'Arc Daigle, Fernande Collin, Léa Roussel, Fernande Lebrun, Georgette Daigle, Ludger Marquis, Armand Lebrun, Gilberte Lebrun, Isabelle Cyr.

Grade 5: Ida Emond, Marie Thériault, Jeannette Bouchard, Thérèse Michaud, Anita Marquis, Yolande Collin, Alfred Therriault, Edwidge Caron, Aline Michaud, Antoinette Cyr, Eudore Daigle, Yvette Morneault, Gertrude Clair, Félix Therriault, Marie-Anne Boucher, Vénérande Marquis, Marthe Morneault, Orilda Marquis, Roland Daigle, Lucienne Bélanger, Simone Morneault, Léonide Roussel, Anita Dandelin, Léandre Marquis.

Grade 4: Germaine Bélanger, Euclide Daigle, Sylvaine Boucher, Clerna Collin, Gérard Lebrun, Anne Nadeau, Rita Therriault, Jeannette Bouchard, Louise Michaud, Yvonne Therriault, Alice Lebrun, Marthe Marquis, Armand Martin, Léonard Michaud, Louis Clair.

Grade 3: Rita Martin, Gloria Morneault, Réjeanne Chassé, Lucille Lebrun, Jeannine Desjardins, Conrad Desjardins, Noella Desjardins, Patrice Pinette, Annette Bouchard, Eva Bouchard, Esterre Michaud, Claire Lebrun, Claire Michaud, Laurette Marquis, Rose Gaudreault, Eliette Roy, Nicholas Marquis, Raoul Caron, Omer Nadeau, Martin Martin, Thomas Soucy, Jeanne Bouchard, Marie Ducas.

Grade 2: Maurice Levesque, Adrien Lebrun, Gérard Nadeau, Yvon Morneault, Euclide Roussel, Jean Clair, Joachim Bouchard, Gérard Albert, Carmel Caron, Roland Ouellet, Rodolphe Roy, Ermel Cloutier, Jacques Michaud, Emile Bélanger, Georges Therriault, Roland Ducas, Lorenzo Bélanger, Laurent Bélanger, Nelson Bélanger.

Ursula Manahan, instututrice.

Caron-Brook, District No 10:

Grade 6: Ensil Soucy, 89; Léona Chassé, 88.

Grade 5: Germaine Nadeau, 87; Léonide-J. Long, 81.

Grade 4: Jeannette Long, 92; Imelda Chassé, 89; Carmen Long, 89; Valéda Nadeau, 87.

Grade 3: Cora Chassé, 95; Joseph Thibault, 93; Léonide-T. Lang, 92.

Grade 2: Laurent Parent, 94.

Grade 1: Adélard Thibault, 83, Lucien Lang 83.

Ledges:

Grade VIII: Lorette Cyr, 93.

Grade 7: Alfréda St-Jean, 83.

Grade 6: Loure Michaud, 87; Antoinette Plourde 80; Eva Thibeaudeau, 74; Camille Emond, 71.

Grade 5: Alda Bouchard, 93; Rachel Côté, 93; Exelda Michaud, 84; Léonida Nadeau, 75.3; Alfred Michaud, 73; Loéne Michaud, 66.

Grade 4: Delina Boucher, 91; Aurella St-Jean, 87; Joseph Boucher, 73.

Grade 3: Yvette Bouchard, 96; Raoul Plourde, 95; Filles Bouchard, 95; Euclide Nadeau, 95; Joseph Emond, 95; Gérard Bossé, 93; Alphena Nadeau, 90; Adelle Boucher, 88; Alhêni Boucher 83.

Grade 2: Lorette Bouchard, 98; Edmonde Thibeaudeau, 97; Armand Bouchard, 96; Claude Bouchard, 95; Juliette Thibeaudeau, 94.

Grade 1 (a): Gilberte Bossé, 93; M.-Louise Nadeau, 85; Armand Boucher, 79.

Grade 1 (b): Lucien Bouchard, 89; Albert Boucher, 89; Alphé Boucher, 86; Henri Nadeau, 84; Léo Bouchard, 82.

Grade 1 (c): Lionel Cyr, 92; Rosario Bossé, 91; Emile Nadeau 90; Clovis Nadeau 80; Armande Dubé, 79; Lucie Thibeaudeau, 74.

L'Art qui n'Est Jamais Démodé

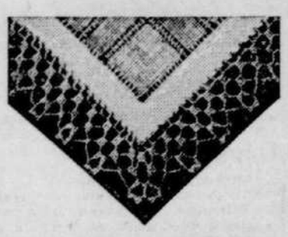

Le travail au crochet n'est jamais démodé. Quand il est fait avec le fil mercerisé Mercer-Crochet de Coats, il peut subir de longues années d'usage et ses couleurs sont toujours brillantes. Le Mercer-Crochet de Coats est un fil fin, richement mercerisé, employé pour les dessins les plus compliqués. Demandez ce très utile fil à crochet, en vente dans les teintes de blanc, écru et pastel à votre magasin favori.

MERCER-CROCHET
J. & P. Coats
Fabriqué au Canada par
Dept D-1 24F
THE CANADIAN SPOOL COTTON CO., MONTRÉAL
Fabricants du Coton en Bobines Coats et Clark

Funérailles de M. Jules Baribeault

D'imposantes funérailles ont été faites en l'église de St-Jean-Baptiste, à M. Jules Baribeault, décédé, à l'âge de 59 ans. Un imposant défilé composé de parents et d'amis a escorté la dépouille mortelle du défunt de sa résidence, 239 rue Latourelle, jusqu'à l'église paroissiale et de là au cimetière Belmont, où a eu lieu l'inhumation.

A l'église, la cérémonie religieuse a été très solennelle. La levée du corps a été faite par M. l'abbé D. Moreau, qui a également chanté le service assisté de MM. les abbés Léo Paquet et Ad. Moreau. De messes basses ont été célébrées par MM. les abbés H. Garant et Arthur Déry. Un magnifique programme musical a été exécuté par la chorale des hommes et la petite maîtrise.

M. A. Bernier touchait l'orgue.

Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse Rosy Chateauvert, ses fils Rosaire, Louis, Alphonse, Paul, et Roger. Ses filles Marguerite, Année, Jeanne, Rita, Gabrielle, sa belle-fille, Mme Rosaire Baribeault, ses petits enfants Aline et James Baribeault, sa soeur Mme Jos. Boucher (Mariana) ses frères MM. Joseph, Eugène, Achille, Arthur Baribeault, son beau-père et sa belle-mère, M. et Mme T. Châteauvert. Ses beaux-frères et belles-soeurs, M. J. Létourneau, M. et Mme J. Simms, M. et Mme G. Martel, M. et Mme D. et Eug. Châteauvert, M. et Mme Alb. Decoster, M. Joseph Boucher, M. Pierre Denis, Mme Alb. et Eug. Baribeault, Mlles Adéla, Eva, Aline, Lily Châteauvert.

Dans le défilé on remarquait MM. Eug. et Pierre Châteauvert, ses oncles, Eug. Châteauvert (fils) Alf. Bussière, J.-B. Bellemarre, R. Denis, Evang. Alb. Châteauvert, Alb. Paquet, J. Beaumond, P.-E. Gagnon, J. Bergeron E.-D. Bergeron, C.-A. Giroux, H. Archambeault, L. Martel, L. Simms, A. Lortie, L. Drolet, H. Simms, Jules Portugais, J.-M. Côté, Jules Lanouette, Ls-C. Lanouette, J.-B. Grenier, M. Decoster, A. Fortier, Emile Lortie, Th. Galarneau, Ls Caron, L.-P. Goudreau, O. Trépanier, D. Savard, F. Martel, Michel LeBlanc, E. Paquet, Ls Drolet, R. Robitaille, T. Aubin, C. Thomassin, A. Marcoux, W. Mills, J. Cole, J. Lafrance, L. Laliberté, G. Drolet E. Moiloy, E. Jackson, En. Walsh, O. Brasnahan, E. Molloy. J. Tremblay, W. Savard, L. Jobin, P.-E. Jobin, P. Fortier, E. Lortie, Ant. Lortie, G. Drolet, A. Santerre, Edm. Bélanger, Chs Michaud, D. Boilard, John Lépine, Jos. Poitras, L. Lanouette, L. St-Pierre, P. Fontaine, G. Côté, M. Côté, F. Bowles, Chs-A. Girard, W. Roy, M. Valster, C. Collerton, J. Savage, Jos. Paquet, J. Bowles, J. Walsh. A. Bélanger, A. Boissineault. Arthur Bonneau, V. Lepage, G. Gingras.

L'Académie Jacques Cartier, Commerciale et la Congrégation Notre-Dame du Chemin étaient représentées par un groupe d'élèves. L'Association Loyola Notre-Dame du Chemin était représentée par un groupe d'amis.

Nos sympathies à la famille.

Mère préparez ceci chez vous pour les mauvais rhumes

Vous aurez une agréable surprise en préparant chez vous ce mélange simple et en l'essayant pour la mauvaise toux due au rhume. Sa préparation demande quelques minutes seulement, coûte peu cher et épargne de l'argent, mais on peut s'y fier pour obtenir un soulagement rapide et durable.

Achetez 2½ onces de Pinex à la pharmacie. Versez-les dans une bouteille de 16 onces et remplissez de sirop de sucre granulé ordinaire ou de miel coulé. Ces 16 onces ne vous coûteront pas plus cher qu'une petite bouteille de remède tout préparé; mais l'efficacité en sera bien supérieure. C'est une préparation pure qui se conserve bien et dont les enfants aiment le goût agréable.

Ce remède peu compliqué agit de trois façons remarquables. Il pénètre jusqu'au siège du mal, détache le phlegme chargé de germes et soulage l'inflammation. Une partie du remède passe dans le sang, agit ainsi sur les tubes bronchiaux et contribue par là, de façon étonnamment facile, à chasser de l'intérieur le mal dans son entier.

Le Pinex est un composé fortement concentré de Pin de Norvège. Il renferme le principe actif de la créosote sous forme raffinée, et possède un goût agréable et délicat. On le reconnait comme un des meilleurs remèdes pour les mauvaises toux, les rhumes de poitrine et les irritations de bronches.

N'acceptez aucun succédané à la place du Pinex. Il est garanti soulager promptement, sinon votre argent vous est remboursé.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
C'est le seul moyen sage.

ARGENT OU PRIME

Gagnez $5.00 par jour en vendant nos graines de jardin à 5c le paquet. Nous donnons $1.00 par $3.00 de vente. Demandez notre beau catalogue de primes et demandez en même temps vos graines. Ecrivez-nous immédiatement.
Allen Nouveautés, St-Zacharie, P. Q.

BEAUTE DE LA FEMME

Seul produit de ce genre qui engraisse et développe la poitrine dans 30 jours. Garanti inoffensif. Aucune pilule ou drogues à prendre. Envoyez 5 sous pour une churette.
Culture de Beauté Orientale
Casier Postal 50, Station "N" Montréal, P. Q.
Marque de Commerce S

GRAND CONCOURS
DIAMANT AMERICAIN GRATIS et $125 en prix !

La plus parfaite imitation au monde. Portez un diamant américain et, si vous pouvez le différencer avec un véritable valant $100.00, retournez-le.

Prenez part à notre grand concours de publicité où 25 prix en argent seront donnés absolument GRATIS.

Vous ne risquez pas un SOUS pour vous en rendre compte personnellement.

Le Diamant Américain, grosseur 1 karat, que vous recevrez, vous émerveillera par sa clarté, sa pureté, sa coupe parfaite en tous points, et rendra vos amis qui le verront jaloux de votre bonne fortune.

Envoyez seulement 10 centins dans une enveloppe (timbre non accepté) avec votre nom et adresse pour aider à défrayer les frais de malle, etc.

Votre diamant ainsi que tous les détails de notre concours vous seront mailés sans autre frais.

AMERICAN DIAMOND Co. Reg.
251 rue St-Joseph Québec

Gagnez un Sedan Buick

— ou $2,900.00 en argent

QUELQU'UN qui répondra à cette annonce recevra absolument gratis un Sedan Buick 8 cylindres dernier modèle ou sa pleine valeur en argent ($2,000.00). En plus du Sedan Buick nous donnerons aussi gratis un Seden Chevrolet ou $875.00, un Chevrolet Coach ou $750.00,un Sedan Ford ou $650.00, un Piano automatique ou $300.00 et 95 autres prix en argent. Déjà dans le passé nous avons donné pour plus de $20,000.00 en argent et en marchandises pour annoncer notre commerce. M. J. Lavigne a reçu $2,000.00, M. G. Bonnier $800.00, Mme Gelineau $400.00, Mme Renaud $100.00 et des centaines d'autres qui n'ont que des louanges à nous faire. Cette occasion est offerte à tous et est garantie par une Compagnie Canadienne-française fiable et responsable qui a plusieurs années d'expérience.

Trouvez les Chiffres magiques

	3	
1		9
	7	

Qualifiez-vous pour cette chance

Les chiffres magiques sont de 1 à 9 lesquels, si placés dans les cinq espaces en blanc dans le carré ci-haut, en les additionnant donneront comme total 15 dans toutes les directions. POUVEZ-VOUS LES TROUVER? Lorsque vous les aurez trouvés, écrivez les chiffres dans les espaces en blanc et envoyez-moi le carré tout de suite avec votre nom et votre adresse écrits sur le coupon ci-bas.

$900.00 Extra pour la promptitude

Si vous agissez vite et gagnez le Sedan Buick je vous donnerai $900.00 en argent extra pour la promptitude—faisant un total de $2,900.00 que vous pouvez gagner. En tout il y a un total de $10,000 en prix pour être donnés gratis. Si un concurrent le désire il pourra prendre l'argent au lieu d'une des machines, à son choix. Alors commencez immédiatement. Résolvez ce casse-tête et envoyez votre nom et votre adresse aussitôt que possible afin de vous qualifier. TOUT LE MONDE GAGNE Si vous prenez une part active dans ce concours nous vous garantissons un prix. D'autres ont gagné des beaux prix dans nos concours précédents; c'est maintenant votre tour. Cela paie d'être prompt.

G. RENAUD, Secrétaire "L. S."
279 Ste-Catherine Est, Montréal.

J'ai trouvé les chiffres magiques et je les ai placés dans le carré dans les espaces en blanc. Ecrivez-moi tout de suite.

Nom. . . ..
Adresse. . .. .
Ville. . . ..

MALLEZ AUJOURD'HUI

FEUILLETON DU "SOLEIL"

UN JOUR ET UNE NUIT

Par Marguerite d'Escola

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un contrat avec la Société des Gens de Lettres

No 7

Elle ne répondit pas et demeura un instant immobile, la tête penchée vers la Valira. Sa cape était tombée, et l'on distinguait mieux la ligne du cou nu et incliné, le ferme dessin de la hanche et de l'épaule. Cette "éloquence des lignes" dont parle Rodin restait singulièrement émouvante dans ce corps de femme, que la vieillesse allait déformer, mais qui gardait encore sa profonde harmonie.

Aurora releva la tête, et, se tournant vers le jeune homme :

"Non, Monteclares, ce n'est point le garou !"

Il reprit d'une voix troublée :

"Que vous êtes belle, senora !"

Beauté, amour : mots aussi profonds, aussi mystérieux que la vie ! Prestige soudain d'un pathétique visage que l'âme illumine, bien après que la jeunesse l'a quitté !

"Senora, que vous êtes belle !

— Ne vous ai-je point dit, reprit-elle précipitamment, que le garou est la réincarnation d'un esprit en peine? Quant à moi, poursuit-elle avec un subit tremblement de sa voix basse et harmonieuse, je n'ai jamais pu rencontrer, sur mon chemin, une jeune fille isolée et malheureuse sans songer à celle que le destin m'a enlevée. Dieu sait dans quelle circonstances cruelles, et sans essayer de lui porter secours !

—Mercédès de Roza ! murmura le jeune homme : toute la Montana a connu cette tragédie !

— Si longtemps, je l'avais sauvée cachée dans des solitudes presque inviolables ! Ma fuite avait suscité dans toute la Montana, un mouvement de sympathie et de pitié. La folie du senor de Rozas, qui se dissimulait sous quelques dehors de lucidité, était pourtant connue du pays entier. On savait qu'en le fuyant nous sauvions notre propre vie. Que de portes furtives s'ouvrirent devant nous, au soir de ces journées épuisantes, où j'essayais de gagner la côte ! Parfois, de la porte de l'hacienda, du seuil de la hutte où nous reposions, nous entendions la troupe de senor de Rozas, mules et chevaux, lancés à notre poursuite ! Cette poursuite se prolongea des mois entiers, des mois où je tremblais jour et nuit, serrant ma fille contre moi, cette enfant qui ne comprenait pas la raison de tant de fatigue, de tant de souffrances ! Un jour, je crus l'avoir sauvée. Nous approchions de Lima et de la côte. Déjà, je m'informais du départ d'un bateau. Nous avions alors trouvé refuge en pleine campagne, chez d'anciens amis de ma famille, qui paraissaient acquis à notre cause. L'un deux, surtout, le fils aîné, l'héritier, nous accueillit avec transports. Il était jeune, passionné. Il prétendait m'aimer. Je dus lutter, pendant ces durs jours d'angoisse. Il se déclarait prêt à mourir pour mon servie. Il m'a trahie. Il est mort. Que Dieu ait son âme !

— S'il a trahi et s'il est mort, dit farouchement Monteclares, j'espère que c'est d'une balle péruvienne ?"

La senora baissa la tête. Les deux bras s'appuyèrent sur ses genoux. Il la regardait, dans cette robe florentine, blanche et noire, la tête penchée comme sur un tombeau. Devant eux, la Valira roulait et battait furieusement les flancs des roches, révoltée par l'étroitesse de son destin:

"Il a trahi, reprit Aurora, par dépit pour ma résistance, par haine amoureuse, qui sait ? par intérêt sordide, pour les quelques pépites d'or que le senor de Rozas dut lui donner. Un soir, que mon enfant dormait et que je l'avais quittée sans inquiétude, quelqu'un me l'enleva. Ce soir-là justement, l'homme dont je vous parle devait partir pour visiter une ferme éloignée. Il partit et ne revint pas. On le retrouva, le corps percé de balles, sur une pente rocailleuse. Je sus que le senor de Rozas était rentré en possession de l'enfant. Mes protestations, mon désespoir se heurtèrent non pas même à un refus, mais à un silence inexorable. C'est alors que commencèrent ces années de lutte fiévreuse, dont je reste encore haletante.

—Oui, Senora, c'est alors qu'Aurora Coronata devint l'héroïne nationale de Loreto. Je me souviens ! Dans notre pays, sans cesse déchiré, les luttes politiques faisaient rage. Le senor de Rozas devint le chef d'un parti. Une légende se créa autour de sa fortune, de son génie diabolique... Il vivait seul, presque inaccessible, déjà terrassé par la folie, commandant toutefois à une louche clientèle, qui devint bientôt une armée de pillards. Longtemps, il vous disputa la possession de l'enfant non par amour, mais par haine cruelle. La passion politique s'en mêla. Des partisans se groupèrent autour de vous, mon père fut de ceux-là, Senora. Avant de vous voir, j'avais déjà subi votre prestige. l'héroïsme et la beauté d'Aurora Coronata, à laquelle on ne connaissait d'autre passion que la passion maternelle, devint une portion du patrimoine national.

—Oui, Monteclares. Ce furent des jours uniques. La ferveur qui se levait autour de moi me surprit, d'abord, et m'effraya. Je servis, sans le savoir, bien des ambitions que je ne soupçonnais point. J'étais jeune. Ma jeunesse aussi me conquit des dévouements.

—On vous a beaucoup aimée, Senora ! Votre nom devint un signe de ralliement pour toute une jeunesse enthousiaste. Mon père m'a raconté qu'un jour, visitant avec vous un hôpital de Lima, il vit un pauvre diable se soulever de son lit pour vous voir :

"Tu connais cette femme ? demanda-t-il à mon père qui s'approchait. Dis-lui que je vais mourir et que mon seul regret est de ne pouvoir mourir pour elle."

"Et tout ce dévouement passionné, qui allait à votre beauté, à votre jeunesse certainement, mais aussi à la justice de votre cause, un jour vint où les circonstances le récompensèrent. Un jour, votre parti triompha, et prit le pouvoir. La loi et la force armée mirent le senor de Rozas en demeure de vous rendre l'enfant.

—Elle atteignait alors sa douzième année, reprit lentement Aurora. Elle avait grandi, dans le silence de l'hacienda paternelle, entourée de serviteurs dévoués à Rozas. Un jour, en effet, la loi de mon pays m'ouvrit l'accès de cette maison. J'y pénétrai, haletante d'espoir, sûre que mon enfant m'attendait derrière la première porte. Hélas ! le seuil franchi, je dus chercher longtemps avant de la trouver ! Elle me fuyait, d'escalier en escalier, de chambre en chambre. J'entendais, sur les degrés de marbre, le bruit de ses pas. Je l'atteignis enfin et je voulus la saisir dans mes bras. Elle se dégagea, en poussant des cris. Que lui avait-on raconté de moi? Cependant, des chevaux sellés attendaient devant l'hacienda. Des forces de police étaient auprès d'eux. Il ne dépendait plus que de moi d'enlever l'enfant. Cette enfant qui n'avait même pas voulu me regarder ! je la suppliai. Elle resta muette. Je pleurai longtemps auprès d'elle dans le silence, dans le désespoir. Elle ne semblait point m'entendre et je reconnaissais, sur son visage, l'insensibilité cruelle de Miguel de Rozas. Enfin, je partis seule, et sans avoir obtenu un mot. Plus jamais je ne la revis ; mais je sus que le mal de son père l'avait saisie et maîtrisée et qu'elle était morte peu de temps apres lui. De ce jour, Monteclares, date la carrière poétique d'Aurora Coronata !

—Senora..." murmura le jeune homme.

Elle s'était levée et dominait la vallée, comme elle avait su dominer la vie, se relevant à chaque coup du destin, lui imposant sa propre loi.

Ses poèmes avaient retenti comme un hymne à la joie. On sentait que la douleur l'avait enrichie et ensemencée et que, sur chaque renoncement nouveau, une joie plus riche et plus haute avait fleuri. On sentait, à mieux dire, qu'elle n'avait jamais renoncé, qu'elle avait su toujours tirer de sa vie tourmentée sa signification essentielle. Ses vers enseignaient le courage et ce bonheur héroïque, trempé de larmes, qui est à la cime des bonheurs humains.

Monteclares la considérait en silence. Jamais, aucune femme n'avait remué dans son coeur des tendresses plus profondes. Il se tenait devant elle comme un de ces "adorants" des tableaux primitifs, qui offrent à la Madone leur hommage ardent et silencieux.

Aurora Coronata regardait le fond de la vallée, le bouquet d'arbres derrière lequel la servante avait disparu. Un pli soucieux creusait son visage :

"Senora, que craignez-vous donc ?

—Monteclares, croyez-vous aux pressentiments ?

—Qui n'y a cru, un jour ou l'autre, sous l'influence de l'inquiétude ou de la tristesse ?

—Croyez-vous aux mauvais présages ?

—Je vous répondrai de même. A certains jours, l'angoisse nous étreint et nous ne saurions entendre, sans frémir, le cri du hibou et de la chouette ! Mais que craignez-vous donc, Senora ? Quel signe fâcheux vous inquiète ?"

Aurora Corontana haussa les épaules :

"Aucun motif sérieux et vraiment formulable ne justifie, chez moi, cette inquiétude. Que ma boucle de brillants ait été perdue, l'orage a dispersé mes autres souvenirs de famille sans que j'en aie pris aucun souci. Qu'un passant l'ait retrouvée, qu'il la garde ou me la rapporte, aucun de ces incidents ne devrait troubler la femme que je suis et qui ne tient plus à aucune richesse : Non... mon anxiété présente a un autre motif.."

Elle se tut, hésita un instant et finit par dire :

"Je regrette d'avoir parlé, même en plaisantant, des propriétés magiques de ma boucle de brillants devant cette servante d'auberge... Non, non. Monteclares, je n'accuse pas cette fille de vol, du moins jusqu'à plus ample informé. Plût au ciel qu'elle ne fût qu'une voleuse ordinaire ! Mais n'avez-vous pas observé l'exaltation de son regard ? Ne savez-vous pas que ces êtres élémentaires sont, très souvent, sujets au délire ? L'amour et la haine s'emparent d'eux, brusquement, comme un mal mortel et sans remède. Cette fille me semble la proie d'une de ces fatalités dont les anciens disaient que les dieux eux-mêmes n'y peu

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien
Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre

51e ANNEE—No 16 QUEBEC, SAMEDI 16 JANVIER 1932 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

Chez Nous

Notre journal est actuellement dans sa 51ième année d'existence. Combien lui reste-t-il [illegible] employés de la première heure. Si nous ne nous trompons, tous sont disparus. Quatre ou cinq des anciens on servi le "Soleil" durant plus de trente années consécutives. Cette stabilité est à leur honneur.

Parmi nos plus anciens, il faut nommer notre populaire prote, M. Ernest Lemieux, qui entre aujourd'hui dans sa 32ième année de service au "Soleil". On ne le croirait pas à voir son visage toujours jeune, mais il faut rappeler qu'il est entré chez nous alors qu'il était presque enfant et qu'il a franchi, étape par étape, le chemin qui l'a conduit à la direction de l'un des ateliers de typographie les plus importants de cette province.

Lemieux est un excellent camarade pour tous, et, fait peu commun, il possède autant d'amis dans la salle de rédaction que dans n'importe quel autre service. Nous faisons cette remarque parce que, dans bien des institutions de ce genre, le prote et le journaliste ont, chaque jour, des sujets de discussion. La machine et l'heure des trains jouent un grand rôle dans ces débats, et, bien souvent, le prote, qui presse le travail, a raison contre le rédacteur, qui veut soigner la copie et qui ne pense pas assez à l'abonné lointain, qu'il ne faut pas faire attendre. Mais Lemieux sait aplanir les difficultés. C'est un excellent conciliateur.

Il faut entendre ce vétéran raconter les anectotes du passé. Il a vu passer bien des types dans notre salle de rédaction. Il les a généralement toisés à leur juste valeur et il a retenu sur eux des histoires humoristiques qui rempliraient un gros volume.

Nous lui souhaitons de rester encore un demi-siècle à son poste.

Un sauvetage

Nous donnions dans notre édition de jeudi la nouvelle qu'un incendie avait détruit une grange à Saint-Isidore de Dorchester. Des renseignements venus de notre correspondant dans cette paroisse nous apprennent que cet édifice appartenait à M. Georges Poulin, cultivateur de cette paroisse. Lorsque cet incendie se déclara, M. Poulin était dans sa maison et n'eut pas connaissance de la chose, on l'avertit que la fumée s'échappait en abondance de la grange. Il se précipita aussitôt vers l'édifice qu'il aperçut tout en flammes, car son fils âgé de quatre ans avait été laissé à jouer précisément dans la grange avec un compagnon de son âge. Il trouva les deux enfants heureusement sains et sauf assis dans une charette à foin. On croit que ce sont les deux bambins qui auraient mis le feu en jouant avec des allumettes. M. Poulin eut beaucoup de peine pour sortir les deux enfants de la terrible situation où ils étaient, et il se brûla au visage et aux mains en opérant leur sauvetage.

Feu Alexandre Talbot

Nous avons le regret d'apprendre le décès de M. Alexandre Talbot, un citoyen bien connu de la Rivière-du-Loup, décédé dans sa famille vendredi le 15 à l'âge de 67 ans. Il laisse son épouse, née Emilie Ross.

Son service et sa sépulture auront lieu à St-François-Xavier de la Rivière-du-Loup, lundi le 18, à 9 heures.

A la famille en deuil, "Le Soleil" offre l'expression de sa sincère sympathie.

Ne pas confondre

M. Réné Morin, employé du C.N.R. et demeurant au numéro 960, rue St-Vallier, n'est pas l'individu du même nom qui a actuellement des démêlées avec la justice.

RACCOURCIS DU CALCUL RAPIDE

CARRES MAGIQUES

Dans le problème d'aujourd'hui on vous demande de remplir les espèces du carré magique, tel que montré ci-après, avec des chiffres choisis de telle manière que l'addition de chaque coonne donne le total de 21. Voici de quelle manière on doit procéder :

Le numéro placé au centre doit être le tiers du total, puisqu'il y a trois rangées ; le nombre 7 est donc placé au milieu.

Puisqu'il y a aussi 9 nombres en tout, il doit y avoir 4 chiffres plus bas et quatre plus hauts que celui qui est placé au centre. Le nombre 3 est pacé au-dessus du 7 et le nombre 11 au dessous. La rangée en diagonale de bas en haut doit comporter des chiffres consécutifs, ainsi, tel que dans le carré : 6, 7, et 8.

En respectant ces règles, on peut obtenir le carré magique.

Essayez de construire quelques autres de ces carrés en employant un autre total que 21. Employez par exemple un nombre plus haut que 12 et divisible par 3.

Demain nous donnerons un carré contenant 25 nombres différents, et chaque rangée additionnée donnera un total de 100.

(Droits réservés par Public Ledger).

TEMPERATURE

Toronto, 16. (P. C.) — La pression est élevée dans la partie centrale du continent, tandis qu'une dépression gagne l'est par le golfe St-Laurent, amenant du vent et de la pluie dans les Maritimes et Québec.

Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent: Plus froid dimanche.

Bas St-Laurent: — Beau et plus froid.

LE BILL DE LA COMPAGNIE QUEBEC POWER

Nous publions ci-après le texte complet du projet de loi soumis à l'Assemblée Législative, par la compagnie Quebec Power.

Le bill de la compagnie Quebec Power a donné lieu à une longue discussion hier à l'Assemblée Législative et nous croyons remplir notre devoir envers nos lecteurs en publiant le texte complet de ce projet de loi. Nous devons laisser de côté, à cause du manque d'espace, les cédules qui suivent le bill proprement dit et qui ne sont que la copie des lettres patentes accordées à la Public Service Corporation et du Quebec Power Company. Ces cédules sont mentionnées à l'article 3 du bill.

Voici le texte du bill qui porte le numéro 125:

Loi concernant **Quebec Power Company.**

Attendu que **Quebec Power Company,** a, par sa pétition, représenté:

Qu'elle a été constituée en corporation par lettres patentes, en vertu des dispositions de la Loi des compagnies de Québec;

Qu'elle possède et exploite un système pour la production, la vente et la distribution du gaz et de l'électricité, dans la cité de Québec et les districts environnants, tous ces services étant sujets à la juridiction de la Commission des services publics de Québec;

Qu'elle possède toutes les actions, obligations et autres valeurs mobilières émises de la **Quebec Railway, Light & Power Company** et que ladite **Quebec Railway, Light & Power Company** possède toutes les actions et autres valeurs mobilières émises de la **Quebec County Railway Company;**

Que lesdites **Quebec Railway, Light & Power Company** et **Quebec County Railway Company** possèdent et exploitent des réseaux de chemins de fer et de tramways dans la cité de Québec et les districts environnants, lesquels réseaux ont été régis par la **Quebec Power Company,** par suite des actions dont elle est propriétaire, et ont été exploitées par elle comme une seule entreprise, avec tous les biens dont elle a la propriété, afin de fournir l'éclairage, la chaleur, la force motrice, le gaz et des moyens de transport aux citoyens de Québec et à ceux qui habitent les districts environnants;

Que, pendant un certain nombre de ces dernières années, les capitaux corporatifs nécessaires à l'exploitation et au développement de ces entreprises ont été réalisés par l'émission et la vente de valeurs mobilières de **Quebec Power Company,** et que l'on se propose de fournir de la même manière les capitaux voulus pour l'extension future de ces entreprises, qui sera nécessaire au développement commercial et industriel de la cité de Québec et des districts environnants ; et

Attendu que la compagnie a demandé l'adoption d'une loi aux fins ci-après exposées, et qu'il est à propos de faire droit à sa demande ;

A ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de la Province de Québec, décrète ce qui suit :

1. **Quebec Power Company,** (ci-après appelée "la compagnie"), est, par la présente loi, autorisée à acquérir et assumer, en totalité ou

(Suite à la page 23, 2e col.)

MONSEIGNEUR MORISSETTE EST DECEDE

Le curé de St-Joseph de Beauce est mort subitement hier après-midi, à l'âge de 66 ans — Après avoir rempli une féconde carrière sacerdotale.

Comme nous l'annoncions hier dans notre édition de 5 heures, le clergé vient de subir une nouvelle épreuve par la mort d'un de ses membres les plus éminents, Mgr D.-Alfred Morissette, P.D., curé de St-Joseph de Beauce, survenue de bonne heure hier après-midi dans son presbytère. Bien que la santé de l'éminent disparu eut laissé à désirer depuis quelques années rien ne faisait prévoir une fin aussi soudaine.

Hier matin il avait célébré sa messe comme à l'ordinaire, le midi il prit le dîner en compagnie de ses vicaires et quelques heures après, la mort le frappait jetant toute la paroisse dont il était le pasteur vénéré depuis plus de 20 ans dans la plus grande consternation.

Eminent professeur, orateur goûté, pasteur généreux et dévoué, le vénéré disparu, sera regretté amèrement et sa mémoire vivra longtemps dans le souvenir de ceux qui l'ont connu et approché. Son amour de prédilecture était pour la jeunesse, il aimait à s'en entourer et nombreux sont les jeunes gens qui lui doivent leur vocation religieuse et qui pleurent longtemps celui qui fut pour eux plus qu'un père.

Né le 20 juillet 1865 à St-Charles de Bellechasse, né de Dominique Moussette, cultivateur, et de Apolline Brillard, le regretté disparu fit ses études au Petit Séminaire de Québec, ordonné prêtre le 31 mai 1890 par Son Eminence le cardinal Taschereau, il consacra ses premières années de prêtrise à l'enseignement alors qu'on lui confia la chaire de Chimie à l'Université Laval, de 1890 à 1895. Les premières années de son ministère s'exercèrent à St-Jean-Baptiste de Québec où pendant 9 ans il se dévoua de tout son âme d'apôtre au succès des tâches qui lui furent confiées. Il aimait les jeunes gens de St-Jean-Baptiste, la congrégation des jeunes était son œuvre et souvent il aimait à rappeler les beaux souvenirs de son ministère à St-Jean-Baptiste. On goûtait davantage ses beaux sermons pleins de pensées profondes, les paroissiens se pressaient autour de la chaire pour l'entendre et goûter cette éloquence toute apostolique.

En 1904 il quittait au grand regret de tous, la ville de Québec pour St-Victor de Tring où il avait été nommé curé, là comme à St-Jean-Baptiste il fit l'admiration de ses paroissiens qui lui ont toujours conservé un précieux souvenir.

En 1911 l'autorité diocésaine l'appelait à la cure de St-Joseph de Beauce, l'une des importantes et plus belles paroisses de la Vallée de la Chaudière. Là comme partout où il avait passé il fut le pasteur vénéré de ses ouailles, le père du pauvre comme du riche, l'ami de l'orphelin, le conseiller avisé et l'animateur de grandes œuvres. On louait partout sa généreuse hospitalité, son presbytère était ouvert à tous, il était le rendez-vous de la jeunesse qu'il suivait et qu'il prodiguait de conseils. En 1928 il fut l'âme du grand congrès eucharistique diocésain qui se tint dans sa paroisse, il il avait préparé à Jésus Hostie un temple digne de la foi de ses paroissiens. Malgré la maladie qui commencait à le miner il résistait à

(Suite à la page 23, 7e col.)

MORT D'UN PRELAT

Mgr D.-A. MORISSETTE, P.D., CURE DE ST-JOSEPH DE BEAUCE, est décédé presque subitement, hier après-midi, à 2.20 heures, après une maladie d'une demi-heure. Le vénéré curé de St-Joseph de Beauce n'a pu résister à l'aggravation d'un mal qui le minait depuis longtemps et sa mort cause des regrets unanimes, tant dans le clergé que dans le peuple confié à ses soins vigilants.

LE NOUVEL ARCHEVEQUE

Son Excellence Mgr Villeneuve, archevêque-élu de Québec, arrivera en notre ville le 24 février, à 2 heures de l'après-midi. La nouvelle a été confirmée, hier, par Mgr Laflamme, vicaire capitulaire de Québec, qui arrivait de Gravelbourg où il a discuté avec Mgr l'archevêque les détails de la cérémonie d'intronisation.

Suivant une coutume généralement suivie en pareille circonstance, Mgr Villeneuve, après avoir été reçu à la gare par les sommités religieuses et civiles de Québec, se rendra à l'archevêché et il réunira le Chapitre métropolitain pour lui donner officiellement lecture des bulles donnant un successeur au cardinal Rouleau.

L'intronisation aura lieu le soir, à 8 heures, dans la Basilique, et le programme comprendra la lecture des bulles pontificales du haut de la chaire, présentation des voeux du clergé, lecture d'une adresse de bienvenue par S. H. le maire de Québec, et réponse par Son Excellence Mgr Villeneuve.

La cérémonie se terminera par un Salut du T. S. Sacrement. Le programme complet de la cérémonie sera publié plus tard.

UNE SEANCE TAPAGEUSE AU CONSEIL DE VILLE

Au cours de la brève réunion de nos édiles, hier soir, on a enregistré plusieurs incidents — Un duel Lavigueur-Tremblay — Un mémoire de M. Samson — La remise des tramways de la rue St-Jean — La clinique dentaire.

Les dernières séances qui précèdent la période des élections municipales sont toujours intéressantes; quand ce n'est pas par l'importance des questions qui sont sur l'ordre du jour, c'est, d'un autre côté, par les incidents qui surgissent parfois, au moment où l'on s'y attend le moins.

La séance d'hier soir, au conseil, bien qu'elle fut de courte durée, (une demi-heure au plus) eut ses petits moments qui compensèrent ceux des curieux qui s'étaient déplacés dans l'espoir d'assister à des débats qui prennent parfois l'allure d'un "free for all". S'ils ont été un peu déçus sous ce rapport, ils ont eu, par ailleurs, comme un avant-gout de ce que sera, peut être, la lutte à la mairie, lorsqu'elle sera ouvertement déclanchée, mais avant cela, il leur sera encore loisible d'assister à une autre séance, le conseil, malgré l'attente générale, s'étant ajourné au 29 de ce mois. C'est-à-dire que ce sera la dernière séance d'affaires proprement dite de l'administration actuelle, celle qui suivra la date de la votation, probablement dans la dernière semaine de février devant être, selon l'usage, pratiquement une séance d'adieu pour les vaincus (s'il y en a) et de congratulations mutuelles pour les survivants du grand dérangement. Après cela, ce sera le nouveau conseil, la formation du nouveau comité administratif, au Ier mars, et la roue se remettra en mouvement pour une autre période de deux ans. Que nous réserve l'avenir ? Ce sera le peuple (proprios et locataires) qui se prononcera le 15, février, jour de la votation, exactement sept jours après la mise en nomination des candidats fixée par la charte au 8 février. Ces considérations mises de côté, pour le moment, revenons à la séance d'hier soir. L'on disposa d'abord des lettres et requêtes. La plus importante des lettres, venait du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail, transmettant une copie de résolution adoptée le 12 courant et s'opposant à tous changements dans le mode de l'élection du maire.

Avant que l'on passât à l'ordre du jour, l'échevin E.-A. Tremblay se leva sur une question de privilège.

"Monsieur le maire, vous n'ignorez pas que l'étude du bill de Québec", commença-t-il à dire, lorsque le maire l'interrompit :

(Suite à la page 3, 3e col.)

L'AVENTURE MALHEUREUSE D'UNE FEMME

Yvonne Vandewalle, 22 ans, épouse de J. Small, 68 ans, avait vu son mari seulement quatre fois depuis son mariage, en date du 15 décembre, lorsqu'elle apprit son suicide.

Epouser, à l'âge de 22 ans, un homme de 68 ans, le voir seulement quatre fois après le mariage, recevoir de lui, un bon jour, une bourse vide et une demi douzaine de balles de revolver, puis apprendre quelques instants plus tard qu'il s'est suicidé, telle est l'aventure qui vient d'arriver à une jeune montréalaise par la mort de James Small, trouvé mort dans une chambre d'hôtel de cette ville, ces jours derniers.

C'est madame Small elle-même qui a raconté, hier, les détails de cette malheureuse odyssée à l'enquête que tenait le coroner sur la mort de son mari. Elle a expliqué que (il y avait exactement un mois hier), âgée de 22 ans, elle épousait à Montréal James Small dont elle venait d'identifier le cadavre à la morgue. Elle devenait alors la seconde femme de celui qui devait dans un moment de découragement s'enlever la vie à Québec même, mercredi dernier. Mme Small, née Yvonne Vandewalle, raconta au coroner qu'elle a vu son mari seulement quatre fois depuis qu'elle avait lié son sort au sien, le 15 décembre dernier. "Je ne connaissais pas mon mari très bien", dit-elle, "je ne l'avais pas vu plus de quatre fois depuis notre mariage. Elle ajouta que James Small était venu à Québec afin d'obtenir une pension comme ancien employé aux travaux d'artillerie. Il avait, en effet, travaillé pendant de nombreuses années à la Ross Rifle.

Madame Small avait laissé son mari dans un hôtel de cette ville et était retournée à Montréal. Jeudi matin, elle reçut par la malle une bourse vide et une demi douzaine de balles de revolver. Quelques instants plus tard, un message télégraphique lui était envoyé de Québec lui apprenant le suicide de son mari. Elle partit alors pour notre ville.

Le beau-frère (en vertu du premier mariage) de James Small, M. Lawrence Stevenson, 21 rue St-Gabriel, entendu à l'enquête du coroner, raconta, comme nous l'avons publié jeudi, qu'il avait reçu une lettre de Small lui faisant part de sa décision de se tuer. Il se rendit immédiatement à l'hôtel où demeurait Small et le trouva sans vie sur le plancher de sa chambre. Sur une enveloppe que l'on ramassa près du cadavre, on aperçut les chiffres 9.15. L'examen médical du cadavre laisse croire que c'est vers cette heure que Small se suicida, mercredi soir.

C'est après avoir entendu plusieurs autres témoins et les circonstances de ce drame que le jury du coroner rendit, hier, un verdict de suicide dans un moment de découragement.

UN VOLEUR A AVOUE SA CULPABILITE

Camille Gaudreau, après avoir plaidé à l'accusation de vol de renards, raconte les circonstances dans lesquelles le crime fut commis sur la Côte de Beaupré.

Les renards noirs tapis dans leur cabane, en la Renardière Sainte-Anne, à la Rivière-aux-Chiens, Sainte-Anne de Beaupré, eurent une alerte qui fut vite de la panique, en la nuit du 14 au 15 décembre dernier. Il était environ deux heures du matin. Trois intrus, — au témoignage, du moins, de Camille Gaudreau, qui s'avoua coupable, hier, d'avoir été l'un de ceux-là, — pénétrèrent dans l'enclos, armés de gourdins. On connait la finesse de l'oule et l'intelligence du renard. Comment s'y prirent-ils, ces trois hommes ? En très peu de temps, ils avaient assommé dix couples de ces renards. Puis, — c'est toujours le témoignage de Gaudreau, — ils prirent, tous trois, leur charge de renards ainsi tués et ils allèrent les dépouiller, à cinq ou six arpents de l'enclos.

Il y eut un moment de solennité et d'attente nerveuse, au procès d'Ulric St-Hilaire, jeune homme, de Sainte-Anne de Beaupré, hier après-midi, en Cour des Sessions de la Paix.

St-Hilaire, accusé d'avoir participé à ce vol de renards, venait de sortir de la boîte aux témoins. Là, il avait secondé, de tous ses efforts, l'effort de son défenseur, Me Henri Bernatchez, pour construire, en sa faveur, un alibi.

Me Valmore Bienvenue, C. R., procureur de la Couronne, tourné soudainement vers un garde, dit : "Faites venir Camille Gaudreau'.

On vit entrer dans la salle d'audience, pâle, la mine défaite, examiné par une foule de spectateurs plus nombreuse que d'ordinaire, Camille Gaudreau, qui venait des cellules du rez-de-chaussée du Palais de Justice. Il avait avoué sa culpabilité, dans la matinée. Gaudreau est un jeune homme.

—"Voulez-vous dire au jure, M. Gaudreau", demanda Me Bienvenue, "qui était avec vous dans cette visite à la Renardière Ste-Anne, la nuit du 14 au 15 décembre dernier, et dans le vol de dix couples de renards commis, là ?"

Silence, long silence de Camille Gaudreau, la tête basse.

—"Parlez", insista Me Bienvenue. Silence encore.—"Je comprends que c'est pénible pour vous, mais il vous en sera tenu compte", insista Me Bienvenue.

—"Il y a des Judas qui ont parlé bien en mal de moi, cet avant-midi", articula alors Gaudreau, avec amertume.

Me Bienvenue reprit :—"Il ne s'agit pas de cela. Si ces gens-là se sont parjurés, tant pis pour eux-autres. Répondez à ma question. Qui était avec vous dans la visite à la Renardière Ste-Anne, la nuit du 14 au 15 décembre dernier ?"

Le président du tribunal, M. le juge L.-G. Demers, insista, lui aussi.—"Ré-

(Suite à la page 23, 6e col.)

POUR AIDER ENCORE PLUS AUX COLONS

Le Ministère de la Colonisation que dirige l'honorable M. Hector Laferté, achèterait les terres et les lots que les municipalités ont acquis pour le paiement des taxes.

Il semble probable que le gouvernement présentera sous peu à la Chambre un projet de loi qui montrera les vues du cabinet provincial sur l'établissement des colons et des fils de cultivateurs sur les lots et les terres abandonnées dans la province.

C'est ce qui ressort d'une déclaration faite à l'issue de la séance du conseil des ministres hier après-midi par l'honorable M. Taschereau, premier ministre de la province de Québec. "Nous avons préparé ce qu'il nous reste à faire d'ici a fin de la session et nous avons étudié un projet pour établir des colons sur des terres abandonnées", a annoncé M. Taschereau aux journalistes qui l'attendaient dans l'antichambre de la salle du conseil.

C'est une question très importante que le gouvernement est en voie de règler et il comporterait l'achat par la province d'une foule de terres abandonnées dans les vieilles paroisses des comtés de la rive sud. Les municipalités ont acquis pour les taxes dûes une foule de ces terres et, si le gouvernement décidait d e mettre son projet à exécution, cela dégrèverait de beaucoup le budget des municipalités et cela donnerait de bonnes terres à ceux qui voudront en profiter.

Va sans dire qu'une enquête sera faite avant l'achat afin de voir si la terre est bonne et si elle sera avantageuse à cultiver.

Le nouveau projet de loi, si on décide de la présenter à la Chambre, ressortira au ministère de la Colonisation et le ministère de l'Agriculture

On doit attendre beaucoup de bien de cette initiative. Les terres seraient vendues aux cultivateurs et ces derniers rembourseraient le gouvernement par versements annuels.

L'honorable M. Laferté, ministre de la Colonisation, interrogé hier après-midi à ce sujet, n'a pas voulu donner de détails mais il a laissé entendre qu'il y aurait du nouveau la semaine prochaine.

Le major Power M.P. a rencontré les ministres mais il n'a pas voulu préciser le but de sa visite.

Saisie de liqueurs

Les officiers du Service Préventif de la Commission des Liqueurs ont saisi hier, à Notre-Dame du Lac, un alambic d'une capacité de 200 gallons. Aucune arrestation n'est faite à l'heure actuelle en rapport avec cette affaire mais les détectives recherchent encore un individu qui prit sa course dans les bois en apercevant les officiers de la Commission.

C'est l'inspecteur Dionne qui répéra cet appareil considérable jeudi dernier ; il était accompagné d'un de ses assistants. Les deux hommes purent s'approcher de l'établissement sans éveiller les soupçons des contrebandiers et ces derniers durent s'enfuir à la hâte car le désordre qu'ils ont laissé derrière eux indiquent un départ précipité.

Après de minutieuses recherches pour découvrir la cache aux provisions l'inspecteur Dionne avertit le major Braun Langelier, sous-chef du Service Préventif, qui remit toute l'affaire aux mains des Officiers du Département des Douanes.

Un groupe de détectives de la Commission des Liqueurs continuent leurs recherches dans les bois afin de découvrir la cachette mystérieuse où se trouve les canistres et de mettre la main sur les contrebandiers de whisky.

UN RAPPORT DE LA LIGUE DE SECURITE

M. Paul-E. Plante, secrétaire de la section locale, résume les activités de cette association pendant l'année terminée — La prévention des accidents à Québec.

Nous avons dû résumer hier, au cours du compte-rendu de la réunion des membres de la Ligue de sécurité, division de Québec, le rapport du secrétaire, M. Paul-E. Plante, et nous avions annoncé que le texte de ce rapport intéressant serait publié aujourd'hui. Le voici :

LIGUE DE SECURITE
Rapport du Secrétaire

"Les activités de la Ligue de Sécurité pour l'année 1931 débutèrent par un lunch-causerie qui fut un succès complet, succès tant par le nombre et la qualité des personnes qui y ont pris part que par la valeur les discours qui y ont été prononcés.

L'honorable M. Joseph-Edouard Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, était au programme pour la fin du déjeuner et il n'a pas manqué d'intéresser ses nombreux auditeurs en les entretenant des moyens que son ministère emploie pour assurer la sécurité sur la route de notre Province. La réunion ne perdit rien en intérêt quand le président M. Paul-H. Dubar présenta à l'assistance l'honorable M. Maurice Dupré, C. R., C. P., Solliciteur-Général du Canada, qui prononça une brève allocution. M. A.-G. Penny, président de la Chambre de Commerce et M. A.-E. Cunninghan de Montréal y adressèrent aussi la parole.

Le 15 janvier dans une entrevue qu'il accorda aux journaux, M. Dubar au nom de la Sécurité suggère au gouvernement d'amender la Loi des véhicules-moteurs pour que la route nationale devienne un boulevard de circulation.

A la fin de janvier la Ligue reçoit de Montréal des systèmes de signaux en usage sur les boulevards d'Outremont. Les journaux publient les photographies et donnent tout leur appui à ce mouvement de sécurité élémentaire.

Le comité de circulation le 30 janvier se rend en délégation chez M. le maire Lavigueur et auprès des autorités policières auxquels il soumet son projet de faire de la Grande Allée un boulevard. M. Georges Russell et M. le Major A. Thériault exposent les avantages des boulevards au point de vue de sécurité pour les citadins et les touristes lors de la belle saison où la circulation se trouve souvent gênée.

A une réunion du 27 février au Château Frontenac le sous-chef A.-S. Bigaouette annonce qu'il demande au comité administratif de créer boulevards non seulement la Grande-Allée tel que l'a demandé la Ligue mais aussi les rues St-Jo-Jean et St-Joseph où la circulation est très active. La Ligue applaudit au mouvement du sous-chef A.-S. Bigaouette et M. George Russell propose un vote de remerciement au sous-chef.

Le Secrétaire de la Ligue obtient dans une entrevue du sous-chef A.-S. Bigaouette de sages conseils pour la prévention des accidents qui deviennent plus nombreux avec l'arrivée du printemps. Il souligne surtout l'audace de certains chauffeurs à passer à gauche des tramways.

Il déclare aussi qu'il se rendra sous peu au désir de la Ligue de faire installer des zones de sureté.

M. Gabory de passage à Québec, le 17 avril, donne une causerie au Château Frontenac sur la prévention des accidents avec projections lumineuses. Il félicite le sous-chef Bi-

(Suite à la page 23, 5e col.)

Sur La Colline

LES NOUVEAUX DEPUTES

M. ALEXANDRE CHOUINARD, député de Gaspé sud, est né le 14 février 1891 en la paroisse de Cap d'Espoir, comté de Gaspé. Il fit ses études au Séminaire de Rimouski. Admis au Barreau au mois de juillet 1918, il exerça sa profession pendant dix ans à Montmagny, faisant partie de la société légale Rousseau, Chouinard et Laflamme, et ensuite de la société Rousseau, Chouinard et Rousseau. Depuis le mois de février 1930, M. Chouinard exerce sa profession à Québec.

Le député de Gaspé sud a épousé, le 3 février 1920, Mlle Germaine Tremblay. Choisi comme candidat libéral dans Gaspé sud, il fut élu député le 24 août dernier.

M. PIERRE BERTRAND, échevin et député provincial de St-Sauveur, est un ancien manufacturier de chaussures. Il fait de la politique depuis de nombreuses années. Il est revenu cette année à la Législature où il avait siégé, de 1923 à 1927, après avoir été échevin de St-Sauveur.

M. Bertrand, après avoir siégé au conseil municipal pendant plusieurs années, était devenu employé civique. Il démissionna en 1930 et se fit élire de nouveau échevin de St-Sauveur dont il devint député aux dernière élections provinciales.

Il avait pris une part active à la lutte fédérale de 1930 et fut nommé, après les élections, commissaire du Hâvre à Québec.

EN MARGE DE LA SESSION PROVINCIALE

Au cours d'une longue séance, qui a duré de deux heures 30 à 5 heures, hier après-midi, le Cabinet Exécutif a considéré la législation qu'il lui reste à présenter au cours de la session actuelle.

A l'issue de la séance, le premier ministre, M. L.-A. Taschereau, a déclaré au représentant du "Soleil", que la législation du gouvernement est très avancée.

Le Cabinet a reçu le major C.-J. Power, député fédéral de Québec-Ouest, qui est venu discuter avec lui un très intéressant projet de retour à la terre et d'établissement des colons soit sur les vieilles terres dans les paroisses déjà établies, soit sur les terres de colonisation. Cette initiative du major "Chubby" Power se grefferait d'ailleurs sur la politique de colonisation inaugurée par le gouvernement l'an dernier.

Le cabinet a aussi reçu une délégation du comté de Chicoutimi, conduite par M. Gustave Delisle, député de ce comté, relativement à la politique de retour à la terre du gouvernement.

Le dégel général que nous subissons depuis quelques jours n'est pas fait pour aider les chômeurs à se tirer d'affaires. Alors qu'une bonne bordée de neige à la Canadienne aurait donné du travail à des centaines d'hommes, la pluie qui tombe sans arrêt laisse les gens travail sans occasion de gagne-pain.

Le comité du chômage a déjà reçu de demandes et on nous dit que cette semaine la Société Saint-Vincent-de-Paul a été obligée de secourir 300 familles de plus que d'ordinaire, ce qui grève son budget d'une somme approximative de $1,500, étant donné que l'on calcule les frais d'entretien d'une famille à environ $5.00 par semaine.

Le comité de chômage reçoit aussi beaucoup plus de demandes de secours directs de la part des municipalités et cela se comprend car le dégel a fait disparaître le peu de neige qu'il y avait dans la forêt et les chemins de roulage, dans les chantiers, sont impraticables de sorte que les "jobbers" sont obligés de remercier leur personnel ou de le laisser chômer jusqu'à ce que le Bonhomme Hiver se décide de nouveau à reprendre le rôle qu'il néglige depuis quelque temps.

Une bonne bordée de neige ne ferait pas que redonner un peu d'apparence à nos rues et à la campagne canadienne, elle donnerait aussi du pain à un bon nombre de braves gens qui ont beaucoup de peine à passer l'hiver.

En parlant de l'apparence des rues, soulignons ce que la ville de Montréal vient de faire pour remettre les siennes en état ; tout comme si le printemps était revenu pour tout de bon, Montréal a levé hier une armée de balayeurs qu'elle a lancés à la chasse de la boue et de la poussière et elle a remis en service les arroseuses mécaniques. Si le dégel continue, Québec pourrait peut-être s'inspirer de cet exemple pour donner du travail à ceux qui en sont privés par les caprices de la nature.

Le secrétaire du département de la Voirie, M. J.-A. Bergeron, nous annonce que son ministère participera à deux expositions sportives et touristiques qui se tiendront, la première à Boston, du 7 au 14 février prochain, et l'autre à Philadelphie, du 21 au 28 février.

Réunion de sourds-muets

Dimanche dernier eut lieu au Patronage de la Côte d'Abraham, une réunion des sourds-muets de la ville, auxquels s'étaient joints quelques aveugles. C'était la réunion mensuelle des sourds-muets et comme c'était la première de l'année, on en profita pour échanger les bons souhaits traditionnels. La soirée fut des plus gaies. On distribua aux hommes des prix d'assistance : des cigares gracieusement fournis par M. Joseph Bélanger, épicier, et aux femmes, on fit tirer une magnifique sacoche en fourrure, don de la maison Holt Renfrew.

Si extraordinaire que cela puisse paraître aux profanes, l'assistance exécuta des chants patriotiques, en faisant les signes usuels des sourds-muet avec leurs doigts et en cadençant la mesure avec leurs bras. On visita la crèche de Noël, Notre-Dame de la Sellette, ornée de fleurs, etc., pour l'occasion.

Le R. P. Calmein, de la St-Vincent de Paul, a dit quelques mots interprétés en langage des sourds-muets par Mme Joseph Larocque.

Le R. P. Bolduc, C. S. V., parla également et ses paroles furent traduites par Mme Cameron, qui traduisit aussi les bons souhaits des RR. PP. Ouellette et Noiseux et du R. P. Burger, C. SS. R., de New-York.

Le R. P. Bolduc était présent, ainsi que les RR. Pères de la maison.

Une distribution de fruits, bonbons, noix, cigares et cigarettes a été faite. Un aveugle de Nazareth en vacances à Québec, a terminé la soirée en chantant "O Canada".

Mme Cameron profite de l'occasion qui se présente pour remercier les bienfaiteurs des sourds-muets et des aveugles à Québec, spécialement les journaux, le Gouvernement, le Conseil de ville, la Commission de l'Exposition et nombre d'autres dont les noms sont inscrits dans le livre de l'œuvre.

Chez les Etudiants

Deux travaux d'étudiants ont été présentés hier soir, à la Cour du Magistrat, sous la présidence de M. A. Denis, E.E.D. et avec la présence de M. le juge Ferdinand Roy, par MM. Roger Vézina et Gustave Poisson, E.E.D.

M. Vézina traita de la vente (Consentement, chose vendue, prix) et il insista surtout sur le consentement dans la vente.

M. Poisson parla des empêchements dirimants au mariage, et appuya particulièrement sur la nécessité du consentement dans le mariage.

M. le juge Roy compléta ensuite par quelques observations les travaux présentés.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 16 JANVIER 1932

Pertes par le feu, et assurances

Le chef de la brigade et le prévot des incendies viennent de faire rapport sur les pertes par le feu en 1931. On y constate une augmentation considérable du capital réduit en cendres, ce qui n'est pas de nature à nous faire espérer une diminution substantielle des assurances.

Le seul conseil à donner aux citoyens est l'observance de la prudence. Si tout le monde voulait faire attention, il n'y a pas de doute que le chiffre des pertes serait réduit de plus de moitié. C'est presque une vérité de La Palice que de dire qu'il suffit de ne pas mettre le feu pour éviter les malheurs, mais il n'est rien qu'on oublie plus aisément que ces vérités-là.

Toutefois, nous prenons toujours avec réserve l'évaluation des pertes par incendie. Nous croyons savoir d'expérience que rien ne se majore aussi aisément que des chiffres de cette nature. Il y a toujours quelques personnes intéressées à grossir au microscope les moindres dégâts par le feu. Nos journaux eux-mêmes tombent parfois involontairement dans l'exagération. Les reporters notent ce qu'on leur dit et publient de même. Et ce sont souvent ces données que l'on transmet aux compagnies d'assurances.

Nous est avis qu'il y va de l'intérêt de tous que l'évaluation des dommages par le feu soit faite le plus justement possible. Si nous voulons que nos primes sur les assurances soient diminées, nous n'y arriverons pas en exagérant nos malheurs.

D'un autre côté, nous ne serions pas surpris de voir les Underwriters dédaigner de nous accorder une diminution de leur tarif, sous prétexte que nos pertes seraient à la hausse, ce qui serait abuser étrangement de la situation. Nous avons la conviction que les compagnies d'assurances, après toutes les améliorations du service de prévention, dans la ville de Québec, devront s'empresser de surcharger moins leurs clients. Qu'une année soit plus fertile qu'une autre en incendies, ne signifie pas que nous rétrogradons. Nous avons au contraire la certitude que Québec est beaucoup moins exposée aux conflagrations que jamais. Cependant, nous n'avons rien obtenu des assureurs depuis vingt-cinq ans.

Les devoirs du gouvernement

Paroles prononcées par l'honorable M. Bennett, dans une circonstance mémorable :

"Il y a une troisième cause au mal dont nous souffrons, et cette cause est familière à l'Ouest : le chômage saisonnier. Vous ne pouvez travailler à l'extérieur douze mois par année en cette partie du pays. Pour certains genres de travaux, nous avons nécessairement une diminution saisonnière de l'emploi. Cette question a occupé l'attention des hommes depuis des générations. Mais ce pays-ci est un jeune pays, et il n'y a aucune excuse pour qu'il y ait du chômage, si le gouvernement fait son devoir.

"La loi et l'ordre doivent être observés. Les hommes et les femmes ne doivent pas avoir faim. Les mères doivent avoir des habits. Les enfants ne doivent pas être exposés aux rigueurs du climat sans protection...

Des voix.—Des milliers ont faim aujourd'hui.

M. Bennett.—"Il me fait peine d'entendre dire qu'on a faim. Je n'essaye nullement de me faire du capital politique avec cette misère, mais, comme homme public susceptible de prendre de graves responsabilités envers le gouvernement et le peuple du Canada, je dois dire qu'il faut condamner un gouvernement responsable d'une telle situation, et je me propose d'y porter remède.

"Je ne suis pas un génie. Je ne suis qu'un homme comme vous, l'un de vos concitoyens. J'ai des responsabilités comme tout homme de ma condition, et je ne dois pas porter à la légère des accusations sur des fautes auxquelles je ne me sentirais pas préparé à remédier ; mais je me rends compte que nous sommes, en ce pays, au mois de juin 1930, qu'il y a du chômage partout et que ce chômage ne diminue pas comme il le devrait. Il y a, dans ce pays, des hommes et des femmes qui ont faim et qui n'ont pas de quoi sustenter leur vie et j'entend dire que ça va aussi mal en d'autres pays qu'ici. Or, c'est mon pays à moi qui m'occupe. Ma tâche est ici, dans mon pays natal...

"Je vous dis, mes concitoyens, mes compatriotes canadiens, au moment où je m'adresse à cette vaste assemblée, que je suis convaincu que ce problème a cessé d'être local ou provincial, il est devenu d'importance nationale... Il s'étend bien au-delà des limites de Calgary ou de l'Alberta ; il envahit toute l'étendue du Dominion, et tandis que je ne puis permettre que mon pays, par ma voix ou mon vote, devienne jamais soumis au système de la "dole", je ne veux pas non plus que personne au pays reçoive des profits sans travailler. C'est pourquoi je veux donner du travail à tous ceux qui veulent et peuvent travailler, et c'est mon devoir d'arriver à ce but.

"Je propose que le Parlement établisse un plan défini de secours permanent et que ce parlement, comme représentant du peuple, s'occupe de ce problème national et améliore les conditions de sorte que, dès l'hiver prochain, le peuple ne souffre plus de la crise qui sévit actuellement et à laquelle on ne porte pas remède."

Ce discours fut prononcé par M. Bennett, le 12 juin 1930, à Calgary. Depuis, il a coulé de l'eau dans nos rivières. M. Bennett avait mis directement tout le poids de la crise sur l'ancien gouvernement du Canada. Il se faisait un devoir d'y mettre fin. Il a fait son possible, mais les choses sont allées de mal en pis. Aucun problème n'a été résolu, aucun. Et aujourd'hui, le premier ministre Bennett, éprouvé par une dure expérience, cherche encore ce fameux remède qu'il se vantait d'avoir trouvé en 1930.

Encore la monnaie impériale

La Fédération des Chambres de Commerce de l'Empire britannique s'est ralliée au projet d'unification monétaire dont M. J.-F. Darling, ancien administrateur de la Midland Bank, s'est fait l'apôtre.

Nous avons signalé ici même, il y a quelques jours, le principal obstacle à ce projet. Les Dominions ne consentiront pas à compromettre par cette unification monétaire l'indépendance politique qu'ils viennent de faire consacrer par le Parlement anglais.

Si l'on en voulait une preuve plus directe, il suffirait de mentionner l'énergie opposée par l'Afrique du Sud aux tentatives faites par l'Angleterre pour imposer le cours forcé à toutes les monnaies de l'Empire, et les déclarations de M. Bennett, notre premier ministre, touchant le maintien de l'étalon or.

Ce fait, en même temps que l'érection des tarifs douaniers qui frappent les produits anglais comme les autres, sont une démonstration de l'indépendance économique des Dominions. Ils y tiennent apparemment tout autant sinon plus, qu'à leur autonomie administrative.

Peut-on considérer comme probable qu'ils se soumettront à l'unification monétaire de M. Darling et des Chambres de Commerce de l'Empire ? Peut-on croire qu'ils confieront le contrôle de leur monnaie à un organisme siégeant à Londres et subissant les pressions de la Cité ?

Le projet semble chimérique. En Angleterre même, un banquier, de renom aussi considérable que M. Darling, a signalé ces obstacles insurmontables.

La Fédération des Chambres de Commerce a passé outre aux avertissements de M. Goodenough. La mode n'est-elle pas, d'ailleurs, aux projets de collaboration économique impériale ? Mais la collaboration n'est pas l'unification. Les premiers ministres des Dominions comprendront la différence entre les deux termes. Ils s'apercevront aussi que l'Angleterre n'a jamais tant parlé de collaboration qu'à cette époque-ci. Et c'est parce qu'elle traverse une crise. La collaboration impériale est considérée comme un devoir des Dominions venant au secours de la Mère Patrie en difficultés.

Que le Canada, l'Australie, l'Afrique du Sud et la Nouvelle-Zélande l'entendent de la même façon : il y a lieu d'en douter, surtout après la dernière conférence impériale. Il n'est pas nécessaire de recourir à l'ascendant qu'aurait exercé M. Bennett pour expliquer la faillite de la conférence en même temps que l'échec des propositions canadiennes. Les Dominions ne se sont pas entendus avec l'Angleterre, parce que celle-ci n'était pas prête à faire les sacrifices que l'Australie notamment demandait.

Le gouvernement anglais se montrera plus souple cette année. Du moins on le croit. Il reste à voir si sa souplesse sera assez grande pour permettre le succès de la prochaine conférence économique des nations de l'Empire. Personne n'en est encore sûr actuellement, pas même les Anglais. Malgré ce qu'en croit notre premier ministre, le protectionnisme n'assouplit pas les gouvernements. Les tarifs anglais pourraient bien compromettre les délibérations qui auront lieu l'été prochain.

La "dole" créait du chômage

On vient de faire, en Grande-Bretagne, une découverte intéressante : depuis qu'on a diminué la pension des sans-travail, le chômage diminue dans de fortes proportions.

D'après les derniers rapports reçus, il y a, en Grande-Bretagne, 400,000 chômeurs de moins, depuis que la "dole" a été réduite de dix pour cent.

C'est là un résultat instructif. Certains observateurs prétendent que nombre d'Anglais, vivant convenablement du seul fruit de leur pension, devenaient chômeurs volontaires. A quoi leur servait de se tracasser, puisque l'Etat s'occupait de les faire vivre ?

Mais plusieurs ont vu leurs revenus baisser. Les habitudes prises les forcent à combler la différence, et ils vont à la recherche du travail, pour combler leur déficit.

Si tel est le cas, on aura là un argument sérieux contre la multiplication exagérée des pensions, qui, en certains cas, habituent des citoyens à faire du chômage une véritable profession.

Il ne faudrait toutefois pas exagérer l'effet de la baisse de la "dole". Sans doute, un bon nombre ont été incités, par là, à chercher de l'emploi, mais la baisse de la livre sterling a bénéficié à certaines industries par le stimulant donné à l'exportation et l'entrave posée aux importations. Là est, croyons-nous, la cause principale de la diminution des sans-travail.

Une grande âme est au-dessus de l'injure, de l'injustice, de la douleur, de la moquerie, et elle serait invulnérable si elle ne souffrait pas la compassion.

Si la pauvreté est la mère des crimes, le défaut d'esprit en est le père.

NOTES ET COMMENTAIRES

AUTO SOVIETIQUE ET BOUE RUSSE

La Russie soviétique possède un "géant" de plus : la grande fabrique d'automobiles de Nijnii-Novgorod.

Les "Izvestia" célébraient l'autre jour l'héroïsme des 38,000 ouvriers et monteurs qui ont terminé l'immense construction en 15 mois. Le nouveau "Detroit" soviétique doit sortir plus de 100,000 Ford par an. Et tout le monde s'émerveille à Moscou devant cette "automobilisation" extra-rapide qui va de pair avec l'"électrification", la "tractorisation", etc.

Un journaliste courageux vient pourtant de refroidir ce bouillant enthousiasme : Que va-t-on faire de ces beaux joujoux tout neufs ? dit-il. Sur quelles routes circuleront ces centaines de milliers de Ford ? Le réseau routier de l'U.R.S.S. est dans un état lamentable, il est pire qu'en 1913...

En veine de sincérité, ce communiste ajoute :

"Les nouvelles fabriques, construites dans des temps records et selon le dernier mot de la technique, sont entourées d'une mer de boue !"

Non sans humour, il conclut par cette phrase admirable : "L'auto et la route ne sont pas deux facteurs différents qui peuvent exister chacun pour soi..."

Les auteurs du plan quinquennal ont oublié cette vérité profonde et ils ont mis la charrue avant les boeufs...

DIVERSES FORMES D'ALTRUISME

En Grèce aussi sévit la crise du chômage. Pour l'atténuer, le ministre de l'Economie nationale, M. Vourloumis, propose de venir en aide aux sans-travail par un prélèvement sur les dépenses des fumeurs. On diminuerait d'une unité le nombre de cigarettes contenues dans chaque paquet vendu au public et on remplacerait la cigarette manquante par un timbre d'une valeur de dix lepta. La consommation annuelle, en Grèce, étant d'environ 200 millions de boîtes de cigarettes, on peut évaluer à 20 millions de drachmes le revenu annuel de cette mesure qui offre, en outre, l'avantage de ne pas nécessiter le relèvement des prix actuels de vente au public.

De cette façon, les consommateurs ne seront grevés d'aucune charge nouvelle et la perte d'une cigarette sera pour eux une chose d'autant moins sensible que les fumeurs grecs ont l'habitude d'offrir volontiers des cigarettes aux amis.

D'autre part, le Trésor n'aura, de son côté, à subir aucun préjudice, puisqu'il continuera à percevoir la même taxe qu'aujourd'hui.

L'économie réalisée servira aux cuisines gratuites des sans-travail.

Cet exemple rappelle un moyen employé, il y a un certain nombre d'années, à San-Francisco, pour venir en aide aux sans-travail campés dans un parc de la ville.

Tous les enfants des écoles furent invités à sacrifier tour à tour un repas par semaine pour le porter au parc des chômeurs. La mesure réglementaire permit d'assister les malheureux en associant les enfants à une bonne oeuvre.

L'assistance officielle n'a jamais, on le sait, dispensé les catholiques d'exercer individuellement leur devoir de charité.

PAROLES EN L'AIR POUR 1932

Le **Stockholm Tidingen** a demandé à des hommes politiques d'Europe et d'Amérique, choisis à sa fantaisie, ce qu'ils auguraient de l'année 1932.

Suivant M. Henry Ford, la crise mondiale tire à sa fin. L'heure de la spéculation est passée, laissant la place à une ère de travail.

Un publiciste américain, dont la consultation ne justifie pas la célébrité que lui attribue le journal suédois, juge avec animosité la presse française et exprime le voeu que tous les peuples de l'Europe réunissent des fonds pour combattre l'hégémonie française. Il n'y aura pas de paix en Europe, tant que respirera la France, dit-il.

C'est tout à fait le contraire de ce que pense la France.

Lord Cecil considère que la vague de nationalisme qui déferle actuellement sur l'Europe peut conduire le monde à une catastrophe.

Lord Snowden se borne à faire appel au courage et au bon sens, les deux qualités qui assurent le bonheur de l'humanité.

Les Chinois et les Japonais seraient au moins aussi qualifiés pour donner leur appréciation sur la manière dont il faut envisager l'année qui vient. C'est bien pour cela, d'ailleurs, qu'ils se garderont de prophétiser.

CAUSERIE MUSICALE

CHEFS-D'ORCHESTRE-VIRTUOSES

Quoi qu'il ait existé autrefois de remarquables directeurs musicaux, on se contentait alors de les appeler — tout simplement — des chefs d'orchestre. Qu'on ne s'imagine pas que tous les bons compositeurs soient de bons chefs d'orchestre et VICE VERSA. On aurait souvent tort . . Mais il y a exception à toute règle.

Parmi les compositeurs qui furent d'excellents chefs d'orchestre, notons Berlioz, Listz, Wagner, Tschaïkowski, Dvorak, Brückner, Mahler et Saint-Saëns, entre autres, — surtout Berlioz et Wagner, ces deux génies fougueux. Ces deux diables d'hommes de feu rivalisèrent ensemble et dotèrent le monde musical d'innovations directrices. Wagner introduisit et pratiqua sur une grande échelle, la direction dite "de mémoire" ou, si l'on veut, "par coeur". C'est une moderne spécialité que Bülow et Nikisch adoptèrent plus tard et que Toscanini reprit, en la généralisant ainsi que faisait Wagner.

D'autres chefs d'orchestre non-compositeurs, tels que Ch. Lamoureux, Ed. Colonne, Ant. Seidl, Félix Mottl, et Wassily Safonoff laissèrent aussi des traces dignes d'intérêt notable, mais ils ne parvinrent pas à faire oublier ces deux titanesques directeurs : Berlioz et Wagner, et, après eux, le célèbre Nikisch.

La science de la Direction a-t-elle assez sensiblement évolué depuis ? les oeuvres modernes exigent-elles plus de virtuosité de la part des directeurs ? ou y a-t-il un peu de MODE pour justifier l'appellation contemporaine de CHEFS-D'ORCHESTRE-VIRTUOSES ou, comme le disent nos frères anglo-saxons, des "chefs d'orchestre PRIMA DONNAS" Il y a peut-être un peu de tout cela dans l'actuelle RAISON D'ETRE de tels titres donnés aux directeurs-spécialistes. En tout cas, parmi les compositeurs vivants, nous avons des hommes comme R. Strauss, Paderewski, Rachmaninoff et autres qui ne briguent pourtant pas ce titre de chef-d'orchestre-virtuose et, parmi les non-compositeurs, mentionnons Toscanini, Weingartner, Mengelberg,, Furtwängler, Albert Coates, Stokowski, Koussevitzky, Gabrilowitsh, Reiner et W. Damrosch, qu'on a surnommés — peut-être malgré eux — des virtuoses dans le sens déjà expliqué. Il y a aussi une multitude d'inexpressifs et d'impuissants BATTEURS DE MESURE ; mais nous n'en parlerons pas.

Un louable exemple d'orchestre-miniature tellement bien agencé et aussi bien équilibré qu'il nous donne parfois l'illusion d'un assez grand orchestre, c'est celui que dirige artistement le valeureux et sympathique Ludwig Laurier, remarquable musicien né en Allemagne, dont les ancêtres étaient français, et qui est, depuis plusieurs années, citoyen Américain New-Yorkais. Il est vrai que cet orchestre qu'il a fondé, a été formé par un artiste qui **sait** diriger.

Ici au Canada, nous avions le regretté Dr Luigi von Kunits, l'ancien et éminent directeur de l'Orchestre Symphonique de Toronto, qui fut notre meilleur chef d'orchestre et qui, sans se faire "gazetter" comme virtuose du bâton, — quoi qu'il ait été, lui aussi, un directeur-spécialiste d'une rare valeur, — dirigeait "de mémoire" et excellait en tout.

Wilfrid Pelletier, jeune Canadien de talent peu commun et bien cultivé, est maintenant un des chefs d'orchestre de l'Opéra "Metropolitan" de New York, où il a dû élire domicile et où il nous honore particulièrement.

Ernest MacMillan, organiste, compositeur et pédagogue Ontarien de renom, est aussi un jeune chef d'orchestre qui promet.

Les deux orchestres symphoniques de Winnipeg et de Montréal ne prétendent pas égaler celui de la Ville-Reine ; mais leurs directeurs respectifs, MM. Peter Semple et Douglas Clark, (ce dernier est surtout compositeur) s'efforcent d'évoluer vers un avenir de succès plus considérables.

Actuellement, le chef d'orchestre dont la réputation brille au-dessus de celle de tous les autres directeurs, c'est bien l'extraordinaire Toscanini, qui est, en effet, un étonnant spécialiste de la direction "de mémoire." Suivi de près, dans la faveur populaire, par d'amicaux "rivaux" tels que Stokowski, Koussevitzky et Gabrilowitsh, qui sont, en réalité, de formidables concurrents, — et pour cause — l'artiste Italien qui dirige la Philharmonique de New-York, porte encore le titre de "roi des chefs d'orchestre du monde entier", et l'on concède au Polonais et aux deux Russes qui dirigent les orchestres de Philadelphie, de Boston et de Détroit, un rang presque égal entre eux et un titre peu inférieur à celui qu'on accorde au maestro Italien, sans oublier la légitime admiration dont jouissent l'Anglo-Russe Coates, les Allemands Mengelberg, Weingartner et Furtwängler et l'Anglais Sir Henry Wood.

Nous réservant le droit et obéissant au devoir d'être impartial, nous avons simplement exprimé ici ce que nous avons constaté, et — en toute justice — nous tenons à signaler aussi de valeureux chefs d'orchestre Français tels que d'Indy, Monteux, Pierné et Busser, entre autres directeurs qui ne sont certainement pas à dédaigner.

Qu'on ait raison ou tort, il est un fait indéniable que quantité de directeurs sont officiellement appelés des "chefs-d'orchestre-virtuoses".

Pour notre part, nous croyons fermement que celui dont la MEMOIRE est assez prodigieuse pour lui permettre de diriger "par coeur" des oeuvres entières, a parfaitement le droit d'en agir ainsi. Pourvu qu'il possède une mémoire SUFFISANTE à cet effet, il aura PLUS DE LIBERTE D'ACTION, sans aucun doute,— surtout dans les détails.

Cet être EXCEPTIONNEL étant classé, par nous, "hors concours", nous préférons qu'un bon directeur dont la mémoire n'est cependant pas phénoménale, se serve parfois ou même toujours — selon les logiques exigences variant d'après chaque cas particulier — de ses partitions directrices. Il y a tant et trop de gens qui SIMULENT CE QU'ILS NE PEUVENT FAIRE, que l'Art et les Artistes en souffrent fréquemment...

Dans la Direction comme ailleurs, il s'agit de FAIRE CE QU'ON PEUT et de le BIEN FAIRE, au lieu d'ESSAYER VAINEMENT de faire ce qu'on VOUDRAIT....

Paraître n'est pas être.... et cela se voit par ceux-là qui s'y connaissent, — même lorsque de réputés

LES LETTRES QUE NOUS RECEVONS

Sous cette rubrique, nous reproduisons, ici, les lettres que nous recevons et qui traitent de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinion n'engagent en rien la responsabilité du notre journal.

91 rue Yonge,
Toronto 26 décembre 1931

A PROPOS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Monsieur Harvey,
Rédacteur-en-chef,
"Le Soleil",
Québec
Monsieur,

Rien de ce qui touche au progrès de notre bonne vieille ville de Québec ne peut m'être indifférent. C'est pourquoi j'ai lu avec un vif intérêt votre "premier Québec" en date du 18 décembre, au sujet de "la tâche de la Chambre de Commerce".

Mon intérêt était d'autant plus vif que j'aurais été, il y a une quinzaine d'années, le commissaire industriel de Québec — si j'avais consenti à assumer des responsabilités de directeur de banque pour un salaire de commis-épicier...

J'habite aujourd'hui Toronto et mon métier de publicitecte veut que je sois en contact fréquent avec des Chambres de Commerce et groupements professionnels de "boosting" à outrance. D'autre part, pendant sept ans je me suis occupé activement du développement industriel des Cantons de l'Est. C'est dire que je connais "dans les coins" les problèmes des localités qui désirent améliorer leur existence économique en attirant chez elles des industries. Comme je n'ai nullement l'intention de m'établir à Québec, on peut lire ces lignes sans l'arrière-pensée que j'ai un ours à vendre à vos concitoyens.

Tout d'abord permettez-moi de vous dire que ce ne sont pas les Chambres de Commerce qui réussissent le mieux à attirer des industries. Ces organismes servent tout au plus à lancer un mouvement en faveur du développement industriel et à seconder les efforts faits par des groupements spéciaux en dehors des Chambres de Commerce. C'est ce qui se fait à Toronto et dans la plupart des centres où l'on s'occupe efficacement d'a tirer des industries. J'irai plus loin: plus le nombre des membres de ce comité est restreint, plus son travail est efficace. Je veux bien admettre qu'en théorie une Chambre de Commerce représente toute l'industrie et tout le commerce d'une ville, mais, en pratique, la plupart de ses membres sont inactifs et ceux qui ne le sont pas ne sont pas toujours les hommes les plus éclairés au point de vue des problèmes économiques. Je me hâte de dire que je généralise. N'étant pas au fait des activités de votre Cham-

(Suite à la page 14, 1ère col.)

AU FIL DU JOUR

La mode

Un amateur de peinture visite dans une galerie du centre de Paris l'exposition d'un jeune artiste dont il suit les efforts depuis plusieurs années.

Il constate un réel progrès et s'arrête longuement devant certains paysages.

—Qu'allez-vous lui prendre? demande, sans trop en avoir l'air, le gérant de la galerie.

—Rien cette année, répond l'amateur.

—Un paysage comme celui-ci pour quinze cents francs!

—La crise!... Puis il ajoute: "Certes, je pourrais fort bien prendre l'un de ces paysages, mais que voulez-vous, aujourd'hui "la mode" veut que l'on s'abstienne. "

CHEZ LES AUTRES

Films canadiens

Et même en admettant que nous ayons tout ce qu'il faut pour en établir une, l'entreprise n'est pas vraiment à encourager parce qu'elle serait vouée d'avance à l'insuccès.

Pour réussir, il faudrait en effet qu'elle produisit des oeuvres capables de concurrencer les films étrangers. Cela veut dire produire des films qui coûteraient un million de dollars ou plus. Même si le capital pouvait se trouver pour une pareille production, le fiasco ne serait pas moins certain parce qu'il nous manquerait un marché profitable. Le Canada, avec ses dix millions d'habitants, ne peut se prêter à l'exploitation profitable de films de grand prix, et ce serait une illusion de penser que l'accès serait facile des marchés extérieurs. Celui des Etats-Unis, notamment, nous resterait fermé par une barrière douanière et par les liens de solidarité entre les producteurs américains , les services de distribution et les chaînes de cinémas.

(**La Patrie**)

L'avenir du Canada

Sir John Aird fonde de grands espoirs sur le rapprochement économique des pays de l'empire, dont la prochaine conférence d'Ottawa nous fait entrevoir la promesse. Un point lumineux qu'il aperçoit dans notre situation est l'accroissement de notre production d'or, qui l'année dernière a dépassé 55 millions de dollars, et qui va continuer de se développer, au point qu'il ose prédire qu'avant dix ans, elle atteindra cent millions. L'Empire fournit actuellement les trois quarts de la production d'or mondiale, de sorte que non seulement l'empire pourrait, s'il le jugeait opportun, établir son propre système monétaire, mais il pourrait sans aide extérieure, se rétablir sur la base de l'étalon d'or.

(**La Patrie**)

CHEFS-D'ORCHESTRE - VIRTUOSES sont en cause.

Léo ROY

Le Problème de l'électricité à Québec

Coûts comparés

L'ELECTRICITE à domicile coûte-t-elle trop cher à Québec ? Telle est la question posée et étudiée présentement dans cet article. On nous a suggéré Hamilton et Sherbrooke, une ville ontarienne et une ville québecoise où les service électriques sont municipalisés, comme points de comparaison du coût des services électriques fournis par la Cie "Quebec Power".

Les comparaisons ne sont pas parfaites, parce que les conditions ne sont jamais identiques. Tout de même, elles sont un moyen utile de renseigner le public intéressé. Seul un jury d'experts pourraient traiter mathématiquement un tel problème, en vérifiant tous les faits, en supputant le prix de production, le coût de distribution, en appréciant l'efficacité des services, et, ultimement, les prix payés par les clients. C'est pour cette raison qu'il existe des tribunaux fédéraux ou provinciaux chargés, en cas de conflits, de contrôler les taux des services d'utilité publique, en Canada.

Prenant d'abord Hamilton comme point de comparaison avec Québec, posons premièrement quelques données essentielles du problème qui nous occupe. Ces deux villes ont à peu près des populations égales. La Cité de Hamilton achète son électricité aux prix coûtant et elle est censée la distribuer sans profit à sa clientèle locale. Hamilton s'approvisionne d'électricité à Niagara, où, à cause de l'énorme débit de la fameuse cataracte, le coût de production est réduit au minimum.

A Québec, l'électricité est en partie produite et en partie achetée par la Cie "Quebec Power", qui la distribue à une clientèle locale et régionale. Sa clientèle est dispersée sur un immense territoire, partant de Rivière-du-Loup et allant jusqu'à Chaudière, sur la rive sud du St-Laurent, et sur la rive nord, partant de St-Tite-des-Caps et allant jusqu'à Champigny, près Québec. Le territoire ainsi desservi par la Compagnie couvre une superficie de 2,000 milles carrés. Six usines génératrices, fournissent près de 75% du volume d'électricité distribuée par la Cie "Quebec Power".

Ces différences notées, voici, résumées dans un tableau comparatif, les autres données essentielles du problème qui nous occupe : On y verra (*a*) quel est le total des clients et le nombre des domiciles usant des services électriques à Hamilton et à Québec respectivement ; (*b*) quel est le prix minimum par mois à Hamilton et à Québec ; (*c*) quel est le débit moyen par domicile, en kilowatt-heures, à Hamilton et à Québec.

(*a*)	H.	46,728 clients,	32,309 à dom;
	Q.	27,295 "	22,150 "
(*b*)	H.	minimum mensuel....	$0.75
	Q.	"	$0.70
(*c*)	H.	débit mensuel moyen.	142 Kwh
	Q.	" " "	44 "

Les chiffres de ce tableau permettent donc de constater : (*a*) que la Cité de Hamilton compte approximativement 19,000 clients de plus que toute la clientèle urbaine de la Cie "Quebec Power ; (en effet, la ville d'Hamilton à elle seule a plus de clients que le Cie "Quebec Power" sur tout son vaste territoire) ; que le nombre des domiciles usant des services électriques, à Hamilton, est de 50% plus élevé qu'à Québec ; (*b*) que la charge minima du client québecois est de 5 sous moins élevée, par mois, que dans la Cité de Hamilton; (*b*) que la consommation moyenne d'électricité à domicile, à Québec, est trois fois moins considérable qu'elle ne l'est à Hamilton.

En conclusion, l'on peut résumer cette comparaison dans la formule précise que voici : "Avec des avantages appréciables dans le coût de revient, la facilité de distribution, les frais d'entretien de son système de transmission, l'exemption de tout impôt fédéral ou provincial, le volume des ventes, le commerce municipal de l'électricité à Hamilton coûte un peu moins cher qu'à Québec. On a maintes fois prétendu que les taux de l'électricité sont de 300% plus élevés à Québec qu'à Hamilton. La comparaison suivante réduit cette affirmation à néant : Pour les 44 kilowatt-heures de la consommation mensuelle moyenne, à Québec, la facture est de $1.88 ; à Hamilton, cette même quantité de 44 kilowatt-heures coûterait $1.39. Présentée en pourcentage, cette différence est donc de 26% et non de 300%."

L'observateur impartial réalisera de lui-même que le commerce de la Cie "Quebec Power" s'améliorerait immédiatement, à son profit et au profit de ses clients à domicile si certaines conditions qui existent à Hamilton existaient aussi à Québec, comme, par exemple : (1) Par l'augmentation du nombre des clients que la compagnie dessert à domicile ; (2) Si la consommation moyenne d'électricité à Québec était triplée, (3) Si la Cie "Quebec Power", au compte de son commerce électricité, n'avait plus à payer en taxes fédérales, provinciales et municipales, une somme annuelle de près de $212,212.52.

Comme gage de ce que nous affirmons ci-dessus, rappelons que, en dépit de la situation précaire dont elle a hérité, en 1923, la Cie "Quebec Power" a déjà sensiblement amélioré ses services et réduit ses taux. Pour ce qui touche à l'électricité consommée à domicile, le coût en est de 45% moins élevé qu'il ne l'était à Québec, avant l'opération des services d'utilité publique par la Cie "Quebec Power". Durant le même laps de temps pour le même service, les taux du système municipal de Hamilton ont augmenté de 48%. (Cette gradation ascendante des taux d'électricité à Hamilton est calculée sur la base suivante : pour le client moyen dont le domicile représente une surface de 1000 pieds carrés, avec plus de 2,000 watts en service, consumant 44 kilowatt-heures par mois).

Les taux de l'électricité tendent donc à baisser rapidement à Québec, mais ils tendent à augmenter à Hamilton.

La Cie "QUEBEC POWER"

LE BONHOMME HIVER EST COMPLETEMENT DETRAQUE

Pendant qu'on enregistre une température extraordinaire dans les pays généralement froids à cette saison, le thermomètre indique trente-trois dégrés en bas de zéro au Nevada — Tempête en Ontario.

Le bonhomme "Hiver" semble se rire et des gens et des lieux cette année; dans l'est où habituellement à cette saison, les gens grelottent et s'approchent du poêle pour se chauffer, le thermomètre marque une température de 40 degrés et plus au dessus de zéro. Une pluie abondante a effacé toute trace de l'hiver, plus de neiges et tellement peu de glace qu'on se croirait en plein été.

Cette température étonnante pour la mi-janvier reste la même pour toute cette partie de la région.

A Montréal, on parle d'une économie de $250,000 que fait la ville cette année comparativement à ce qu'il en a coûté pour faire enlever la neige l'an dernier.

A Québec, un seul contracteur fait un profit de $10,000 sur un montant de $12,000, octroyé dans son contrat de neige.

Dans la Beauce, on s'aperçoit du changement dans la température par le fait que la débâcle est faite sur la rivière Chaudière. Sur les rivières Richelieu et Jacques-Cartier on s'attend à une débâcle d'un moment à l'autre.

Les conditions sont encore les mêmes pour le Nouveau-Brunswick ou les contracteurs dans le bois perdent des sommes considérables, pertes causées par l'absence de la neige. Depuis deux ou trois jours les hommes de chantier sortent leurs chevaux du bois parce qu'il leur est devenu impossible de travailler. En deux jours, la rivière St-Jean a monté de 21 pouces et de 13 pouces dans les dernières 24 heures.

A Toronto, un vent de 60 milles à l'heure a balayé les rues de la ville mais cela n'a duré que quelques minutes et sans causer aucun dommage.

A plusieurs endroits, ce changement fantaisiste de la température a permis les incidents les plus extraordinaires qui se soient jamais vus en plein milieu de janvier.

C'est l'hiver et pourtant... A Auburn près de New-York, les enfants sont allés se baigner à la rivière. A Boston on voit des pissenlits partout... On s'est permis de pêcher dans le lac Chautauqua, N.-Y... On joue au baseball à Uniontown, PA. La sève coule en Ontario et les abeilles se sont mises au travail... et pourtant dans le Nevada à Elko, reconnu pour son climat chaud, il fait un froid terrible qui descend le mercure 35 degrés sous zéro.

P.-H. DUBAR EST REELU PRESIDENT

Les membres de la section locale de la Ligue de Sécurité ont eu leur réunion annuelle aujourd'hui — Election des officiers et rapports des activités de l'année écoulée.

M. Paul-H. Dubar a été réélu unanimement aujourd'hui président de la Ligue de sécurité à Québec, au cours du déjeuner de la ligue au Château Frontenac. Les autres officiers, dont nous donnons la liste plus loin, ont aussi été élus par acclamation et M. Dubar a déclaré que la ligue appuyée par l'opinion publique de Québec, va augmenter encore ses activités durant l'année 1932.

M. Arthur Gaboury, secrétaire-général de la Ligue de la province de Québec, assistait au déjeuner et il a donné une foule de conseils précieux aux citoyens québécois qui se dévouent pour la conservation de notre capital

MM. Dubar et Gaboury, ont remercié les journaux de Québec pour l'appui donné à la ligue dans le cours de l'année 1931. Nos félicitations aux officiers élus et nos souhaits de succès dans leur travail humanitaire en 1932.

La série des discours a débuté par le rapport annuel du président, M. Paul H. Dubar qui remercie d'abord les éminents personnages qui ont accordé leur influence et leur patronage à la ligue.

La ligue a hautement apprécié l'appui des autorités provinciales et municipales aussi que celui des associations soeurs.

M. Dubar remercie sincèrement la presse de Québec dont la coopération loyale et infatigable a beaucoup facilité son travail en aidant à faire comprendre au public québécois les améliorations que l'on s'efforce d'apporter aux différents services qui touchent à la sécurité.

Le président annonce que la ligue va accomplir plus de travail en 1932 car l'opinion publique l'appui

M. Dubar dévoile que la ligue a fait un arrangement avec la compagnie Williams-Thomas pour une série d'affiches sur des panneaux-réclames. Il y a déjà un de ces tableaux au coin de la rue Ste-Geneviève et la côte d'Abraham. En terminant, M. Dubar remercie ses collaborateurs du comité exécutif. Ce rapport a été adopté unanimement.

Immédiatement après le discours de M. Dubar, M. Paul-E. Plante, secrétaire, a donné lecture de son rapport annuel. M. Plante a rappelé en détail les diverses activités de la ligue depuis janvier 1931.

Nous publierons le texte de ce rapport demain.

M. Gaboury adresse ensuite la parole et, comme toujours il dit des choses pratiques, intéressantes. Il rappelle une initiative de la ligue, la causerie hebdomadaire de l'oncle Jos. au poste C. K. A. C. à Montréal et il annonce que sous peu Québec aura la même chose. "Cousin Jacques" commencera sous peu ses causeries à Québec.

Le secrétaire ajoute que la ligue a organisé à Montréal la "Quebec Socity of Security Engineers". Cet organisme, va travailler de concert avec la ligue de sécurité publique.

M. Gaboury annonce ensuite que les officiers de la ligue choisis pour l'année 1932 sont les suivants :

Président : M. Paul-D. Dubar; vice-président : M. Geo. Russell; Secrétaire : Paul-E. Plante; trésorier hon.: V Châteauvert; Président du comité de circulation : M. L.-O. Morency; Président du comité de sécurité publique : M. Evan Turner, M. Lucien Borne. Comité exécutif : Paul-H. Dubar, Geo. Russell, V. Châteauvert, L.-O. Morency Evan Turner, A.-L. Wade, A.-G. Penny, lt.-col. O. Gilbert, Arthur Gaboury.

M. Dubar a remercié les membres de l'avoir réélu et il a promis de continuer à se dévouer pour la cause de la sécurité publique.

Le lunch s'est terminé par une courte causerie de M. Arthur Genest, du Quebec Power, sur l'éclairage des écoles, et par la lecture par le capitaine A.-S. Bigaouette, d'une lettre humoristique d'un assuré de Montréal à son agent d'assurance réclamant le paiement des primes de sa police. Le sous-chef de la police municipale a eu le succès du jour avec cette lettre que nous ne pouvons pas publier à cause du manque d'espace.

Parmi les personnages qui assistaient au déjeuner, se trouvaient : M. P.-H. Dubar, président de la ligue de Québec, M. Arthur Gaboury, secrétaire-général, Evan Turner, Geo. Russel, Laurent Morency, A.-R. Wade, P. Tondreau, M. R. Jess, M. H.-R. de St-Victor, agent consulaire de France, M. Frs. Nolin, le capitaine A.-S. Bigaouette, M. Antoine Rochette, secrétaire de l'hon. M. Perrault, M. Arthur Genest & Co. du Québec Power, Gérard Picard, de l'Evénement, Paul-E. Plante, secrétaire de la ligue de Québec et H. Dutil, du "Soleil".

Le curé Morissette décédé à la Beauce

Le diocèse de Québec vient d'être plongé dans le deuil par la mort de Mgr D.-A. Morissette, P. D., curé de St-Joseph de Beauce, décédé ce midi.

Bien que la santé de Mgr Morissettte laissait à désirer, sa mort a causé une vive surprise à tous les citoyens de St-Joseph, dont il était le pasteur depuis plusieurs années. La mort du distingué prélat causera un vide parmi le clergé du diocèse.

Ecoles fermées

Little Rock, Ark., 15 (P.C.) — Une centaine d'écoles ont dû fermer leurs portes depuis un mois dans l'Arkansas faute de fonds ; les enfants ainsi renvoyés chez eux sont au nombre de 50,000.

AU RAYON DE
CONFECTION
POUR DAMES

GRANDE VENTE DE DEBARRAS DE
SOLDES de LIGNES
Que Nous Voulons Eliminer Entièrement

SOYEZ ICI DE BONNE HEURE LUNDI
Et Profitez de ces Bons Marchés Absolument Exceptionnels

MANTEAUX, avec ou sans garnitures de fourrure pour dames, fillettes et enfants,
ROBES en crêpe uni ou imprimé,
ROBES en divers tissus de laine, styles une ou deux pièces,
KIMONOS, ETC., ETC. VOTRE CHOIX TANT QU'IL Y EN AURA, LUNDI.....

$1.49 - $2.95 - $4.95 $7.95 et $9.95

COMME DIT PLUS HAUT, NOUS DESIRONS NOUS DEBARRASSER ENTIEREMENT DE CES MARCHANDISES, ET, PAR CONSEQUENT, LES VENTES SERONT FINALES. PAS D'ECHANGE, PAS DE RETOUR, AUCUN REMBOURSEMENT.

NOTRE RAYON DES
MARCHANDISES A LA PIECE
Le Meilleur Endroit en Ville où Vous Procurer vos Tissus pour Votre Couture à la Maison

DEUX SPECIAUX INTERESSANTS

CREPE SATIN français, tout soie, sans pareil sur le marché, toutes les teintes nouvelles, des plus appropriés pour robes d'après-midi ou du soir.
Régulièrement $3.00.
PRIX TRES SPECIAL, LUNDI..... **$1.29**

CREPE PLAT, tout soie, qualité pesante, pour robes de dames ou d'enfants, aussi pour doublure, toutes les teintes nouvelles.
Régulièrement $1.75.
TRES SPECIAL, LUNDI..... **98c**

REVUES DES MODES
EDITIONS DU PRINTEMPS

McCALL Quarterly
L'exemplaire..... 30c
BUTTERICK Quarterly.
L'Exemplaire..... 25c
MAGAZINE McCALL, très instructif.
L'Exemplaire..... 15c
LIVRES McCALL pour ouvrages de fantaisie, des plus utiles pour la couture à la maison.
L'Exemplaire..... 40c
LA PETITE REVUE, édition française, contenant un roman complet, et un autre à suivre.
L'exemplaire..... 15c

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.

HEURES D'AFFAIRES 9 h. a. m. à 5 h. 30 p. m.

NOTRE DEVISE " SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS "

OUVERTS JUSQU'A 10 HEURES LE SAMEDI

VENTE DE
TOILE ET COTONNADE
DE JANVIER

TOUJOURS PROFITABLES A TOUTES LES MENAGERES ECONOMES

C'est le temps de faire l'inspection de vos armoires. Prenez l'inventaire et profitez des offres ci-après pour combler les vides.

IL EST A REMARQUER QUE NOS PRIX SONT TRES BAS CETTE ANNEE

QUELQUES APERCUS DE NOS OFFRES EXCEPTIONNELLES
DES NOUVELLES OCCASIONS CHAQUE JOUR ---- SURVEILLEZ BIEN NOS ANNONCES QUOTIDIENNES

COTON DEMI - BLANCHI
Spécial, la verge..... 8½c
Rég. 12 1-2 c. Spécial..... 10c
Rég. 15c. Spécial..... 12c
Rég. 18c. Spécial..... 15c
Rég. 22c. Spécial..... 17c

COTON BLANC (Shirting) bonne qualité
Spécial..... 11c
Rég. 18c. Spécial..... 15c
Rég. 22c. Spécial..... 17c

COTON BLANC, fini batiste, Rég. 35c. Spécial..... 27c

NANSOUK BLANC
Rég. 22c. Spécial.... 17c
Rég. 30c. Spécial..... 24c
Rég. 40c. Spécial..... 32c

COTON A DRAPS, demi-blanchi, largeur 54 pouces.
Spécial..... 22c
63 pouces. Spécial..... 26c
72 pouces. Spécial..... 30c
80 pouces. Spécial..... 34c
90 pouces. Spécial..... 39c

COTON A DRAPS, blanc, largeur 60 à 63 pouces.
Spécial..... 29c
63 pouces. Rég. 50c. Spécial..... 39c
Rég. 55c. Spécial..... 44c
68 à 70 pces. Rég. 35c. Spécial..... 29c
Rég. 42c. Spécial..... 35c
72 pouces. Rég. 60c Spécial..... 48c
Rég. 65c. Spécial..... 52c
76 à 78 pces. Rég. 40c. Spécial..... 32c
Rég. 47c. Spécial..... 39c
80 pouces. Rég. 70c. Spécial..... 57c
Rég. 75c. Spécial..... 59c
86 à 88 pces. Rég. 55c. Spécial..... 44c
90 pouces. Rég. 80c. Spécial..... 65c
Rég. 85c. Spécial..... 69c

COTON CIRCULAIRE POUR OREILLERS, largeur 40 pouces. Rég. 35c.
Spécial..... 29c
Rég. 37c. Spécial..... 31c
42 pouces. Rég. 37c. Spécial..... 31c
Rég. 40c. Spécial..... 34c
44 pouces. Rég. 40c. Spécial..... 34c
Rég. 46c. Spécial..... 36c

TAIES D'OREILLERS en coton blanc, fini avec ourlet
40 pouces. Rég. 22c. Spécial, l'unité..... 17c
Rég. 25c. Spécial, l'unité..... 19c
Rég. 35c. Spécial, l'unité..... 29c

42 pouces. Rég. 27c. Spécial, l'unité..... 20c
Rég. 38c. Spécial, l'unité..... 32c
44 pouces. Rég. 30c. Spécial, l'unité..... 24c
Rég. 42c. Spécial, l'unité..... 34c

TAIES D'OREILLERS, finies fil tiré. 40 pouces. Rég. 27c.
Spécial, l'unité..... 22c
Rég. 40c. Spécial, l'unité..... 32c
42 pouces. Rég. 30c. Spécial, l'unité..... 24c
Rég. 42c. Spécial, l'unité..... 34c
44 pouces. Rég. 32c. Spécial, l'unité..... 27c
Rég. 45c. Spécial, l'unité..... 37c

DRAPS DE LIT, en coton blanc, finis avec ourlet, 61 x 87. Rég. $1.00.
Spécial..... 79c
63 x 94. Rég. $1.35 Spécial..... $1.10
Rég. $1.50. Spécial..... $1.19
70 x 87. Rég. $1.10 Spécial..... 89c
72 x 94. Rég. $1.55 Spécial..... $1.25
Rég. $1.65. Spécial..... $1.30
78 x 87. Rég. $1.20. Spécial..... 95c
80 x 100. Rég. $1.75. Spécial. $1.39
Rég. $2.10. Spécial..... $1.65
87 x 87. Rég. $1.35 Spécial..... $1.09
90 x 108. Rég. $2.90. Spécial... $2.29

DRAPS DE LIT, en coton blanc, finis fil tiré. 61 x 87. Spécial.... 98c

63 x 94. Rég. $1.80 Spécial..... $1.39
70 x 87. Rég. $1.15 Spécial..... 95c
72 x 94. Rég. $2.00 Spécial..... $1.59
78 x 87. Rég. $1.25 Spécial..... $1.05
80 x 100. Rég. $2.50. Spécial.. $1.98
90 x 108. Rég. $3.00. Spécial . $2.39

TOILE A NAPPE, crême avec bordure de couleur.
54 pouces. Spécial ... 24c
56 pouces. Rég. 59c. Spécial..... 47c

TOILE A NAPPES, blanche, 56 pouces. Rég. 49c.
Spécial..... 40c
70 pouces. Rég. 69c. Spécial..... 55c
64 pouces. Rég. $1.00. Spécial..... 79c
70 pouces. Rég. $1.40. Spécial.. $1.15
Rég. $1.65. Spécial..... $1.29
Rég. $2.50. Spécial..... $1.98
Rég. $3.00. Spécial..... $2.39
Rég. $3.50. Spécial..... $2.79
Rég. $3.75. Spécial..... $2.98
Rég. $4.00. Spécial..... $3.19

TOILE A NAPPES, pure toile 64 pouces. Rég. 89c.
Spécial..... 72c
Rég. $1.10. Spécial..... 89c
Rég. $1.75. Spécial..... $1.39

ESSUIE VERRES, pure toile, avec bordure de couleur, 20 x 30. Rég. 25c.
Spécial..... 19c

Rég. 27c. Spécial..... 22c
24 x 36. Rég. 50c. Spécial..... 39c

TOILE A ROULEAUX, avec bordure de couleur. Spécial, la verge.....
7½c, 9c et 10c

TOILE A ROULEAUX, pure toile, avec bordure de couleur. Rég. 15c.
Spécial..... 12½c
Rég. 20c. Spécial..... 16c
Rég. 25c. Spécial..... 19c
Rég. 30c. Spécial..... 24c
Rég. 35c. Spécial..... 29c
Rég. 39c. Spécial..... 32c

TOILE POUR LINGE A VAISSELLE. Rég. 29c.
Spécial..... 24c
Rég. 32c. Spécial..... 26c
Rég. 35c. Spécial..... 28c
Rég. 40c. Spécial 32c
Rég. 45c. Spécial..... 37c

TOILE, pure toile pour essuie-verres. Rég. 27c.
Spécial..... 22c
Rég. 32c. Spécial..... 26c
Rég. 40c. Spécial..... 32c

TORCHONS A VAISSELLE, pure toile, avec bordure de couleur 22 x 32. Rég. 25c. Spécial..... 19c
26 x 36. Rég. 37c. Spécial..... 29c

SERVIETTES DE TOILETTE
15 x 30. Spécial, l'unité..... 7½c
17 x 32. Spécial, l'unité..... 19c
15 x 24. Rég. 29c. Spécial..... 22c
17 x 30. Rég. 30c. Spécial..... 24c
18 x 34. Rég. 32c. Spécial..... 25c
17 x 28. Rég. 35c. Spécial..... 29c
18 x 32. Rég. 35c. Spécial..... 29c
20 x 37. Rég. 40c. Spécial..... 32c
20 x 36. Rég. 50c. Spécial..... 39c

SERVIETTES DE FANTAISIE finies fil tiré, en pure toile.
18 x 34. Rég. 55c. Spécial..... 42c
Rég. 75c. Spécial..... 59c
22 x 38. Rég. 90c. Spécial..... 75c
Rég. $1.40. Spécial..... $1.10
24 x 40. Rég. $1.60 Spécial..... $1.29

SERVIETTES DE BAIN, blanches, 20 x 38 pouces.
Rég. 25c. Spécial.... 19c
20 x 40 pces. Rég. 35c. Spécial..... 29c
20 x 42 pces. Rég. 42c. Spécial..... 33c
Rég. 45c. Spécial..... 35c
22 x 48 pces. Rég. 75c. Spécial..... 59c

SERVIETTES DE BAIN, beiges avec rayures de couleurs
15 x 34. Spécial..... 11c
16 x 38. Rég. 15c. Spécial..... 12½c
16 x 24. Rég. 20c. Spécial..... 16c
20 x 40. Rég. 25c. Spécial..... 19c
Rég. 30c. Spécial..... 24c
23 x 50. Rég. 45c. Spécial..... 35c
22 x 48. Rég. 60c. Spécial..... 49c
23 x 50. Rég. 75c. Spécial..... 59c

SERVIETTES DE TABLE.
Rég. la douz. $1.60 Spécial..... $1.25
Rég. la douz. $2.50 Spécial..... $2.10
Rég. la douz. $3.00 Spécial..... $2.39
Rég. la douz. $3.50 Spécial..... $2.79
Rég. la douz. $4.25 Spécial..... $3.39
Rég. la douz. $5.00 Spécial..... $3.98
Rég. la douz. $5.50 Spécial..... $4.39
Rég. la douz. $6.75 Spécial..... $5.39
Rég. la douz. $8.00 Spécial..... $6.39

NAPPES pure toile de bonne qualité, 52 x 52.
Rég. 79c. Spécial.... 64c
Rég. $1.15. Spécial..... 95c
Rég. $1.19. Spécial..... 98c

TELEPHONE: 8131

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.

DIVISION DU DETAIL - - - 155-173 RUE ST-JOSEPH

TELEPHONE: 8131

C. P. vs SOLEIL--ANGLO vs C. N. DEMAIN

A L'AIGLON

Demain le 17 janvier, aura lieu à Loretteville la convention régionale de l'union des raquetteurs de l'Aiglon. Tous les gais lurons laisseront Québec, gare Union à 9.15 a.m. et reviendront de Loretteville à 8.30 hrs, par le Canadien National, ou les raquetteurs rencontreront leurs confrères. Après l'arrivée du train il y aura parade à travers les rues et tous se rendront à la salle Montcalm où il y aura réception civique et remise des clefs de la ville par M. Joseph Lavallée, maire de Loretteville; il y aura messe et visite à M. L.-R. Morisette, curé de Loretteville. Midi banquet aux délégués et invités.

Nous demandons à tous les clubs ayant des coureurs de bien vouloir donner leurs noms aux officiers de L'Aiglon. Ces courses seront sous les règlements de l'Union Locale. Dans l'après-midi il y aura toutes sortes d'attractions, le chalet du club sera à la disposition de tous les raquetteurs. L'orchestre L'Aiglon sera au chalet et fera les frais de la musique.

Bienvenue à tous les raquetteurs et au public.

Tous ceux qui désirent assister à la grande convention des raquetteurs qui aura lieu à Sherbrooke pourront se procurer des billets chez tous les membres de L'Aiglon. Ce train spécial du Canadien National, partira de Loretteville 5 hrs a.m samedi le (30) janvier, et laissera Sherbrooke, dimanche soir, 8.30 hrs. Le prix de $4.25 aller retour. Comme toujours le Canadien National mettra à la disposition des raquetteurs, char observatoir et salon.

Les rencontres

CE SOIR

N. H. L.:
Boston vs Canadien.
CANADO-AMERICAINE:
New-Haven à Boston.
New-York à Springfield.
Providence à Philadelphie.
INTERNATIONALE:
Windsor à Cleveland.
London à Buffalo.

DEMAIN

N. H. L.:
Montréal vs Chicago.
Toronto vs Américains.
Rangers vs Détroit.
CANADO-AMERICAINE:
Boston à New-Haven.
INTERNATIONALE:
Buffalo à Syracuse.
PROVINCIALE:
Québec à Chicoutimi
Trois-Rivières à La Tuque.
RAILWAY-PAPER:
Canadian-Pacific Ry vs "Le Soleil".
Anglo Pulp vs Canadien-National.

Acceptés

La commission de boxe s'est réunie hier soir et a accepté les contrats de la séance de boxe de lundi soir, Le maire Lavigueur, rencontré hier soir, a promis qu'il assisterait à la séance.

Basketball

La Ligue de Balle-au-Panier, qui comprend neuf clubs commencera ses parties ce soir au Y.M.C.A. Voici les noms des clubs :

Les officiers de la ligue de la cité pour cette année sont les suivants: président, G.-M. Murphy, 1er vice-président, H.-W. Hughes, 2e vice-président, capt. P.-E. Bélanger, sec.-trésorier, F.-H. Webster.

Voici le nom des clubs de la section intermédiaire :

C.N.R.A — C.P.R.A — Granites A.C — Y.M.C.A — L'Evénement — Royal 22e Régiment — Commissioners High School —

Les clubs de la classe junior sont: Y.M.C.A. jr et Commissioners H.S. jr.

La glace

Afin de permettre à la ligue Railway-Paper d'avoir une bonne glace pour demain après-midi, M. Napoléon Coté, a décidé qu'aucune pratique n'aura lieu dans la journée et ce soir les joûtes inter-faculté n'auront pas lieu.

LES SCORES

Canado - Americaine

Providence	4
New-York	3

Les Banques

Montréal	1
Royale	5
Unies	2
Can. Nationale	8

La Nationale

Parties remises.

Peribonka

Joute de hockey

Une belle joute de hockey a eu lieu le 10 janvier, ici, dans l'après-mid .

Quoique très contestée, elle fut cependant exempte de toute brutalité.

Le score final fut de deux à deux.

Chez les locaux les points furent enrégistrés par les frères Déziel et Fortin.

Chez les visiteurs les deux points furent enrégistrés par M. Roland Marcoux.

Des deux clubs les joueurs se montrèrent à la hauteur de leur position.

ALIGNEMENT

Rév. Frères.

St-François Régis		Péribonka
Frère Léopold	buts	B. Gauthier
Frère Fortin	défenses	Jos. Savard
Frère Lionel		L. Nuquet
J. Gagnon	aile d.	M. Perron
J. Déziel	aile g.	A. Marcoux
Hervey Ray	centre	G. Menard
	substi.	H. Gauthier

Arbitre, Frère Lapointe.

L'arbitre sut s'acquitter de sa tâche avec toute l'impartialité qu'on lui connait.

La partie finit, tous se rendirent au monastère où les attendait le Rév. Frère supérieur qui de sa générosité habituelle leur fit servir un succulent goûter.

Défi

Le Tip Top Taylor lance un défi au jeune Montagnard de l'Académie Commerciale pour une partie qui serait jouée dimanche le 24 janvier à 10 heures, sur le terrain de l'Académie.

S'adresser à P.-H. Bernier, 1128 St-Vallie, Tél.: 9856r.

AU COLISEE

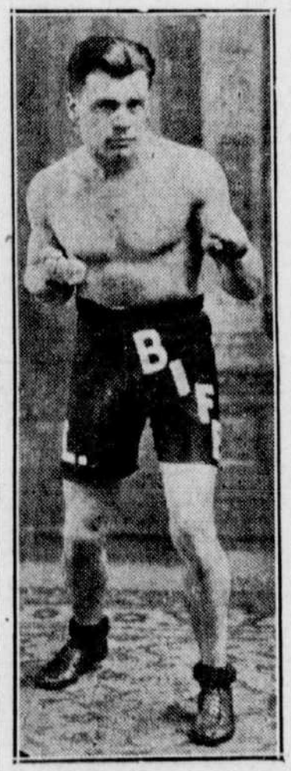

BIFF LEMIEUX, qui se mesurera à René Cantin, lundi soir.

Le promoteur "Buck" Asselin qui organise la séance de boxe du 18 au Colisée a reçu ces jours-ci un télégramme de Guttierez le gérant de Kid Chocolate et de Mel Aragon que l'on verra lundi comme adversaire de Levy Duquet dans la bataille principale de 10 rondes. Guttierez a demandé une photographie de Duquet avec son record et divers autres renseignements.

La venue à Québec de Mel Aragon paraît intéresser les amateurs de boxe.

Le boxeur argentin avec les références sérieuses qu'il apporte de New-York, réussira-t-il à prendre la mesure de Duquet, ce que beaucoup, même presque tous n'ont pas encore réussi? Je l'ignore nous dit Asselin, mais sur garantie des autorités de New-York, je suis porté à dire que Lévy est capable de mettre un homme comme Aragon sur le tapis.

Avec deux hommes comme Duquet et Aragon nous disait Asselin, il me semble que le mélange de l'habileté et l'expérience, contre la force du coup devrait être au plus haut point intéressant; Aragon après quelques rondes, surtout s'il est touché durement par le gaucher local, essayera probablement de le jouer au bout des poings, en le tenant à distance, car il évitera d'être mis hors de combat en voulant trop mêler avec le champion canadien.

Il n'y a pas que la rencontre principale qui sera intéressante, loin de là car les deux hommes opposés en deuxième bataille sont très bien connus, et n'ont pas besoin de publicité ; quand on parle de Lebrun et de Burns, il n'est pas un seul amateur de boxe qui ne sait pas que ce sont deux batailleurs de la belle eau ; les deux hommes raffolent d'échanges.

La semi-finale entre Burns et Lebrun sera une rencontre du genre "give and take" ; ceux qui aiment à voir ces genres de combats vont certainement en voir à leur goût dans cette rencontre-là ; Lebrun est le favori pour gagner par mise hors de combat, car il est plus fort que Burns, mais ce n'est pas tout le monde qui est prêt à dire que Burns ira au plancher.

Cette bataille sera certainement très dure et pour l'un et pour l'autre ; surtout si elle se rend à la limite, ce que nous ne croyons pas.

C'est là que Burns va démontrer ce qu'il est capable de faire contre un homme qui a déjà rencontrer des hommes comme Ralph, Lirzin, Carufel, Giroux, Brostoff et une quantité d'autres.

Les amateurs se souviendront sans doute, la fameuse bataille que livrait Burns contre Raoul Jobin il y a quelques années, alors que Jobin était le favori de 90%. Nous avons encore frais à la mémoire la grande bataille qu'il donnait à Brostoff au théâtre Impérial, il y a 4 ans, contre un homme habile comme Leitham, aujourd'hui champion du Canada. Contre Villeneuve, contre Beaudin, contre Bélanger, contre aussi un très grand nombre d'autres, Burns a livré de belles batailles à Québec.

En considérant bien le mérite de chacun, suivant les batailles antérieurement livrées, on peut dire que Burns a tout autant de chance de l'emporter que Lebrun.

Le promoteur a aussi mis à son programme une préliminaire intéressante en matchant Ouellet de Montréal avec Harry Wills. Cette bataille devait avoir lieu comme main bout récemment à Trois-Rivières, mais elle dut être remise pour des raisons incontrôlables.

Ouellet a la réputation d'un excellent boxeur à Montréal et s'est une des bonnes attractions du ring. Il sera intéressant de le voir ici contre le dur Harry Wills qui est capable d'encaisser une râclée et qui est aussi capable d'en faire encaisser à tout adversaire de sa classe.

Une deuxième bataille qui n'est pas à rejeter dans le programme du programme du promoteur Asselin est bien celle qui va nous ramener Réné Cantin contre Biff Lemieux, qui lui aussi a démontré qu'il peut en absorber en quantité et même sortir du rond avec le sourire significatif qu'il peut en prendre encore.

Cantin quoique n'ayant pas paru professionnel depuis près de 3 ans et demi, ne s'est pas tenu éloigné de l'arène et c'est ce qui lui a conservé sa popularité car il n'est pas ou presque pas de programme amateur où il ne figurait pas avec succès.

Cantin a déjà battu Billy Green en deux rondes.

De son côté Biff Lemieux n'est pas le dernier venu. Il a démontré quand il s'est battu ici contre Burns, qu'il était là, quand il s'agit de délivrer un punch. Sa dernière bataille eut lieu à Albany, N.-Y., où il arrêtait Jerry Smith en trois rondes de même que la précédente où il gagnait aussi en trois rondes contre Harvy Lupin.

Mentionnons enfin dans les préliminaires la bataille de Joe Dick avec Joe Dundee, puis comme lever de rideau Lamothe, le préféré parmi les jeunes qui mettra sa coupe en jeu contre Bernard avec lequel il est convenu de la défendre une deuxième et dernière fois. Plus de six cent personnes ont vu leur première rencontre au Club Social, et c'est certain que tout le monde sera rendu à bonne heure afin de ne pas manquer cette belle petite préliminaire.

LE RECORD D'ASSISTANCE DE LA LIGUE RAILWAY-PAPER SERA ABAISSE DEMAIN APRES-MIDI POUR LES DEUX RENCONTRES QUI SONT AU PROGRAMME A L'ARENA

AVEC LE C. N. R.

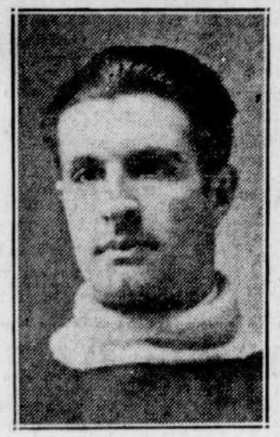

CHARLES BELLEAU, l'un des vaillants joueurs du C. N. R., que l'on verra à l'oeuvre dimanche, dans les parties de la "Railway" à l'Arena.

L'on parle beaucoup des joutes de demain dans la ligue Railway-Paper comme deux des plus importantes avant la série de détail et comme devant permettre un peu de voir les clubs qui auront la chance de se classer pour la course au championnat du circuit. Après les joutes de demain en effet il ne restera plus que trois dimanches, c'est-à-dire six joutes régulières avant la série de détail et c'est à partir de demain que commencera pour ainsi dire l'élimination. Avec un seul point à son actif le C.N.R. devra faire un effort désespéré pour battre l'Anglo avec lequel il joue en seconde partie dimanche après-midi et une victoire, qu'il est en mesure de remporter sur le club des Moulins, lui permettrait encore de se classer en admettant qu'il gagne ses trois autres parties consécutives. De son côté l'Anglo n'a pas de chances à prendre avec les équipes du C.P.R. ou du Soleil qui le suivent de près. Avec les forces dont l'Anglo dispose et l'ardeur tenace que les équipiers du C.N.R. savent déployer ont peut prévoir pour demain l'une des rencontres les plus serrées de la saison entre ces deux clubs du département des Papiers et de la section des Chemins de Fer.

Quant à la joute entre le C.N.R. et le Soleil on peut promettre d'avance quelque chose de captivant. Un seul point sépare ces deux clubs dans le standing et cela veut dire quelque chose quant on entrevoit la série de détail d'ici à quatre ou cinq semaines. Le C.P. R. compte encore sur ses solides avants pour arrêter les élans si prompts de Gravel, Gauthier, Miville et les durs bombardements de Thériault, Beaumont et autres Tricots noirs.

De son côté le "Soleil" compte aussi sur Banville pour aider à vaincre les équipiers rouges. Banville a joué d'excellentes parties contre le C.N. et l'Anglo ces derniers temps et en déployant une aussi brillante performance que celle de la semaine dernière les tricots noirs auront le loisir de mettre une autre victoire à leur crédit, et ce aux dépens des champions du circuit. Pour la circonstance le "club des journalistes" mettra en jeu tous les atouts dont il dispose. Gerin et Pelletier deux bons ailiers seront appelés à faire leurs preuves en figurant sur l'alignement plus longtemps qu'il en ont eu l'occasion jusqu'à présent et avec les bonnes pratiques de ces derniers jours tous les autres joueurs seront en condition pour livrer une grande bataille au C.P.R.

Ce club mettra peut être aussi sur son alignement ses dernières recrues, Dinan, Lonergan et Laroche qui n'a pas encore chaussé le patin depuis le début de la saison.

On attend pour demain une foule dépassant les quatre mille personnes de la semaine dernière et la ligue Railway-Paper va de nouveau passer sa grande popularité.

Voici l'alignement des clubs à date :

	PARTIES			BUTS		
	Gagnées	Perd.	Nulles	Pour	Contre	Points
Anglo	3	0	2	16	8	8
C. P. R.	2	1	2	12	10	6
Soleil	2	2	1	18	22	5
C. N. R.	0	4	1	7	13	1

La température qu'il fait depuis hier soir nous permet d'inaugurer une belle glace à l'Aréna pour les joûtes de la Railway-Paper demain après-midi. C'est la première fois depuis un certain temps déjà que les clubs supérieurs de la ville n'ont pas eu de belle glace pour se faire valoir. Allons donc en foule demain après-midi voir nos vaillants joueurs.

Le hockey à Thetford-Mines

Le "Carillon est là". En effet avec deux parties jouées il compte deux victoires, et encore deux blanchissages s'il vous plait... Le 3 janvier il blanchissait le East-Broughton chez lui par 3 à 0 et dimanche dernier, il se payait le luxe de "laver" le Disraéli, par 6 à 0. Il mérite certainement nos félicitations et nos souhaits de succès pour l'avenir. Dimanche prochain le Carillon rencontrera l'Asbestos sur la patinoire de l'Asbestos. Ceux qui aiment le beau jeu feraient bien de se rendre en foule. Dimanche dernier à l'occasion du passage du Carillon, à Disraéli, le club de l'endroit mettait en rafle un magnifique radio, lequel fut gagné par M. Laurent Thibault de cette ville sur les instances de l'ami "Boune" Savoie avait risqué $0.25. Toutes nos félicitations à l'heureux gagnant. Le Carillon mérite donc de chaleureuses félicitations pour ses belles victoires et pour le jeu de gentilshommes qu'ils ont offert au cours de leurs voyages.

A La Tuque

Deux parties de la Classe A ont été jouées ces jours derniers au Cercle Paroissial du Cercle des Jeunes Gens.

Ern. Moore du Cercle a joué en partie simple 181, en trois parties 477. Il ne faut pas oublier la plus grosse partie à Cinq Joueurs 770. Le Cercle Gagne 2 à 1, contre Cigars Bwons.

Voici le résultat :

Cigars Bwons				
E. Roy	125	170	147	442
P. Girard	129	125	121	375
J. Patry	163	117	93	373
O. Ricard	91	103	152	346
A. Roy	135	111	104	350
	643	626	617	1886
Cercle				
R. Regnier	149	137	149	435
P.-E. Gaudreault	176	116	98	390
J. Regnier	110	82	102	294
E. Moore	181	123	173	477
Dr. Hebert	154	119	106	379
	770	517	628	1975

Cercle gagne par 2 à 1, 89 pins.

Etoiles				
S. Scarpino	157	126	167	450
L. Vermette	105	176	117	398
Art. McArthur	113	82	141	336
J. Hankahan	126	111	112	349
A. Lapointe	149	97	98	344
	650	592	635	1877
Loups du Nord				
L. Marchand	72	110	98	280
Chs Gravel	140	162	151	453
J. Desruisseau	112	136	102	350
L. Gervais	154	139	133	426
A. Larouche	104	96	129	329
	582	643	613	1838

L'Etoile gagne 2 à 1, 39 points.

Les joueurs éligibles dans la Railway-Paper

Le secrétaire de la ligue, M. Guy Lavallée, nous a fait parvenir une liste des joueurs des clubs de la Railway-Paper, qui ont été enregistrés à la date du 8 janvier, qui est la limite du temps pour engager des joueurs:

"LE SOLEIL" :	C. N. R. :
Jos. Jobin	Léo Leveillé
Willie Dubeau	H. Martin
Maurice Guérin	B. Roach
Xavier Pelletier	Jack O'Connell
Lucien Dubé	Ernest O'Doherty
Roméo Gravel	J.-L. Malloy
Henri Gauthier	Edgar Morin
Elzéar Miville	Paul Rousseau
Maurice Boucher	Nap. Desjardins
Jules Rochette	Chas Belleau
J.-A. Beaumont	Jos. St-Onge
Roméo Banville	Alf. Langlois
J.-J. Brophy	D.-J. Power
Alp. Thériault	A. Berrigan
	Lucien Labadie
	J.-Gavin Power
	Ulric Morissette
	J.-A. Lambert
C. P. R. :	**ANGLO :**
W.-H. Laroche	Con. Parent
P.-S. Quinn	C. Munro
R. Lavoie	B. Quinn
Aldéric Morrissette	B. Amy
M. McGee	C. Massicotte
L. Frenette	J.-C. Leclair
Lucien Lachance	L. Leclair
Wilf. Turgeon	T. Lottinville
F. Fleming	T. Duffy
Lucien Viger	C. Bolduc
Jos. Rondeau	N. Bolduc
Geo. Nadeau	G. Vasseur
P. Balleux	C. Henry
Roméo Chartier	G. Dupéré
	J.-B. Hurens
	R. Bergeron
	P. Gadoury
	L. Paquet

UN "ANGLO"

CHS BOLDUC, le brillant joueur de l'Anglo Pulp, de la Railway-Paper.

Les entrées au derby

Voici les entrées pour le derby de chiens des jeux Olympiques du lac Placide.

Entrées: 1, Moseley Taylor, adresse, Boston Globe, Boston Mass, pays représenté : Etats-Unis, conducteur: Roger Haines.

Entrée: 2, Brydges & Sproul, adresse: Lake Placid, N.-Y., pays représenté : Canada, conducteur : Earl Brydges.

Entrée: 3, Jack Defalco, adresse: Ottawa, Ont., pays représenté : Canada, conducteur: Jack Defalco.

Entrée: 4, Stuart-H. Belkanap, adresse: Keene, Essex Co., N.-Y., pays représenté : Etats-Unis, conducteur: Stuart-H. Belknap.

Entrée : 5, J.-D. McIlhenney, Jr, adresse: 17th & Clearfied Sts, Philadelphie, pays représenté : Etats-Unis, conducteur: Henry Murphy.

Entrée: 6, Dr F.-J. D'Avignon, adresse: Lake Placid, N.-Y., pays représenté : Etats-Unis, conducteur: Jos. Meilleur.

Entrée: 7, New England Sled Dag Club, adresse: 128 Sidney St, Combridge, Mass., pays préprésenté : Etats-Unis, conducteur:

Entrée: 8, Mrs Milton Seeley, adresse: Wonalancet, N.-H., pays représenté : Etats-Unie, conducteur: Mrs Seeley.

Entrée: 9, Emile St-Goddard, adresse : Le Pas, Manitoba, pays représenté : Canada, conducteur: Emile St-Goddard.

Entrée: 10, Harry Wheeler, adresse: St-Jovite, Station, P.Q., pays représenté : Canada, conducteur: Harry Wheeler.

Entrée: 11, Leonard Seppala, adresse: St-Jovite Station, P.Q., pays représenté : Etats-Unis, conducteur: Leonard Seppala.

Entrée: 12, Rodolphe Marquis, adresse: Québec, P.Q., pays représenté : Canada, conducteur: Gérard Pouliot.

Le Napoléon Junior

Si la température permet de refaire la patinoire, le Napoléon Jr jouera dimanche, 17, avec le Canadien-français, à la patinoire Labadie, Bienville, à 2 heures e demie de l'après-midi. Avant la joute, aura lieu le tirage du $5.00 en or. Que les amateurs se rendent en foule encourager les jeunes de leurs vivats. La direction fera l'impossible pour donner satisfaction au public, qui, mardi dernier, fut un peu désappointé de ne pas voir jouer notre club. Cependant, si la température ne permet pas de jouer, le tirage aura lieu à la salle Giguère.

LA CONVENTION DE SHERBOOKE

Les préparatifs pour la grande convention des raquetteurs Canadiens et Américains marchent bon train et font prévoir un succès sans précédant dans les annales du beau port de la raquette.

Comme il a été dit il y aura plus de 2500 raquetteurs des Unions Canadienne et Américaine à Sherbrooke pour ces fêtes qui auront lieu les 30 et 31 janvier prochains.

Nous donnons plus bas la liste des officiers de la Convention.

COMITE DES FINANCES
Président : J.-E. Lévesque, Tuque Rouge
Secrétaire : J.-H.-A. Genest, St-François.

COMITE DE RECEPTION
Président : Ed. St-Pierre, St-François,
Secrétaire : L. Bélanger, Le Gounod Inc.

COMITE DU SPORT
Président : Dr V.-Olivier, Tuque Rouge,
Secrétaire : Léo Garand, Le Gounod, Inc.

COMITE D'HOTELLERIE
Président : S. Dallaire, St-François,
Secrétaire : J.-A.-A. Jutras, Le Gounod, Inc.

COMITE DES PARADES
Les capitaines des 5 clubs.

COMITE GENERAL
Prés. Edgar Gervais, 63 rue Couvent, Le St-François.
Vice-Prés. Alph. Bourguignon, 25a rue Gillespie, Le Dollard,
Ses.-Trés. J.-E. Laliberté, 109 rue King-Est, Le Gounod, Inc.

Les courses pour le Championnat Canadien sont toujours un événement important durant la Convention Internationale des Raquetteurs et cette année le Comité des Courses n'a rien épargné pour en faire un succès. Le comité est le suivant : Prés. Dr Valmor Olivier ; sec. Léo Garand, avec MM. J. Ranschousen, E. Descoteau et Henri Hébert. Les juges et les différents aides seront nommés sous peu et seront choisis parmi les principaux officiers des clubs locaux. A chaque course il y a trois médailles ; en or, en argent et en bronze. Le secrétaire de l'Union Canadienne, M. Adhémar Tremblay, sera à Sherbrooke le vendredi le 29 janvier afin de voir aux derniers préparatifs de ces courses et si la piste est en bonne condition, pour ces courses du championnat canadien.

Deux lettres

Québec, Janv. 14 1931

Le "Soleil",
Québec.
Cher Monsieur:

Dans votre édition du 14 janvier a paru un article au sujet du Marathon du Club Social. Un paragraphe spécial se lisait comme suit:

'Il y a quelque temps, on annonçait à grand renfort de publicité un Marathon d'endurance en patin à roulettes. Il s'agissait de battre le record mondial. Le but ne fut pas atteint et le concurrent victorieux, auquel on avait promis un prix substantiel en argent, reçut pour avoir "marché sur des roulettes" pendant quelque cinquante heures . . ., une paire de patins.

Je vous prie respectueusement de prendre note que cette déclaration faite au Soleil est fausse et mensongère et faite par certains individus qu'on a dû mettre à la porte, pour cause de désordre pendant le dit marathon.

J'inclus une lettre de M. Maurice Baril, le vainqueur du Marathon en question qui parle par elle-même.

Veuillez me croire,
votre tout respectueux
Charles Vézina
Gérant du Club Pierrot, Inc.
Organisateur du Marathon sur Patins à Roulettes.
(Signé) **Thomas Vézina**

Québec, janv. 15, 1932

"Le Soleil"
Québec,
Monsieur :

Je vous prie de prendre note que lors du Marathon d'endurance en patin à roulettes M. Charles Vézina, l'organisateur m'avait promis un prix spécial de $75.00 si je battais le record du monde.

Comme je n'ai pu réussir à ce faire je n'ai reçu que la paire de patins spéciale valant $35.00 et je déclare que M. Charles Vézina a rempli ses obligations envers moi et comme je suis satisfait je rentre dans l'autre Concours qui commence le 17 janvier.

Veuillez s'il vous plait démentir toute personne qui vous fait ces faux rapports.

Veuillez me croire
Votre tout dévoué
Maurice Baril

Témoins Conecurrents du même concours.
Joseph Grenier
Ant. Dubé
Lucien Robitaille
L. Hall.

A L'ARENA

Les propriétaires de l'Aréna ont enfin décidé de faire installer sur le rond la glace artificielle ils ont également décidé de faire faire des réparations et améliorations qui coûteront, avec l'installation de la glace artificielle, $50,000. L'Arena pourra contenir environ 10,000 personnes et on enlèvera la plupart des colonnes. Les propriétaires ont l'intention de faire construire d'autres loges chauffées, d'améliorer la rampe et de rendre la visibilité meilleure de chaque coté. Le bruit de telles améliorations courait depuis un certain temps, mais nous n'avons pu en parler avant aujourd'hui.

Défi accepté

M. Magella Bédard, propriétaire du club St-Joseph, accepte le défi du club E. B. C., pour le montant de $25.00, pour jouer le 24 de février à 11 heures, sur le terrain des deux clubs. Le montant devra être déposé huit jours avant la rencontre à la taverne de M. Elzéar Bédard, 187 Kirouac. En plus le club St-Joseph est prêt à rencontrer n'importe quel club amateur ou de ligue. Pour référence, s'adresser au No 4-0133, M. Magella Bédard.

Le Montcalm Inc.

Le président P.-E. LaRocque, a organisé avec le concours de quelques membres, un service d'autos pour la convention régionale des Raquetteurs qui doit avoir lieu à Loretteville dimanche le 17 courant. Le départ se fera de la résidence de M. J.-B. Dugas, 78 Côte d'Abraham à 9.00 A. M. La réception civique à Loretteville ainsi que la remise des clefs aura lieu à 10.00 A. M. et la messe des Raqueteurs à 11.00 A. M.

Le président compte sur le concours de tous ses membres afin que notre club soit dignement représenté en cette circonstance.

Dimanche soir, notre secrétaire archiviste et sa digne épouse vous recevront à notre chalet. En Avant ! Honni soit qui recule.

GRAND EUCHRE

SALLE DES ZOUAVES

Lundi, le 18 janvier, grand euchre organisé par le club de hockey "Saint-Louis de France Amateur". Nombreux et magnifiques prix. Entrée, 35 cts la carte.

Les prix sont exposés dans la vitrine de M. C.-Alex. Talbot, barbier, 193 St-Jean. 12, 16, 18

LA VENUE ICI DE MEL ARAGON DE L'ARGENTINE CONTRE L. DUQUET SUSCITE UN GRAND INTERET

Quand les affaires vont mal

quel est l'homme qui pousse ses entreprises à travers les luttes, les ennuis jusqu'au succès ? C'est l'homme en bonne santé, fort, plein de courage dont les nerfs ne bronchent jamais. Pour les hommes déprimés, souffrants, incapables de ne rien tenter parce qu'ils sont faibles ou souffrent de :

Maux de reins	Troubles d'estomac
Rhumatisme	Manque d'appétit
Epuisement	Malaise général
Eruptions	Fatigue
Nervosité	Maux de tête

les Pilules MORO sont spécialement préparées pour leur donner la force, l'ambition, la santé. Prenez-les pour ramener votre vigueur, régulariser vos fonctions organiques. Partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, $1.25.

"Depuis six ans, je souffrais d'une maladie de reins. Ma digestion se faisait mal, les maux de tête étaient fréquents. Je me sentais fatigué, les membres lourds et j'étais devenu si faible que j'avais dû abandonner mon travail. Pour refaire mes forces, j'ai employé les Pilules MORO. Après en avoir employé quatre boîtes, j'étais plus fort. Après un traitement régulier de quelques mois, ma santé complètement rétablie, mes malaises s'étaient dissipés et j'étais ardent et courageux au travail." M. Henri Côté, 72, Whitney, Nashua, N.-H.

Pilules MORO pour les hommes

Cie Médicale Moro, 1566, rue S.-Denis, Montréal

Tous les CANADIENS-FRANCAIS

Se donnent la main

Pour faire grande et prospère, la *seule* brasserie *essentiellement canadienne-française* et **en dehors du Trust**

La Brasserie Champlain
Limitée

MANUFACTURANT

La Biere Champlain Special
LA CONQUERANTE DU JOUR
et le
PORTER CHAMPLAIN

UN VRAI PAIN LIQUIDE - *EN DEHORS DU TRUST*

STOKOWSKI SUR L'ONDE DE "CHRC"

Ce soir, de 8 h. 15 à 10 heures, le poste de Québec, CHRC, irradiera directement de Philadelphie par le réseau Columbia, un concert de l'orchestre Philharmonique de Philadelphie sous la direction de Léopold Stokowski.

Cette irradiation est présentée par courtoisie de la maison John Millen & Son, distributeurs des radios Philco.

CKAC

SAMEDI, 16 JANVIER

6.00 à 6.30 p.m.—Programme de la Saint-Jean-Baptiste.
6.30 p.m.—Température.
6.30 à 6.45 p.m.—Programme Lido.
6.45 à 7.00 p.m.—Programme Teaberry.
7.00 à 7.15 p.m.—Programme Vittel.
7.15 à 7.30 p.m.—Fanfare Marimba.
7.30 à 7.45 p.m.—Le Père Alladin.
7.45 à 8.00 p.m.—Programme Clark. Narcisse et Pamela.
8.00 à 8.15 p.m.—Programme de la compagnie Chiclet et Dentyne et M. Georges Betournay baryton.
8.15 à 10.00 p.m.—Orchestre Symphonique de Philadelphie.
10.00 à 10.30 p.m.—Description de la troisième période de la partie qui sera jouée au Forum entre le Canadien et le Boston. Résumé en anglais.
10.30 à 11.00 p.m.—"Au coin du feu".
11.00 p.m.—Résultats du hockey.
11.00 à 11.15 p.m.—Nouvelles au nord.
11.15 à 11.30 p.m.—Programme Winchester. Orgue.
11.30 à 12.00 p.m.—Orchestre Bill Bissett.

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes situés en dehors de la ville.

PAS BONNE

Fournie par C. Robitaille Enr. Québec

LE CONCOURS DE LA LAITERIE BROOKSIDE

Demain soir à 9 heures au poste CHRC

Le concours d'audition radiophonique, organisé par la Brookside Dairy Ltd, chemin St-Louis, est en voie d'obtenir une popularité que l'on n'aurait jamais pu prévoir. Comme on le sait, ce concours consiste à inviter toutes les personnes ayant quelques talents vocaux, à venir se faire entendre aux heures de concerts, poste CHRC, à l'audition desquelles le public radiophile est également invité à donner son veto pour tel ou tel artiste entendu... la seule condition exigée par les directeurs des Concerts Brookside est une répétition afin de s'assurer de la bonne audition à la radio. L'affluence des artistes depuis le premier concert a été si grande, qu'il a été décidé d'offrir au public trois concerts par semaine, au lieu d'un seul. Ces heures de radio de la Brookside ont maintenant été fixées au dimanche, de 9 heures à 9 h. 30 p.m., au mardi, de 8 h. 30 à 9 heures p.m., et au vendredi, de 8 heures à 8 h. 30 p.m.

Nous publions ci-après un coupon sur lequel les radiophiles sont invités à écrire le nom de l'artiste de leurs préférences, entendu au cours de chaque concert. Surveillez le "Soleil" de chaque lundi, jeudi et samedi, de la durée du concours afin d'obtenir le coupon nécessaire. Détachez ce coupon, mentionnez l'artiste de votre choix, signez-le et envoyez-le au Poste CHRC, Hôtel Victoria, Québec.

Poste CHRC
Hôtel Victoria
Québec.

Concours des Chanteurs au Radio
organisé par la
LAITERIE BROOKSIDE

Je soussigné ayant écouté tous les artistes de chez nous présentés à votre concert donne mon vote de préférence à

M. .....

Signé .....

CONCERTS

Le dimanche soir à 9 heures.
Le mardi soir à 8.30 heures.
Le vendredi soir à 8 heures.

UN SEUL VOTE PAR PERSONNE

Ce coupon seul, vaut un vote ; accompagné d'un couvercle (carton) de bouteille de lait Brookside, il vaut deux votes ; accompagné d'un couvercle de crème Brookside, il vaut trois votes.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
C'est le seul moyen sage.

Nouvelles par Radio

De 1 h. à 1 h. 30, le poste CKCI (Le "Soleil") donnera les dernières nouvelles, cotations de bourses, faits divers, etc. Aussi l'heure exacte d'après la montre Tavannes.

LE HOCKEY SUIVI PAR LE MOYEN DU RADIO

Immédiatement après le concert de l'orchestre philharmonique de Philadelphie, ce soir, à dix heures, le poste CHRC se raccordera directement avec le Forum, à Montréal, pour irradier la fin de la partie de hockey

Ceci est une présentation des fabricants des cigarette Winchester, l'Imperial Tobacco Co., Ltd.

CHRC

(Québec, 465.1 mètres)
Programmes de samedi soir

5.30 p.m.—Cremex.
6.00 p.m.—L'Heure du Crépuscule.
7.00 p.m.—Musique de dîner.
7.30 p.m.—Récital de piano.
7.45 p.m.—Narcisse et Pamela.
8.00 p.m.—Musique populaire hawaienne.
8.15 p.m.—L'orchestre Philharmonique de Philadelphie, sous la direction de Léopold Stokowski.
10.00 p.m.—La joute de hockey, directement du Forum, à Montréal.
10.30 p.m.—L'orchestre de l'hôtel Victoria.
11.00 p.m.—Récital d'orgue, du théâtre Capitol. Organiste M. Léonce Crépeault.
11.30 p.m.—Heure Tavannes.

DIMANCHE

12.00 p.m.—L'Heure de la pharmacie Brunet.
1.00 p.m.—L'heure exotique.
1.15 p.m.—Le programme du fleuriste.
1.45 p.m.—Programme Faguy-Lépinay.
2.15 p.m.—Causerie sur la chiropratique.
2.30 p.m.—Le programme J.-R. Croteau.
3.00 p.m.—Silence.
4.00 p.m.—L'heure Catholique de Québec, présentation de Lagueux & Darveau Ltée.
5.00 p.m.—Programme du Canadien National.
5.30 p.m.—Récital d'orgue de l'hôtel Royal York, Toronto. Au console, M. Hearvey Robb.
6.00 p.m.—Programme de la Quebec Motor Sales.
6.30 p.m.—Musique du dîner.
7.00 p.m.—Programme Vapex.
7.30 p.m.—Chant poplaire en français.
7.45 p.m.—Causerie sur les soins des cosmétiques.
8.00 p.m.—Le trio instrumental de CHRC.
8.30 p.m.—Grand programme Crémex. Opéra Le Petit Duc, par nos meilleurs artistes locaux. Accompagnement d'orchestre.
9.30 p.m.—L'Heure de la Canadian Industries Limited.
10.30 p.m.—Heure Tavannes.

LUNDI

9.00 a.m.—Musique.
9.30 a.m.—Ma Normandie.
10.00 a.m.—L'heure Ensoleillée.
11.00 a.m.—Musique.
11.30 a.m.—Programme Faguy-Lépinay.
12.00 p.m.—L'heure quotidienne Robitaille.
1.00 p.m.—Nouvelles, cotes, etc.
1.30 p.m.—Les demandes spéciales.

Les programmes de lundi soir seront publiés lundi.

Poste CHRC

DIMANCHE SOIR, DE 8 h. 30 à 9 h.30

CONCERT CREMEX
Un régal artistique

(a) Orchestre: Ouverture Lutzpiel.
(b) Le Petit Duc, L'opérette spirituelle et toujours aimée du public sera donnée au complet.
1. Chœur: Voici l'heure.
2. Chœur: Voici venir les deux époux.
3. Solo: Enfin, nous voici, ma petite.
4. Orchestre: Gavotte.
5. Duo: C'est pourtant bien doux.
6. Duo: Je t'aime.
7. C'est l'usage.
8. Chœur: Il a l'oreille basse.
9. Chœur: Mon Colonel.
10. Scène: Vous me suivrez.
11. Chœur: Que la trompette sonne.
12. Chœur: La leçon de chant.
13. Chœur: Solfège.
14. Solo: Ronde de la paysanne.
15. Duo: C'est une idylle.
16. Chœur: Couplets du départ.
17. Scène: Vous menacer.
18. Chœur: Ils ont c'qu'ils nomment..
19. Solo: Il était un petit bossu.
20. Chœur: La guerre, c'est donc ça.
21. Chœur: Pas de femmes.
22. Duo: Duo de la tente.
23. Chœur: Couplets de l'épée.

Au programme: 6 de nos meilleurs artistes formant la distribution complète. Chœur et orchestre.

DISTRIBUTEURS EXCLUSIFS
pour les
RADIOS MERCURY
Distribution de territoire.
S'adresser à
WOODLAND RADIO CO.
115 University Tower Building
660 Ste-Catherine Ouest
Montréal

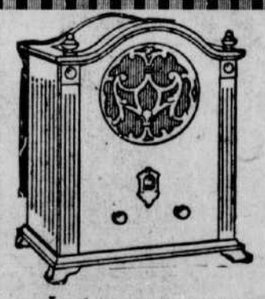

Le temps passe
Mais il passe mieux
avec un
SPARTON
Le petit modèle à
$64.50
vous émerveillera

Complet avec les lampes. Le tout garanti pour un an. Conditions de paiement faciles.

Un autre modèle
SPARTON
qui donne un rendement exceptionnel est l'appareil ci-dessus à
$139.50

GAULIN-TANGUAY Ltée
QUALITE D'ABORD -- SERVICE TOUJOURS
371 rue St-Joseph --- Québec

LES JOUTES DE HOCKEY DU "CANADIEN"

irradiées directement du Forum à Montréal

Le jeu détaillé des parties que le "Canadien" jouera à Montréal les 16 et 30 janvier, 13 et 27 février et 12 mars sera irradié spécialement du Poste CHRC à 9 heures du soir. Cet arrangement a été conclu pour votre plaisir et votre divertissement, par les manufacturiers des cigarettes Winchester, d'un mélange parfait !

PROGRAMMES CHOISIS DE LUNDI

6.00 h. p. m.
WEAF, New-York, 454—660 k.
Orchestre de l'Empire Room du Waldorf-Astoria.
WLW, Cincinnati, 428—700 k.
Programme Old Man Sunshine.
WTIC, Hartford, 283—1060 k.
Les Medcaps.
WABC, New-York, 349—860 k.
Programme Kaltenborn.

6.15 h. p. m.
WTAM, Cleveland, 280.4—1070 k.
Programme Gene & Glenn.
WTIC, Hartford, 283—1060 k.
Les Serenaders.
WABC, New-York, 349—860 k.
Vaughn de Leath: cantatrice. Beau programme de chant.
KDKA, Pittsburh, 306—980 k.
Programme Lawrence.

6.30 h. p. m.
WEAF, New-York, 545—660 k.
Les Rex Cole Mountainers.
WABC, New-York, 349—860 k.
Programme choisi d'orchestre.
KDKA, Pittsburg, 306—980 k.
Concert.

6.45 p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Lowell Thomas donne, pour le Literary Digest, les dernières nouvelles mondiales : politiques et autres.

7.00 p. m.
WEAF, New-York, 454—660 k.
Les Lumber Jacks du Vermont. Quatuor mâle avec piano. Solo d'accordéon.
WABC, New-York, 349—860 k.
Myrt & Marge.
KYW, Chicago, 294.1—1020 k.
Orchestre.
WMAQ, Chicago, 448—670 k.
Orchestre.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Programme Pepsodent : Amos 'n' Andy.

7.15 p. m.
WLW, Cincinnati, 428—700 k.
Mélodies
WTIC, Hartford, 283—1060 k.
Ensemble de banjos.
WABC, New-York, 349—860 k.
Bing Crosby.
WHAM, Rochester, 260.7—1150 k.
Programme choisi de musique.
WMAQ, Chicago, 448—670 k.
Concert.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Les Tastyeat Jesters: Chant et musique.
WEAF, New-York, 454—660 k.
Orchestre Campbell.
WOR, Newark, 422.3—710 lk.
Orchestre de concert de H.-S. Maurer.

7.30 h. p. m.
WEAF, New-York, 454—660 k.
Quart d'heure Prince-Albert. Alice Joy, contralto avec orchestre.
WJR, Détroit, 406—750 k.
Les Serenaders.
WABC, New-York, 349—860 k.
Les Sœurs Boswell.
WHAM, Rochester, 260.7—1150 k.
Orchestre Skultety.

7.45 h. p. m.
WABC, New-York, 349—860 k.
Downey & Wons.
KDKA, Pittsburg, 306—980 k.
Progamme Hollywood.
KYW, Chicago, 294.1—1020 k.
Les Stebbins Boys.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Orchestre de danse de Victor Arden.
WEAF, New-York, 454—660 k.
Les Goldbergs: comédie avec musique et chant.

8 h. 00 p.m.
WABC, New-York, 349—860 k.
Bath Club.
WHAM, Rochester, 260.7—1150 k.
Mélodies.
KYW, Chicago, 294.1—1020 k.
Orchestre.
WMAQ, Chicago, 3448—670 k.
Orchestre de concert.
WPG, Atlantic-City, 272.6—1100 k.
Daniel et Luca, mandolinistes.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Le "Contented Program". Chant et orchestre.

8 h. 15 p.m.
WPG, Atlantic-City, 272.6—1100 k.
Guy Lombardo et les Royal Canadians.

8 h. 30 p.m.
WLW, Cincinnati, 428—770 k.
Orchestre.
WEAF, New-York, 454—660 k.
La voix de Firestoe; Orchestre, Quatuo mâle et piano.
WOR, Newark, 422.4—710 k.
Willard Robinson et son orchestre Deep River.

9 h. 00 p.m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Orchestre Maytag avec un quatuor mâle.
WEAF, New-York, 454—660 k.
A. & P. Gypsies, avec un ténor.

9 h. 15 p.m.
WOR, Newark, 422.3—710 k.
Comment danser le Westchester: Zrthur Murray, instructuer.

9 h. 30 p.m.
WABC, New-York, 349—860 k.
Soirées de Paris.
WMAQ, Chicago, 448—670 k.
Orchestre de WMAQ.
WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.
Orchestre de concert de l'hôtel Traymore.
WEAF, New-York, 454—660 k.
La parade des Etats; Orchestre, soprano; ténor, chœur mixte.

10 h. 00 p.m.
WABC, New-York, 349—860 k.
Orchestre de Lombardo.
WJZ, New-York, 395—860 k.
"Avec la police montée du Canada". Episode du Nord-Ouest; Musique.
WOR, Newark, 422.3—710 k.
Les Fox Fur Trappers. Quatuor mâle.

10 h. 15 p.m.
WOR, Newark, 422.3—710 k.
Les Diamond Entertainers; Orchestre de danse de Neil Golden.

10 h. 30 p.m.
WLW, Cincinnati, 428—700 k.
Programme varié.
WMAQ, Chicago, 448—670 k.
Romance.
WABC, New-York, 349—860 k.
Programme Chesterfield : Music that satisfies.

10.45 p. m.
WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.
Le chanteur de la rue.
WTIC, Hartford, 283—1060 k.
Programme de harpe.
WMAQ, Chicago, 448—670 k.
Musique choisie.

11.00 p. m.
WLW, Cincinnati, 428—700 k.
Les Night Caps.
WTAM, Cleveland, 280.4—1070 k.
Musique choisie.
WABC, New-York, 349—860 k.
Orchestre Belasco.
WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.
Récital d'orgue de Jean Wiener.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Musique Slumber.
WEAF, New-York, 454—660 k.
Orchestre de danse du Waldorf-Astoria
WABC, New-York, 349—860 k.
Orchestre de danse du Waldorf-Astoria.

11 h. 30 p.m.
WLW, Cincinnati, 428—700 k.
Fanfare.
WABC, New-York, 349—860 k.
Orchestre Matriguera.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Tito Coral, chanteur de l'Amérique du Sud.
WEAF, New-York, 454—660 k.
Jesse Crawford, poète de l'orgue.
WOR, 422.3—710 k.
Programme Moonbeam:
Wee Fiddle Moon (filles)..... Hoffmeister
Beauty's Eyes (trio à cordes)..... Tosti
When My Dreamboat Sails (filles)..Brooks
Theme: Slumber Boat..... Gaynor
Sleepy Town (filles)..... Hahn
Air for the G. String (violon)..... Bach
Neath the Southern Moon ..... Herbert (filles).
Theme: Blanket Bay..... VonTilzer
WJZ, New-York, 395—760 k.
Récital d'orgue de Lew White.

L'HEURE CATHOLIQUE DE QUEBEC

L'irradiation de la série des heures Catholiques de Québec, par le poste CHRC, commencera demain, dimanche, le 17 courant, de 4 à 5 heureurs de l'après-midi. L'irradiation se fera directement de l'église de Jacques-Cartier dont les grandes orgues donneront un cachet encore plus imposant au chant des diverses chorales qui se suivront aux microphones de CHRC.

Des causeries seront aussi données, chaque dimanche, au cours de ces Heures Catholiques de Québec, qui ont été rendues possibles par courtoisie de la maison Lagueux & Darveau, courtiers en obligations.

CHRC

PROGRMME DE LA MAISON C. ROBITAILLE ENR.
Lundi le 18 janvier 1932

1—Piano—Duo
Québecoise.....Germaine Lavigne
Mme Berthe Roy et Mlle Germaine Lavigne
2—Chant:
Innamorata.....Merchetti
Mlle Carmel Drolet
3—Piano:
Feux Follets.....MacDowell
Mlle Valentine Rousseau
4—Chant:
Souhaits.....Peyria
Mlle Marcelle Pothier
5—Piano:
Etude.....Pirani
Mlle Isabelle Powers
6—Chant:
Si j'avais vos ailes.....Massage
Mlle Agathe Tremblay
7—Piano:
Drifting.....Friml
Mlle Anita Vachon
8—Chant:
Mon cœur s'ouvre à ta voix. Extrait de Samson et Dallia.....Saint-Saens
Mlle Jeanne Doré.

Police montée

La devise de la Royal Canadian Mounted Police, "Attrappe ton homme", a été inspirée par des chasses à l'homme telle que la poursuite du jeune sauvage "Almighty Voice", dont l'histoire sera ravivée dans le programme "With Canada's Mounted", du système NBC-WJZ, lundi, le 18 janvier, à 10 p.m.

En 1895, Almighty Voice, recherché pour avoir tué illégalement un chevreuil, se moqua de la police et la défia de jamais l'atteindre. La poursuite coûta la vie à plusieurs hommes, conduits dans les parties les plus éloignées et les plus sauvages du nord canadien. Cette chasse dura deux ans et causa presque un soulèvement général des Indiens avant que le criminel et deux confédérés fussent arrêtés.

T.-Morris Longstreth, historien officiel de l'organisation, a préparé l'histoire grâce aux records conservés dans les archives canadiennes.

NOUVELLES DE LEVIS

(Suite)

d'église, messe à Loretteville, dîner, courses dans l'après-midi et concert le soir. Le club partira de son chalet, salle Dion, rue St-Louis, à Lévis, à 8 heures 30, demain matin, et on prendra le bateau de 9 heures. Quoique la neige soit presque toute disparue, les gais lurons n'en continuent pas moins leurs activités de leur intéressante saison.

Funérailles de Mme Vve Fortunat Vien, à Lauzon

Mercredi matin, le 23 décembre dernier, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, en l'église de Lauzon, ont lieu les funérailles de dame Rébecca Charest, épouse de feu M. Ferdinand Vien, décédée à sa résidence, rue St-Narcisse, à l'âge de 62 ans et 10 mois.

Les funérailles étaient sous la direction de M. J.-P. Thibault, de Lévis. La levée du corps fut faite par M. le curé H. Bernier qui chanta le service, assisté de MM. les vicaires Belisle et Tanguay, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient : la croix, M. le maire J.-Aurèle Dorval ; les coins du poèle, MM. J. Bonneau, P. Chartré, G. Gosselin et J. Dubé.

Le deuil était conduit par MM. Saluste, Roméo, Amédée, Constant et Maurice Vien, fils de la défunte; M. C.-H. Ringuet, son gendre ; M. Xavier Charest, son frère ; MM. Joseph Vien et Michel Remillard, ses beaux-frères ; MM. Hervé Charest, Achille Charest, Théofred Goulet, Henri Remillard, Valère Duchesneau, Lionel Vien, C.-H. Guay, ses neveux ; MM. Félix Vien, Willie Hearn et Georges Hearn, ses cousins.

On remarquait dans le cortège funèbre : MM. L.-P. Ringuet, T. Tremblay, J. Larrivée, A. Larrivée, W. Brulotte, F. Plante, F. Larrivée, L. Létourneau, J. Dubé, fils, H. Bonneau, H. Chartré, R. Létourneau, M. Vézina, A. Pouliot, L. Vézina, A. Longchamp, L. Normand, S. Guay, H. Dumas, A. Dumas, H. Dumas, A. Fradette, J. Bellerive, R. Bissonnette, E.-E. Davignon, H. Paquet, A. Verret, O. Laflamme, O. Mercier, A. Bissonnette, R. Bissonnette, W. Gingras, P. Samson, C. Fradette, J. Fradette, A. Drapeau, J. Vézina, E. Dion, R. Boutin, H. Boutin, J. Bourassa, L. Savard, A. Bourget, R. Roy, P. Dubreuil, L. Guérin, E. Lemieux, A. Guay, J. Samson, P. Huot, P. Drapeau, A. Lagueux, C. Lagueux, P. Drapeau, A. Samson, P. Samson, L. Samson, O. Samson, père et fils, P. Samson, H. Coutellier, E. Dumas, H. Pruneau, D. Dumas, D. Nolin, E. Guay, C. Robitaille, A. Bourassa, L. Bourassa, E. Vézina, J.-E. Paré, A. Samson, J. Samson, J. Samson, C. Aubé, A. Aubé, J. Lagueux, O. Poitras, W. Coulombe, H. Gagnon, J. Gagnon, G. Forgues, R. Blais, W. Blais, P. Bourassa, H. Roy, R. Lemieux, P. Dumas, J. Lavoie, A. Larrivée, P. Guay, J. Dumas, A. Bissonnette, O. Bellerive, A. Dubreuil, H. Dubreuil, M. Roy, L. Hearn, J. Rémillard, W. Samson, fils, A. Samson, L. Samson, etc.

Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière St-Joseph et inhumés dans le terrain de la famille à laquelle nous réitérons nos plus cordiales sympathies.

La famille Fortunat Vien désire remercier cordialement toutes les personnes qui, à l'occasion de la mort de Mme Vve Fortunat Vien, ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, affiliations, lettres ou cartes de sympathie, soit en assistant aux funérailles. A tous un cordial merci.

Il faut une autorisation pour solliciter dans Lévis

Dimanche dernier, le curé Carrier, de Lévis, a mis ses paroissiens en garde contre les personnes qui sollicitent dans la ville sans avoir une autorisation des autorités religieuses. On ne doit pas donner ni écouter ces personnes qui se trouvent à exploiter la charité d'une manière injuste. Il faut une autorisation pour solliciter dans les limites de la cité de Lévis si non on s'expose à être arrêté et à des ennuis.

Les affaires municipales à Lévis

Une séance du conseil de ville de Lévis a été tenue hier soir, sous la présidence de M. le maire Dr Joseph Leblond. Tous les échevins étaient présents. Nous devons résumer le compte rendu de la séance vu l'heure où le journal va sous presse le samedi.

Les débentures vendues à 96.50, au taux de 5½%

M. le maire dit avoir obtenu du ministre du département des Affaires municipales la permission de vendre les $30,000 de débentures de gré à gré, le taux minimum ayant été fixé à 96.50 plus les intérêts accrus, au taux de 5½% pour une période de dix ans. Des soumissions furent demandées à des maisons de courtiers de débentures qui offrirent 95.50. Comme cela ne rencontrait par le minimum fixé, M. le maire dit avoir chargé un agent de débentures qui a trouvé une maison offrant 96.50, à la condition de faire vendre rapidement la moitié du montant, soit $15,000, ce qui a été fait et la Corporation des Prêts de Québec offre d'acheter ces $30,000 de débentures à 96.50.

MM. les échevins Durand et Brochu disent que si on avait fait cette vente au comptoir on aurait probablement obtenu un meilleur prix.

M. le maire dit que ce système a déjà été essayé et a prouvé que les débentures à courte échéance se vendent bien tandis que celles à plus longue échéance se vendent difficilement. Il ajoute avoir fait pour le mieux dans les circonstances.

Il est proposé par M. l'échevin Larochelle, secondé par M. l'échevin Michaud que le conseil décide de vendre de gré à gré les $30,000 de débentures à la Corporation des Prêts de Québec, au prix de 96.50, tel que mentionné plus haut, conformément à l'autorisation du sous-ministre du dépt des Affaires Municipales, en date du 30 décembre 1931. Adopté sur division, MM. les échevins Durand et Brochu votant contre.

Il est proposé par M. l'échevin Larochelle, secondé par M. l'échevin Michaud que le greffier soit autorisé de remettre au trésorier les $30,000 de débentures émises en vertu du règlement No 307 et que le trésorier soit chargé d'en faire la livraison à la Corporation des Prêts de Québec. Adopté sur division, MM. les échevins Durand et Brochu votant contre.

Un compte de M. Roméo Lainé, au montant de $100.00, re: travail en rapport avec le placement des $30,000 d'obligations au prix de 96.50. MM. les échevins Durand et Brochu votent contre l'approbation de ce compte.

L'archevêque-élu de Québec remercie

Le conseil de ville de Lévis, à sa dernière séance, passa une résolution de félicitations à S. E. Mgr Villeneuve, à l'occasion de sa nomination comme archevêque de Québec et chargea le greffier d'en envoyer copie au nouvel archevêque. Ce dernier a répondu en disant être très sensible aux hommages de la cité de Lévis et qu'il bénit de tout cœur la population si chrétienne et ses dignes échevins. Il reconnait le grand esprit chrétien qui a formé l'enfance des Bourget, des Bégin et des Rhéaume. Il est heureux de compter Lévis dans le beau domaine spirituel que le Souverain Pontife vient de donner en héritage à l'évêque de Gravelbourg. La bénissant de tout cœur, il souhaite la voir toujours prospérer dans le sens de ses nobles traditions.

Rapport du chef de police de Lévis au conseil

Le chef de police, M. P.-A. Guay, soumet au conseil son rapport sur les activités du corps de police et de la brigade du feu au cours de l'année écoulée, rapport qui se lit comme suit :

75 arrestations pour ivresse ; 3 pour vendre sans licence; 14 pour vagabondage; 20 pour troubler la paix; 15 pour contravention à la loi des liqueurs, formant un total de 138. Il dit qu'on a donné protection à 931 personnes, soit 95% des étrangers et de plus le corps de police à répondu à 189 plaintes soit par téléphone ou verbales. Pour le département du feu, la brigade a répondu à 112 appels, soit 60 pour feux de cheminée sans dommages, 13 pour feux de maisons, causant des dommages d'environ $6,000 en parties couverts par les assurances et 39 feux à d'autres propriétés, sans aucun dommage consistant en feux dans l'herbe, au dépotoir et sur les gazons.

Réponses à des interpellations

M. l'échevin Durand, à la séance du 23 décembre, fit des interpellations et voici les réponses :

La dette totale de la ville au 31 décembre 1931, y compris le quai de la Traverse, était de $1,171,100.

La dette totale dûe à la Banque par la ville au 31 décembre 1931, était de $193,096.50.

Le montant des arrérages de taxes dues à la ville au 31 décembre 1931, la nouvelle perception non comprise, est de $67,354.49.

Le montant des intérêts et fonds d'amortissement que le conseil doit rencontrer sur la dette totale de la ville contractée eu 31 décembre 1931, non compris l'argent du chômage, est de $104,363.68.

Le montant que la ville doit payer annuellement pour le terrain loué du C.N.R., au quai de la Traverse de Lévis (élargissement) est de $180. Le montant du budget voté : A—du 1er janvier au 31 décembre 1931, est de $235,689.67. B—Le montant du rôle à percevoir du 1er mai 1931 au 30 avril 1932, est de $197,496.85.

M. l'échevin Brochu, à la séance du 23 décembre, fit une interpellation et voici la réponse :

Il est vrai qu'une certaine quantité de manholes ou couvercles de manholes ont été achetés d'une Fonderie du comté de Dorchester.

Les six manholes ont été achetés au prix de $22.75 chacun.

Cet achat n'a pas été autorisé par le conseil.

M. l'échevin Michaud dit qu'il a acheté cette marchandise de M. Bégin, gérant de la Fonderie de St-Anselme, qui est un résident de Lévis, un propriétaire et un payeur de taxes, pour faire un essai et une fois seulement. Il dit qu'avec les prix demandés à la Fonderie de Lévis, la différence fut de $6.53 en moins.

MM. les échevins Durand et Brochu disent qu'il est bien vrai que M. Bégin est résident et propriétaire dans Lévis, mais sa fonderie n'est pas située dans Lévis tandis qu'il y a ieiune fonderie qui emploie des ouvriers de Lévis et leur permet de vivre. Il ajoute que pour une si petite différence dans les prix il aurait mieux valu donner la préférence à une industrie de Lévis.

M. l'échevin Michaud demande s'il n'y a pas un ou des échevins qui sont intéressés dans la Fonderie de Lévis comme actionnaires.

M. l'échevin Durand répond qu'il a une part dans cette fonderie et qu'il ne le regrette pas, vu que cela lui permet d'y faire travailler des ouvriers de Lévis et de faire vivre ainsi leurs familles.

Les travaux de chômage vont commencer mardi prochain

M. le maire dit que maintenant les débentures vendues, les travaux vont pouvoir commencer dès mardi prochain.

M. l'échevin Michaud demande aux échevins de bien vouloir préparer la liste des ouvriers de leur quartier respectif et la lui soumettre. On emploiera aux travaux d'aqueduc une quarantaine d'ouvriers qui travailleront une semaine pour chaque équipe.

La séance est ensuite levée à 9 heures et ajournée sine die.

PRESQUE A PLAT SUR LE DOS

Douleurs dans le dos! Cesseront-elles jamais? Elle est presque au désespoir. Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham soulage les "maladies féminines" depuis plus de 50 ans.

Ne manquez pas d'entendre
LEOPOLD STOKOWSKY
ainsi que
l'Orchestre de Philadelphie
dans le plus grand programme d'une grande série

La cinquième radiodiffusion que vous offre Philco sera la plus excellente qui vous soit jamais venue par la voie des ondes. Ce concert du 16 janvier comprend non seulement la musique de cet orchestre de réputation mondiale, mais encore les voix de dix distingués solistes d'opéra dans un émouvant programme wagnérien, radiodiffusé directement de l'Académie de Musique à Philadelphie. Entendez-le. Vous en raffolerez !

Ce soir 16 janvier
de 8 h. 15 à 10 heures
Postes
CKAC et CHRC
ou n'importe quel poste de la Chaîne Columbia

C.I.L.
Opera House of the Air
Dimanche, 9.30 à 10.30 P. M.
The Grand Duke
REGINALD STEWART
Directeur

CFCF,	Montréal	CHRC,	Québec
CRAC,	Montréal	CNRO,	Ottawa
CHNS,	Halifax	CFBO,	Saint-Jean
CNRA,	Moncton	CFNB,	Fredericton
CKNC,	Toronto	CKOC,	Hamilton
CKGW,	Toronto	CJGC,	London

2

CONCERT STOKOSKI CE SOIR

La radio promet un véritable régal aux amateurs d'émissions musicales, ce soir — de 8.15 à 10 heures. Un grand concert par Leopold Stokoski en personne, secondé par le grand orchestre de Philadelphie. Les radiophiles québecois auront ces émissions par voie des postes CKAC et CHRC.

DECEDE

Nous avions le regret d'annoncer hier dans notre journal la mort de M. Alfred Bédard, décédé à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, à Québec, jeudi soir dernier. Voici la photographie de feu M. Arthur Bédard.

TRAGIQUE CARRIERE

(Suite)

Guerre. Tous leurs malheures en Grèce, ne sont tombés sur la famille royale, que parce qu'il ne lui était jamais venu à l'idée que l'Allemagne ne pouvait pas dominer le monde.

LA RANCON DE LA GLOIRE

Ici bas, la joie, la gloire et l'amour ont un lendemain. Hélas, Sophie le devait apprendre bien vite.

Le premier signe de ses malheurs futurs, en même temps que le premier avertissement de la Providence c'est la guerre Gréco-Turque, si désastreuse pour les grecs, qui les lui donna. Mais elle ne devait pas, elle ne pouvait pas comprendre, plutôt. Pendant la première décade qui s'écoula après cette malheureuse équipée, que les souverains grecs employèrent de leur mieux à refaire les finances de leur malheureux pays, l'amitié ne se démentit pas avec les germanophiles, et rien ne put ouvrir les yeux de Sophie. Le petit peuple grec, devant l'ardeur et la bonne volonté manifestée par la famille royale pour réparer les maux causés par la guerre, leur pardonna leurs erreurs, mais les pauvres souverains ne comprirent pas que l'intérêt primordial de la Grèce exigeait qu'elle se tint indépendante, et plustôt francophile, entourée qu'elle était de barbares jaloux de ses richesses et de sa gloire séculaire.

LA MAIN DU DESTIN S'APPESANTIT

Les grands malheurs de Sophie commencèrent avec l'assassinat tragique de son beau-père, le roi Georges I, à Salonique, le 18 mars 1913, et devaient se suivre sans interruption jusqu'au moment de son exil, à Florence, en 1925, tandis que sa famille continue d'expier les excès d'orgueuil de la famille Hohenzollern, comme si la Providence voulait par là donner aux nations de la terre une leçon salutaire.

La série des malheurs de la malheureuse princesse est longue, et la poursuit partout et sans cesse. Elle commence avec la répudiation du traité de défense mutuelle Gréco-Serbe, au moment de l'attentat de Sérajevo et de l'invasion du malheureux petit pays par les hordes austro-hongroises, bientôt suivies de milices allemandes. Evidemment, Sophie ne pouvait pas renier l'amitié de son frère, et combattre contre lui, même pour observer les clauses d'un "chiffon de papier" et défendre un petit peuple lâchement assaillí, quand son frère prenait parti contre lui et que l'Allemagne déclarait la guerre à ses ennemis Séculaires. Convaincue de la victoire finale des armées allemandes et de la gloire qui ne manquerait d'en retomber sur la maison des Hohenzollern, Sophie manifesta un germanisme exagéré, et toute la cour de Grèce la suivit. Si bien que les Alliés, devant le danger que cela constituait pour eux, durent entreprendre une expédition militaire à Salonique dirigée de main de maître par le général Sarrail. Mais Sophie ne devait pas encore ouvrir les yeux. On l'a même accusée de s'être servi des femmes de sa cour pour séduire les officiers du général Sarrail et leur extorquer des renseignements et des secrets militaires et diplomatiques qu'elle fit ensuite parvenir, à son frère par un espion célèbre, allant jusqu'à se rendre elle même au devant de Guillaume, en deux occasions, en passant par la Suisse, pour discuter avec lui de la situation. Le Livre Blanc de Grèce a publié, en outre, un bon nombre de dépêches et de communications adressées par Sophie à son frère, où elle manifeste sans cesse un esprit ouvertement pro-allemand.

ON L'ACCUSE DE TENTATIVE D'ASSASINAT

En mai 1918, la nouvelle fut rapportée et répandue dans tout l'univers que Constantin était mourant à Zurich, des suites d'une ancienne blessure qui s'était rouverte. Mais la rumeur circula bientôt que la blessure dont souffrait le roi de Grèce était toute fraiche, et cette rumeur est responsable de ce qui a peut-être été le plus grand malheur de Sophie. On a dit qu'elle avait elle-même tenté d'assassiner son mari avec un couteau, après avoir appris qu'il venait de s'entendre avec Vénizélos pour lancer la Grèce dans la Grande Guerre, aux côtés des Alliés. Il faut dire, cependant, que rien de cela n'a jamais été prouvé, et que plusieurs autorités le tiennent pour une fausseté, en disant que Constantin n'était aucunement influençable, et que Vénizélos lui-même ne pouvait parvenir à lui faire partager ses vues. Cela se serait passé en 1917, peu de temps avant que les Alliés n'ait forcé Constantin à abdiquer et à gagner l'Autriche.

RETOUR ET NOUVELLE ABDICATION

Alexandre, un roi de paille, [illegible] par les Alliés étant [illegible] 1919, et la couronne ayant [illegible] été offerte au pr

PROPRIETAIRES; VOS LOGEMENTS SE LOUERONT VITE ET BIEN SI VOUS LES ANNONCEZ DANS LE "SOLEIL"

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" (ltée) — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU
"SOLEIL"

Un CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 2 centins.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a. m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractères plus gros seront chargées 50c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqués par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

Les annonces peuvent être données aux succursales dont nous publions la liste ci-bas ou au bureau du Soleil et elles sont strictement payables d'avance.

50 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau :

ALLIANCE LIMOILOU LTEE, 138 5e rue. Tél. 4-0481
BEAULIEU EUCLIDE, 371 St-Luc. Tél. 6050
BERNIER HUGUES, pharmacien, 271 rue St-Joseph. Tél. 3-0809
BLAIS DAMASE, épicier, 174 rue Ste-Thérèse. Tél. 4-0249
BOIVIN J.-R., restaurateur, 211 de la Couronne. Tél. 4-0382
BROUSSEAU J.-EDGAR, 766 rue St-Vallier. Tél. 4-0422
CHAMBERLAND ARTHUR, 16 ave Berthiaume, St-Frs-d'Assise. Tél. 4-4559
CLOUTIER MLLE R.-A., 1131 rue St-Vallier. Tél. 7840
JOB GOYER (1931) Ltée, Succursale No 1, 179 rue St-Joseph. Tél. 9-12-14-16-19-21-23-26-28-30jan 2-4fév. -5b
Succursale No 2, 36 rue St-Jean. Tél.
Succursale No 3, 332 rue St-Jean. Tél. 2-1134
Succursale No 4, 17 rue Buade. Tél. 3-3130
Succursale No 5, 459 rue St-Joseph. Tél. 2-6362
Succursale No 6, 317A rue St-Joseph. Tél. 4-0592
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. Tél. 4-0082
Succursale No 8, 103 rue St-Joseph. Tél. 4-0431
Succursale No 9, 46 Côte de la Montagne. Tél. 4-0454
Succursale No 10, 95 rue St-Paul. Tél. 2-7904
Succursale No 11, 176 3ème Avenue. Tél. 4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. Tél. 2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy. Tél. 4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul. Tél. 2-7933
DELISLE ALEXANDRE, restaurant, 117 rue de la Couronne. Tél. 4-0553
DERY CHARLES-AIME, Beauport. Tél. 3-1606a31
DION RENE, 786 rue St-Vallier. Tél. 4-0473
DUBE MAURICE, pharmacien, 243 St-Joseph. Tél. 4-3423
DUBUC F.-X.-LEON, 114 14ème rue. Tél. 4-1962
FORTIN Mme E., 74 4ème Ave, Québec-Ouest. Tél. 2-4790a11
FRANCOEUR L.-A., pharmacien, 557 b-2 St-Jean. Tél. 3-1791
GAGNON J.-Albert, épicier, 884 Chemin Ste-Foy. Tél. 8862
GARNEAU L.-P., 479 rue St-François. Tél. 3-0032
GAUVIN, Mme W.., 1251B rue St-Vallier. Tél. 4-0431
GIGUERE J.-E., tabaconiste, 223 rue St-Joseph. Tél. 3-0738
357 rue St-Joseph. Tél. 4-0562
GINGRAS ARTHUR, ave Royale Beauport.
GINOUX ADELARD, 91 6e rue. Tél. 4-4481
GOSSELIN J.-EMILE, 84 de la Canardière. Tél. 4-1320
LALIBERTE EMILE, restaurateur, 129 Montmagny. Tél. 4-0302
LESSARD ADJUTOR, 109 avenue Francis Ryan, Stadacona. Tél. 3-0021
LEVESQUE J.-A., 1461a 3ème rue. Tél. 4-0320
MARTEL ALEXANDRE, Lorette-ville. B. P., 129 Tél. 112
MARTEL L.-E., Pharmacien, 171 rue Hermine. Tél. 3-2035
PAGEAU J., 595 de la Canardière. Tél. 4-0350
ROBERGE OMER, St-Romuald. Tél. 159
ROGER RENE, 2971/2 10e Avenue Tél. 4-0134
ROY MLLE B., 193 rue des Franciscains. Tél. 6941
ROYER, épicier, 117 rue Victoria. Tél. 3-2083
SOUCY PAUL-H., pharmacien, 81 Avenue Cartier (coin St-Cyrille). Tél. 6768
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL", Tél. 7131

AGENTS

AGENTS bilingues demandés avec expérience de la route pour produits pharmaceutiques. S'adresser 229, des Fossés. 15jan-6fs-1r

AGENTS 100% profit, vendeurs désinfectant, détacheurs, articles de toilette, etc. Echantillons 25c. Renovator Chemical Co., 7614 Boyer, Montréal. 15jan-6fs-1b

AGENTS DEMANDES pour vendre cravates soie pour nous. Nous vous vendons à un prix qui vous permet faire 100% commission. Ecrivez aujourd'hui pour échantillons gratis et renseignements. Ontario Neckwear Co., Dépt. 505, Toronto, 8, Ontario. 9-16-23-30jan-1b

NOUS avons besoin d'agents dans chaque comté pour prendre contrôle des ventes de notre nouveau savon. Opportunité considérable pour vous ouvrir un commerce à vous. S'adresser immédiatement Presto Cleanser Company, 4252, rue Fabre, Montréal. 9-16-23-30jan-1b

AGENT DEMANDE, Article de vente facile. Profit garanti de cent pour cent. Ecrire pour échantillon gratis. Chambre Sept Cent, Quatorze Quatre-Vingt-Cinq rue Bleury, Montréal. 12-14-16jan-1b

AGENT DE MANUFACTURIERS pour vendre une lampe améliorée en demande chez les garagistes et hommes de profession. Ecrire à Case 30, "Le Soleil". -1b

ASSOCIE AVEC $1000

ASSOCIE AVEC $1,000 pour manufacture de robes, seul à Québec, seul capable de faire compétition. A la demande de maisons de gros et détails, l'intérêt de tous. Commerce comptant. Occasion extraordinaire. Capital remboursé 25 fois. S'adresser d'ici à mardi A. Jacques, 241, 1ère Avenue, St-François-d'Assise, Québec. -1b

ANIMAUX DOMESTIQUES

CHIENNE POLICIERE avec 2 jeunes chiens d'un mois. Chienne Fox Terrier, 50 volailles assorties. Un incubateur, capacité 160 poulets. En bon ordre. A vendre bon marché. S'adresser 735, St-Vallier. 13jan-4fs-3f

SERINS CANADIENS à vendre $3.00, garantis bons chanteurs. S'adresser 190, rue d'Aiguillon. -3b

CHIENS—Vente de débarras pour faire de la place. Jolis Pékinois enregistrés. Petits jeunes et vieux. Pomeranniens $10.00 en montant. Aussi Fox Terrier (femelle) très belle et un gros chien, cordernier bon marché. Chatte Angora à vendre. S'adresser 110 De Bernière, Stadacona. 16jan-2fs-3b

EPICERIE-RESTAURANT, un coin, à vendre, dans Jacques-Cartier. Adressez-vous à chambre 207, édifice Florence, 59, St-Joseph. -3r

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS MODERNES, chauffés pour couple ou célibataire, 2 pièces. Possession immédiate. 2 avenue des Bernières, tél.: 5385. 14jan-6fs-5b

APPARTEMENT, suite de 3 chambres meublées et bien chauffées, conviendraient pour 2 ou 3 personnes. S'adresser 86, rue Lavigueur. -5f

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS de Salaberry, Turnbull, Rita à louer immédiatement des plus modernes, de toutes les grandeurs, meublés ou non. Aussi pour possession immédiate, $30.00 par mois et plus. S'adresser au concierge. 16déc-26fs-5f

APPARTEMENTS A LOUER, édifice Lemay, coin Cartier et Aberdeen, tous à 7 chambres et chambre de bain, avec toutes les améliorations modernes, au deuxième plancher. Un de ces appartements au deuxième plancher peut être occupé immédiatement. Des conditions spéciales seront accordées pour le loyer jusqu'au 1er mai au locataire qui en prendra possession pour 1932. S'adresser au concierge sur les lieux ou au bureau d'information Maurice Pollack, Realty Company Limited, deuxième plancher, 85, rue St-Joseph, Québec. Qué. 4jan-26fs-5f

APPARTEMENTS McMahon, appartements modernes, meublés si désiré, chambre de bain, frigidaire, ascenseur, service du concierge. S'adresser 10, rue McMahon, tél.: 2-1093. 15déc-26fs-5f

APPARTEMENTS BERUBE LIMOILOU, suite 2-3 appartements, meubles, avec gaz, électricité, près le Rue et 3e Avenue et pont Dorchester. S'adresser 50, 3ème Avenue, tél.: 4-4350. 12-13-15-16jan-5f

APPARTEMENT à louer, meublé, bien éclairé, avec étage du bain et téléphone, dans famille privée sans enfant. S'adresser à 34½, rue St-Joseph, tél.: 4-4368. 15jan-3fs-5b

PARLIAMENT VIEW, appartement moderne, chauffage à l'huile, eau chaude à l'année, meublé, chesterfield neuf, frigidaire si désiré. Service du concierge, possession immédiate. S'adresser No 57, Grande-Allée, tél.: 2-1740W. 1jan-26fs-5r

APPARTEMENTS GRANDE-ALLEE, à louer pour le 1er mai, un grand, un moyen et un petit appartement, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser au concierge 144, Grande-Allée, tél: 2-4315W. 5jan-26fs-5f

APPARTEMENT de 4 chambres, chambre bain, aussi chambre seule aux appartements Ste-Geneviève, 21, avenue Ste-Geneviève. S'adresser au concierge ou à G.-H. Lachance, 263, rue St-Paul, tél.: 2-6403. 11jan-6fs-5r

41 REMPARTS, appartements de 2-3-4-6 et 12 chambres, chauffés, meublés ou non, magnifique vue dans le port, véranda, références exigées. Téléphone: 2-3381. 9-12-14-16-19-21-23-26-28-30jan 2-4fév. -5b

APPARTEMENTS MONTCALM LTE 115 Claire-Fontaine, logement chauffé de 8 pièces à louer. Service d'un concierge, eau chaude en toute saison. S'adresser J.-H. Boisvert, tél.: 3-1281. 16jan-6fs-5b

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur 1ère hypothèque et autres garantis, en ville et à la campagne. Ed.-Boisseau Picher, notaire, 2A, avenue Turnbull, Québec, téléphone 5-1161. 21sept-1an-7f

ARGENT à prêter sur première hypothèque. S'adresser L.-E. Fortier, N. P., 17, de l'Eglise, tél.: 9450, rés. 2-3926 soir. 8jan-26fs-7r

ARGENT A PRETER sur hypothèque à 6 p. c. 6½ p. c. 7 p. c. en ville. Aussi prêts remboursables mensuellement. J.-C. Picher, notaire, No 473, rue St-Jean. Bureau jour et soir, 7 h. 30 à 8 h. 30 p. m. tél.: bureau 2-7550M, rés. 3-3459. 15déc-26fs-7f

6% ARGENT A PRETER sur 1ère hypothèque, en ville par montants de $500.00 $2,500, $3,000, $10,000, $15,000. S'adresser J. Grenier & Fortier, N. P., 47, Notre-Dame-des-Anges, St-Roch, tél.: 9479. 19-22-24-26-29-31déc 2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28-30jan. 2-4-6-9-11-13-16fév. -7f

ARGENT DEMANDE

UNE SOMME de $3,000 demandée sur première hypothèque, couvrant un quart de la valeur municipale. Ecrire à Casier 23, "Le Soleil". 13jan-8fs-5b

CAPITAL DEMANDE—Quelqu'un ayant un capital de quelques cents dollars, trouvera une excellente occasion etc. retirer un salaire en le plaçant dans une organisation en pleine activité et très achalandée. Donnera bonnes garanties en retour. Ecrire immédiatement à Caster 32, "Le Soleil". 15jan-2fs-8b

ARTICLES DE MENAGE

PIERRE DENIS, chaises, bureaux, matelas, couchettes, sommiers, set salon, poêles et fournaises, gramophones, manteaux pour dames, habits, pardessus, piano automatique, bassin de barbier etc. Achetons à domicile. Haut prix payé. 188, du Pont, tél.: 4-0761. 9jan-26fs-9r

POELES BEACH—La maison J.-P. Bédard & Co, Enr., 72, St-Joseph, vous invite cordialement à visiter leur département de poêles et laveuses usagés, et profiter ainsi de véritables bargains. Tél.: 4-4251, rés. 4-4576. 14jan-26fs-

L'AMEUBLEMENT de 10 pièces à vendre et le logement peut être loué pour garder pensionnaire. Conditions faciles. S'adresser 215, St-Jean. 14jan-6fs-9b

DIVANETTE, set en rotin, clavigraphes, vitrine, argenterie, matelas, poêles, miroirs, étagère avec miroir, chaises antique avec rosettes, bureaux, commodes, etc. habits, robes, Mme Denis, 156, d'Abraham, tél.: 2-0026. 15jan-2fs-9r

AURELE DENIS, 10, des Fossés, tél. 2-5076W, matelas, habillements, set chambre, gramophones, outils menuisiers, violons commodes de monsieur, bureaux, bassinette. Allons à domicile. 14-16jan-9r

J'ACHETE à domicile et à vendre flat desk, moulin, cabinet cuisine, divanette, carrosse d'enfant avec patins, set chambre, vitrine, table boudoir, gramophone, Orthophonic, set salle, bureau, table extension, sideboard, combiné, lit, commode, fournaises, G. Brousseau, 24, St-Nicolas, tél.: 2-4083. 16jan-4fs-9r

GUITARE, manteaux de creamer, meubles, couchettes brunes, tables, boudoir, roll-top, poêle à gaz, divanette, sommier, matelas, vitrine, commodes, garde-robe, outils. Achetons à domicile. S'adresser à 7½, Lacroix. -9r

AUTOMOBILES A VENDRE

CHARS USAGES Buick, Chrysler Dodge, Essex, Ford, Graham, Paige, Plymouth, Chandler, Pontiac, Reo, Studebaker. Bon ordre, conditions faciles. Moteurs marins Chrysler 4 et 6 cyl. Couture Motor Sales, 12 Couronne et 93 d'Abraham, tél. 7163. 7jan-26fs-11r

ABATTOIR DES AUTOS, de St-Roch, 14, St-Roch, tél.: 2-2725, 4-1921. Achetons et vendons toutes sortes d'autos usagées, pièces toutes sortes, pneus, vieux métaux, batteries. Aussi nous vendons et réparons les ressorts. Ouvert jusqu'à 10 heures le soir. 9-12-1 4-16-19-21-23-26-28-30jan 2-4fév. -11r

REPAREZ VOTRE CHAR à bon marché en achetant vos pièces usagées pour toute marque de char, pneus, batteries, Mille, etc. Nous achetons toute marque de chars usagés. S'adresser National Auto Parts, 1264, St-Vallier, tél.: 4-1006-22-24-26-29-31déc. 2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28-30jan. 2-4-6-9-11-15-16-18fév. -11f

FORD TUDOR 1931, Chevrotet 1927, Jack de garage, le tout à vendre en parfaite condition. Vraie aubaine pour prompt acheteur. S'adresser 29 Lafayette. 15jan-26fs-11b

FORD TUDOR 1930 en bon ordre, de marche. Aubaine à $325.00. Tél.: 7544 10jan-4fs-11f

PNEUS USAGES, demandés 30x500, 30x450, 29x440, 30x3½, 32x600, 33x600, 30x5, 32x6, 33x4½, 32x4½, 34x4½, 29x450, 29x475, 33x5. Aussi nous vendons les pneus usagés. S'adresser Caron Tires Shop, coin boulevard des Fossés et Dorchester. 16jan-28fs-11f

A VENDRE OU A ECHANGER

VERITABLE AUBAINE—Joli petit logement chauffé, 5 chambres y compris chambre de bain, eau chaude, $25.00 par mois seulement, système Buckwheat, 1 minute de l'avenue des Erables, à 277A, St-Cyrille, tél.: 2-8630 ou 6276. 11-12-14-16jan-14b

A VENDRE OU A LOUER, maison 16 chambres et deux chambres bain, trois étages, soussèsement, grenier, située numéro 2, rue Ferland. S'adresser pour amples informations Charles-A. Cannon, 70, St-Paul, téléphone 2-0634. 14-16-18-21-23-25-28-30jan. 1-4-6-8-11-13-15-18-20-22-25-27-29fév.3-5-7-10-12mrs -14b

BUREAUX A LOUER

BUREAU à louer plus 2 appartements, 28, rue Montcalm. S'adresser 194, avenue des Erables, tél.: 3-4217. 4jan-26fs-17f

BUREAUX ET PLAIN-PIED à louer, meilleur site pour médecin ou homme d'affaires, situés à 47A, rue St-Jean, près côte du Palais. S'adresser à E.-J. Dynes. 5jan-26fs-17r

BUREAUX, entrepôt, magasins 3,000 pieds carrés, 1er plancher autres différentes grandeurs à partir $15.00, entretenus, service d'ascenseur, édifice Séguin, coin St-Roch, boulevard des Fossés. S'adresser Emile Carette, 34, côte d'Abraham, ou sur les lieux au gardien, tél.: 2-4825. 2jan-26fs-17r

BUREAUX, PLANCHERS ou entrepôts pouvant accommoder n'importe quel commerce. Avantages intéressants. Pour détail s'adresser à Québec Fruit & Fish Exchange, 116, rue Dalhousie, Québec. 9jan-6fs-17b

$45,000 d'assurances à donner à la compagnie qui représentant d'une compagnie qui serait intéressé dans la location d'un bureau. Edifice situé sur la rue St-Joseph. Ecrire à Casier No 26, "Le Soleil". 14jan-26fs-17r

BUREAUX—Grands et petits bureaux chauffés à louer dans l'édifice St-Cyr, No 74, St-Joseph. Pour location s'adresser St-Cyr & Frère, 70, St-Joseph, tél.: 4-3015. 14jan-26fs-17r

BUREAU à louer, coin des rues St-Paul et Dalhousie, éclairé et chauffé, premier plancher. Edifice Whitehead & Turner Ltd, 40, rue St-Paul, tél.: 2-7800, 9-12-16-19-23-26-30déc, 2-6-9-13-16-20-23-27-30jan. -17b

BUREAUX—Salles d'échantillons à louer, plancher de 50x50 pieds à louer pour bureaux ou salles d'échantillons, à diviser au goût du locataire. Chauffé et situé dans le centre des affaires à St-Roch, dans la bâtisse de Max Hudon Enr., 106, rue du Pont. 2-9-16-23jan-17b

BUREAUX situés dans l'édifice Dominion, 126, St-Pierre. S'adresser Dominion Fish & Fruit Ltd tél.: 2-3463. 16jan-26f17r

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRES A LOUER avec ou sans pension. Toutes les améliorations modernes, près de la rue du Pont. S'adresser 101, rue Marguerite. 29no-j.n.o.-23b

BELLE GRANDE CHAMBRE avec pension, dans famille privée, pour messieurs, sobre et honnête. S'adresser 51, St-Anselme. 13jan-4fs-23f

HAUTE-VILLE, belle grande chambre à louer, très bien meublée, bien ensoleillée, coin de rues, avec 2 fenêtres, système de chauffage, bain et téléphone, très bonne pension si désiré. S'adresser tél.: 2-8386. 14jan-4fs-23r

CHAMBRE A LOUER avec pension. Usage du bain, téléphone, dans famille privée. Aussi repas à la semaine ou à la carte à prix modéré. S'adresser à 109 du Pont. 11-13-15-16jan-23f

BELLE GRANDE chambre avec ou sans pension, dans famille privée, sans enfant. S'adresser 25½, St-Réal. 15jan-6fs-23b

CHAMBRE et pension nouvellement établie, excellente cuisine, eau chaude et froide dans toutes les chambres et chambre de bain, téléphone, prix modérés. S'adresser à Mme Lachance, 6, Ste-Famille, tél.: 2-5049. 13jan-3fs-23b

118 ST-AUGUSTIN, vous trouverez bonne pension à la semaine, bas prix. Téléphoner 2-6313W. 13jan-4fs-23b

JEUNES GENS vous trouverez dans faubourg St-Jean-Baptiste, chambre et pension, bain, téléphone, chauffé à l'eau chaude, $6.00 par semaine. Pour renseignements tél.: 5701. 15jan-6f23b

REPAS VOUS PRENDREZ un excellent repas à la pension 302 St-Jean, dîner 30c ou $2.75 pour une carte de 10 repas, aussi déjeuner, souper, prix spécial. S'adresser Mlle Laverdière. 15jan-2fs-23b

CHAMBRE et pension dans famille privée pour messieurs seulement. S'adresser 366, de la Reine. 12-14-16jan-23f

CHAMBRE et pension nouvellement établie, excellente cuisine, eau chaude et froide dans toutes les chambres et chambre de bain, téléphone, prix modérés. S'adresser à Mme Lachance, 6, Ste-Famille, tél.: 2-5049. 16jan-3fs-23b

CHAMBRE meublée à louer avec pension, améliorations modernes, pour monsieur seulement. S'adresser 112½, d'Aiguillon. 16jan-4fs-23r

BELLES grandes chambres doubles et simples, eau courante, bain sur le même plancher, très propres. Pension de première classe. Aussi repas à la semaine. S'adresser Mme Emond, 30, Conroy. 16jan-2fs-23r

CHAMBRES A LOUER

BELLE GRANDE chambre à louer, très confortable, conviendrait pour deux jeunes filles honnêtes. S'adresser 162, rue Fleurie, près rue de la Couronne, tél.: 3-3197. 14jan-4fs-24x

BELLE GRANDE chambre pour une ou deux personnes dans famille privée, chambre de bain avec usage du téléphone, bon chez-soi, pension si désiré. 333 du roi, tél.: 9711. 24sept-j.n.o.-24b

UNE BELLE grande chambre boudoir luxueusement meublée, fenêtre double donnant sur la rue, chambre bain & téléphone, conviendrait pour monsieur ou couple marié, pension si désirée. Une autre chambre confortablement meublée sur même plancher donnant sur la rue, conviendrait pour une ou deux personnes honnêtes, Prix raisonnables. S'adresser à 149½, St-Cyrille, tél.: 3-2604. 11déc-j.n.o-24b

CHAMBRES A LOUER avec ou sans pension. Toutes avec douches, bains et téléphones. Prix réduit jusqu'au 15 juin 1932. S'adresser au gérant Manoir Montmorency, 410, St-Jean, tél.: 2-8164. 8jan-26fs-24r

11 DES REMPARTS à louer très belle grande chambre avec lavabo, très chaude, vue sur le fleuve, maison tranquille, aussi autre petite chambre. S'adresser sur les lieux. 14jan-4fs-24b

CHAMBRE A LOUER, eau chaude à l'année, sur l'étage du bain. Usage du téléphone. S'adresser 6½, Christie, tél.: 2-3466J. 14jan-4fs-24b

HOTEL LORRAINE, carré Hôte-de-Ville, améliorations très modernes. Prix pour chambres au mois $15.00 en montant, aussi chambres à la semaine. Service d'ascenseur. S'adresser au bureau. 21déc-26fs-24r

HOTEL VICTORIA, 56, rue St-Jean, chambre à louer $20.00 par mois en montant, ainsi que chambre et repas taux modéré. S'adresser au bureau. 15déc-26fs-24r

BELLES CHAMBRES doubles et simples, chauffées, garde-robes, dans chaque chambre, usage bain et téléphone, dans famille sans enfant, prix modérés. S'adresser 192, Ste-Marguerite, près rue de l'Eglise. 31déc-26fs-24r

BELLE GRANDE chambre à louer pour une ou deux personnes avec grand garde-robe, eau dans la chambre, sur le 1er étage, dans famille privée. S'adresser à 40, côte Ste-Geneviève 9jan-j.n.o.-24b

45 DES REMPARTS, à louer, grande chambre, une avec 3 fenêtres sur la rue, richement meublée, avec set de chesterfield, gaz si désiré, bain avec douche, usage du téléphone, place tranquille. Prix modéré. 12jan-6fs-24r

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer dans famille privée, confort du chez soi, usage du bain et téléphone. S'adresser 154, St-François, tél.: 4-1278. 13jan-5fs-24b

CHAMBRE MODERNE à louer, près du Parlement, eau courante, dans la chambre, bien éclairée. S'adresser à 112, Grande-Allée. 14jan-6fs-24r

66 ST-AUGUSTIN, belle chambre à louer avec 2 fenêtres, garde-robes, usage bain et téléphone, pension si désirée, prix modéré 14jan-2fs-24b

PLUSIEURS logements 2 à 5 chambres meubl ou non meublés. Plusieurs maisons seules 6 à 8 chambres avec garage, manufacture, entrepôt, magasin, terre le tout marche avec possession immédiate si désiré Renseignements 216, 4ème Rue, tél.: 4-2032 ou E. Asselin, 71½, Victoria. 12-14-16-19-21-23jan-24f

CHAMBRE moderne avec foyer, 1er étage, usage du bain et téléphone, conviendrait pour demoiselle honnête. Prix $15.00 ar mois. S'adresser à 437, rue St-Jean. 14-16jan-24r

CHAMBRE A LOUER pour jeune homme dans famille de 2 personnes, usa u bain et téléphone, garde-robes, eau chaude à l'année. S'adresser 23, rue St-Jean, tél.: 2-8381F. -24b

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE à louer meublée avec fenêtre sur la rue, fournira le poêle pour faire la cuisine, aussi coucher pour 25 cents. S'adresser à 26, des Fossés. -24b

CHAMBRE simple ensoleillée, maison tranquille, confort chez-soi, monsieur préféré. S'adresser 25, St-Martial appt D, St-François-d'Assise, Québec, tél.: 8579. -24b

TRES BELLE chambre à louer pour couple ou 2 messieurs, bel endroit, confort du chez-soi, usage bain, téléphone. Améliorations modernes, prix modéré. S'adresser 47, des Remparts. 14jan-6fs-24r

CHAMBRES, double et simple, très propres à louer. S'adresser 12, McMahon. 14jan-6fs-24r

CHAMBRE à louer avec eau courante dans chaque chambre, matelas à ressort, tranquilité assuré. Aussi suite de chambre. 39, avenue Ste-Geneviève, et 107, Grande-Allée. 14jan-6fs-24r

DESIREZ-VOUS une très belle chambre avec toutes les améliorations modernes, pour être comme chez-vous. Adressez-vous à Mme Côté, 11B, d'Argenson, près boulevard Langelier, tél.: 3-2823. 15jan-2fs-24f

GRANDE CHAMBRE à louer bien éclairée et propre, usage bain, téléphone. S'adresser 190, du Pont. 15jan-3fs-24r

FLAT DE 3 chambres, entrée seule, eau courante, meublé, chauffé. Aussi autre suite 2 chambres et autres chambres, gaz, eau courante, etc. Henchey House, 35, rue Ste-Anne, tél.: 2-7697. 15jan-2fs-24r

FLAT de 2 chambres, bien ensoleillé, avec garde-robes, gaz, usage bain, téléphone. Aussi grande chambre. S'adresser 16, rue Latourelle, Mme J.-A. Roy, 3-0824. 15jan-2fs-24r

PETITE CHAMBRE meublée, sur le devant, chauffée, eau chaude, étage du bain, maison tranquille, conviendrait pour jeune homme. Prix $2.50 par semaine S'adresser 253, Richelieu, tél.: 6672. 15jan-2fs-24b

CHAMBRE à louer chauffée, bien éclairée et propre, usage du bain, $2.50 par semaine. S'adresser 192, Crémazie, 2e étage. 15jan-2fs-24b

HAUTE-VILLE—A louer grandes chambres doubles meublées. Aussi chambres simples. Gaz, bains, eau chaude et eau froide. Prix modérés. S'adresser 64, rue St-Jean, près côte du Palais. 15jan-2fs-24r

2 BELLES GRANDES chambres réparées en neuf, deux fenêtres sur la rue bien ensoleillées, grand garde-robes, usage téléphone, à très bon marché, dans famille privée. S'adresser 3, rue Grant. 16jan-2fs-24b

FLAT A LOUER 3 grands châsit, sur la rue, poêle à gaz, cancher en bois dur, chambre dd ba n privée. S'adresser à 10, Ste-Famille. 16jan-2fs-24b

20 MONT-CARMEL, belle grande chambre à louer avec eau courante, chaude et froide, foyer et poêle à gaz, prix modéré, S'adresser sur les lieux ou tél.: 2-6231. 16jan-2fs-24r

CHAMBRE DOUBLE très propre. Usage du bain, eau chaude à l'année, pension si désirée. Prix spécial, 70½, avenue Cartier, tél.: 3-1045. 12-14-16jan-24r

CHANCES D'AFFAIRES

ON DEMANDE associé avec $500.00 ou bonne valeur pour manufacturer bon produit de table, bien établi. Toujours en main, terre, hôtel, magasin, maison, fromagerie, restaurant dont plusieurs à échanger. Grosse manufacture bien située prix du terrain seulement. 65, Laurier, Sherbrooke, P. Q. 13jan-26fs-26b

Chevaux, voitures, harnais

A VENDRE un beau cheval en très bonne condition. S'adresser à 225, St-Olivier, tél.: 7335. 13jan-2fs-27b

BISSON & GIROUX, commerçants de chevaux. Nous avons en main plusieurs belles juments, pour cultivateur, de différentes pesanteur. Coin Aqueduc et Ste-Thérèse. 30déc-26fs-27f

BELLE SLEIGH d'hiver, fermée, convenant pour boulanger, pâtissier, belle occasion. S'adresser F.-L. Hœckx, 245, St-Jean. 11jan-6fs-27r

A VENDRE berline à neige, traineau à glace, voiture de livraison, beriot-carriole, carriole, cutter, speader, harnais. S'adresser F.-C. Savard, 242, de la Reine. -27b

A VENDRE un beau cheval en très bonne condition. S'adresser à 225, St-Olivier, tél.: 7335. 14jan-2fs-27f

AVIS JE VIENS de recevoir un char de magnifiques chevaux de différentes pesanteurs. Très bons chevaux pour cultivateurs. Prix des plus intéressants. Une visite vous convaincra. F.-M. Bernier, 1955, St-Vallier. 14jan-12fs-27f

PONEY à vendre, avec voitures d'été et d'hiver et attelage, à un prix exceptionnel. S'adresser à 51 Colomb, téléphone 9635, ou 448, St-François, téléphone 8993, Québec. 14jan-3fs-27f

A VENDRE voiture d'hiver pour boucher ou épicier. S'adresser J.-E. Giroux, 83 Berthelot, tél.: 2-7294W. 14jan-8fs-27b

A VENDRE BELLE grosse jument âgée de 12 ans, pesant 1200 à 1300 lbs. S'adresser à G.-Emile Bédard, boucher, 12, rue Bagot. 15jan-2fs-27b

CHEVAL DEMANDE pour sa nourriture pour le reste de l'hiver, pour travailler de 2 à 3 h. par jour. S'adresser 193, Napoléon. 15jan-2fs-27b

Chevaux, voitures, harnais

4 JEUNES chevaux de voiture, pesanteur 1,000 lbs à 1100 lbs à vendre. S'adresser Albert Vallerand, 319, rue Morin. 16jan-6fs-27b

ROULANT DE CHARRETIER à vendre, berline, traîneau, harnais, chevaux, moteur et banc de scie pour marchand de bois. S'adresser P. Savard, 55, Marie-Louise, tél.: 5787. 31déc 2-8-9-15-16jan. -27f

BOIS, CHARBON

CHARBON Coke 25c la poche, Coke 4 poches pour $1.00, Stove, Chestnut 75c la poche. Délivrer dans toutes les parties de la ville. S'adresser A. Falardeau, 161, Dorchester. tél.: 3-3795. 2jan-26fs-30f

BOIS DE CONSTRUCTION, épinette et pin de toutes dimensions B. C. Fir embouveté et moulures de toutes sortes à des prix bon marché. Demandez nos prix. Tél.: 2-5035, 280 St-Paul, voisin la Station Quebec Railway, Bilodeau, Doré, Enr. 16déc-26fs-30r

CHARBON Stove, Chestnut, 75c la poche livré. Charbon bois franc 25c. Coke 25c la poche. Bois, érable, merisier, 2 pieds $2.50 le voyage. Croûtes merisier, slab bouleau $3.00 le voyage. H. Bourassa, 154, Montcalm. tél.: 7815. 18déc-26fs-30f

SI VOUS VOULEZ vous chauffer à bon marché, achetez grosses poches de Stove 75c. Chestnut 75c et Cook 4 poches pour $1.00. Charbon à la tonne $5.50. Aussi bois de chauffage de toutes sortes, prix du voyage $2.25 en montant. J. Racine, 299, Canardière, téléphone: 4-4026. 19déc-26fs-30f

CHAUFFAGE—Prix pour bois tout scié et fendu, bois sec de première qualité. Grosses croûtes 4 pieds érable et merisier $4.00 corde. Moyenne $3.00. Moyenne grosseur $10.50 corde. $2.90 voyage et $2.75. Délignures d'érable et merisier $9.00 corde voyage $2.40. Epinette 4 pieds $8.00 corde, $2.30 voyage. Bois de corde érable 1ère qualité, 2 pieds $7.90 corde, merisier rouge 2 pieds $7.50 corde. Charbon Stove Reading garanti sans pierre, $15.75. Téléphonez à 9829 côte Bell, Québec. Edouard Ruel Limitée. 16déc-26fs-30f

COUR A BOIS, Limoilou Enr., Pont Drouin, 4ème Avenue, tél.: 4-3831. Erable, merisier, 2, 2½, 3 pieds. Croûtes bois franc, bois mou. Spécial merisier bouleau $3.50 la corde. 23déc-26fs-30f

BOIS de chauffage, scié, fendu merisier, érable, 2, 2½ pieds, hêtre, bouleau croûtes merisier, bois mou, charbon dur Stove, Egg, Chestnut à la tonne, la poche. Coke 4 poches pour $1.00. L. Verreault, 153, Napoléon, tél.: 6231. 5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28-30jan. 2-4-6-9-12-13-16-18-20-23-25-27fév. 1mrs. -30f

ESSAYEZ NOTRE BOIS FRANC, scié, fendu $2.75 le voyage livré. Grosses croûtes érables et merisier $3.00, Bloc $3.25. Délignures bois franc 25c la poche, 5 poches pour $1.00. Erable 2, 2½ pieds scié, fendu. Cyrille Bussière, 49, rue St-Bernard. tél.: 6827. 8jan-26fs-30f

BOIS DE CHAUFFAGE à prix réduits, merisier, érables, de la 1ère qualité, scié, fendu, livré $3.50 la corde de 12 pouces. Erables 3 pieds de longueur $8.50 la corde. S'adresser Ed. Conway, 235, Canardière, tél.: 4-2351. 8jan-6fs-30b

CHAMBRES A LOUER

1 SHERBROOKE, chambre à louer a-t No 1 Sherbrooke, propriété entourée d'arbres, très belle vue. Tél.: 4-3000. 16jan-2fs-24b

CHAMBRE et flat à louer avec salle de bain. Possession immédiate. S'adresser Angelo Appartment, 12, rue Garneau ou 27, Ste-Angèle. 16jan-3fs-24

7 HAMEL, chambres doubles et simples, avec eau dans les chambres. Aussi suite de 3 chambres. Pension si désirée. S'adresser P. Dalgle, 7, Hamel. 16jan-6fs-24r

GRANDE CHAMBRE et cuisine à louer avec poêle à gaz, donnant sur la rue St-Jean, $5.00 par semaine. S'adresser à Mme Nolin, 487, St-Jean tél.: 2-3063M. 16jan-2fs-24b

BOIS, CHARBON

CHARBON DUR Stove, Chestnut, première qualité, 75c la poche livré. Charbon de bois franc 25c. Coke bien sassé 25c la poche livré par quantité de 4 poches et plus. Albert Royer, 171, Aqueduc, tél.: 6618. 15déc-26fs-30f

J.-ALDERIC LATULIPPE, No 14, 3ème Avenue, près pont Dorchester, tél.: 4-2112. Bois de chauffage de toutes sortes. Charbon de première qualité. Mesurage pesanteur garantis. Livraison dans toutes les parties de la ville. 30déc-26fs-30f

ATTENTION—Nous venons d'acheter d'une faillite 50 chars de bois de toutes sortes qu'il nous faut vendre à tout prix, faute d'espace. S'adresser Security Mfg Co., 100, 3ème Avenue ou 112, 3ème Rue, tél.: 4-4321. 8jan-26fs-30f

CHARBON DE TOUTES sortes, première qualité à la t

IMMEUBLES

AVENUE LAURIER, deux constructions neuves, 6 logements chacune.
RUE DES FRANCISCAINS, maison seule, 10 appartements. A vendre prix évaluation municipale.
RUE SAUNDERS, 5 logements, 4-5 et 1 de 7 pièces.
GRANDE-ALLEE, maison seule, 12 appartements, pierre sloide. A vendre prix évaluation municipale.
RUE MARQUETTE, à vendre maison d'un logement 10 appartements. Système à l'huile, bonnes conditions.
RUE D'ARTIGNY, construction brique solide,1 logement 8 pièces.
RUE DE SALABERRY, 2 logements 8 appartements, brique solide, $10,000 dont $1,000 comptant, balance $1,000 par année.
RUE ABERDEEN, deux maisons, 3 logements 6 pièces, brique solide, rapportent $233.00 par mois chacune.
RUE ST-CYRILLE,2 logements 7 pièces.
AVENUE BROWN, trois logements 8 et 9 pièces, chauffage à l'huile. Echangerait pour propriété seule 10 appartements dans environs de la ville.
RUE ST-OLIVIER, 3 logements et 1 magasin, brique solide, bonnes conditions.
RUE LAVAL, 2 logements 8 et 9 appartements, pierre solide. A vendre à $1,000 en bas de l'évaluation municipale.
RUE GARNIER, maison d'un seul logement 7 appartements. Paiement initial raisonnable, balance payable comme loyer.
RUE FRASER, 3 logements 6 pièces, à vendre prix de l'évaluation municipale.
CHEMIN STE-FOY, maison d'un seul logement 12 pièces, bel endroit. A vendre prix évaluation municipale.
RUE FRASER, 3 logements, 7 appartements, rapporte $225.00 par mois.
RUE BOURDON, St-François-d'Assise, 2 logements 5 pièces. Bas prix.
RUE ST-AMABLE, 3 logements, 7-8-9 pièces. A vendre à près l'évaluation municipale.
RUE FRASER, trois logements, 6-7-7 pièces, bons revenus.
RUE ST-FRANCOIS, 4 logements, 7-8 pièces, à vendre à près l'évaluation municipale.
RUE ST-JEAN, 2 magasins, 1 étage complet vaste et 4 logements, 11, 6, 6, 8 pièces. Brique solide. Bon placement.
RUE ST-JOSEPH, 4 étages, 2 magasins, 2 logements 12 appartements. Belle valeur comme placement.
AUTRES propriétés de rapport, seules, commerciales dans les limites de la ville et banlieue ainsi maisons de campagnes, terrains, terres à vendre et à échanger, prix conditions avantageux.

LOGEMENTS, BUREAUX, MAGASINS A LOUER

RUE ST-URSULE, 10 appartements, maison seule, 2 chambres de bains

LOGEMENTS A LOUER

69A PARK AVE, appartement neuf très moderne, 6 chambres comprenant chambre de bain en tuile avec douche, eau chaude à l'année, frigidaire, 3 galeries. Toutes les conveniences, comprenant service de concierge. Clair de neige et vidanges. Localité idéale. Tél.: 3-1855. 11jan-3fs-61b

RUE FRASER 240, logement 6 chambres plus chambre bain, un bas, chauffé, eau chaude à l'année, améliorations modernes, aussi garage. S'adresser J.-A. Jolicœur, 93, St-Pierre, tél.: 2-6201. 11jan-26fs-61b

LOGEMENT A LOUER 147 de la Reine, chauffé, 5 chambres plus chambre bain, cave à légumes, clair de neige et vidanges. S'adresser tél.: 4-4150. 12jan-6fs-61b

LOGEMENT 7 chambres plus chambre de bain, passage, plancher bois dur, cuisine d'été, plate-forme couverte, connection d'eau chaude, gaz. S'adresser 51, la Cahardière, tél.: 4-0220. 14jan-26fs-61b

JOLI LOGEMENT CHAUFFE de 4 chambres plus chambre de bain, grand passage, pour le premier mai, à 269, rue St-Cyrille. S'adresser à 271, St-Cyrille. 14jan-3fs-61b

A LOUER plain-pied à louer, 5 appartements plus chambre bain, chauffé, 63, côte d'Abraham. S'adresser J.-E. Giroux, 83 Berthelot, tél.: 2-7294W. 14jan-3fs-61b

LOGEMENT A LOUER 1251 St-Vallier, un bas 4 chambres et cuisine d'été, hangar et grande cour, 109½, 8ème Avenue, un bas 4 chambres 1249½, St-Vallier, 2ème étage, 4 chambres. S'adresser W. Laframboise, 421, 1ère Avenue, tél.: 4-4731. 15jan-6fs-61f

LOGEMENT A LOUER 28 avenue des Oblats, en face de l'église St-Sauveur, 6 chambres plus chambre bain, chauffé, plancher bois dur. S'adresser J.-A. Poulin, N. P., 26, avenue des Oblats, tél.: 3-0375. 15jan-6fs-61f

A LOUER plain-pied 5 chambres, entrée seule, bien éclairé, avec commodités, $21.00 par mois. S'adresser 96, St-Benoit. -61b

ST-CYRILLE coin avenue Bougainville, plain-pied, 7 grandes pièces plus chambre de bain, premier étage, maison détachée, chauffée, garage. S'adresser 501, St-Cyrille, tél.: 3-2957. 16jan-6fs-61b

ST-PASCAL, bas maison 6 chambres plus chambre bain, fournaise, davé. Pour visiter s'adresser sur les lieux 298, avenue Maufils, téléphone 2-0108. -61b

COIN STE-MARIE et St-Réal, plain-pied de 6 appartements très ensoleillé et un beau point de vue, en plus chambre de bain, passage, balcon et galerie. S'adresser à 17, rue St-Réal. 14-16jan-61r

A LOUER logement 9 pièces y compris chambre de bain, dans le centre de St-Roch, chambre séparé par un pas age. S'adresser à 70, rue Fleurie. 16jan-3fs-61b

LOGEMENT A LOUER pour le 1er mai prochain, 2 étages, 13 chambres coin des rues Dorchester et St-Joseph, coin Roch. S'adresser L. Deschênes Ltée, 269, St-Joseph. 16jan-6fs-61b

PLAIN-PIED situé 15 Charlevoix, Haute-Ville, 5 chambres plus chambre de bain, chauffé. S'adresser Dr A. Dion, 24, du Palais. 16jan-6fs-61r

LOGEMENT DE 7 chambres plus chambre de bain en tuile, chauffé, eau chaude à l'année, toutes améliorations modernes, garage si désiré. 62 avenue Brown. S'adresser à 14 Ste-Marie, tél.: 8629. 16-18-22-23jan-61b

LOGEMENT 4 chambres plus cuisine d'été, entrée par cour, chaud, fera très bien pour petit ménage. S'adresser par téléphone 2-1073. 16jan-6fs-61b

RUE LATOURELLE, 2 plain-pieds de 5 chambres, plus chambre bain. S'adresser 228, 223, Latourelle, tél.: 5011. 16ja-2fs-61b

FLAT A LOUER 8 pièces plus chambre bain, dans maison à 2 étages, complètement détachée, garage le tout chauffé par propriétaire, situé 148, avenue Murray. S'adresser Jos Morel, 133, de la Reine, tél.: 4-3961. 16jan-6fs61b

AVIS LOCATAIRES, St-Roch, magasin salle d'échantillons, salon de barbier, possession immédiate, logement 5 appartements. Informations 142, Dorchester, tél.: 3-3278. -61b

LOGEMENTS A LOUER
40½ RUE CREMAZIE, un soubassement de quatre chambres et chambre de bain, planchers en bois dur, chauffé à l'eau chaude fournie à l'année.
225 RUE STE-MARGUERITE, 5 chambres et chambre de bain pas chauffé.
245 RUE ST-VALLIER, un magnifique logement de 7 chambres et chambre de bain, pas chauffé.
249 ST-VALLIER, un premier plancher de 4 chambres et chambre de bain, toutes les réparations nécessaires faites par le propriétaire.
E. DE SALABERRY, cinq chambres chauffées et chambre de bain, planchers en bois dur, toutes les améliorations modernes.
29½ RUE ST-STANISLAS, un très beau logement de 11 chambres et chambre de bain, chauffé, planchers en bois dur.
1, DE SALABERRY, un logement de 8 chambres et chambre de bain, pas chauffé par le propriétaire, mais pourvu d'un système de chauffage à l'eau chaude. Planchers en bois dur, et toutes les améliorations modernes.
399 ST-OLIVIER, coin de l'avenue de Salaberry, un beau petit flat de trois chambres chauffées, planchers de bois dur entrée seule.
LIMOILOU, 75, 2ème Rue, un bas de maison de 4 bonnes chambres pas chauffé, pour $19 par mois.
SALLES de très belles salles pouvant convenir pour salle d'échantillons de vente, pour club, salle de réunion, d'engrange, 30-00, situées au No 52, rue St-Joseph et au coin des rues de la Couronne et Ste-Hélène. S'adresser à J.-E. Valin, a-c Lavigueur & Hutchison, tél.: 2-0891 ou 4-1371. 12jan-6fs-61r

A LOUER LOGEMENT chauffé, 6 pièces plus chambre de bain, faisant face à l'église St-Sacrement, $40.00. S'adresser 853 chemin Ste-Foy. 12jan-5fs-61b

REZ-DE-CHAUSSE à louer, 16 avenue Maisonneuve, 5 appartements plus chambre de bain, plancher de bois dur. S'adresser tél.: 7984. 12jan-6fs-61b

3 LOGEMENTS à louer faubourg St-Jean-Baptiste, 5 à 6 chambres avec bain, paroisse St-Esprit, 6 chambres plus bain, chauffé, autre 4 chambres, chauffé. 120, 1ère Avenue, Limoilou, tél.: 4-1098. 12jan-6fs-61b

LOGEMENT 5 chambres plus chambre de bain, situé No 11A, d'Argenson. S'adresser Alexandre Renaud, 263, St-Paul, tél.: 2-6403. 13jan-6fs-61r

106 COTE D'ABRAHAM, plain-pied de 6 pièces et chambre de bain, chauffé, planchers bois dur, chambre de bain en tuile, fini moderne. S'adresser au Dr Dion, 24, côte du Palais, tél.: 2-2153. 13jan-6fs-61r

COTE D'ABRAHAM, 114, 116, plain-pieds de 6 pièces et chambre de bain, chauffés, planchers bois dur, chambre de bain en tuile, bain carré avec douche, fini moderne. S'adresser Dr Dion, 24, côte du Palais, tél.: 2-2153. 13jan-6fs-61r

BAS DE MAISON à louer 4 appartements plus chambre de bain, chauffé, plancher en bois dur, situé à 6½, côte Ste-Geneviève. S'adresser à 8, côte Ste-Geneviève. 13jan-4fs-61r

257 RUE ST-VALLIER, logement de 4 chambres à louer. S'adresser P. Marchand Ltée, tél.: 2-2540. 13jan-3fs-61b

182 ST-CYRILLE, 6 chambres plus chambre de bain, ler plancher, chauffé, plancher bois dur, foyer ouvert, dépense, eau chaude à l'année, chalerie vitrée, garage. S'adresser tél.: 8359. 13jan-3fs-61b

122 LATOURELLE logements 7 chambres avec bain, grenier et cave, gaz, électricité, un autre de 5 chambres, galerie et véranda gaz, électricité, cave. S'adresser Jos. Paradis, 122, Latourelle, tél.: 3-4960. 13jan-26fs-61b

5 AVENUE LEVIS, logement 10 chambres, chauffé, eau chaude à l'année, tuyauterie en cuivre, garage chauffé, améliorations modernes. S'adresser H. L'Heureux, No 1, avenue Lévis, tél.: 5948. 15jan-6fs-61b

RUE DE LA REINE logement de 4 pièces, 2ème et 3ème étage, garage si désiré. Paroisse St-Esprit, Limoilou, 1er étage, 6 pièces, chambre bain, aussi garage. S'adresser Frs Roger, 75, 9ème Rue, tél.: 4-1969. 15jan-6fs-61f

RUE ABERDEEN, 6 et 5 chambres, bien chauffées, planchers bois dur, dépense, eau chaude à l'année, clair de neige et vidanges. S'adresser 60 Aberdeen, tél.: 5653. 15jan-2fs-61b

2 LOGEMENTS, 2e et 3e étage, 5 chambres plus chambre de bain, centre quartier Limoilou, près des chars. S'adresser par téléphone 4-1117. 13jan-4fs-61r

LOGEMENTS NEUFS, pl in pied, chauffés, 5 pièces avec galeries, très modernes, clair de neige et cvidanges. 26, Laval, localité tranquille, près des Remparts. Prix $40 par mois. S'adresser 31, des Remparts, tél.: 2-7351. 12jan-26fs-61r

LOGEMENTS A LOUER

PLAIN-PIED à louer 5 chambres plus chambre bain, chauffé. S'adresser 35, Latourelle. 13jan-4fs-61r

DEUX LOGEMENTS à louer de 8 chambres plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année. Fini moderne et très propre. Garage. Sous-louer à sacrifice immédiatement si désiré. S'adresser 508, St-Cyrille, tél.: 3-0838. 5-9-13-16jan-61f

PETIT LOGEMENT 3 grandes chambres plus chambre bain, passage, moderne, maison neuve, plancher bois dur, une minute des tramways, commodité de la ville et situé idéal de la campagne. S'adresser 874, 1ère Avenue ou 145, du Pont, tél.: 4-4406. -61r

LOGEMENTS ET MAGASINS—Logements rue St-François, 4 chambres, 3 logements rue Dolbeau, 5, 6 et 9 chambres. Magasin No 137, rue St-Paul. S'adresser Roy & Baillargeon, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 16jan-6fs-61r

RUE MARQUETTE, plain-pied 5 chambres plus bain, fini moderne, plancher bois dur, chauffé, paroisse des Martyrs, 114 Marquette. S'adresser tél.: 3-4316 ou 2-0494. 16jan-6fs-61r

LOGEMENT A LOUER 4 appartements neufs, $15.00, 2e étage. S'adresser à 276, avenue des Pins, tél.: de 8 a.m. à 6 p.m. 4-4515. 16jan-4fs-61r

2 LOGEMENTS à louer, un de 7 pièces plus chambre de bain, un de 3 pièces plus chambre de bain. S'adresser à Napoléon Poirier, 191, 2ème Avenue, tél.: 9752. -61b

APPARTEMENTS LAURIER 5 chambres plus bain, fini moderne, 306, avenue Laurier. S'adresser tél.: 3-4316 ou 2-0494. 16jan-6fs-61r

A LOUER logements 4-5 et 6 appartements, situés 40 Richelieu, coin côte d'Abraham, chauffé, le tout moderne. S'adresser 34, côte d'Abraham, tél.: 2-4825. 16jan-4fs-61b

165, DU PONT, 2 logements de 3 chambres, 2e et 3e étage. Electricité, gaz, chaud Convenable pour couples âgés. S'adresser sur les lieux. Tél.: 4-2143. 16jan-4fs-61r

298 RUE FRASER près Bougainville, dix pièces, confort moderne, eau chaude à l'année, bien éclairé de tous côtés, prix modéré. Libre à la fin d'avril. S'adresser J.-Ch. Harvey, 302, rue Fraser. 14jan-12fs-61b

LOGEMENTS DIFFERENTES grandeurs, entièrement bain, chauffés, meublés ou non, améliorations modernes, service de concierge. S'adresser app. Colinette, 8, rue Collins. 11jan-26fs-61b

AVENUE BROWN, No. 70, 10 chambres, avenue Brown, Nos 83-85-87-93, 7 et 8 chambres, avenue Moncton, Nos 27-29, 7-8 chambres, rue St-Cyrille 4081, 8 chambres. S'adresser à J.-E. Frenette, 167, avenue des Erables, tél.: 6040. 9jan-26fs-61f

A ST-SACREMENT logement de 6 chambres plus chambre de bain, chauffé, situé coin avenue Marguerite-Bourgeois et Montmorency, tél.: 3-4229. 14jan-6fs-61b

LOGEMENTS à louer, maison seule, 8-12 chambres, situés avenue des Erables, Salaberry, rue St-Cyrille, 4-5 chambres, chauffés $38.00 $42.00. Aussi possession immédiate, 3 chambres, chauffés $18.00. S'adresser 49 des Erables, tél.: 6779. 14jan-6fs-61f

A LOUER No 8 rue Wolfe, Lévis, un magnifique logement de 10 chambres avec toutes les améliora ions modernes, lumière électrique, bain, fournaise, cour, hangar, garage. Possession immédiate. S'adresser à Adjutor Roy, notaire, No 10, rue Wolfe, Lévis. 15jan-6fs-61b

LOGEMENT A LOUER à 112 rue St-Benoit, 5 appartements, une cave, hangar, garage ou non, un autre 4 appartements. S'adresser 129, rue St-Luc. 15jan-2fs-61b

LOGEMENT A LOUER 3 appartements situé 20 rue St-Alphonse, près du tramways à St-Malo, possession immédiate. Pour autres informations s'adresser 244, Boisseau, St-Malo. 15jan-2fs-61b

RUE ST-JEAN

UNE MAISON de 10 chambres sur la rue St-Jean, avec garage, grande cour et hangar, avec fournaise, grilles en bonne condition. S'adresser par téléphone 6719.
PLUSIEURS LOGEMENTS neufs de 5 chambres près de l'église St-François-d'Assise, avec chambre de bain, hangar, plancher bois dur. S'adresser Mme St. Jobidon, 32, 13ème Rue, tél.: 4-0822. 14jan-6fs-61b

LOGEMENTS DEMANDES

LOGEMENT demandé pour mai prochain 4 ou 5 chambres plus chambre bain, chauffé ou non, premier étage, dans partie haute St-Jean-Baptiste, rue St-Jean, côté d'Abraham, d'Aiguillon, ste-Joachim de préférence. Geo. Paquet, 59, St-Joseph, Tél. 4-4221. 11jan-6f-62b

LOGEMENT DEMANDE de 5 ou 6 chambres et chambre de bain dans St-Roch ou Jacques-Cartier, pour couple sans enfant, 1er ou 2e étage. S'adresser tél.: 3-0094. 15jan-4fs-62b

LOGEMENT DEMANDE pour le 1er mai 1932, famille cinq grandes personnes, dans St-Cœur-de-Marie, Notre-Dame-du-Chemin, St-Dominique ou St-Martyrs Canadiens. Doit avoir 6 ou 7 pièces, (plus chambre de bain) dont 3 chambres à coucher. Chauffé ou non. Aussi gaz et garage. Faites votre plus bas prix, clair de tout supplément, avec option jusqu'au 30 janvier. Adresser Casier No 1, "Le soleil", Québec. 7jan-l.n.o.

LOGEMENT demandé pour 1er mai, 1er étage, propre, bien éclairé, non chauffé, 5 ou 6 chambres plus chambre bain, gaz et cour. S adresser J.-E. Bédard, 19, Ste-Marie, tél.: midi et soir seulement 3-2958. 12jan-5fs-62b

CONFIEZ NOUS LA CHARGE de vous louer vos logements, magasins bureaux, salles, etc Nous trouverons des locataires recommendables et nous vous débarrasserons de tous troubles. Pour plus d'informations s'adresser au Geo. Paquet, 59, St-Joseph, tél.: 4-4221. 13jan-6fs-62r

LOGEMENT demandé de 4 appartements et chambre de bain, non chauffé. Dans Jacques-Cartier ou Sacré-Cœur, S'adresser Emile Plante, 27, St-Anselme, tél.: 4-0263. 15jan-2fs-62b

POUR 1er MAI, petit logement demandé 2 à 3 chambres, St-Roch ou Jacques-Cartier, tél.: 3-3687 soir 7148. -62b

LOGEMENT DEMANDE pour mai, 4 chambres plus chambre bain, 1er ou 2me étage, pas chauffé. Pour 3 grandes personnes. S'adresser Louis Rousseau, 136, Ste-Hélène, tél.: 4-1824. -62b

MACHINERIES A VENDRE

MOTEUR ELECTRIQUE 40 forces, presque neuf, à vendre à un prix très, vantageux. S'adresser O. Chalifour Inc. 126 Prince-Edouard, Québec, téléphone 4-3546. 14jan-12fs-63r

MACHINERIES A VENDRE

MACHINES A VENDRE—1 planeur combiné, à planer, moulurer et emboucver, 36 sc'e ruban sur pied, table renversible, 56 pouces de roue, découpant 14 pouces de haut, 1 shaft en acier tourné, 36 pouces 1¾ pouce de gros, et pou les, moteur de 10 forces, avec starter à l'huile, aussi courroies en cuir. Tout en parfait ordre. A vendre à bas prix. S'adresser Louis Rousseau & Frères, 40, rue Dorchester, Québec, tél.: 4-1824 ou 8285. 16jan-6fs-63b

MAGASINS A LOUER

MAGASIN A LOUER. S'adresser 1129, St-Vallier. 15jan-2fs-64b

EXCELLENT POSTE d'affaires à louer, près de l'hôtel Victoria, 68 et 70½, St-Jean. S'adresser A.-L. Langevin, 70 St-Jean. 8jan-12fs-64b

MAGASIN A LOUER 162, rue Crémazie, Poste licencié avec stock, possession immédiate. S'adresser M. Rosaire Drolet, 3-4217, 194 avenue des Erables. 12jan-26fs-64f

MAGASIN NEUF à louer 32x40 avec cave de même grandeur 6½ haut pavée à la grandeur, très beau poste en face d'un petit parc, au No 997 rue St-Vallier. Possession immédiate. Tél.: 6461. 18jan-6fs-64b

MAGASIN A LOUER, deux grandes vitrines, un grand espace en arrière avec logement privé, aussi un salon de barbier situés côte d'Abraham. S'adresser à 174, côte d'Abraham. 12jan-6fs-64b

MAGASIN OCCUPE épicier et restaurant, grande vitrine, tablettes, comptoir, très bien fini avec logement en arrière, situé 46 avenue Parent, aussi plusieurs garages. S'adresser 55, St-Anselme, tél.: 4419. 12jan-5fs-64

SALON DE BARBIER et coiffure coin de rues, 62, rue Scott. S'adresse à J.-L. Blouin, tél.: 5341 ou 2-3542. 11jan-26fs-64b

79 RUE DU PONT, entre rues St-Joseph et boulevard des Fossés, magasin convenable pour tous genres de commerces. Pour autres détails s'adresser 179½, du Pont, tél.: 5549. 14jan-3fs-64r

MAGASINS A LOUER

MAGASIN A LOUER boulevard des Fossés, près de la rue de la Couronne, pour le 1er mai, édifice neuf, pour magasin, bureaux aux étages supérieurs. Locateurs édifice entier pour commerce sérieux. Excellent poste, proximité des grands magasins. S'adresser 139, avenue Brow, tél.: 3-0907. 15-16-22-23-29-30jan-64r

MAGASIN A LOUER chauffé, bien éclairé, clair de neige, prix modéré, centre commercial, Basse-Ville, 51½, rue Sous-le-Fort, très propre, plancher bois dur, grande vitrine avec tablettes, comptoirs, tiroirs, bur au annexé. Conviendrait pour tous genres de commerce, salle d'échantillons, bureau, etc. S'adresser au magasin même à L.-P. Montreuil, 51½, rue Sous-le-Fort, Basse-Ville, tél.: 2-3708. 2-9-16-23-30jan 6-13-20-27fév. -64r

MAGASIN, bureau ou entrepôt, chauffés, grandeur 55x20 pieds, situés boulevard des Fossés. S'adresser à J.-P. Lussier, No 46, des Fossés, tél.: 2-8787. 12-14-16-19-21-23jan-64r

MAGASIN avec 2 grands vitraux, grand espace en arrière, pour hangarage, près "Canada Steamship Lines", aussi 2 grandes voûtes pour hangarage, aussi logement 5 chambres $20.00, 2ème étage. S'adresser 49 Notre-Dame, Basse-Ville. -64r

MAGASINS A LOUER

POSTE DE COMMERCE rue St-Vallier, occupé depuis plusieurs années par J.-W. Gaudette, pharmacien, 3 grandes vitrines, plancher bois dur, grandeur 33x27. Très bien situé pour tout genre de commerce. Aussi logement de 5 chambres avec bain. Très chaud. S'adresser A. Nadeau, 1118, St-Vallier, tél.: 3-4298. 15jan-6fs-64f

MAGASINS DEMANDES

ON DEMANDE à louer un local situé de préférence dans un endroit commercial, convenable pour magasin de tabac. Ecrire Casier 31, "Le Soleil". 15jan-4fs-66b

MAISONS A LOUER

MAISON A VENDRE ou à louer, située avenue des Erables, 8 chambres plus chambre bain, grand jardin et beaucoup de commodités. S'adresser 76½, chemin Ste-Foy, tél.: 5503. 12jan-6fs-67b

MAISON ET MAGASIN à louer à Bergerville, sur le chemin St-Louis, en face du cimetière St-Patrice. La maison à cinq chambres et chambre de bain, eau chaude dans cuisine et chambre de bain. Magasin actuellement utilisé comme restaurant et magasin. Réservoir à gazoline installé. Prix quarante dollars par mois. Téléphoner 5635. 14jan-6fs-67b

MAISON SEULE à louer dans St-Jean-Baptiste, 8 appartements y compris chambre de bain, propre, bien ensoleillée, grande cour. S'adresser 381, Richardson, tél.: 3-3535. 14jan-4fs-67b

A BOISCHATEL maison à louer ou à vendre à bonnes conditions. S'adresser à Joseph Lefebvre, Boischatel. 9-12-14-16jan-67b

MAISONS A VENDRE

MAISON A VENDRE—83-85 rue Bagot, 2 logements, 1-3 rue Racine, 2 logements, 346 rue St-François, 5 logements. S'adresser Emile Plante, 346, St-François. 22déc-26fs-68f

2 MAISONS A VENDRE de 3 logements de 5-6 chambres $1,000.00 comptant, balance $300.00 par année. S'adresser 192, 11ème Rue. 9jan-26fs-68f

MAISON A VENDRE 2 logements, 2 garages, située à St-Malo, aussi terrains à Québec-Ouest, tous en pleine condition. S'adresser à 41, rue St-Bernard. 12jan-4fs-68b

BEAUPORT près de l'église, belle vue, propriété en brique, 9 chambres, chauffe à l'eau chaude, électricité, terrain 40x200 pieds, garages, hangars. S'adresser au No 35, rue Latourelle. 13jan-4fs-68r

MAISON A VENDRE et logement à louer. S'adresser à Eugène Nadeau, 26, avenue Cartier, tél.: 7291. 14jan-26fs-68f

ATTENTION—Maison 4 étages, 108me Rue, Limoilou, 4 logements 7 chambres, deux garages, prix $8,500, $2,500 comptant, hypothèque $6,000. Une Avenue, rue St-François-d'Assise, 2 étages, 7 chambres, 2 terrains 30x70, $2,800, $1,800 comptant, $1,000 hypothèque. S'adresser 152, 38me Rue. 14jan-6fs-68b

MAISON A VENDRE—Logement 8 chambres et chambre bain, salle à déjeuner, deux chambres toilette et soubassement de 4 chambres. Garage pour deux autos. Située 126 avenue Honeyman. Sadresser 126 Prince-Edouard, téléphone 4-3546. 14jan-12fs-68r

COTTAGES NEUFS à vendre ou à louer 6, 8, 10 pièces, avec toutes améliorations modernes, aussi foyer ouvert, avenue Ploermel en face Spencer-Wood. S'adresser Immeuble Ploermel Limitée, 351 boulevard des Fossés, tél.: 8710, soir 8038 ou 6954. 15jan-26fs-68r

MAISON A VENDRE située dans St-Roch, maison 12 chambres, en bon ordre, améliorations modernes. Vendue en tout temps. S'adresser 168, du Roi, tél.: 9713. 24déc-26fs-68b

COTTAGES NEUFS à vendre. Nous offrons à conditions très avantageuses, cottages de 6, 8, 10 pièces avec toutes améliorations modernes, situés avenue Ploermel, en face de Spencer-Wood. S'adresser à l'Immeuble Ploermel Limitée, No 351, des Fossés, tél.: jour 8710; soir 8038 ou 6954. 12déc-26fs-68b

MAGNIFIQUE maison en brique, 3 étages, neuve, moderne et artistique, à vendre en bas prix coûtant, termes faciles. Rare occasion, aussi 2 autres maisons. S'adresser 76, 46me Avenue, Limoilou. 31déc-25fs-68f

MAISON A VENDRE à Limoilou, près de l'église et les écoles, 3 étages en brique, toutes améliorations modernes, occasion pour prompt acheteur. S'adresser à 84, 76me Rue, Limoilou. 15jan-4fs-68b

MAISON A VENDRE ou à louer, 6 chambres en bas et 7 chambres en haut, face sur la rue Berthelot, coin rue Dorlet. S'adresser à François Fournier, le jour 304, rue St-Jean, tél.: 2-0149, le soir à 308, rue St-Jean. 15jan-5fs-68b

OCCASION exceptionnelle de devenir propriétaire avec conditions de payement très avantageux. Voyez nous avant d'acheter. S'adresser L.-S. Morin, 8, Carignan-Salière, tél.: 4-4457. 15jan-6fs-68f

PROPRIETE à vendre, magasin ameublement et stock. Commerce établi depuis 15 ans. V.-H. Cloutier, No 33, rue d'Assise. 15jan-6fs-68f

COTTAGES NEUFS à vendre. Nous offrons à conditions très avantageuses, cottages de 6, 8, 10 pièces avec toutes améliorations modernes, situés avenue Ploermel, en face de Spencer-Wood. S'adresser l'Immeuble Ploermel Limitée, No 351, des Fossés, tél.: jour 8716; soir 8038 ou 6954. 15jan-26fs-68r

A BERGERVILLE, cottage neuf, 8 pièces, eau chaude, bain, $1,000 comptant, balance comme un loyer. A 237 rue Boisseau, 2 logements, écurie, cour, à vendre payable comme un loyer, plus un petit versement comptant. Roch Pilon, 237 Boisseau. 15jan-26fs-68b

120, 58me RUE, Limoilou, près de l'église, maison à vendre 3 logements avec système de chauffage, garage, grande cour. Conditions faciles. Téléphone: 4-1989. 15déc-26fs-68f

MAISON NEUVE A VENDRE ou à échanger, 7 logements. Bonne construction. Rapportant $1690 par année. A vendre bonne condition pour acheteur sérieux. S'adresser 100, 3ème Avenue, tél.: 4-4321. 18déc-26fs-68f

325-327 ST-CYRILLE, maison à vendre 6,900 pieds, terrain pas de rente. Prompt acheteur. Conditions faciles. Tél.: 6647. 16déc-26fs-68b

PROPRIETE A VENDRE à sacrifice, de deux logements. A vendre bon marché, pour prompt acheteur. S'adresser 16, avenue des Oblats, ou 208, Kirouac, tél.: 9086, 5656. 11jan-6fs-68f

BELLE PROPRIETE privés à vendre ou à louer à St-Romuald. Superbe endroit, grand terrain, jardin, arbres, commodités modernes, tramway et chemin de fer à la porte. S'adresser téléphone 3-4975 ou Mme Davis, St-Romuald, P.Q. 14jan-6fs-68b

A VENDRE OU A ECHANGER, maison 10 pièces plus bain, garage, écurie, située rivière Charny, chauffage central, conditions faciles. S'adresser R.-P. Cimon, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 15jan-6fs-68r

MAISON A VENDRE ou à louer 13 appartements et dépendances, 7 chambres sont louées régulièrement, aussi suite de 4 appartements, très bien meublée. Appointements tél.: 2-3468. 16jan-4fs-68b

PROPRIETE No 301, rue St-Cyrille, coin avenue Parc, maison seule, 7 pièces, chambre de bain, chauffage à l'huile, garage. J.-L.-R. Lorquet, No 95½, côte d'Abraham, tél.: 2-3452. 16jan-4fs-68b

325-327 ST-CYRILLE, maison à vendre 6,900 pieds, terrain pas de rente. Prompt acheteur. Conditions faciles. Tél.: 6347. 16jan-26fs-68b

MAISONS A VENDRE

FAUBOURG St-Jean-Baptiste, 3 bonnes maisons vendues par propriétaire. Revenu $165.00 par mois, pas chauffée, bon marché pour personne sérieuse. S'adresser 126, 1ère Avenue, paroisse St-Esprit, tél.: 4-1098. 16jan-6fs-68b

RUE ST-JEAN, en dedans des murs, bâtisse de trois magasins en plus deux autres étages, donnant un revenu $9,-600.00 par année. A vendre à $65,000.00 pour acheteur sérieux. Le tout en très bon ordre. Conditions de payement $10,-000.00 à $15,000.00 d'acompte. Balance conditions très faciles. Ecrire Casier 37, "Le Soleil". 16jan-6fs-68r

A GIFFARD joli cottage moderne 8 chambres et belle chambre bain, cave en ciment, grand grenier, véranda spacieuse, chauffage eau chaude, toutes commodités, près des chars et de l'église. Bargain pour prompt acheteur. Conditions faciles. Ecrire Casier 33, "Le Soleil". -68b

MAISON A VENDRE située 4èms Avenue, maison 3 logements, lambrissée en brique, solage en pierre. Fini moderne. A vendre cause de départ. Bonnes conditions. S'adresser Joseph Bourbeau, 358, 4ème Rue, tél.: 4-2042, le jour, 5-7-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31déc. 2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28-30jan 2fév. -68f

A VENDRE MAISON de 9 logements, pouvant servir de location de chambres, située Haute-Ville, en parfait ordre, conditions faciles. S'adresser S.-Eugène Amyot, 150, Marguerite-Bourgeois. 9-12-14-16jan-68f

PLUSIEURS MAISONS seules 6 à 8 chambres avec garage, 6 logements, gros revenu, manufacture, entrepôt, magasin, terre 20 arpents avec maison, le tout bon marché avec possession immédiate si désiré. Renseignements 216, 4ème Rue, tél.: 4-2032 ou E. Asselin, 71½, Victoria. 12-14-16-19-21-23jan. -68f

MAISON A VENDRE—Maison de 2 étages, 12 pièces en plus chambre de bain et rez de chaussé, grand terrain situé au No 97, St-Cyrille, pour plus d'informations s'adresser Edgar Langlois, 40, rue St-Jean. 16jan-6fs-68b

MANUFACTURES

MANUFACTURE A LOUER

28 RUE MONTCALM manufacture à louer 3,000 pieds de plancher, 2 étages, avec machineries, fabricant makinas, pantoufles de boudoir. Spécialité de gants de toutes sortes, etc. S'adresser 3-4217M M. Rosaire Drolet, 194, des Erables. 14jan-6fs-71f

MANUFACTURE A VENDRE

MANUFACTURE d'articles de cuir en opération à vendre en marché. Conditions faciles. Accepterait propriété en échange à la ville ou à la campagne Ecrire Casier 29, "Le Soleil". 14jan-6fs-71b

Matériaux de construction

PORTES, CHASSIS, armoires, à vendre. S'adresser téléphone 4-4876 ou sur les lieux 4 avenue des Fresnes, St-François-d'Assise. 16-23-30jan 6 fév. -71ab

ON DEMANDE A ACHETER

MEUBLES ANTIQUES

ON DEMANDE à acheter des meubles antiques. Nous achetons toute sorte de meubles antiques vieux d'environ 100 ans. Vieilles gravures et peintures. Ecrire à Case 12, "Le Soleil". 11jan-10fs-73b

PENSIONS POUR BEBES

PENSION DE BEBE—Une jeune dame table aimant les enfants prendrait des bébés en pension, aussi chambre boudoir à louer. S'adresser à 215, Napoléon. 15jan-2fs-74b

UNE DAME prendrait des enfants en pension, ayant expérience et donnerait bons soins. Prix modéré. S'adresser 95, Ste-Marguerite. -74b

JE DONNERAI joli petit garçon en adoption. Pour autres informations appelez 8518. 16jan-4fs-74f

OBJETS PERDUS

TROUSSEAU DE CLEFS perdu à partir du Manoir Montmorency jusqu'à la rue Ste-Claire. S. V.P. remettre au "Soleil" à l'information ler plancher. 12jan-6fs-75b

PERDUE UNE EPINGLETTE en or blanc avec perle satine, dans 86-Roch ou faubourg St-Jean-Baptiste. Retourner Mlle A. Poliquin, 473½, St-Jean, tél.: 2-7238. 15jan-2fs-75b

PORTEFEUILLE contenant $47.00 ou $52.00 perdu samedi à partir du Dominion Store, Limoilou jusqu'au magasin Steel de St-Roch. Prière de rapporter 183-3ème Avenue. Récompense promise. 11-12-16jan-75

CEUX QUI se sont emparé des marchandises au poste de gazoline de P.-H. Demers, de New-Liverpool, dans la nuit du 9 au 10 janvier, sont maintenant connus et s'ils ne viennent prendre arrangement avec moi d'ici à 3 jours après cet avis je me servirai de la loi. -75b

CHAPELET NOIR grains longs, monture jaune dans étui noir. Prière de rapporter à chambre 107, bureau de poste Haute-Ville, ou 171, Laliberté, tél.: 8915. -75b

PERDUE une paire de gants vendredi après-midi à partir Caisse d'Economie, rue du Pont ou au 5-10-15c St-Joseph. Rapporter 17½, St-Joseph ou tél.: 2-3496. -75b

PRELARTS ET RUGS

ACHETEZ VOS PRELARTS aux deux magasins Lamy. Le choix est des plus grands et les prix sans compétition. Prélarts 2 verges de largeur nouveaux dessins fini émaillé 39c. Prélarts sur toile 1ère qualité 59c. Carpettes Congoleum aceaux dorés, 1ère qualité notez nos prix 6 piedsx9 pieds $3.95 7½ piedsx9 pieds $4.95 9 piedsx10½ pieds $6.95 9 pieds x12 pieds $7.95 9 piedsx15 pieds $10.00. Ecrivez-nous votre commande, service parfait. 60, St-Joseph, 73, St-Vallier, Lamy-Lamy, Québec. 17déc-26fs-82r

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETE A VENDRE comprenant 1 maison 5 logements et une maison de 1 logement, située au coin des rues Durocher et Napoléon, aussi boutique. S'adresser 91 Durocher. 16jan-3fs-84

RADIOS A VENDRE

A VENDRE RADIO Console, 6 lampes, électrique, fonctionnant à perfection, $60.00 comptant. Demonstration, tél.: 3-4688, 31 avenue Laurentides, 7 h. p.m. 12jan-6fs-86b

RADIOLA combiné modèle 47, en usage depuis mai 1930 seulement, coût d'achat $375.00 à vendre bon marché. S'adresser à 170 avenue Murray, tél.: 4-3713. 11jan-6fs-86b

MAGNIFIQUE radio cabinet 8 lampes, sacrifiera à bon marché. S'adresser 37, des Remparts, chambre 4. 13jan-6fs-86r

RADIOS A VENDRE

RADIO COMBINE véritable occasion de se procurer un magnifique radio phonographe combiné, en parfaite condition, comme un neuf, sacrifier à bon marché. S'adresser 164, rue Bayard, 2e étage. 12jan-6fs-86r

RADIO DE FOREST CROSLEY, combiné, 8 lampes, 1 secrétaire roll-top, 1 moulin à coudre Singer. Le tout en bon ordre. A vendre bon marché. S'adresser 10½, 122me Rue. 14jan-3fs-86f

BARGAIN RADIO neuf à vendre moitié prix, un radio modèle table 1932 à $35.00 aussi qu'un 9 lampes à cabinet. Donat Bastien, 556, St-François, tél.: 4-0786. 15jan-2fs-86b

SERVANTES DEMANDEES

ON DEMANDE une servante. S'adresser 26, 10ème Rue, Mme Lugas. 15jan-2fs-91b

SERVANTE—On demande une servante générale sachant très bien faire la cuisine. S'adresser 134, avenue Murray. 16-18-20-22-25-27jan-91b

SERVANTE générale demandée avec expérience et références, aussi bonnes références. S'adresser à 262, rue Fraser. 16jan-3fs-91b

TERRAINS A VENDRE

2 TERRAINS au Parc Maufils à vendre à bon marché, aucune offre raisonnable refusée. L. Auclair, 347, St-Paul. 12jan-6fs-93b

GRAND TERRAIN à vendre ou à louer superficie 90,000 pieds, avec voie d'évitement du C. N. R. Situé sur la 1ère Avenue, à Limoilou, dans la paroisse St-François-d'Assise. Conditions avantageuses. S'adresser O. Chalifour Inc., 126, Prince-Edouard, Québec, téléphone 4-3546. 14jan-12fs-93r

DEUX GRANDS TERRAINS à vendre dans Québec-Ouest, 4ème Avenue. Très bon marché. S'adresser 259, 4ème Avenue Québec. 15jan-2fs-93b

A VENDRE SUR chemin Belvédère, 4 lot, pour le prix de 2 lots, très bon marché ayant 75 pieds de front par

MARIAGES

GAGNON-MARCEAU — On annonce pour le 20 de janvier, le mariage de Monsieur Ernest Gagnon, fils de M. et Mme Joseph Gagnon, fab. de beurre, et de Mlle Léonie Marceau, fille de M. et Mme Nazaire Marceau, tous deux de St-Michel de Bellechasse. Pas de faire-part. -b

NAISSANCES

GAGNON — M. Louis-Eugène Gagnon et Mme Gagnon, née Lucienne Lapointe, de St-Jean, I. O., font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 10 janvier et baptisée le même jour, sous les prénoms de Marie-Anne-Lucile.

Parrain et marraine, M. et Mme Roméo Lapointe, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Vve Eugène Gagnon, grand'mère.

PAGE—M. Omer Pagé et Mme Pagé, née Lydia Roberge, font part à leurs parents et amis de la naissance de deux jumelles, nées le 11 janvier et baptisées, sous les prénoms de Muriel-Huguette.

Parrain et marraine, Mlle Muriel Pagé et Roland Pagé, cousin et cousine de l'enfant. Porteuse, Mlle M.-Anne Roberge, tante de l'enfant.

Mariette-Annette. Parrain et marraine, M. et Mme Samuel Roberge. Porteuse, Mme J. Lepage, ami de la famille.

PAQUET—M. Edouard Paquet et Mme Paquet, née Aldéa Boudreault, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 12 janvier et baptisé le même jour, sous les prénoms de Joseph-Aimé-Raymond.

Parrain et marraine, M. et Mme Aimé Boudreault, de Dosquet, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Henri Paquet, grand'mère de l'enfant.

THIVIERGE—M. Cyrille Thivierge et Mme Thivierge, née Rose Fournier, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 13 janvier et baptisé le 14, sous les prénoms de Jules-Henri.

Parrain et marraine, M. et Mme Louis Fournier, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Achille Thivierge.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL—Jeudi, 21 janvier, à 8 heures 30, sera chanté en l'église St-Jean-Baptiste, le service anniversaire de Mme Irénée Gravel, née Elmina Doré. -b

JULIEN—Mercredi, le 20 janvier 1932, à 8 heures, sera chanté en l'église de N.-D. de Jacques-Cartier, le service anniversaire de Madame Joseph-Julien, née Georgiana Julien, épouse de feu Joseph Julien, autrefois charcutier. 16jan-3fs

LESSARD—A Jacques-Cartier, mardi 19 janvier, à 8 heures, sera chanté le service anniversaire de feu P.-X. Lessard, époux de feu Malvina Dequise. -b

Messe de requiem

NOREAU—Grand'messe de requiem, pour le repos de l'âme de feu Roland Noreau, vendredi matin, le 22 janvier, à 8 heures, à l'église Jacques-Cartier, recommandée par sa grand'mere, Mme Veuve Isidore Beaudoin. 16jan-2fs-b

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS—Ci-inclus mon chèque au montant de $5.00 pour la construction de votre église pour faveurs obtenues par l'entremise de Ste-Thérèse de Joly. Mme A. C.

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEDARD—A Québec, le 14 janvier 1932, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Alfred Bédard, ancien commerçant rue St-Joseph, époux de dame Amanda Arteau.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 862 rue St-Vallier à 8 heures 45 pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière Belmont.

Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse, ses soeurs, Mme Jos. Sanfaçon, marchand-tailleur (née Rose-Anna); Mlle Armida Bédard, Mlle Leda, Mme A. Gamache, de Montréal, (née Florida); ses frères, MM. Arthur et Léo, de Montréal; Alexandre, commerçant boucher; ses belles-soeurs, Mme Vve X. Gingras, (née Malvina), Mme Vve J.-B. Rousselin, (née Léda), Mme Alfred Vézina, employé C. N. R., (née Philomène), Mme Vve Omer Lacasse, (née Victoria), Mme Henri Talbot, (née Délima). Il était l'oncle de M. l'abbé Ludger Arteau, ancien vicaire de St-Roch.

Les journaux de Montréal, Duluth Maine, sont priés de reproduire. 15jan-2fs-b

BOUTIN—A Québec, le 15 janvier à l'âge de soixante et neuf ans et trois mois, est décédé Alphonse Boutin, latteur, époux de feu dame Virginie Bilodeau.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire chez son garçon, M. Alphonse Boutin, au No 156, rue Des Franciscains, pour l'église Notre-Dame du Chemin, et de là au cimetière St-Charles. 15jan-2fs

GIGAULT—A Québec, le 14 janvier 1932, à l'âge de 58 ans, est décédé M. P.-H. Gigault, époux de dame Emilie Thivierge.

Les funérailles auront lieu lundi 18 janvier à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 111, rue St-Germain, à 8 heures, pour l'église de St-Foye, et de là au cimetière de la paroisse. -b

LACHANCE—A l'Hôpital St-Frs d'Assise, à l'âge de 52 ans, est décédée Letitia Lefrançois, épouse de Cléophas Lachance.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 heures, à l'église Ste-Anne de Beaupré.

LAROCHE—A Montréal, le 15 janvier 1932, à l'âge de 74 ans, est décédée Dame Vve Napoléon Laroche, née Josephine Giroux.

Les funérailles seront annoncées lundi.

Le corps arrivera à Québec par le train du C. P. R., qui entre en gare à 9 h. 30, samedi soir. Mme Laroche sera exposée en chapelle ardente à la résidence de son gendre J.-B. Vaillancourt, 61, rue Kirouac.

LAMONTAGNE—A Limoilou, le 15 janvier 1932, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Eugène Lamontagne, fils de feu F.-X. Lamontagne, et de feu Adelaide Rouleau.

Les funérailles auront lieu lundi, à St-Gervais, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, chez sa soeur, Mme Abraham Martel, No 206, 4ème Avenue. -b

FLEURS FRAICHES
H.W. McKenna
FLEURISTE
11, rue St-Jean
Tél.: 2-5535

J.-E. LEFEBVRE
FLEURISTE
54, du Palais ---- Tél.: 2-5472

Cap à l'Aigle

Conseil municipal

La mise en nomination des conseillers de notre municipalité à eu lieu mercredi. Pour le siège No 4 M. Philippe Savard sortant de charge a pour adversaire M. Antonio Bhérer.

Pour le siège No 5 M. Dorila Desbiens dont le terme est expiré aura comme adversaire M. Philippe Dufour.

Pour le siège No 6 comme M. Arthur Lapointe n'a pas eu d'opposition il se trouve élu par acclamation

La votation aura lieu lundi le 18 janvier . Nous leur souhaitons bon succès.

Lisez chaque jour les PETITES ANNONCES

GARDE D'HONN EUR DE NOTRE-DAME DE LA GARDE

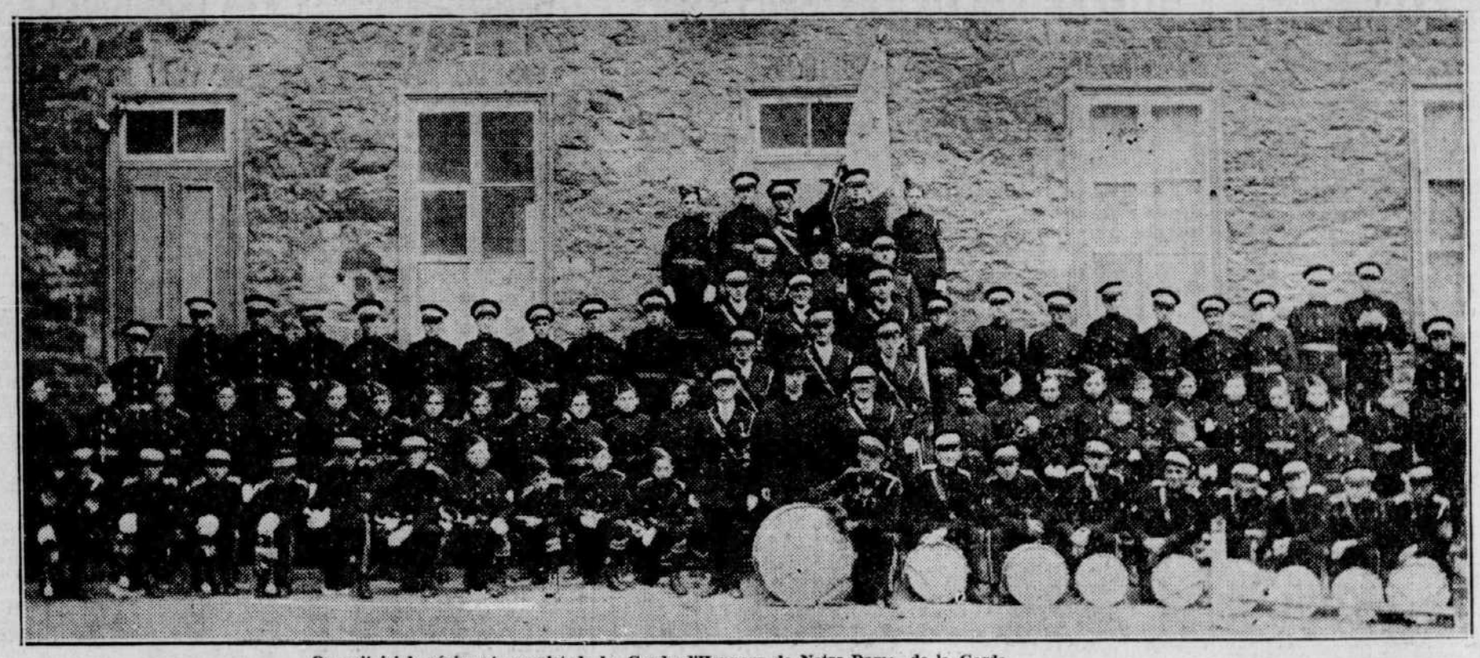

On voit ici le régiment complet de la Garde d'Honneur de Notre-Dame de la Garde.

LE BILL DE LA COMPAGNIE QUEBEC POWER

(Suite)

en partie, par achat, louage ou autrement, les biens et l'actif de **Quebec Railway, Light & Power Company** et de **Quebec County Railway Company,** ou de l'une d'elles, ainsi que tous ou quelqu'un de leurs contrats, franchises, droits, pouvoirs, privilèges, immunités et exemptions de toute nature et de toute espèce. Dès lors, la compagnie aura le droit d'exploiter, en son propre nom, l'entreprise de l'une de ces compagnies ou de ces deux compagnies, en totalité ou en partie, et elle aura la possession, l'usage, l'exercice et la jouissance, en son propre nom, de la totalité ou de partie de la charte, des pouvoirs, contrats, franchises, droits, privilèges, immunités et exemptions de l'une de ces compagnies ou de ces deux compagnies, dans la même mesure et de la même manière que s'ils avaient été primitivement et validement consentis, accordés ou conférés à la compagnie directement et en son propre nom, le tout nonobstant les dispositions de la clause 47 du contrat conclu entre la cité de Québec et **Quebec Railway, Light & Power Company**, en date du 24 mars, 1925, et subséquemment ratifié par la loi de la Législature de la Province de Québec, 15 George V, chapitre 91, section 5, et sans que cela rende opérantes les dispositions de la clause 51 dudit contrat.

2. Outre es pouvoirs et les objets indiqués et contenus dans les lettres patentes et les lettres patentes supplémentaires qui sont ci-après spécialement mentionnées dans la section 3 de la présente loi, la compagnie est de plus autorisée à faire affaires comme compagnie de chemin de fer, dans les limites territoriales indiquées dans les chartes de **Quebec Railway Light & Power Company** et de **Quebec County Railway Company,** ou l'une d'elles, et, en ce qui regarde l'une quelconque des opérations ou entreprises de son chemin de fer la présente loi et les chartes de **Quebec Railway Light & Power Company** et de **Quebec County Railway Company,** ou de l'une d'elles, après toute acquisition prévue par la section 1 de la présente loi, par la compagnie, de l'une de ces compagnies ou de ces deux compagnies, seront considérées comme la "charte" ou "loi spéciale" de la compagnie, au sens de la Loi des chemins de fer de Québec, et les dispositions de la Loi des chemins de fer de Québec s'appliqueront à la compagnie, sauf lorsqu'elle contient des dispositions incompatibles avec la présente loi. Ladite Loi des chemin de f r de Québec ne s'appliquera pas à la compagnie, en ce qui regarde l'un quelconque des autres pouvoirs que lui confèrent ses lettres patentes ou la présente loi, et ces pouvoirs devront être exercés conformément aux dispositions de ces lettres patentes et des lois générales de la Province et de la présente loi.

Nulle acquisition par la compagnie, des biens, de l'actif et des droits de **Quebec Railway, Light & Power Company** et de **Quebec County Railway Company,** ou de l'une d'elles, n'altérera ou ne modifiera aucune des dispositions dudit contrat passé entre la cité de Québec et **Quebec Railway Light & Power Company,** le 24 mars, 1925, sauf dans la mesure et de la manière prévues par les sections 1 et 6 de la présente loi.

3. Les lettres patentes en date du 9 juin, 1915, constituant en corporation **Public Service Corporation of Quebec,** (cédule "A" de la présente loi), les lettres patentes supplémentaires, en date du 16 juin 1923, changeant le nom de **Public Service Corporation of Quebec** en celui de **Quebec Power Company** et augmentant les pouvoirs que lui confère sa charte, (cédule "B" de la présente loi), les nouvelles lettres patentes supplémentaires, en date du 27 novembre 1926, (cédule "C" de la présente loi), du 26 juillet 1927, (cédule "D" de la présente loi), et du 22 février 1929, (cédule "E" de la présente loi), sont, par la présente loi, ratifiées et confirmées et tous les droits, franchises et privilèges, déjà et en tout temps acquis par la compagnie, sont aussi ratifiés et confirmés et déclarés légaux et valides, à toutes fins.

4. La compagnie pourra, en tout temps, se prévaloir des dispositions de la section III de la Loi du régime des eaux courantes, (Statuts refondus, 1925, chapitre 46), et de toutes les modifications de temps à autre y apportées, en ce qui regarde

a. L'utilisation et le développement de toutes forces hydrauliques par elle possédées ou louées ;

b. La transmission et la distribution de l'énergie électrique, que cette énergie ait été produite par la compagnie ou achetée ou autrement acquise par elle.

5. Sauf les dispositions contraires de la présente loi, les dispositions de la Loi de la Commission des services publics, et de toutes modifications y apportée, s'appliqueront aux opérations de la compagnie.

6. Nonobstant toute disposition des lois 7 Edouard VII, chapitre 62 1 George V, chapitre 47, et 19 George V, chapitre 95, la cité de Québec ne pourra, en aucun temps, à compter de l'adoption de la présente loi, avoir ou exercer le pouvoir d'établir ou de prendre les mesures afin d'établir, directement ou indirectement, sous sa direction, aucun système pour la production, la vente ou la distribution de l'électricité, afin de fournir l'éclairage, la chaleur ou la force motrice dans les limites de la cité de Québec, sans avoir au préalable obtenu le consentement et l'approbation de la Commission des services publics de Québec et sa permission en ce qui regarde l'établissement, l'entretien et l'exploitation de l'un de ces systèmes.

La cité de Québec ne pourra, en aucun temps, établir un de ces systèmes, et la Commission des services publics de Québec ne pourra accorder aucune approbation ou permission concernant la construction, l'entretien ou l'exploitation d'aucun de ces systèmes, à moins que la cité de Québec n'ait conclu et tant que la cité de Québec n'aura pas conclu effectivement un contrat avec la compagnie pour acquérir comme service en activité, la totalité de son entreprise, de ses biens actif et franchises, tels qu'ils existeront alors, ou, dans tous les cas, la partie d'iceux, en quelque endroit qu'elle soit située qui appartiendra à la totalité de son entreprise, telle qu'exploitée alors dans la cité de Québec, y compris tous ses biens, actifs, droits et franchises s'y rapportant, et sans limiter la généralité de ce qui précède, la totalité de ses forces hydrauliques, usines électriques, centrales de distribution, (y compris les stations de transformateurs), lignes de transmission, usines à gaz et systèmes de distribution, de même que le chemin de fer de la compagnie et le réseau de tramways situé dans les limites de la cité de Québec, le tout à un prix qui sera fixé d'un commun accord ou qui sera autrement déterminé par arbitrage, de la manière ci-après décrétée.

Si les parties ne peuvent s'entendre quant à ce prix, la valeur de l'entreprise, des biens, de l'actif et des franchises de la compagnie, qui doivent être ainsi achetés et acquis par la cité de Québec, devra être fixée par trois arbitres, dont l'un sera nommé par la cité de Québec, un par la compagnie, et le troisième par la Commission des services publics de Québec, ou si ce tribunal est aboli, par le juge en chef de la Cour Supérieure de la province de Québec.

La décision de la majorité de ces arbitres sera finale et obligatoire pour la compagnie et la cité de Québec. Les procédures de ces arbitres devront être conformes aux dispositions applicables du Code de procédure civile de la Province de Québec, et il y aura appel de toute décision de ces arbitres à la Cour du Banc du Roi (juridiction d'appel). La procédure sur ces appels sera celle que prescrit le chapitre 17, section VIII, S. R. Q., 1925.

Si toute l'entreprise de la compagnie est ainsi acquise par la cité de Québec, la valeur à être fixée par les arbitres sera la valeur de la totalité de cette entreprise, de ces biens, actif, droits, privilèges et franchises de la compagnie, le tout comme service en activité, et, à cette valeur, les arbitres devront ajouter, pour les fins de la sentence arbitrale une somme additionnelle équivalant à dix pour cent de la valeur ainsi fixée.

Si la cité de Québec préfère n'acquérir que la partie de l'entreprise de la compagnie appartenant à la totalité du service de la compagnie qui sera alors exploitée dans la cité de Québec, la partie ainsi acquise devra comprendre tous les biens, actif, droits et franchises de la compagnie, telle qu'exploitée dans la cité de Québec, et, sans limiter en aucune façon la généralité de ce qui précède, cette partie devra comprendre toutes les forces hydrauliques, usines électriques, centrales de distribution, (y compris les stations de transformateurs), les lignes de transmission, usine à gaz, le système de distribution et tout le chemin de fer et le réseau de tramways de la compagnie dans la cité de Québec, qu'ils soient alors possédés par la compagnie et exploités en son propre nom, ou possédés et exploités par lesdites **Quebec Railway, Light & Power Company** ou **Quebec County Railway Company,** le tout comme service en activité, et les arbitres devront en fixer la valeur et le prix à en être payé par la cité de Québec, et les arbitres devront ajouter à cette valeur, pour les fins de leur sentence arbitrale une somme additionnelle équivalant à dix pour cent de la valeur ainsi fixée, plus une somme additionnelle comprenant les dommages qui pourront être causés au reste de l'entreprise, des biens, propriétés, actif et franchises de la compagnie, par suite de cette acquisition partielle.

Si la compagnie ou la cité de Québec refuse ou néglige de nommer un arbitre, dans un délai de huit jours à compter de la date de la signification à eux faite d'un avis de la nomination de l'arbitre de l'autre partie, l'arbitre qui, autrement aurait dû être nommé par la partie ainsi en défaut, de même que le troisième arbitre, devra être nommé par la Commission des services publics de Québec ou, si ce tribunal est aboli, par le juge en chef de la Cour Supérieure de la province de Québec.

Aucune demande faite par la cité de Québec pour l'une des dites fins ne sera prise en considération par la Commission des services publics de Québec, à moins que la cité de Québec n'ait fait connaître à la compagnie, par un avis écrit préalable de douze mois, l'intention qu'elle a de faire cette demande, et à moins d'avoir été autorisée à cette fin, par les dispositions d'un règlement dûment approuvé par la majorité en nombre et en valeur des électeurs de la cité de Québec, qui, étant propriétaires auront voté sur ce règlement.

La cité devra payer à la compagnie le montant fixé par toute semblable sentence arbitrale, dans un délai de quatre-vingt-dix jours à compter de la date à laquelle cette sentence arbitrale est devenue effective, et ce paiement constituera une condition préalable à l'exercice, par la cité de Québec, de tout droit à la possession de la totalité ou d'une partie des biens et droits compris dans cette sentence arbitrale.

7. L'article 46 de la Loi des chemins de fer de Québec est remplacé, pour la compagnie, par le suivant:

"**46.** Les fonds de la compagnie ne peuvent être employés à l'acquisition des actions de son propre capital [illegible]."

8. L'article 179 de la Loi des chemins de fer de Québec ne s'applique pas à la compagnie.

9. La loi 13 George V, chapitre 103, loi constituant en corporation les personnes y nommées sous le nom de **Quebec Power Company,** et la loi 13 George V, chapitre 102, loi constituant en corporation les personnes y nommées, sous le nom de **Quebec Tramways and Gas Company,** sont, par le présente loi, abrogées.

10. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

125

UN RAPPORT DE LA LIGUE DE SECURITE

(Suite)

gaouette d'avoir établi les zones de sureté.

A un lunch à l'hôtel St-Roch, le 25 avril, M. Frs Nolin est élu président du club des chauffeurs prudents des véhicules commerciaux, etMM. R.-L. Jess et T. Grenier, vice-prés. Le 28 du même mois, M. P.-H. Dubar et A.-S. Bigaouette prononcent des causeries au radio. M. Dubar traite des piétons et M. Bigaouette des automobiles.

Une nouvelle invitation à la prudence est faite alors que le club des chauffeurs prudents des véhicules commerciaux se réunit à l'Hôtel St-Roch, le 8 mai sous la présidence de M. Frs Nolin. M. le Lt-col. J.-L. Boulanger, M. Geo. Russell, et M. R.-L. Jess font d'intéressantes suggestions.

Vient ensuite une semaine de sécurité sous le patronage de Son Hon. le maire Lavigueur, du Chef de Police, M. Emile Trudel et du Sous-Chef A.-S. Bigaouette. Cette semaine dure du 1er au 6 juin. M. Arthur Gaboury, secrétaire-général, donne des détails intéressants sur la campagne de prévention des accidents poursuivie dans la province et dans notre ville.

M. le Juge Choquette, Mme Juge Tessier, l'hon. Cyrille Delâge, le Dr W.-P. Percival, J.-L. Boulanger et M. E. Joncas présentés par M. L.-O. Morency adressèrent la parole chaque soir aux québecois pour leur donner des conseils de sécurité. De même que le Club Rotary, le Club Kiwanis a son orateur en la personne de M. W.-O. LeBer qui traite lui aussi de sécurité. Durant cette semaine 10,000 enfants signèrent la promesse de sécurité.

Le 3 et 4 juin, M. A. Gaboury et M. P.-H. Dubar se rendent chez M. Frs. Nolin pour donner des conseils à ses chauffeurs de camions et les inviter à la prudence.

Le 9 juillet, à un déjeuner au Château Frontenac , le président de la Ligue de Sécurité ainsi que M. George Russell insistent pour que la force constabulaire soit augmentée.

Au mois d'août, la Ligue avec le précieux concours des journaux, organise une campagne de recrutement de chauffeurs sans accident.

En plus des compagnies déjà entrées telles que ; la maison Frs. Nolin ; le Québec Carthage dont M. R.-L. Jess est le gérant ; la maison J.-B. Renaud avec M. Victor Chateauvert ; nous enrégistrons les Taxis de Luxe dont M. le lt.-col. T. Grenier est le gérant ; La Laiterie de Québec avec M. Jules Gingras ; La Laiterie Laval, M. Jules-H. Côté ; F.-Canne Marquis ; Nelson's Brewery, Chs. LaVallée ; Taxis Red Diamond, M. E. Renaud ; Boswell Brewery ; Th. Hethrington, Dan Kane ; et enfin 2-2000 avec M. Fortin.

Ce qui fait plus de trois cents taxis et camions qui portent des emblèmes de La Ligue de Sécurité.

A un déjeuner causerie le 29 octobre, on décida d'organiser des patrouilles scolaires. M. le commandeur Joseph Picard déclare qu'il est en faveur du mouvement et lui accordera tout son appui. M. le docteur W.-P. Percival promet la même chose pour les écoles anglaises. M. Gaboury les remercie tous les deux et les félicite de leur approbation au mouvement de sécurité à l'enfant.

Enfin le 28 décembre, la ligue suggère que les associations des terrains de jeux qui jusqu'ici n'ont exercé leurs activités que pendant l'été deviennent permanentes et fonctionnent également l'hiver. Pour la protection de l'enfant, la ligue demande à la ville de fermer certaines côtés pour y laisser glisser les bambins le jeudi, toute la journée et les jours de classe à certaines heures seulement.

UN VOLEUR A AVOUE SA CULPABILITE

(Suite)

pondez", enjoignit-il à Gaudreau.

Gaudreau nomma Alphonse Sylvain et Ulric St-Hilaire.

La preuve, de part et d'autre, était terminée. Il n'y eut pas de plaidoiries. M. le juge Demers prononcera la sentence de Gaudreau, le 18 courant, lundi prochain, et, ce jour-là aussi, il fera connaître son jugement, dans la cause d'Ulric St-Hilaire.

— o —

La Commission des Services Publics siègera, à St-Hyacinthe, le 18 de ce mois, à Québec, le 26, et à Valleyfield, le 29.

Par le ministère provincial des Travaux Publics, le département provincial de la Voirie a construit les approches d'un pont jeté sur la rivière Chaudière, entre les municipalités de Beauceville-Est et de Beauceville-Ouest.

Comme conséquence de ces travaux, un égoût en bois, situé sur des propriétés privées, s'est trouvé enfoui, en partie, sous le remblai supportant la surface du nouveau chemin et, en partie, sous un remblai fait pour relever les terrains avoisinants. La ville de Beauceville-Est a représenté à la Commission des Services Publics que l'entretien de ce canal d'égoût est devenu, par suite de ces travaux, très difficile pour ne pas dire impossible. Elle a réclamé du Département de la Voirie une indemnité de $1,611.00. Cette indemnité, la Commission vient de la fixer à douze cents dollars.

La Duke Price Power Company vient de présenter à la Commission des Services Publics une requête pour permission de cesser la fourniture du pouvoir électrique à la Corporation de la ville de St-Joseph-d'Alma.

GARDE D'HONNEUR DE NOTRE-DAME DE LA GARDE

Rangée d'en arrière, de gauche à droite : le sergent Albert Dion, le capitaine Rosario Dion, le sergent quartier-maitre Joseph Berthiaume ; au premier plan : le président et colonel Geo. Gagnon et le lieut-colonel commandant Ernest Lelièvre.

FLORIDA

22 HEURES DE NEW-YORK
par la route à double voie sur le bord de la mer
DEP. PENNA. STA. (P. R. R.) N. Y.
Le Miamian Gulf Coast Ltd
Départ 10.15 a. m. Florida Special 3.30 p.m.
Départ 10.15 a. m. Havana Special Départ 10.15 p. m.
Service direct de Québec aux deux côtés Est et Ouest de la Floride tous les jours, excepté vendredi, départ 1.20 p. m.
3 AUTRES TRAINS DIRECTS RAPIDES TOUS LES JOURS
EXPEDIEZ VOTRE AUTO — Coût total 5 billets : pour auto et 2 personnes
Atlantic Coast Line
The Standard Railroad of the South
Billets, etc., J.-H. JOHNSON, N.E.A., 294 Washington St., Boston. Tél. Liberty: 2112. Demandez brochurette "Tropical Trips".

MONSEIGNEUR MORISSETTE EST DECEDE

(Suite)

la tâche et souvent en dépit des conseils de son médecin, il montait en chaire pour haranguer ses paroissiens.

En 1928, reconnaissant ses belles qualités Rome l'élevait à la prélature domestique, il remit l'investiture le 10 juin de la même année entouré de tous les membres de sa famille, d'un clergé distintgué et nombreux et de tous ses paroissiens.

En dépit de ses nombreuses occupations et de tous les liens qui le retenaient au dehors le défunt était resté profondément attaché aux siens. Il aimait son vieux père et sa vieille mère, il s'en était entouré dès qu'il fut nommé curé et à maintes occasions il aimait à rappeler à ses paroissiens le respect dû aux vieux parents La chagrin qu'il éprouva à la mort de l'un et de l'autre fut profond et toujours il aimait à rappeler leur mémoire.

Il laisse pour pleurer sa perte deux frères, MM. Joseph Morrissette de Québec, du Bureau des Archives de la Province, et Edmond, de Montréal, un beau frère M. David Therien, de St-Charles, ses neveux et nièces, Alice Morissette, épouse de Jean-Thomas Perron, de l'Action Catholique, Alda Morissette, épouse de M. Eugène Bérubé de la reliure du "Soleil", et Alfred Morissette de la publicité de notre journal, Achille, Joseph, Raoul, Elzéar et Désiré Morissette, de Montréal, Alfred Therrien de Lévis, Arthur, professeur à Montréal, Edmond, de St-Chales, Eva Therrien, épouse de Alenzo Routhier, de Lévis, Soeur Rose du Sacré-Coeur des SS. de la Providence de Montréal, Mlles Adrienne et Marthe Therrien, de St-Charles.

La translation des restes de feu Mgr Morissette du presbytère à l'église St-Joseph de Beauce auront lieu lundi après-midi suivie de la récitation de l'office des morts; les funérailles et l'inhumation auront lieu mardi matin après l'arrivée des trains.

A la famille Morissette et au clergé de Québec "Le Soleil" offre l'expression de sa profonde sympathie

Des sympathies

Résolution adoptée par le club Mercier à une séance tenue le 12 janvier 1932

'Le Cub Mercier a appris avec douleur le décès de madame Homère Fauteux, soeur de l'honorable Honoré Mercier, ministre des Terre et Forêts, et patron du club et mère de monsieur le docteur Gaspard Fauteux, M.P.P.

En conséquence, les membres du Club Mercier prient l'honorable Honoré Mercier et monsieur le docteur Fauteux de bien vouloir accepter leurs condoléances les plus sincères pour eux et leur famille.

Que copie de la présente résolution soit transmise à l'honorable Honoré Mercier et à M. le docteur G. Fauteux et aussi aux journaux, pour publication.

Vraie copie
Henri-Paul DROUIN
Secrétaire

Echo d'un incendie

M. Le Rédacteur,

S.-V.-P. m'accorder l'hospitalité des colonnes de votre journal pour adresser des remerciements aux pompiers, policiers et autres personnes qui ont contribué au sauvetage de la famille P. Legaré pendant l'incendie plus haut mentionné. Je tiens à donner un témoignage spécial de gratitude au dévoué capitaine des pompiers du poste No 3, qui a sauvé d'une mort imminente un membre de la famille déjà asphyxié par la fumée

Je tiens à adresser aussi mes sincères remerciements à M. Bourassa No 86 rue Grant, et sa famille qui nous ont reçu à cette occasion avec autant d'hospitalité. Enfin à toutes les personnes qui nous ont aidé de quelque manière que ce soit ou qui ont sympathisé avec nous dans cette circonstance pénible, un grand merci.

(signe) P. LEGARE

Saint-Magloire

Souhaits

Au début de cette année nouvelle il nous est vraiment agréable de formuler à l'adresse de tous nos lecteurs et lectrices, des vœux ardents de succès de bonheur et de longue vie.

Mariages

Le 29 décembre 1931 fut béni le mariage de M. Henri Côté de Ste-Sabine, avec Mlle Laura Belanger fille de M. Alphonse Bélanger.

—Le 31 décembre fut béni le mariage de Joseph Labonté de St-Camille avec Mlle Alfreda Belanger, fille d'Alfred Bélanger

A ces nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur les accompagnent.

Nouveau marguillier

M. Edmond Fournier a été nommé marguillier en remplacement de M. Joseph Garant, sortant de charge

Pour calmer les coliques de Bébé donnez-lui le
SIROP DANIS CALVIN
C'est un remède éprouvé et efficace.

A STE-MARIE DE BEAUCE
NOUVEAU RESTAURANT
Mlle Régina Lizotte vient d'ouvrir un magnifique restaurant situé dans l'édifice du "Guide".

ARGENT A PRETER
Le Prêt Hypothécaire
127 rue St-Joseph - Québec

CULTIVATEURS ET LAITIERS
J'ai reçu deux chars de belles vaches Laitières provenant des grandes fermes d'Ontario. Vous serez certes intéressés de les voir et de connaître mes prix.
Faites une visite aux étables de
J.-R. ROCHON
265 Colomb, tél 2-3256, résidence 4-3303

AVIS aux INTERESSES
75 VACHES LAITIERES
arrivent justement aujourd'hui, que j'ai été moi-même choisir, sur les fermes d'Ontario, parmi lesquelles se trouvent des vaches de 70 à 85 livres de lait par jour. Elles sont d'une puissanteur de 1400 à 1700 livres. Elles valent la peine d'être vues. C'est le plus beau choix qu'on puisse voir et mes prix sont extrêmement bas, si on considère la qualité de ces animaux
S'adresser à
ARTHUR TARDIF
COMMERCANT
1216, rue S.-Vallier Tél.: 7605

CHEVAUX A VENDRE
Nous venons de recevoir un char de chevaux pesant de 1100 à 1500 livres, de voiture et d'ouvrage, venant des fermes de l'Ontario. Nous les vendons au plus bas prix du marché avec garantie par papier. Une visite est sollicitée. Bisson & Giroux, coin Aqueduc et Ste-Thérèse.

Je recevrai lundi, un char de beaux chevaux, pesanteur de 1200 à 1500 livres, avec plusieurs belles juments pour cultivateur, ou un cheval pour la selle, à des prix défiant toute compétition. S'adresser
F.-M. BERNIER
1055 rue St-Vallier - Québec

POUR VOS ACHATS DE CHEVAUX
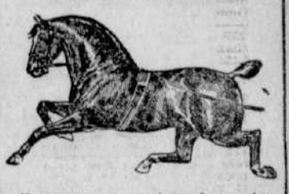
Vous trouverez toujours à nos écuries un choix complet de chevaux à des prix défiant toute compétition.
Bordeleau & Prenevost
Commerçants de Chevaux
Carré Hôtel Lamothe, Trois-Rivières
Ecurie de ELZ. BEDARD
Québec, Tél : 5887

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Comparez et choisissez.

Vos Yeux Sont en Sécurité sous Mes Soins, J.-A. McCLURE, O.D., Optométriste, 109 rue St-Jean, Tél: 2-2516

UNE MERVEILLEUSE MACHINE PEUT FABRIQUER TROIS MILLE CIGARETTES A LA MINUTE

Avant d'être transformé en cigarettes, le tabac a subi différents traitements successifs depuis sa récolte dans les pays d'origine, qu'il vienne d'Amérique ou d'ailleurs. Les traitements auxquels est soumis le tabac, une fois récolté, avant d'entrer à la manufacture, sont tout d'abord le **séchage**, qui donne la couleur brune ou jaune à la feuille; puis une **fermentation**, destinée à développer, dans la substance même du tabac, les essences qui lui donneront son goût — fermentation qui s'effectue naturellement lors d'un séjour en magasin d'une durée de six mois environ. C'est alors qu'il entre en manufacture. Là, il subit une **humidification** qui a pour but de donner aux feuilles de la souplesse, afin de leur permettre de subir les manipulations ultérieures sans tomber en poussière. Le mélange des tabacs de différentes origines, qui doit composer la cigarette, s'effectue à ce moment dans des proportions déterminées pour obtenir la qualité et le goût désirables. Puis, intervient l'opération du **hachage**, réalisé mécaniquement dans des hachoirs, à la sortie desquels il subit le **dépoussiérage**, et enfin, après un repos de trois ou quatre jours nécessaire au développement du goût, il est acheminé par transport pneumatique ou dans des caisses zinguées directement jusqu'à la machine à cigarettes.

Nous exposons ici quels sont les derniers perfectionnements mécaniques apportés par les différents pays du monde dans l'outillage des manufactures modernes, et en particulier aux machines automatiques à cigarettes.

Chaque minute, en France, 30,000 cigarettes tombent en cendres, 22 manufactures comprenant 16,000 ouvriers travaillent à fabriquer les 18 milliards de cigarettes par an qui y correspondent. Et les Français ne sont ni les plus gros fumeurs, ni les plus gros producteurs du monde, puisqu'ils arrivent très loin derrière les Etats-Unis (120 milliards), l'U.R.S.S. dont l'industrie s'est concentrée et organisée entièrement pendant les deux dernières années (57 milliards), l'Angleterre (40 milliards), l'Allemagne et le Japon (31 milliards).

De ces chiffres ressort la nécessité de fabriquer les cigarettes très rapidement. Il faut aussi le faire avec grand soin, car c'est un produit cher.

Ces deux conditions : faire vite et bien, ont amené les constructeurs du monde entier à faire appel aux plus récentes découvertes de la Physique pour la confection des cigarettes des installations qui sont des merveilles de mécanique de précision et même d'électro-mécanique.

3,000 CIGARETTES A LA MINUTE

Un fumeur qui roule une cigarette entre ses doigts met environ une minute pour obtenir un cylindre imparfait. Les machines les plus modernes — anglaises ou allemandes — font une cigarette parfaite en 1/36e de seconde et atteindront bientôt 1/50e de seconde soit 3,000 cigarettes à la minute.

Voici comment ces machines fonctionnent. Le tabac haché est mis dans une sorte de grande caisse en bois appelée "magasin", située à la partie supérieure de la machine. Il est ensuite saisi au fond de ce magasin entre des rouleaux successifs, dont les premiers munis de picots le démêlent et dont les derniers laissent tomber les brins sur une toile portante, horizontale, sans fin.

Sur celle-ci se déroule un long ruban de papier amené de la partie inférieure de la machine. Un système de rampes, de roulettes et de moletes forment le tube de papier autour du tabac(le pressent, le collent et finalement le **cordon de tabac** entouré de papier est débité en cigarettes par une couperie. Il court à ce moment à une vitesse proche de 10 km à l'heure.

Une infinité de problèmes se pose dans une telle confection, dérivant tous du principe suivant : Deux cigarettes quelconques, d'une même marque doivent être identiques. Il faut veiller principalement à l'identité du poids et à l'identité de la compression du tabac, deux conditions sans lesquelles le fumeur ne reconnait pas sa cigarette, soit qu'elle se fume trop vite, "soit qu'elle tire mal". On y satisfait par des installations appropriées et par un moyen de contrôle perfectionné dont nous allons parler maintenant.

Avant confection, le tabac est purifié de telle sorte que le microscope n'y révèle plus de poussière. Voici comment : Le tabac, à la sortie des hachoirs, présente un certain "chevelu" (longueur des brins), qu'il faut conserver le plus possible, mais, par contre, contient beaucoup de poussières nuisibles à son goût et au bon remplissage des cigarettes. Il contient même parfois de gros corps étrangers tels que boutons, vieux clous, vieux sous, venus on ne sait d'où. C'est pourquoi, dans les usines modernes, le tabac haché est aussitôt aspiré dans un large conduit par un fort ventilateur et passe d'abord dans des petits séparateurs de corps étrangers, puis dans des installations de dépoussiérage dont les appareils occupent parfois toute une grande salle, isolée du reste des bâtiments, à la fois par hygiène et pour éviter les risques d'incendie dus aux poussières combustibles. Le principe de ces deux appareils est au fond le même : le tabac est séparé des autres corps par la différence de densité en tourbillonnant dans un courant d'air en cyclone. Lorsqu'il s'agit des poussières, l'installation se complique du fait que l'air du cyclone, avant de retourner à la circulation, est filtré. Pour cela il passe dans des tubes verticaux en toile, secoués périodiquement pour faire tomber la poussière dans des tiroirs situés au bas des appareils. Les poussières ainsi recueillies pouvant être utilisées pour la fabrication d'insecticides à la nicotine.

L'utilité d'un pareil traitement du tabac, dont les résultats sont contrôlés au microscope ne se conçoit que s'il reste protégé contre tout encrassement jusqu'au moment d'entrer dans le magasin de la machine à cigarettes. On s'est contenté longtemps de l'enfermer dans des caisses zinguées à la sortie du dépoussiéreur. Depuis quatre mois, on poursuit des essais en Allemagne pour prolonger le transport pneumatique jusqu'à la machine. Les conduits d'un tel transport, longs de plusieurs centaines de mètres, sont en métal, souvent en cuivre, comme dans les installations luxueuses des grands trusts allemands, de certaines fabriques belges à Bruxelles, ou de la Régie autrichienne. Les coudes de ces conduits sont en verre, ce qui permet de voir passer le tabac ; ils sont étudiés avec soin pour éviter les chocs violents qui briseraient le chevelu. Le tabac arrive ainsi à la machine en brins longs élastiques et démêlés (démottés, com-

UN ETE PERPETUEL DANS LES SALLES DE CONFECTION

A partir de ce moment jusqu'à celui où il sort dans une cigarette, un quart d'heure environ s'écoule. Et pendant ce quart d'heure, le tabac qui est une matière très hygroscopique (c'est-à-dire très avide d'eau), voit ses propriétés élastiques se modifier dans de fortes proportions suivant la température et l'humidité de la salle. Les cigarettes ne seraient donc pas faites dans des conditions identiques si l'on s'en tenait là.

Mais la science permet aujourd'hui de se rire des saisons en créant le climat jugé convenable là où l'on veut. En effet, une installation de **climatisation** (dont le principe découle des propriétés du mélange air et vapeur d'eau étudié en physique et en thermodynamique), qui s'étend d'ailleurs à toute la fabrique, permet de maintenir la même température à un degré près et le même taux d'humidité à deux pour cent près (dire que l'air est au taux d'humidité 75% par exemple, revient à dire que si l'on augmentait d'un tiers la quantité de vapeur d'eau qu'il contient, l'eau commencerait à se condenser en brouillard — taux d'humidité 100%). Plusieurs systèmes de **climatisation** se disputent actuellement le marché qui s'étend non seulement aux industries de cigarettes, mais encore à celles des textiles, à certaines industries chimiques, aux papeteries, aux silos, etc... Ces études ont été très poussées surtout en Angleterre, en Allemagne, en Hollande. L'installation la plus répandue comprend deux chambres où l'on fait les opérations suivantes: dans la première, on aspire l'air nécessaire à la ventilation des salles (on remet en circuit celui qui a déjà servi dans les ateliers de fabrication et l'on y ajoute un appoint d'air frais, emprunté au dehors). On le chauffe par passage entre les tuyaux d'un véritable radiateur pour qu'il puisse absorber plus de vapeur, puis on le fait passer entre une série de parois en chicane et une seconde série de tuyaux munis de gicleurs à travers lesquels jaillit de l'eau froide sous une pression de trois atmosphères. L'air est ainsi dépoussiéré et chargé d'humidité. Dans la seconde chambre, l'air est amené par refroidissement à la température désirable. Il est ensuite répandu, par tout un système de larges canalisations, dans la fabrique. Les embouchures doivent être très nombreuses pour bien répartir l'humidité et uniformiser la tempérture dans la salle. On a adopté, après de nombreuses expériences, les chiffres suivants: taux d'humidité, 75%; température, 20 degrés centigrade; qui correspondent, paraît-il, au climat du Caire, parce qu'ils ont été reconnus les meilleurs pour obtenir une bonne élasticité des tabacs, et pour conserver tout l'arôme des esenses contenues initialement dans les feuilles, en empêchant leur évaporation. Les salles sont munies de doubles fenêtres et de doubles portes pour parfaire leur isolement. L'air est entièrement renouvelé dix fois par heure. Les ventilateurs qui règlent la circulation d'air sont construits pour un débit de 90,000 à 100,000 cubes à l'heure.

Le but de ces installations étant de donner un climat constant, il faut pouvoir contrôler à chaque instant la température et l'humidité et régler, d'après ces indications, la marche de l'installation.

La plus belle installation industrielle de contrôle de climatisation de ce type, est en voie de réalisation à Linz, en Autriche. Elle comprendra une vingtaine d'appareils répartis dans tous les ateliers d'une manufacture ultra-moderne, dont la construction s'achève en ce moment.

UN CONTROLE DE POIDS TOUTES LES 15 SECONDES

Nous avons signalé l'importance du contrôle des poids des cigarettes. La tendance actuelle est d'installer sur la machine même un contrôle automatique entraînant un enregistrement et un réglage également automatiques. Le dernier projet imaginé par une firme de Dresde — du reste encore actuellement à l'étude — comporte, à la sortie de la machine, un dispositif qui prélève, toutes les 15 secondes, un paquet de 50 cigarettes, les pèse et note leur poids de la façon suivante : on répartit les cigarettes en 11 classes suivant que le poids de cinquante d'entre elles présente un écart compris entre telle et telle valeur à partir d'un poids moyen fixé à l'avance à chaque pesée, un compte-tours à onze voyants augmente automatiquement d'une unité le chiffre correspondant à la catégorie de poids dans laquelle tombe le paquet de cigarettes considéré. En même temps, la vitesse de certains organes de la machine se trouve modifiée dans le sens voulu. Les plus récentes machines anglaises présentent des dispositifs analogues d'une précision et d'une rapidité de réglage remarquables.

UNE CURIEUSE APPLICATION DE LA CELLULE PHOTO-ELECTRIQUE: L'OEIL ARTIFICIEL

On utilise depuis peu les propriétés de la **cellule photoélectrique** au rangeage des cigarettes de luxe en boîte de telle sorte que leur marque ou cachet inscrit en lettres dorées vers l'extrémité du tube de papier soient tournés tous vers le dessus de la boîte. Les cigarettes après confection et séchage, sont amenées mécaniquement par un monorail de construction spéciale, dans des sortes de caissons plats, aux machines à paqueter où on les dispose par couches horizontales dans un magasin vertical. De là elles tombent progressivement, par groupes de 5 ou 10 (suivant qu'il s'agit d'une boîte de 10 ou de 20) sur une toile sans fin animée d'un mouvement horizontal vers la machine proprement dite. A ce moment, elles ont, les unes leur cachet dessus, les autres dessous. En un certain point de leur trajet, elles sont éclairées par une petite lampe électrique dont elles réfléchissent plus ou moins intensément les rayons, suivant la position du cachet. Une cellule photoélectrique, disposée au-dessus de la toile sans fin, reçoit ces rayons et lance par suite dans le circuit électrique dont elle fait partie un courant d'intensité différente dans les deux cas. L'éclairement ne varie cependant que de 5%. On sait en effet que la cellule photoélectrique, constituée ici par une cellule de cocsium, soumise à un éclairement d'intensité variable, donne naissance à un courant dont l'intensité suit les variations de cette éclairement. Cette propriété remarquable a été le point de départ de nombreuses applications dans le domaine de la télévision, du cinéma parlant (enregistrement des sons sur le film) et, dans l'industrie des tabacs, en dehors de l'opération qui nous occupe, a permis le classement automatique des cigares par nuances (claros, colorados, etc). Il suffit d'amplifier les variations de courant dues à la cellule, par un appareil à lampes triodes assez analogue à un appareil récepteur de T.S.F. pour qu'elles deviennent capables d'agir sur un relai électromagnétique commandant un dispositif mécanique quelconque de retournement de la cigarette quand le cachet se trouve dans le mauvais sens. On atteint ainsi la production de 80 paquets par minute.

— o —

Telles sont les étapes successives de la fabrication des cigarettes d'après les procédés scientifiques les plus modernes.

Toutes les branches de la Science: la mécanique, la thermodynamique, la physique, y trouvent donc de multiples et ingénieuses applications. Mais ce serait donner une idée fausse des tendances actuelles que de nous en tenir là. La chimie deviendra vraisemblablement, d'ici peu, la reine de cette industrie. La chimie qui permet déjà d'obtenir une cigarette hygiénique en diminuant par un traitement approprié la teneur du tabac en nicotine, poison extrêmement violent, c'est la dénicotinisation qui donne les nouvelles cigarettes en "caporal doux". La chimie, qui permettra surtout de modifier le goût et le parfum du tabac, en l'aspergeant avec de véritables "sauces", à base de glycérine, de sucre, de rhum, etc., dont la composition aura été déterminée, scientifiquement, et dont l'action sera augmentée, par l'adjonction de petites quantités de corps assez inattendus, comme l'essence de moutarde, dont les études de laboratoires ont révélé le pouvoir de fixer les parfums. Et c'est pourquoi l'on peut affirmer que, dans un proche avenir, le fumeur est destiné à déguster une cigarette dont le goût, si ce n'est la matière première (celle-ci sera toujours évidemment du tabac), sera véritablement synthétique.

M. VIGNES,
Ancien élève de l'Ecole Polytechnique
(Reproduit avec permission spéciale de "Science et Monde").

MACHINE MODERN E A CIGARETTES

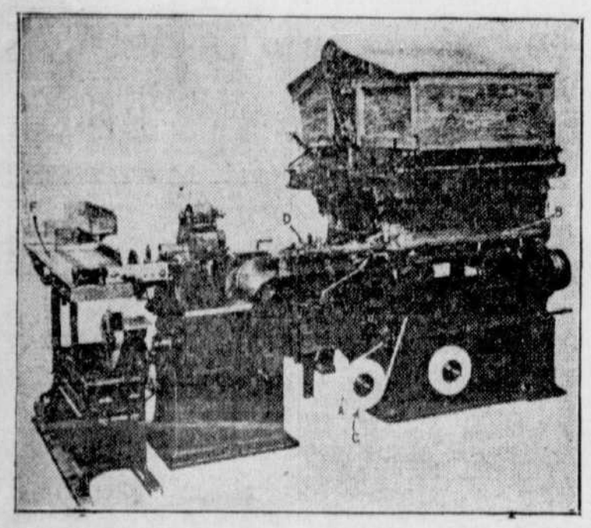

La machine que nous reproduisons ci-dessus peut "travailler" environ 200 livres de tabac par heure. Voici quelles en sont les parties principales : "A" Magasin de tabac haché. "B" Toile portante sur laquelle tombe le tabac haché à la sortie des rouleaux du magasin. "C" Bobine de papier à cigarettes. "D" Organe de formation et de collage du tube de papier autour du tabac. "E" Couperie qui débite les cigarettes à la longueur voulue. "F" Banc sur lequel les cigarettes terminées tombent en fin d'opération.

La qualité prime tout
LE THÉ VERT "SALADA"
'Tout frais des plantations'
257-F

La Commission va siéger à Lévis

M. Oscar Boulanger, C.R., M.P., député de Bellechasse, a reçu hier du secrétaire de la Commission des Chemins de fer", M. Richardson, un avis que les membres de la Commission siégeront à Lévis, mercredi, le 27 janvier, à 10 heures du matin, à l'hôtel-de-ville pour entendre la preuve à l'appui de la requête des citoyens du bas de Québec demandant que les autorités du Chemin de fer national du Canada reconsidèrent la suppression du train local du matin, entre Rivière du Loup et Lévis.

QUELLE SOLUTION DOIT-ON APPORTER AU PROBLEME DE L'ELECTRICITE A QUEBEC ?

QUELLE EST L'EXPLOITATION LA PLUS ECONOMIQUE

Il est admis aujourd'hui qu'il est une classe considérable de consommateurs ontariens, qui, sous le régime de l'Hydro, payent leur électricité moins cher que dans la province de Québec.

Ce qui reste à établir, cependant, c'est une moyenne générale permettant de dire avec certitude quel est exactement le prix de l'électricité pour toute la province voisine.

De l'aveu même de *L'Actualité Economique*, cité l'autre jour par notre confrère de la rue Sainte-Anne, seul un expert, après une longue et sérieuse étude, pourrait nous donner làdessus des précisions et des chiffres définitifs.

Il est des constations vraiment surprenantes, s'il faut en croire certains rapports, entre autres celui du "Industry Report on the Central Electric Stations in Canada", pour l'année 1928.

Nous trouvons, dans ce document intéressant un tableau dont nous donnons ici la traduction :

	QUEBEC	ONTARIO
Energie totale produite	$ 2,066,683	$ 1,603,789
Capital total	371,750,195	396,344,873
Capital par C.V. (à la source)	181.00	253.00
Revenu total de la vente	36,172,736	47,745,431
Revenu net par C. V.	17.57	30.53
Revenu net par K. H.	0.47	0.79
Total des employés	3,912	6,654
Total des K. H. produits	7,682,425,000	6,064,031,000
Total des K. H. produits par chaque	1,963,810	911,355
Dépenses d'exploitation	14,452,685.00	31,748,812.00
Dépenses par C. V.	6.92	19.79

Si on admet ces chiffres, l'électricité, dans l'ensemble, coûte sensiblement moins cher dans la province de Québec que dans l'Ontario. En outre, les dépenses d'exploitation diffèrent énormément, quand on songe qu'avec 50 pour cent de moins d'employés, Québec produit près d'un demi-million de plus de chevaux vapeur que la province voisine.

Il faut pourtant admettre qu'il est une classe de consommateurs au moins, dans un certain nombre de villes ontariennes, qui ont un sort meilleur que les nôtres. C'est là que le rajustement devrait se faire graduellement. Il y a là une étude sérieuse et approfondie à faire.

Les Voltigeurs de Québec

A une assemblée spéciale des officiers, tenue au Manège Militaire, le 14 janvier 1932, il a été proposé par le major Ph. Ouellet secondé par le Major J.-L. Lambert qu'une résolution de sympathies soit envoyée à la famille de monsieur Vital Dupuis, à l'occasion de la mort de madame Dupuis, mère du major G.-E.-A. Dupuis, commandant en second du Royal 22ème Régiment et épouse de l'ancien Officier des Voltigeurs de Québec.

Il est proposé aussi qu'une copie de cette résolution soit envoyée à la famille et aux journaux.

BUREAUX A LOUER

Grands et petits bureaux, confortables et bien éclairés : convenant particulièrement pour Compagnies d'Assurances. Agences et pour Salles d'Echantillons. Situés dans l'Edifice du "Soleil".

S'adresser au
Bureau d'Informations
Le "SOLEIL"

LA TRAGIQUE CARRIERE DE LA REINE SOPHIE, SOEUR DE L'EX-KAISER, GUILLAUME

La courte dépêche qui annonçait ces jours derniers, la mort de l'ex-reine Sophie de Grèce, dans son laconisme, résumait une vie qui fut peut-être la plus dramatique et la plus terrible de l'histoire. Commencée dans une apothéose au milieu de la joie, de la paix et de la puissance d'une des plus majestueuses cours de l'Europe, la vie de Sophie de Hohenzollern s'est terminée tristement dans un lit d'hôpital dans une ville étrangère au milieu des restes d'une famille déchue dont le malheur n'a épargné aucun des membres. Il n'est peut-être pas, au cours de l'histoire, une autre femme qui ait subi tant de malheurs, éprouvé tant de chagrins, après avoir vu la vie lui sourire si largement et la combler d'autant de promesses.

Sophie de Hohenzollern, naquit à Potsdam, le 14 juin 1870, dans le palais des empereurs d'Allemagne. Son père, de Hohenzollern, était à ce temps-là Krown Prince de l'Empire Allemand, et sa mère, la princesse Fredericka, était la fille de la Reine Victoria de Grande-Bretagne. Son berceau fut entouré de la cour la plus brillante de l'Europe, et les chants de victoire et d'orgueilleuse gloire militaire bercèrent ses premiers rêves d'enfant. Cétait à l'apogée du règne de Guillaume 1er, et le drapeau allemand semblait devoir bientôt dominer par toute la terre.

C'est dans cette atmosphère d'orgueuil et d'esprit de domination que grandit la quatrième enfant du futur Frederick III d'Allemagne ; et toute sa vie elle devait en subir les malencontreux effets. Mais personne à ce temps n'aurait pu s'imaginer que la destinée de la petite princesse lui ménageait autre chose que des joies et des consolations sans mesure. La mort de son père, il est vrai, vint paravant, une cité germanophile.

obscurcir un peu le ciel de Potsdam, mais la joyeuse vie qu'on menait au palais, ne pouvait manquer d'atténuer beaucoup ce deuil. C'était cependant le premier signe du destin funeste des enfants de Frédérick III, qui mourut subitement, en 1888, après trois mois seulement de règne.

ESPOIRS ET REALITES

Un an après la mort du père, de la princesse, le Prince Constantin, duc de Sparte, et héritier de la couronne de Grèce, s'éprit de la jeune Sophie, et un mariage fut organisé par son frère, Guillaume II, Empereur d'Allemagne, que la destinée devait frapper si cruellement, lui aussi, dans son orgueil. Le mariage fut célébré au milieu de fêtes indescriptibles, dans l'incomparable panorama d'Athènes, la Cité de l'Art dans toute sa perfection. Toutes les cours de l'Europe étaient représentées au mariage, et la lune de miel des jeunes époux se passa près des montagnes de l'Hymette, dont Ronsard a chanté les charmes et la douceur de miel, au milieu les fleurs innombrables qui exhalent leur parfum parmi les ruines antiques, et fournissent aux gentilles "avettes" les meilleurs sucs de la terre d'Arcadie. Sophie, en véritable Hohenzollern, en véritable allemande aussi, sut profiter des circonstances pour gagner définitivement le coeur et la confiance de Constantin. C'était l'apogée.

LA DESTINEE SE PRECONISE

Elle devait durer ainsi, sans se départir, durant huit années, pendans lesquelles la vie des jeunes princes ne fut que joie et consolations de toutes sortes, comme si les dieux tutélaires de l'ancienne Grèce voulaient donner à la petite princesse toutes les joies de la terre, pour la mieux préparer à son terrible destin. "Timeo Danaos, et dona ferentes." Les huit années de bonheur que lui donna la terre, de la joie, de la beauté et de l'amour, Sophie les employa à marquer de plus en plus, de mieux en mieux son empreinte dans le coeur de son mari.

Deux ans après son mariage, elle abjura le protestantisme, elle avait été élevée dans le luthérianisme, pour devenir grecque-orthodoxe. Puis elle attira ses frères et soeurs à Athènes, où ce n'était que fêtes et joies continuelles. La villa "Archilleion", célèbre aujourd'hui, devenant disponible, elle incita son frère Guillaume à l'acheter, et Athèmes devint ainsi, petit à petit, de sympathique aux latins qu'elle était auparavant, une cité germanophile.

Rien ne semblait plus exister à Athèmes que les Allemands, leur culture, et leurs produits. Elevée dans le culte de l'Allemagne, qui devait dominer le monde, ainsi qu'on le lui avait toujours dit, Sophie ne négligeait aucun effort qui fut de nature à cimenter l'amitié qu'elle avait fait naitre entre la pauvre Grèce déchue de son ancienne splendeur, et l'orgueilleuse nation destinée à dominer le monde.

Ce fut l'erreur, la grande et fatale erreur de Sophie, et quelques jours avant de mourir, elle devait le reconnaître avec amertume. Rien de toutes ses misères, du moins les plus grandes et les plus funestes, ne seraient arrivées, a-t-elle avoué, si elle n'avait été persuadé à tort, que l'Allemagne gagnerait la Grande

(Suite à la page 19, 7e col.)

LES PRINCIPAUX EVENEMENTS DE LA SEMAINE